

Ce volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions sont du
N^o 325 de l'année 1920 au N^o 721 de
la même année. —————

Ce que nous certifions
Lausanne le 23 novembre 1920.

L'Officier de l'état civil
Jucel



50

Manque la page1

Manque la page2

Registre des mariages A.

No 723
Stökli
et
Bäechler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stökli, Jules
célibataire
employé aux E.F.
originaire de Rüschegg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Goumoens-la-Ville le treize avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Frédéric Stökli, décédé et de
Julie née Saquier, à Serjon

2. Bäechler, Féronique-Genesviève
célibataire
sommelière
originaire de Fallon (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fallon le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Marie-Marguerite Bäechler, à Olon et de

Comme témoins :
1. René Witz, typographe, à Lausanne
2. Helène Stökli (née), cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les, à Rüschegg et Fallon, le 5 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publications de mariage à Lausanne, Rüschegg et Fallon.

Les époux :
Stökli Jules
Genesviève Stökli

Les témoins :
René Witz
Helène Stökli

Communiqué à l'état civil à
Rüschegg et Sarignan

L'officier de l'état civil :
Receut

Registre des mariages A.

No 723
Bertholet
et
Herzig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Jules
veuf de Julie-Félicie née Broye, dès le 18 avril 1899
charpentier
originaire de Origle, Filleneuve et Roche domicilié à
Lausanne né à
Origle le premier octobre
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de
Charles-Alouis Bertholet, agriculteur et de
Marguerite-Marie-Amélie née Hottier, à Origle

2. Herzig, Clara
célibataire
ménagère
originaire de Oberhofen (Berne) domiciliée à
Yverne née à
Yverne le treize avril
mil-neuf cent un fille de
Emile Herzig, menuisier et de
Thaline née Luter, à Yverne

Comme témoins :
1. Fritz Ribi, cafetier, à Lausanne
2. Richard Bertholet, agriculteur, à Origle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1, à Origle, Oberhofen
et Yverne, le 2, à Filleneuve et Roche, le 3 novembre 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil-neuf cent
vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Promesse de la fiancée. Consentement du père et mère de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Origle, Filleneuve, Roche, Oberhofen et Yverne. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir vol. 52, fol. 34.
Communiqué à l'état civil à Origle, Filleneuve et Oberhofen.

Les époux :
Jules Bertholet
Clara Bertholet

Les témoins :
Fritz Ribi
Richard Bertholet

L'officier de l'état civil :
Uccel

Registre des mariages A.

N^o 724
Héritier
et
Staubli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier, Joseph
celibataire
directeur de banque
originaire de Aix-les-Bains (Savoie), France domicilié à
Aix-les-Bains né à
Aix-les-Bains le dix juillet
mil huit cent soixante-onze fils de
Jean-Baptiste Héritier et de
Louise née Gavermier, décédée

2. Staubli, Maria-Bertha
celibataire
commerçante
originaire de Muri et Orisbau (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Muri le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt fille de
Craugott Staubli, décédé et de
Anna-Maria-Bertha née Keuber, à Muri

Comme témoins :
1. Emile Staubli, commerçant, à Melligen (Argovie)
2. Josephine Chiron, dame, propriétaire, à Aix-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Aix-les-Bains et Muri, le 28, à Orisbau, le 30 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Aix-les-Bains, Muri
et Orisbau. Certificats de nationalité
du fiancé. Certificats de capacité
du fiancé. Permis de publier. Permis
de marier.

Communiqué à l'établi à
Muri et Orisbau et à la
Chancellerie

Les époux :
Berthe Héritier

Les témoins :
J. Prayle
J. Chiron

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 725
Monnet
Silva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnet, Samuel-Lombank
célibataire
chef de rang
originaire de Châtelard domicilié à
Lausanne né à
Sucerne le sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Charles-Fules-Lombank Monnet, décédé et de
Pauline née Gloor, à Lausanne

2. Silva, Olga
célibataire
jeune fille
originaire de Monza (Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Bellinzona (Cesina) le neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Luigi Silva, tailleur et de
Luigia née Presnaroni, à Genève

Comme témoins :
1. Charles Schaad, cafetier, à Bussigny (Morges)
2. Samuel Dunand, garçon d'office, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Monza, le 25 avril, à Lausanne et
au Châtelard, le 27 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Châtelard et
Monza, avec certificats de
capacité de la fiancée, Permis
de publier.

Les époux :

S. Monnet
O. Monnet

Les témoins :

Ch. Schaad
S. Dunand

L'officier de l'état civil :

Facet

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 13 juillet 1925, déclaré définitif et exécutoire le 15 septembre 1925, le mariage lier ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 26 septembre 1925. L'officier de l'état civil: H. Lischaut

R. du 21.10.25.

Registre des mariages A.

8-280

N^o 726
Costa
et
Ballenegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Costa, Arnold _____

celibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Pisano (Togare), Italie _____ domicilié à

Sausanne _____ né à

Frey _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Charles-Joseph Costa, menuisier _____ et de

Caroline-Julie-Octavie née Monney, à Frey _____

2. Ballenegger, Juliette-Louise-Andria _____

celibataire _____

couturière _____

originaire de Langnau (S. Berne) _____ domiciliée à

Orient-Schier _____ née à

Yverdon _____ le douze septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Charles Ballenegger, décédé _____ et de

Eugénie Louise née Bourgeaud, à Yverdon _____

Comme témoins : } 1. Marcel Boulengaz, dessinateur, à Sausanne _____

2. Robert Kaiser, employé de bureau, à Sausanne _____

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 21, au Sentier et au

Prassus, le 22, à Langnau, le 23 juillet, à Pisano, le 1^{er}

août 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Ce acte de naissance des fiancés.
Ce acte de publication de mariage
à Sausanne, Pisano, avec
certificat de capacité du fiancé,
Langnau, Le Sentier et Le
Prassus. Permis de publier. Permis
de marier _____

Communiqué à l'établissement à
Langnau et au Sentier, et à
la Chancellerie C^{te} _____

Les époux :

Costa
M. (Costa) Costa

Les témoins :

Marcel Boulengaz
R. Kaiser

L'officier de l'état civil :

P. Reu

Registre des mariages A.

N^o 727
Mayor
Maillard

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de la République et canton de Genève en date du 30 janvier 1947 déclaré définitif et exécutoire le 21 février 1947 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 5 mars 1947.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Jules-David
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Oron-le-Châtel domicilié à
Lausanne né à
Chesalles 4, Oron le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
David-Daniel Mayor et de
Emma-Elise née Gues, décedés

2. Maillard, Ida
célibataire
couburière
originaire de Chesalles-sur-Oron domiciliée à
Lausanne née à
Châtellens le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Gustave Maillard et de
Rosine Gestraz née Raymond, décedés

Comme témoins :
1. Albert Burnand, chef-facteur postal, à Lausanne
2. François Pesson, coubeler, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, 3, à Oron-le-Châtel et Chesalles, le 4 novembre 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent trente

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oron-le-Châtel
et Chesalles

Les époux :
Jules Mayor
Ida Mayor

Les témoins :
Albert Burnand
F. Pesson

L'officier de l'état civil :
Pesson

Communiqué à l'état civil à
Oron-la-Ville

Registre des mariages A.

No 728
Mabilard
et
Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mabilard, Remy-Jean-Baptiste
célibataire
employé de commerce
originaire de Sens (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un aout
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Crescence Mabilard, décédée et de

2. Genet, Alice-Louisa
célibataire
originaire de Bex domiciliée à
Gryon née à
Gryon le vingt aout
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean-Louis Genet, décédé et de
Suzanne-Julie née Rocherens, à Gryon

Comme témoins : } 1. Louis Michaud, mécanicien S.F.F., à Lausanne
2. Henri Fournier, horticulteur, à Prully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Gryon, le 9, à
Sens et Bex, le 10 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée. Actes de
naissance des fiancés. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Sens, Bex et Gryon.

Les époux :
Mabilard Jean
Alice Mabilard

Les témoins :
L. Michaud
Berni

L'officier de l'état civil :
Puceat

Communiqué à l'état civil à
Sens, Bex et Gryon

Registre des familles vol. 27 fol. 331

Rectification
Par décision du 6 décembre 1962 le
département de justice et police du can-
ton de Vaud a ordonné la rectification
de l'inscription ci-contre en ce sens
que le prénom de la mère de l'époux
soit orthographié "Crescence" et non
"Cresence".
Lausanne, le 10 décembre 1962.
L'officier de l'état civil :

O. Nicod

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux offices d'état
civil de Sens (Valais) et Bex
(Vaud).

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 729
Brélay
Güther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélay, Marc-Auguste
célibataire
employé de banque
originaire de Subry et Forel (Savoye) domicilié à Bâle né à Lausanne le cinq novembre mil-huit cent quatre-vingt-seize fils de Marc-François Brélay, receveur des douanes, à Chaux-de-Fonds et de Suzanne-Louise Marie née Morel, décédée

2. Güther, Olga
célibataire
employée de bureau
originaire de Maischau (Greiz) (Reuss) domiciliée à Lausanne née à Lausanne le dix août mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Max-Hermann Güther, décédé et de Madeleine née Pellstab, à Lausanne

Comme témoins : 1. Arnold Tubatel, employé de banque, à Lausanne
2. Fernand Denban, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 27, à Subry, le 28, à Lausanne et Forel (Savoye), le 29 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Authorisation de l'étabecueil de Bâle. Fille

Les époux :

M. Brélay
O. Güther

Les témoins :

A. Tubatel
F. Denban

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étabecueil à Subry, Forel (Savoye) Bâle et à la chancellerie de

Registre des mariages A.

No 730

Porret

et
Zumbunnen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porret, Frédéric-Ernest

célibataire

jardinier

originaire de Fresens (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Borbailles (Neuchâtel) le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Rose-Adèle Porret, décédée et de

2. Zumbunnen, Christine-Sophie

célibataire

cuisinière

originaire de Lweisimmen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Ellon le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Christian Zumbunnen et de

Catherine née Durn, décédée

Comme témoins :
1. Charles Dériaz, payeur, à Lausanne
2. Charles Wiesel, garçon de théâtre, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à St. Aubin et
Lweisimmen, le 28 octobre 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St. Aubin et
Lweisimmen

Les époux :

F. Porret
C. Porret

Les témoins :

Charles Dériaz
Charles Wiesel

L'officier de l'état civil :

F. Porret

Communiqué à l'état civil à
St. Aubin et Lweisimmen.

Registre des mariages vol. 21 fol. 280

Registre des mariages A.

N^o 731
Zigliani
et
De-Giorgi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zigliani Giuseppe-Francesco

célibataire

planelliste

originaire de Suna (Noyare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Suna le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Angelo Zigliani, décédé et de

Rosa née Moise, à Lausanne

2. De-Giorgi Fiorina-Giovanmina

célibataire

ménagère

originaire de Prée (Noyare), Italie domiciliée à

Prée (Albagnano) née à

Albagnano di Prée le quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Giuseppe De-Giorgi, forblancier et de

Maddalena née Magistrio, à Albagnano di Prée

- Comme témoins :
- 1. Felix Hartmann, fabricant, à Lausanne
 - 2. Pierre Vonetti, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 juillet, à Prée, le 22
et à Suna, le 29 août 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre, mil, neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Acte de décès du père du fiancé. Consentement de la mère. Actes de publication de mariage à Lausanne, Suna et Prée, avec certificats de capacité. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie le 1^{er} (en resp.)

Les époux :

Zigliani Giuseppe
De-Giorgi Fiorina

Les témoins :

Hartmann
Vonetti Putea

L'officier de l'état civil :

Perey

Registre des mariages A.

N^o 732
Blanc
et
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Henri-Louis

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Belmont sur Pully domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Eugène - Henri - Robert Blanc et de

Marie - Laure - Adeline née Sallin, décédée

2. Grandjean, Colette - Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Emey et Norton (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Gruyères (Fribourg) le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Joseph - Justin Grandjean, menuisier et de

Anastasia Josephine, née Pasquier, à Epagny

Comme témoins :

1. Alois Sabatier, journalier, à Lausanne

2. Louis Grandjean, charpentier, à Prob (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Belmont, Emey et Norton, le 20 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage
à Lausanne, Belmont, Emey
et Norton.

Les époux :

Blanc Henri
Blanc Colette

Les témoins :

Sabatier Alois
Louis Grandjean

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Pully, Gruyères et Norton.

Registre des mariages A.

N^o 733
Schild
et
Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schild, Johannes
célibataire
garçon laitier
originaire de Hasteberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Meiringen (Berne) le vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Andreas Schild, employé C.F.F. et de
Margaritha, née Ingold, à Meiringen

2. Jaccoud, Irène - Ida
célibataire
tailleuse pour hommes
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à

Pully le quatre août
mil neuf cent fille de
Louis-Maurice Jaccoud, employé C.F.F. et de
Marie-Chérie-Lina née Taché, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Edouard Hammermann, facteur postal, à Lau-
sanne
2. André Tiens, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Meiringen, le 10 et Pui-
doux, le 11 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Meiringen et
Puidoux

Les époux :
Jean Schild
Irène Schild

Les témoins :
Ed Hammermann
André Tiens

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Meiringen et Chexbres

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal de l'Amts-gericht d'Ob- u. Nid- u. Meiringen (Berne) en date du 31 janvier 1946... déclaré définitif et exécutoire le 31 janvier 1946 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 25 octobre 1946 L'officier de l'état civil: [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 734
Schicklin
Boulenaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schicklin, Eugène-Amille

célibataire

coiffeur

originaire de Mulhouse (Haut-Rhin), France domicilié à

Lausanne né à

Mulhouse le premier août

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Amille Schicklin, imprimeur et de

Eugénie née Müller, à Mulhouse

2. Boulenaz, Jeanne-Julie

célibataire

originaire de Corsier domiciliée à

Lausanne née à

Corsier le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jean-Louis Boulenaz, marbrier, à Lausanne et de

Elie-Augustine née Bonjour, décédée

Comme témoins :

1. Marius Frey, concierge, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Corsier, le 5 novembre

1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne et Corsier.
Certificat de capacité du fiancé.
Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :

E. Schicklin

J. Boulenaz

Les témoins :

Marius Frey

Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Corsier et à la chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 735
Maillard
Molard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Henri
veuf de Louise, née Martin, des le 27 mars 1920
chauffeur aux C. F. F.
originaire de Sigririez (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Dardilly (Rhône), France le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Cayier-Philippe Maillard, retraité C. F. F., à Billens et de
Marie-Claudine, née Prudent, décédée

2. Molard, Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Branges (Saône-et-Loire), France domiciliée à
Lausanne, précédemment à Genève née à
Branges le quatorze avril
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Claude Molard et de
Marie, née Prudent, décédée

Comme témoins :
1. Emile Nizetaz, mécanicien, à Lausanne
2. Eugène Collet, chauffeur C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 2, Lausanne, le 3 et à
Sigririez, le 4 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés,
Cote de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Cotes de publication
de mariage à Lausanne,
Sigririez et Genève. Certificats
de capacité de la fiancée. Permis
de publier

Les époux :

M^r Maillard
Lucie Maillard

Les témoins :

Nizetaz
E. Collet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 736

Pella

Sola

5-50

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pella, Raffaele - Mario

célibataire

maçon

originaire de Biella (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Biella le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Carlo Pella, maçon et de

Maria née Sosis, à Biella

2. Sola, Guglielmina - Fedelina - Secondina

célibataire

ménagère

originaire de Faldengo (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Faldengo le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Quinto Sola, agriculteur, à Faldengo et de

Ortensia née Squillario, décédée

Comme témoins : 1. Donato Monti, maçon, à Lausanne

2. Joseph Bertolotti, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Faldengo, le 24

et à Biella, le 31 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Biella et Faldengo,
avec certificats de capacité.
Permis de publier. Permis de
marier.Communiqué à la Chancellerie
le 1^{er} (ou 2^{es} exp.)

Les époux :

Pella Raphaël
Sola Guglielmina

Les témoins :

Monti Donato
Bertolotti Giuseppe

L'officier de l'état civil :

Pella

Registre des mariages A.

N^o 737
Canelli
et
Cuchet

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 13 décembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 19 janvier 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous en suite d'absence du mari. Le Tribunal a jugé, le 24 janvier 1927, que le délai pendant lequel le défendeur ne peut contracter un nouveau mariage.

L'officier de l'état civil:

H. P. [Signature]

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Canelli, Nisso

célibataire

commerçant

originaire de sujet ottoman

Lausanne

domicilié à

né à

Constantinople

le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

— fils de

Raphaël Canelli, rentier

et de

Lunbühl née Girri, à Constantinople

2. Cuchet, Blanche-Sophie

célibataire

sténodactylographe

originaire de La Rippe

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

— fille de

François Alphonse Cuchet, instituteur

et de

Sophie Louise née Domenjod, à Lausanne

Comme témoins:

1. Raoul Bligny, représentant de commerce, à Genève
2. Marcel Nicollier, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Rippe, le 10 novembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier décembre, mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

Certes de naissance des fiancés, avec une traduction. Certes de publication de mariage à Lausanne et La Rippe. Certificat de capacité des fiancés. Déclaration du Pasteur de Plainpalais (Genève). Permis de publier. Permis de marier. Engagements à mariage religieux. Communiqué à l'établissement Ginguin.

Les époux:

Nisso
Canelli

Les témoins:

Bligny
Marcel Nicollier

L'officier de l'état civil:

[Signature]

No 735
Croehler
et
Baudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Croehler, Louis-François
célibataire
employé au L.-C.
originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Belmont surully le vingt-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis Croehler, mineur et de
Henriette-Augustine née Dupuis, à Lausanne

2. Baudat, Julie-Henriette
célibataire
receveuse au L.-C.
originaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
Soinsins le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
François Louis Baudat, décédé et de
Fanny-Sophie née Barbe, à Lyon

Comme témoins :
1. Louis Dizerens, employé L.-C., à Lausanne
2. Alfred Gander, employé S.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Mühleberg, le
27 et à L'Isle, le 28 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mühleberg et L'Isle.

Les époux :

L. Croehler
H. Croehler

Les témoins :

Dizerens L.
Gander A.

L'officier de l'état civil
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Mühleberg et L'Isle

Par Jugement du Tribunal de
distric de Lausanne rendu
en date du 12 janvier 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 3 octobre
1920, le mariage li écrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 3 octobre 1920.
Lausanne, le 17 janvier 1920.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

No 739
Weber
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Louis-Emile
veuf de Ida née Girou, déc. le 14 mai 1919
employé aux Services industriels
originaire de Fordernwald (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jean Weber et de
Louise née Geiser, déc. d'ès

2. Jordan, Elyne dite Evelynne
célibataire
originaire de Nezières domiciliée à
Nezières née à
Nezières le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Ernest Jordan, agent de banque et de
Anna née Dubois, à Nezières

Comme témoins : } 1. François Quereb, cafetier, à Lausanne
2. Francois Gelaz, horticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fordernwald et Nezières,
le 3 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fordernwald et
Nezières. Pour l'acte de naissance
du fiancé, voir vol. 12, fol. 100.
Pour l'acte de décès de sa 1^{re}
femme, voir vol. 22, fol. 49

Les époux :

Louis Weber
Evelynne Weber

Les témoins :

F. Quereb
F. Gelaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RECTIFICATION

Par décision du 19 juillet 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'épouse est dési-
gnée sous le prénom "Elyne"
seulement.

Lausanne, le 29 juillet 1957

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux offices de
l'état civil de Fordernwald (Argovie)
et Nezières (Vaud)

N^o 240
Guillet
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillet, Emile

célibataire

employé au C. F. F.

originaire de Chêne-Pâquier domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Paul Guillet, charretier, à Lausanne et de

Marie née Grausaz, décédée

2. Richard, Clara-Marie

célibataire

employée de bureau

originaire de Crissier domiciliée à

Lausanne née à

Crissier le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Louis Richard et de

Marie née Desargens, décédée

Comme témoins : 1. Ernest Gathuey, employé C. F. F., à Lausanne

2. Paul Diday, geôlier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Crissier, le 27 et à Chêne-Pâquier, le 28 août 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Chêne-
Pâquier et Crissier.

Les époux :

Emile Guillet
Clara Guillet

Les témoins :

Diday Paul
Gathuey Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Donnelaye et Prilly

Registre des mariages A.

N^o 741
Sarteur
et
Dhérin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sarteur, Jean-Léonard
celibataire
manœuvre
originaire de Challand S. Victor (Turin), Italie domicilié à
Lausanne né à
Challand S. Victor le huit juin
mil huit cent ~~quatre~~ vingt-quatorze fils de
Emmanuel Sarteur, de résidence et de
Léonide née Fallin, à Challand S. Victor

2. Dhérin, Maria-Edilla
celibataire
tenancière de café
originaire de Champdepraz (Turin), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Champdepraz le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Auguste Dhérin, agriculteur et de
Maria-Elisabetta née Ottobon, à Champdepraz

Comme témoins :
1. Jean Sommer, serrurier, à Lausanne
2. Crimé Chailles, terrassier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 septembre, à Chal-
land S. Victor et Champdepraz, le 10 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Challand S.
Victor et Champdepraz, avec
certificats de capacité. Permis
de publier. Permis de marier.

Communiqué à la chancellerie
le (en 2 exp.)

Les époux :

Sarteur Jean-Léonard
Edilla Sarteur

Les témoins :

Jean Sommer.
Chailles Crimé

L'officier de l'état civil :

Jean

Registre des mariages A.

N^o 712

Muller

et
Méroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller, Charles-Louis
 veuf de Marie-Félicie née Hochli, décédée le 14 mai 1918
 jardinier
 originaire de Prilly _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-quatre décembre

_____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Marc-Louis Muller _____ et de
 Jeanne-Henriette née Nicolas, décédée _____

2. Méroz, Louise-Hélène
 divorcée de Paul-Adrien Mathez, décédé le 11 janvier 1918
 cuisinière
 originaire de Crâmelan-dessus (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Renan (Berne) _____ le deux mars

_____ mil huit cent soixante-sept _____ fille de
 Frédéric Louis Méroz _____ et de
 Odile née Vuille, décédée _____

Comme témoins : { 1. Adrien Bally, charcutier, à Lausanne
 2. Frédéric Amandruz, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Prilly et Crâmelan,
 le 11 novembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois décembre mil neuf cent vingt _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
 Acte de mariage de la fiancée,
 avec divorce. Actes de publication
 de mariage à Lausanne, Prilly
 et Crâmelan. Pour l'acte de naissance
 du fiancé, voir vol. 19, fol. 3. Pour
 l'acte de décès de la 1^{re} femme,
 voir vol. 50, fol. 103 _____

Communiqué à l'établi à
 Prilly et Crâmelan _____

Les époux :

Ch. Muller
L. Muller

Les témoins :

A. Bally
F. Amandruz

L'officier de l'état civil

J. Luce

Par jugement du Tribunal de
 Lausanne, rendu
 en date du 24 avril 1920, déclaré
 définitif et exécutoire le 6 juin
 1920, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
 délai pendant lequel l' _____
 ne pourr _____ contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 10 juin 1920.

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

N^o 743
Weissen
et
Fournier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weissen, Arthur
célibataire
chauffeur
originaire de Unberbach (Falais) domicilié à
Lausanne né à

Unberbach le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Guirin Weissen, boulanger et de
Klementina née Weissen, à Unberbach

2. Fournier, Alice-Lina
célibataire
originaire de Paris domiciliée à

Lausanne, précédemment aux Baux-Fixes (Genève) née à
Vevy le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Félix-Henri-Charles Fournier, manoeuvre, aux Baux-Fixes et de
Marie-Emma née Floret, décedée

Comme témoins :
1. Emile Vogel, concierge, à Lausanne
2. Gustave Schnetzler, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Unberbach et
aux Baux-Fixes, le 13 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Consentement du père de la fiancée.
Acte de décès de sa mère. Acte de
publication de mariage à Lausanne,
Unberbach et Les Baux-Fixes.
Certificat de capacité de la fiancée.
Permis de publier

Les époux :

Weissen Arthur
Weissen Alice

Les témoins :

Emile Vogel
G. Schnetzler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Unberbach et à Genève (P.B.)
ainsi qu'à la Chancellerie C.G.

Registre des mariages A.

No 711
Aebli
Dèverin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebli, Henri
célibataire
chauffeur - mécanicien
originaire de Ennenda (Glaris) domicilié à
Lausanne né à
Mulhouse (Alsace) le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri Aebli et de
Marie-Thérèse née Aebli, décédée

2. Dèverin, Fenny-Lina
célibataire
modiste
originaire de Botbens domiciliée à
Bussigny s. Morges née à
Bussigny le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis-Auguste Dèverin, mécanicien et de
Louise-Henriette Noël née Gavillet, à Bussigny

Comme témoins :
1. Henri Held, comptable, à Lausanne
2. Emile Firth, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Ennenda, le 21,
à Botbens, le 22 et à Bussigny, le 23 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ennenda,
Botbens et Bussigny

Les époux :

Aebli
Lina Dèverin

Les témoins :

Held
Firth

L'officier de l'état civil :

Aebli

Communiqué à l'état civil à
Ennenda, Poliez-le-Grand et
Bussigny s. Morges

Registre des mariages A.

No 745
Chollet
et
Gonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Robert-Eugène-Frédéric
veuf de Blanche née Trolliet, née le 21 juin 1879
docteur-médecin
originaire de Moudon, La Rogivue et Maracon domicilié à
Pex né à
Lausanne le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles-Frédéric-Léon Chollet, chef du réseau téléphonique, et de
Susanne-Henry née Poussay, à Montreux

2. Gonin, Emilie-Louise
célibataire
téléphoniste
originaire de Esserbines sur Yverdon domiciliée à
Lausanne née à
Chaniaz le six avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Emile-Louis Gonin, instituteur et de
Blise née Bossey, à Champvent

Comme témoins :
1. Louis Gonin, instituteur, à Champvent
2. Frédéric Chollet, chef du téléphone, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Pex, le 22, à Moudon,
La Rogivue, Maracon et Esserbines, le 23 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecivil
de Pex

Les époux :

R. Chollet
E. Chollet

Les témoins :

L. Gonin
F. Chollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étabecivil à
Moudon, Palézieux, Pex et
Furaxens

Registre des mariages A.

No 716
Gonin
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin, René-Auguste
célibataire

médecin

originaire de Esserlines près Fuarrens domicilié à

Lausanne né à

Chaniaz le seize février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Emile-Louis Gonin, instituteur, à Champagny et de

Elie née Boyey, d'écédé

2. Pilet, Alice-Ella-Lara

célibataire

originaire de Château-d'Oex domiciliée à

Lausanne née à

Bossonay le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Henri-Edouard Pilet, Président du Tribunal et de

Ella - Anna née Schenk, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edouard Pilet, Président du Tribunal, à Lausanne

2. Max Pilet, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Château-d'Oex, le 11,
à Esserlines, le 16 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Esserlines et
Château-d'Oex.

Les époux :

R. Gonin

Alice Gonin

Les témoins :

Pilet

Paul Golay

L'officier de l'état civil :

Pilet

Communiqué à l'état civil à
Fuarrens et Château-d'Oex.

Registre des mariages A.

No 747
Perret
et
Santschuy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, René-Georges
célibataire
chauffeur aux C.F.F.
originaire de Esserbines (Challens) domicilié à
Yverdon né à
Lausanne le treize juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Marc Perret, concierge de l'Université et de
Marie-Fanny-Louise née Fellweger, à Lausanne

2. Santschuy, Blanche-Marie
célibataire
couburière
originaire de Hollens et Sigriswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Bully le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Ulysse-Samuel Santschuy, de céde et de
Alice-Augusta-Henriette née Delessert, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Fernier, agriculteur, à Chesel
2. Marie Santschuy/delle, lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 3, à Esserbines, Hollens
et Sigriswil, le 4, à Lausanne, le 5 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autobusation de l'étabecueil
de Yverdon

Les époux :

R Perret.
B Perret

Les témoins :

Fernier Louis
Ms Santschuy

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'étabecueil à
Fuarrens, Yverdon, Hollens et
Sigriswil

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 215
Clottu
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clottu, Jean-Auguste
célibataire
négociant
originaire de Cornaux et Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Cornaux le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Siméon Clottu et de
Louise née Racine, décédée

2. Favre, Laure-Anna
célibataire
originaire de Corneux - Péquignob (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) le cinq décembre
mil huit cent soixante-dix-sept fille de
François-Léopoldin Favre, décédé et de
Helène née Steameret, au Locle

Comme témoins : } 1. Albert Lesqueroux, négociant, à Lausanne
2. Casimir Henrioud, retraité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Cornaux, Neu-
châtel et Cornaux - Péquignob, le 18 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six décembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cornaux, Neuchâtel
et Cornaux - Péquignob

Les époux :
Jean Clottu
Anna Clottu

Les témoins :
Albert Lesqueroux
Casimir Henrioud

Communiqué à l'étab. civil à
Cornaux, Neuchâtel et
Corneux - Péquignob

L'officier de l'état civil :
F. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 749
 Bryan
 et
 Fornerod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bryan, William-James-Samuel
 célibataire
 ingénieur-mécanicien
 originaire de Sujès britannique domicilié à
Rye (Sussex), Angleterre né à
Rye le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Edward Bryan, commerçant et de

Elie-Elizabeth née Richardson, à Rye

2. Fornerod, Claire-Frédérique
 célibataire

originaire de Oyenches domiciliée à
Lausanne née à
Oyenches le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Marc-Frédéric-Henri Fornerod, secrétaire au Département et de
Fulie née Dejerin, à Lausanne membre de l'Embassade

Comme témoins :
 1. Henri Fornerod, secrétaire au Département
de l'Intérieur, à Lausanne
 2. Otho Schläppi, commerçant, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et à Oyenches, le 6
novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse du fiancé. Acte de
naissance des fiancés. Acte de
publication de mariage à
Lausanne et Oyenches. Certificat
de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.

Communiqué à l'établi à
Oyenches

Les époux :

W. J. Bryan
C. Bryan

Les témoins :

H. Fornerod
Schläppi
M. J. Dejerin
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 250
Mulliquet
et
Cottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mulliquet, Charles-Henri
célibataire
employé de commerce
originaire de Grandvaux et Subry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze juin
mil neuf cent fils de

Marius-François-Daniel Mulliquet, employé de commerce et de
Subi-Louise-Lucie née Bryand, à Lausanne

2. Cottet, Melanie-Louise dite Elisabeth
célibataire
ménagère
originaire de Chonon (Hte-Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Adolphe Cottet, cireur
Louise née Jacques, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Loell, employé C.L., à Lausanne
2. Alfred Facotter, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Subry, le 3, à Grand-
vaux, le 4 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentements des père et mère
de la fiancée. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Grandvaux et Subry. Certificat
de capacité de la fiancée. Permis
de publier

Les époux :

Henri Mulliquet
Elisabeth Mulliquet

Les témoins :

Loell Henri
Facotter

L'officier de l'état civil :

Cottet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 r. d. - 1913.

Communiqué à l'ébéniste à
Bully et Subry et à la Chan-
cellerie etc.

Registre des mariages A.

N^o 751
Regamey
et
Jainin

1-23

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Charles-Emile-Eugène
veuf de Marie-Louise-Fanny née Regamey, des le 13 septembre 1869
employé postal
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Genève le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Louise-Julie-Emilie Regamey, à Lausanne et de

2. Jainin née Duperruis dit Neveu, Ida
veuve de Edouard-Gustave Jainin, des le 29 mai 1813
ménagère
originaire de Fej domiciliée à
Lausanne née à
Aigle le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Marc-Samuel Duperruis dit Neveu, à Pully et de
Louise-Hélène née Deschbacher, de Vevey

Comme témoins :
1. Henri Regamey, suisse, à Lausanne
2. Edouard Regamey, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3 et à Fej, le 11 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Fej. Pour l'acte
de décès de la 1^{re} femme du
fiancé, voir vol. 50, fol. 368. Pour
l'acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée, voir vol. 43, fol. 251.

Communiqué à l'ébâtelier à Fej.

Les époux :

C. Regamey
I. Jainin

Les témoins :

H. Regamey
H. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 752
Chapuis
et
Fossali

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Louis-Henri-Fictot

célibataire

employé de banque

originaire de Oulens et Celagnens domicilié à

Lausanne né à

S^t-Oyens le vingt-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Louis-Oscar Chapuis, instituteur et de

Marie-Louise née Paulaz, à Lausanne

2. Fossali, Lélie-Delphine

célibataire

originaire de Paudex domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Silvestre Fossali, décédé et de

Angèle née Sognolio, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Hertig, employé de banque, à Lausanne

2. Alfred Faugues, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Oulens et Celagnens,
le 13, à Paudex, le 15 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oulens, Celagnens
et Paudex

Les époux :

Chapuis
Lélie Chapuis

Les témoins :

Hertig
Faugues

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil à
Schallens et Pully

Registre des mariages A.

N^o 753
Conne
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne, Louis-Samuel
veuf de Fanny née Corday, des le 13 mars 1919
employé à la laiterie agricole
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Schâbillens le vingt-six mars
mil huit cent soixante-deux fils de
Jean-Louis Conne et de
Louise-Françoise née Rogique, décédée

2. Chappuis, Jeanne
célibataire
cuisinière
originaire de Puidoux domiciliée à
Lausanne née à
Plampalais (Genève) le huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Louise-Fanny Chappuis, décédée et de

Comme témoins : { 1. Guillaume Borboin, coiffeur, à Lausanne
2. Henri Guillat, sergent de gendarmerie retraité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et à Puidoux, le 8 noyem-
bre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Copie de l'acte de décès de la
femme du fiancé. Actes de
publication de mariage à
Lausanne et Puidoux.

Les époux :

L. Conne
Jeanne Conne

Les témoins :

G. Borboin
H. Guillat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Schâbillens

Registre des mariages A.

No 251

Jan

Inäbnit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan, Jules-Robert

célibataire

boucher

originaire de Châbillens domicilié à

Lausanne né à

Oron-la-Fille le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules-Alexis Jan, boulanger et de

Sophie née Clere, à Oron

2. Inäbnit, Joséphine-Marguerite

célibataire

couturière

originaire de Grindelwald (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Henri Inäbnit, concierge et de

Maria-Barbara née Unterkircher, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Jan, chef d'atelier L.C., à Lausanne

2. Henri Inäbnit, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Châbillens et Grindelwald, le 18, novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Châbillens et
Grindelwald.

Les époux :

Robert Jan
Marg. Jan

Les témoins :

H. Jan
Inäbnit Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'ébéniste à
Oron-la-Fille et Grindelwald.

Registre des mariages A.

N^o 755
Marolf
et
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marolf, Eugène - Auguste
célibataire
électricien
originaire de Neuchâtel (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Charles - Auguste Marolf, typographe et de
Henri - Alice née Dufaux, à Lausanne

2. Monnier, Berthe - Louise - Jeanne
célibataire
employée de commerce
originaire de Célèrens domiciliée à
Prilly née à
Prilly le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles Monnier, employé postal et de
Alice née Fleurdelys, à Prilly

Comme témoins : } 1. Charles Marolf, typographe, à Lausanne
 } 2. Charles Monnier, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Prilly, le
3, à Célèrens, le 4, novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Neuchâtel,
Célèrens et Prilly

Les époux :

Eug. Marolf
B. Marolf.

Les témoins :

Marolf, G.

Monnier, C.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'habitant à
Neuchâtel, La Sarraz et Prilly

Registre des mariages A.

N^o 756
 Matalon
 et
 Bandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matalon, Isaac-Benjamin

célibataire

commerçant

originaire de sujet helvète domicilié à

Lausanne né à

Salonique le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Benjamin Matalon et de

Reudoun Matalon née Salziel, à Salonique

2. Bandi, Marie

célibataire

lingère

originaire de Oberwil G. P. (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lurich le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean Bandi, chaudronnier et de

Antonie née Müller, à Yverdon

Comme témoins :

1. Léon Coenra, étudiant, à Lausanne

2. Sanke Melandri, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et à Oberwil G. P., le 16 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Déclaration consulaire, tenant lieu d'acte de naissance du fiancé. Acte de naissance de la fiancée. Acte de publication de mariage à Lausanne et Oberwil G. P. Certificat de capacité du fiancé. Déclaration du ministre israélite. Permis de publier. Permis de mariage. Engagement à mariage religieux. Communiqué à l'état civil à Oberwil G. P. et à la chancellerie etc.

Les époux :

Isaac Matalon

Marie Melandri

Les témoins :

Léon Coenra

Sanke Melandri

L'officier de l'état civil

Recu

Registre des mariages A.

N° 757
von Rosen
du Cour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Rosen, Robert-Carl-Johan
célibataire
négoiant
originaire de Solna (Suède) domicilié à
Lausanne né à
Solna le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Karl-Filhelm-Konrad von Rosen, décédé et de
Anna-Josef-Gust. née Lindström, à Mariefred (Suède)

2. Du Cour, Amalia-Louisa-Febronella
divorcée de Thebus van Pelté, dès le 16 mai 1876

~~originaire de~~ nationalité néerlandaise domiciliée à
Lausanne, précédemment à Voorburg près de La Haye née à
La Haye le vingt août ^(Hollande)

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Anne-Louis-Balthazarus Baron du Cour et de
Elisabeth-Cornelia-Johanna née Berckman Sarman, à Voorburg

Comme témoins :
1. Radolphe Fijille-Burkhardt, commerçant, à Lausanne
2. Fritz Gelotte, Vice-consul de Suède, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 et à Voorburg, le 30
octobre 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deuxième mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
avec traductions. Extrait de jugement
de divorce de la fiancée, avec traduction.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Voorburg. Certificats
de capacité des fiancés, avec traductions.
Permis de publier. Permis de
mariage.

Communiqué à la chancellerie
le 1er novembre 1890

Les époux :

Robert von Rosen
Amalia von Rosen

Les témoins :

F. Gelotte
R. Mirille-Burkhardt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 133

Leu

Wulschleger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leu, Otto-Henri

celibataire

concierge

originaire de Holindiebühl (Berne) et Genève domicilié àLausanne né àaux Baux-Fixes (Genève) le neuf maimil huit cent quatre-vingt-douze fils deAuguste-Jacob Leu, restaurateur et deMaria-Rosina née Pockmann, à Genève2. Wulschleger, Marie

celibataire

ménagère

originaire de Lofingue (Argovie) domiciliée àHerménches née àFuissons (Fribourg) le dix-huit septembremil huit cent quatre-vingt-huit fille deJacob Wulschleger, meunier et deCaroline née Bourdilloud, à HerménchesComme témoins : } 1. Jacques Butty, concierge, à Lausanne2. Elisèe Bossardet, horloger, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Rohrbach, Genève et
Lofingue, le 14, à Herménches, le 20 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rohrbach, Genève,
Lofingue et Herménches.

Les époux :

OTTO LEU Marie Leu

Les témoins :

J. Butty
E. Bossardet

L'officier de l'état civil :

Recie!Communiqué à l'abbé aijet à
Rohrbach, Genève (P.B.), Lofingue
et Moudon

Registre des mariages A.

N^o 759
Bourdilloud
et
Fauquex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourdilloud, Antonin-Théodore
celibataire
comptable
originaire de Mombrelloz (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Esbayayer-le-Lac (Fribourg) le neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Joseph-Flavien Bourdilloud, décédé et de
Josephine née Delmont, à Lausanne

2. Fauquex, Augusta-Fabentine
celibataire
ménagère
originaire de Riez et Subry domiciliée à

Grandvaux née à
Oran 4 Fillette le seize novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Eugène Fauquex, décédé et de
Rosa née Boyard, à Grandvaux

Comme témoins :
1. Hermann Lederer, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Louis Follery, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Mombrelloz et Subry, le 13, à Riez et Grandvaux, le 15 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mombrelloz, Riez,
Subry et Grandvaux.

Les époux :

Antonin Bourdilloud
Augusta Fauquex

Les témoins :

Hederer

L. Follery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Mombrelloz, Subry et Riez.

Par jugement du Tribunal de Lausanne
rendu en date du 27 novembre 1933
déclaré définitif et exécutoire le 8 février 1934
le mariage inscrit et contracté dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 8 février 1934, le délai pendant lequel l'un des époux ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 15 février 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 760
 Rossi
 et
 Cottinelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi, Pietro
 célibataire
 plâtrier
 originaire de Colazza (Novare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Colazza le dix-neuf septembre
mil huit cent septante-neuf fils de
Luigi Rossi, maçon et de
Maria née Riboni, à Colazza

2. Cottinelli née Sala, Marie-Rose
 veuve de Emilio Cottinelli, déc. le 10 décembre 1911
 ménagère
 originaire de Brescia (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Brian les Pains (H^{te} Savoie) le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Marie-Louise Sala, déc. le 11 et de

Comme témoins :
 1. Louis Quereb, employé de commerce, à Pully.
 2. Ferdinand Bruppacher, encaisseur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Brescia, le 31 et
à Colazza, le 31 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès du 1^{er} mari de
la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Colazza
et Brescia, avec certificats de
capacité. Permis de publier.
Permis de mariage

Communiqué à la Chancellerie
 le 1^{er} / en 2 exp. /

Les époux :

Rossi Pierre
Rose Rossi

Les témoins :

Quereb
Bruppacher F.

L'officier de l'état civil :

Uer!

Registre des mariages A.

N° 761
Germond
et
Piqueron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germond, Emile-Oscar

divorcé de Elisa Reber née Kchy, d'acte, 17 décembre 1918

l'apricier

originaire de Louabens domicilié à

Sausanne né à

Payerne le seize mars

mil huit cent septante-sept fils de

Frédéric Germond, sellier et de

Julie née De Dompierre, à Payerne

2. Piqueron, Anna

célibataire

employée de commerce

originaire de Suarney domiciliée à

Sausanne née à

Orge le vingt-un juillet

mil huit cent septante-huit fille de

Charles Piqueron et de

Louise née Burdet, d'acte

Comme témoins :
1. Louis Baud, employé de bureau, à Sausanne
2. Jacques Bonny, cafetier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 17, à Louabens, le 19 et à Suarney, le 20 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec divorce. Actes de publication de mariage à Sausanne, Louabens et Suarney.

Les époux :

Oscar Germond
Anna Germond

Les témoins :

L. Baud
Jacq. Bonny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Sucens et Yvonand

Registre des mariages A.

N° 762
Bertrand
et
Denissevitch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertrand, Luigi - Francesco - Regis
célibataire
commerçant
originaire de citoyen français domicilié à
Lausanne né à
Senigallia (Italie) le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Costante Bertrand, décédé et de
Giuditta mie Vitali, à Milan

2. Denissevitch, Anna - Victoria
célibataire
originaire de Odessa (Russie) domiciliée à
Pambio - Torance (Cressin) née à
Odessa le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Eli Denissevitch, décédé et de
Anna mie Tchekourine, en Russie

Comme témoins :
1. Jacques Franzouff, avocat, à Genève
2. Garif Ramieff, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 et à Pambio - Torance, le 14 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Acte de notoriété, demandé lieu d'acte de naissance de la fiancée. Copie des 2 1^{res} pages du livre militaire du fiancé. Lettre du Département de Justice et Police. Actes de publication de mariage à Lausanne et Pambio - Torance. Certificats de capacité du fiancé. Certificats du Prêtre de l'Église russe, à Genève. Permis de publier et de marier. Engagement à mariage religieux. Communiqué à l'état civil à Pambio - Torance et à la Chancellerie de l'entrep.

Les époux :

Luigi Bertrand
Victoria Bertrand

Les témoins :

Jacques Franzouff
Garif Ramieff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 763
 Prakin
 et
 Bouchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prakin, *Albert*
 célibataire
 employé de banque
 originaire de *Correyon* domicilié à
Lausanne né à
Correyon le *vingt-huit mars*
 mil. huit cent *quatre-vingt-quatorze* fils de

Héli Prakin, agriculteur et de
Lina Elzi née Margairaz, à Correyon

2. Bouchet, *Marie-Joséphine*
 célibataire
 ménagère
 originaire de *Saint-Girod (Savoie), France* domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le *vingt-huit janvier*
 mil. neuf cent fille de

Antoine Bouchet, décédé et de
Marianne née Kämpf, à Lausanne

Comme témoins :
 1. *Maurice Desarzens, coiffeur, à Lausanne*
 2. *Robert Raymond, industriel, à Lucens*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 5 et à Correyon, le 8*
novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *sept décembre mil neuf cent vingt*.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès du père
de la fiancée. Consentement de
sa mère. Actes de publication
de mariage à Lausanne et Correyon.
Certificat de capacité de fiancée.
Permis de publier

Les époux :

Prakin
 Marie Prakin

Les témoins :

M. Desarzens
Robert Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué en l'état civil à
P. Birgis et à la Chancellerie
de

Registre des mariages A.

N° 754

Coenca Cuenca

Bloch

Changement de nom.

Changement du nom de famille des époux en "Cuenca" par décision du Département de la Justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud, du 20 octobre 1972.

Lausanne, le 2 novembre 1972. L'officier de l'état civil: Eug. ROD

requé au Département.

Changement de prénom.

Changement du prénom de l'époux en "Léon" au lieu de "Léon Judas" par décision du Département de la Justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud, du 20 octobre 1972.

Lausanne, le 23 novembre 1972. L'officier de l'état civil: Eug. ROD

requé au Département.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coenca, Léon - Judas
 célibataire
 étudiant
 originaire de sujet hellène domicilié à Sausanne né à Salonique le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Abraham H. Coenca, décédé et de Sarah Coenca née Dal, à Salonique

2. Bloch, Jeanne
 célibataire
 originaire de Donabrye domiciliée à Sausanne née à Moudon le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de Séverine dite Charles Bloch, décédé et de Florentine dite Laure née Brunshurg, à Sausanne

Comme témoins :
 1. Isaac Brunshurg, négociant, à Sausanne
 2. Benjamin Lévy, négociant, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 et à Donabrye, le 16 novembre 1972.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
 Déclaration consulaire, tenant lieu d'acte de naissance du fiancé.
 Acte de naissance de la fiancée.
 Actes de publication de mariage à Sausanne et Donabrye.
 Certificats de capacité du fiancé.
 Déclaration du Ministre israélien.
 Permis de publier.
 Permis de marier.
 Engagement à mariage religieux.
 Communiqué à l'état civil à Disanches et à la Chancellerie.

Les époux :
Léon Coenca
Jeanne Bloch

Les témoins :
Isaac Brunshurg
Benjamin Lévy

L'officier de l'état civil :
Eug. Rod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1973.

Registre des mariages A.

N^o 765
Conod
et
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conod, Edouard
celibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Oléès domicilié à
Sion, Valais né à
La Russille 4. Les Oléès le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
John Conod, agriculteur et de
Julie-Marie-Augustine Baud, aux Oléès

2. Margot, Léa-Lucie
divorcée de Henri Matthey-Doreb, dès le 25 décembre 1919
ménagère
originaire de Loche et de La Prévigne (Nouchâtel) domiciliée à
Chailly-sur-Lausanne née à
L' Auberson 4. St. Denis le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Ami-Ulysse Margot, mécanicien et de
Marie Mc Gloor, aux Oléès

Comme témoins :
1. John Conod, agriculteur, aux Oléès
2. Amy Margot, électricien, aux Oléès

Les publications ont eu lieu à Sion, le 26, au Loche, le 27, aux Oléès,
le 28, à Lausanne et à La Prévigne, le 29 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'étabecivil
de Sion

Les époux :
Conod Edouard
Conod Léa

Les témoins :
John Conod
Ami Margot

L'officier de l'état civil :
Rece

Communiqué à l'étabecivil à
Remammeter, Sion, Le Loche
et La Prévigne

Registre des mariages A.

No 736

Jan
et
Serey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jan, Henri
célibataire
carbonnier aux C.F.
originaire de Capernes domicilié à
Palézius né à
Ecoleaux le dix-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Rodolphe Jan, décédé et de
Honorine - Sophie née Dudy, à Ecoleaux

2. Serey, Selma Henriette
célibataire
ménagère
originaire de Ecoleaux et Maracon domiciliée à
Ecoleaux née à
Ecoleaux le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jules - Henri Serey et de
Rosine - Lina Schollé, à Ecoleaux

Comme témoins :
1. Louis Serey, journalier, à Ecoleaux
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Palézius, Maracon et Ecoleaux, le 15
novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi
de Palézius

Les époux :
Jan Henri
Jan Selma

Les témoins :
Louis Serey
M^r Regamey

Communiqué à l'établi à
Oron-la-Ville et Palézius

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 767
Chiara
et
Coronilla

Par lettre de bourgeoisie reçue de
M. Allamand, notaire, à Lausanne
le 28 octobre 1920, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Pierre-Auguste Chiara,
a été reçu, avec sa femme, au nombre
des bourgeois de la commune de
Lausanne.
Lausanne, le 16 décembre 1920.
L'officier de l'état civil:
Puce!

1-200
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiara, Pierre-Auguste
celibataire
négociant
originaire de Soletta (Tessin), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Pierre-Anoine Chiara, négociant et de
Francesca Mondada née Chapuis, à Lausanne

2. Coronilla, Pauline-Rosalie
celibataire
couturière
originaire de Nice (Alpes-Maritimes), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Louis-Marie Coronilla, décédé et de
Sophie-Albertine née Wyffeler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Etienne Huber, fabricant, à Lausanne
2. Remy Delaigüe, commis S. T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 septembre et à Soletta,
le 10 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Soletta, avec certificats
de capacité du fiancé. Certificats
de capacité de la fiancée. Permis
de publier. Permis de marier

Les époux :
P. Chiara
P. Coronilla

Les témoins :
E. Huber
Remy Delaigüe

L'officier de l'état civil :
Puce!

Communiqué à la chancellerie
(en 2 exp.)

Registre des mariages A.

No 733
Rubin
et
Conus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubin, Henri-Paul-Samuel
célibataire
boucher
originaire de Reichenbach (Bern) domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Alphonse-Paul Rubin, manoeuvre, à Genève et de
Louise Fanny Hojenny née Blanc, à Sausanne

2. Conus, Emma-Cécile
célibataire
ménagère
originaire de Le Saulgy (Fribourg) domiciliée à
Sausanne née à
Siviriez (Fribourg) le dix août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
François-Kayser Conus, décédé et de
Marie née Gauthier, à Fribourg

Comme témoins : 1. Jean Ammann, boucher, à Sausanne
2. André Blanc, boucher, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Reichenbach, le 3, à Le
Saulgy, le 4 novembre 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent trente-cinq.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Sausanne, Reichenbach et Le
Saulgy. Pour l'acte de naissance
des fiancés, voir vol. 17, fol. 265.

Les époux :

Henri Rubin.
Cécile Rubin

Les témoins :

Jean Ammann
Blanc André

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 8 juillet 1935
déclaré définitif et exécutoire le 27
septembre 1935
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 24
septembre 1935, le délai pendant
lequel l'ancien mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 24 septembre 1935.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'établissement à
Reichenbach et Siviriez
Registre des familles vol. 24 31.

Registre des mariages A.

No 769
Vaucher
et
Sack

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaucher, Maurice-Edouard
célibataire
docteur en droit
originaire de Fleurier (Neuchâtel) et Genève domicilié à
Lausanne né à
Pully le six août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Joseph-Henri Vaucher, agronome et de
Ernestine-Emilie-Charlotte-Julie née Schaffroth, à Pully

2. Sack, Colette-Louise
célibataire
originaire de Zurich domiciliée à
Lausanne née à
Fonbaines (Neuchâtel) le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Chiodore-Guillaume Sack, libraire éditeur et de
Marthe née Raymond, à Lausanne

Comme témoins :
1. Chiodore Sack, éditeur, à Lausanne
2. Camille Maximer, parleur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fleurier, Genève et Zurich,
le 3 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Fleurier, Genève
et Zurich

Les époux :

Ed. Vaucher
Colette Vaucher

Les témoins :

Th. Jambroz
C. Maximer

L'officier de l'état civil :

Fischer

Communiqué à l'état civil à
Fleurier, Genève (S.G.) et Zurich.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 770
Rauzyler
et
Grunder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rauzyler, Alfred
célibataire
laitier
originaire de Worben (Berne) domicilié à
Chonon-les-Bains (Haute-Savoie), France né à
Promasens (Fribourg) le vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Frédéric Rauzyler et de
Anna-Maria Röthlisberger, à Lausanne

2. Grunder, Maria-Elisa
célibataire
originaire de Rüsch bei Kirchberg (Berne) domiciliée à
Chonon-les-Bains née à
Berne le deux mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Friedrich Grunder, charpentier et de
Susanna née Dänzer, à Lausanne

Comme témoins :
1. Fritz Grunder, charpentier, à Lausanne
2. Edmond Walther, fromager, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Prügg, le 16, à Kirchberg, le 16, et à
Chonon-les-Bains, le 17 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi civil
de Prügg

Les époux :
Rauzyler Alfred
Elisa Rauzyler

Les témoins :
Fritz Grunder
E. Walther

Communiqué à l'établi civil à
Prügg et Kirchberg

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 771
Grivel
et
Penneveyre

46-307

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivel, Robert-Edouard

celibataire

déménageur

originaire de St-Ligues et Forges domicilié à

Lausanne né à

Apples le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Alfred-Henri Grivel, agriculteur et de

Marie née Perrinod, à Apples

2. Penneveyre, Blanche-Madone-Emelie

celibataire

ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles-Louis-Daniel Penneveyre, décédé et de

Marie-Eugénie née Pillard, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Léon Krähenthihl, manœuvre, à Lausanne
 - 2. Francis Bourque, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à St-Ligues, le 26, à Forges, le 27 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St-Ligues et Forges.

Les époux :

R. Grivel
B. Grivel

Les témoins :

Bourque
Krähenthihl L

Communiqué à l'époux à
Orborno et Forges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 29 janvier 1934, déclaré définitif et exécutoire le 6 avril 1934. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 6 avril 1934, le délai pendant lequel le mari pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 avril 1934.

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 772
Grandjean
Gilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Jean-Joseph
célibataire
domestique de campagne
originaire de Emrey et Hordon (Fubourg) domicilié à
Rossinière né à
Emrey le six mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Félix Grandjean, journalier et de
Antonie-Pathalie née Bailli, à Emrey

2. Gilet, Marie-Louise
célibataire
couturière
originaire de Rossinière domiciliée à
Rossinière née à
Rossinière le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Emile-Louis Gilet, agriculteur, à Rossinière et de
Louise-Elisa née Hazard, décédée

Comme témoins :
1. Marius Heyss, concierge, à Lausanne
2. François Samblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rossinière, le 30 novembre, à Emrey
et Hordon, le 2 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
à Rossinière.

Les époux :
Grandjean Joseph
Marie Grandjean

Les témoins :
Samblanc
Heyss

Communiqué à l'état civil à
Gaugres, Hordon et Rossinière.

L'officier de l'état civil :
Gillet

Registre des mariages A.

N^o 773
 Beloy
 et
 Crispod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beloy, César-Max
 célibataire
 cordonneur
 originaire de Lyon (France) domicilié à
Calonne-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), France né à
Lausanne le seize août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Frédéric-Georges Beloy, cordonnier, à Lausanne et de
Thérèse-Rosine née Digeons, décédée

2. Crispod née Rochat, Clara-Louise
 veuve de Ernest-Henri-Rodolphe Crispod, décédé le 21
octobre 1913, ménagère
 originaire de St-Livres domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Georges Rochat, charrelier-ligneur et de
Suzanne-Emma née Flare, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Lucien Beloy, comptable, à Lausanne
 2. Eugène Rochat, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à St-Livres, le 2
et à Calonne-sur-la-Lys, le 4 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès du 1^{er} mari de la
fiancée. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Calonne-
sur-la-Lys et St-Livres. Promesse
du fiancé. Certificat de natio-
nalité du fiancé. Certificat de
capacité du fiancé. Permis de
publier. Permis de marier.
Communiqué à l'état civil à
Calonne et à la Chancellerie.

Les époux :

Beloy C.
Clara Beloy

Les témoins :

Beloy
Eugène Rochat

L'officier de l'état civil :

Fue

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 774
Schwander
et
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwander, Henri-Rodolphe
celibataire
maréchal
originaire de Heimiswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Gottlieb Schwander et de
Anna-Louise née Herren, décédée

2. Crausaz, Lydia-Hélène
celibataire
couturière
originaire de Chayannes-sur-Andon domiciliée à
Lausanne née à
au Pont le dix-huit janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Lucien Crausaz employé de commune et de
Ida-Pauline née Schumacher, à Chailly

Comme témoins :
1. Jules Herren, blanchisseur, à Lausanne
2. Edmond Crausaz, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Heimiswil, le 26, à
Chayannes, le 27 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Heimiswil et
Chayannes

Les époux :

H. Schwander
Lydia Schwander

Les témoins :

J. Herren
E. Crausaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Heimiswil et Andon

Registre des mariages A.

N^o 775
Reymond
et
Dumard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Jacques-Henri
celibataire
manoeuvrier
originaire de Faulion domicilié à
Lausanne né à
Agiez le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
David-Louis Reymond, décédé et de
Elisa-Louise née Mayor, à Remens

2. Dumard, Eugénie-Louisa
célibataire
couburière
originaire de Forel (Savauz) et Villars-Mendraz domiciliée à
Lausanne née à
Grandson le dix-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Eugène Dumard et de
Marie-Cléopâtre née Rime, décédée

Comme témoins :
1. Georges Blanc, plâtrier-peintre, à Lausanne
2. Marcel Grib, menuisier-mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Faulion et Forel, le 19, à
Villars-Mendraz, le 21 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Faulion, Forel
et Villars-Mendraz

Les époux :

Jacques Reymond,
Eugénie Reymond

Les témoins :

Georges Blanc
Marcel Grib

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établiement à
Faulion, Forel (Savauz) et P. L'Église

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 775
Rod
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, François
celibataire
fromager
originaire de Ropraz, Corcelles et Hézières domicilié à
Lausanne né à
rrière Forel (Lausanne) le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Emile-Frédéric Rod, agriculteur, à Grandvaux et de
Marie née Mellet, décédée

2. Dufey, Sarah-Susanne
celibataire
ménagère
originaire de Palézieux domiciliée à
Palézieux village née à
Palézieux-gare le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Charles-Alfred Dufey, décédé et de
Ada née Perceaud, à Palézieux

Comme témoins : 1. Charles Cayin, chauffeur d'auto, à Lausanne
2. Gaston Rysse, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Hézières et Palézieux,
le 16, à Ropraz et Corcelles-le-Torab, le 18 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissances des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Ropraz, Corcelles-
le-Torab, Hézières et Palézieux.

Les époux :

Rod François
Sarah Rod

Les témoins :

Charles
Gaston Rysse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Ropraz, Hézières et Palézieux.

Registre des mariages A.

No 777
Maurer
et
Mann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Hans
célibataire
serrurier
originaire de Wältringen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Yverne le vingt-trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Johannes Maurer, manoeuvre et de
Rosina, née Schwab, à Yverne

2. Mann, Jeanne-Louise
célibataire
couburière
originaire de Sainte-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Rodolphe-Victor Mann, typographe et de
Elise-Emma, née Blanc, à Lausanne

Comme témoins :
1. Victor Mann, cordonnier, à Lausanne
2. Marguerite Fessler (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wältringen, Ste-Croix
et Granges-de-Ste-Croix, le 1^{er} décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Wältringen, Ste-
Croix et Les Granges-de-Ste-Croix.

Les époux :

Maurer Hans
Jeanne Maurer

Les témoins :

Marg. Fessler
V Mann

L'officier de l'état civil :

Picre!

Communiqué à l'état civil à
Wältringen et Ste-Croix.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 778
Hartung
et
Blanc

56-243

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hartung, Charles-Emmanuel-Fernand-Guillaume
divorcé de Florence-Marie-Louise Blanc née Gutzwiler, dès
le 28 avril 1917, professeur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Riga (Russie) le vingt-six mars
mil huit cent soixante-neuf fils de
Jean-André Hartung et de
Marguerite née Köhler, décédés

2. Blanc née Gutzwiler, Florence-Marie-Louise
divorcée de Charles-Emmanuel-Fernand-Guillaume Har-
tung, dès le 28 avril 1917.
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze novembre
mil huit cent soixante fille de
Edouard Gutzwiler et de
Françoise Susanne née Mercier, décédés

Comme témoins : 1. François Tamblanc, huissier, à Lausanne
2. Marius Meyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er} décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne. Pour l'acte de mariage
des fiancés, avec divorce, voir fol.
S.B., fol. 167.

Les époux :
Florence Hartung

Les témoins :
Tamblanc
Meyri M^s

L'officier de l'état civil:
Puce!

Communiqué

Registre des mariages A.

No 779
Dorez
et
Badel

Par jugement du Tribunal civil du
Dépt. du Nord, section de Lille, rendu
en date du 24. de novembre 1928 déclaré
définitif et exécutoire le
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel
ne pourr contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 16. juillet 1928

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

69^{me} à Longirod et Pully.

Le 4 septembre 1928 le Département
fédéral a prononcé la
réintégration de dame A. M. H.
Badel, divorcée Dorez, née
Mommé ci-contre
dans le droit de l'ancien canton de
Faud et de la commune de
Longirod
Lausanne, le 14 septembre 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

69^{me} à Longirod et Pully.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dorez, Lion-Louis
célibataire
entrepreneur
originaire de Lille (France) domicilié à
Lille né à
Lille le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Gustave-Joseph Dorez et de
Félicie Normand, à Lille

2. Badel, Angèle-Marie-Louise
célibataire
originaire de Longirod domiciliée à
Pully née à
Orbe le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Alfred-Emile Badel, à Pully et de
Fanny-Henriette née de Husy, décédée

Comme témoins: 1. Alfred Badel, gérant, à Pully
2. Gustave Dorez, entrepreneur, à Lille

Les publications ont eu lieu à Lille, le 26 octobre, à Pully, le 16 et
à Longirod, le 17 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil
de Pully

Les époux:

Angèle Dorez

Les témoins:

Badel
Dorez

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Communiqué à l'état civil à
Longirod et Pully et à la chan-
cellerie de

Registre des mariages A.

No 720
Christinat
et
Gisclon
Rf. 1. - 21.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinat, Charles-Louis
célibataire
charretier
originaire de Chabrey domicilié à
Sausanne né à
Pully le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Henri Christinat, charretier et de
Léonie née Delucke, à Renens

2. Gisclon, Cécile-Rosine
célibataire
ménagère
originaire de Sausanne domiciliée à
Sausanne née à
Olon le vingt-deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Jean-Marc Gisclon, employé à l'Usine à gaz et de
Louise-Oliverie née Wyss, à Sausanne

Comme témoins :
1. Marc Gisclon, manoeuvre, à Sausanne
2. François Pamblan, huissier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 5 et à Chabrey, le 6 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne et Chabrey

Les époux :

C. Christinat
Cécile Christinat

Les témoins :

Marc Gisclon
Pamblan

L'officier de l'état civil :

Ruce

Communiqué à l'état civil à
Robert Pellerin

Registre des mariages A.

N^o 781
Hugon
et
Forney

157
27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugon, Jules - Henri - Louis
 célibataire
 ferblantier - appareilleur
 originaire de Givryns domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le vingt-deux juillet
mil neuf cent un fils de
Charles - Louis Hugon et de
Louise Genier née Bron, à Sausanne

2. Forney, Marguerite - Jeanne - Elisabeth
 célibataire
 couturière
 originaire de Sausanne domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le dix janvier
mil neuf cent un fille de
Jean - Charles Forney, fonctionnaire postal et de
Berthe - Henriette - Virginie née Dederon, à Sausanne

Comme témoins : } 1. Charles Forney, commis postal, à Sausanne
 } 2. Louis Panclaud, maçon, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 22 et à Givryns le 24
novembre 1900

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Déclaration au tribunal cantonal
l'attribution de la puissance paternelle
à la mère du fiancé. Consentement de
la mère du fiancé. Consentement des
père et mère de la fiancée. Autorisa-
tion du Département de Justice et
Police. Actes de publication de
mariage à Sausanne et Givryns.
Communiqué à l'état civil à
Givryns.

Les époux :

Jules Hugon
M^{lle} Hugon

Les témoins :

J. Forney
Panclaud Louis

L'officier de l'état civil

Uccel

N^o 782
Delmarco
et
Bovey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delmarco, Alfred
célibataire
conducteur d'automobiles
originaire de Molina-Castello (Bavare), Tyrol (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Montbexand sur Lausanne le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Corrado Delmarco et de
Elizabeth née Scheidegger, décédés

2. Bovey, Lea
célibataire
ménagère
originaire de Demoreb et Chaniag domiciliée à
Lausanne née à
Buzay le treize septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Pierre-Emile Bovey, agriculteur et de
Adèle née Rothel, à Buzay

Comme témoins :
1. Marius Heysi, concierge, à Lausanne
2. Fules Cause, supérieur de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Demoreb et Chaniag
le 5 novembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Demoreb et Chaniag.
Certificats de capacité des fiancés.
Permis de publier. Permis de
marier

Les époux :

A. Delmarco
Lea Delmarco

Les témoins :

Cause Fules
Heysi M^s

L'officier de l'état civil :

P. Uccel

Communiqué à l'état civil à
Demoreb et à la Chancellerie
le

Registre des mariages A.

No 783
Métraux
et
Dougoud

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 4 décembre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 18 janvier 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a jugé à _____ en _____ le délai penant lequel _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 25 janvier 1933.

L'officier de l'état civil:

H. Leliand

suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Métraux, Gustave
divorcé de Eugénie - Susette née Métraux, dès le 23 mars 1920
agriculteur
originaire de Pailly _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Orbe _____ le vingt-deux juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Auguste - Henri Métraux _____ et de
Elise - Lina née Boyay, de cédés _____

2. Dougoud, Amélie - Concolette
célibataire
cuisinière
originaire de Corny - le Grand (Fribourg) _____ domiciliée à
Pully _____ née à

Corny - le Petit (Fribourg) le vingt-cinq octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Philippe Dougoud, journalier, à Payerne _____ et de
Marie née Gendre, de cédés _____

Comme témoins: { 1. Pauline Fornerod (dame), à Lausanne _____
2. Lucie Rappa (dame), à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Pully, le 7, à Lausanne, Pailly et
Corny - le Grand, le 8 décembre 1932 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre, mil neuf cent _____

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce. Acte de publication
de mariage à Lausanne, Pailly,
Corny le Grand et Pully _____

Les époux:

G. Métraux
Amélie Métraux

Les témoins:

Pauline Fornerod
Lucie Rappa

L'officier de l'état civil:

H. Leliand

Communiqué à l'état civil à
Fuarrens, Corny le Grand et
Pully _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 784
Welten
et
Saugeon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Welten, Emile
célibataire
télégraphiste
originaire de Saanen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Soyerette (Berne) le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Ida Welten, à Soywiller (Berne) et de

2. Saugeon, Brigitte-Berthe
célibataire
originaire de La Pray domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt novembre
mil neuf cent deux fille de
Ernest-Louis Saugeon, décédé et de
Jeanne-Bertha née Fisinand, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Chappuis, employé bureau, à Lausanne
2. Emile Benz, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et La Pray, le 3, à Gessenay,
le 4 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement de la mère de la
fiancée. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Gessenay
et La Pray. Pour l'acte de décès
du père de la fiancée, voir vol.
50, fol. 214.

Les époux :

E. Welten
Brigitte Welten.

Les témoins :

H. Chappuis
E. Benz

L'officier de l'état civil :

P. Ricci

Communiqué à l'état civil à
Saanen et Romainmôtier

Registre des mariages A.

N^o 785
 Nicolas
 et
 Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas, Robert-André-Gamille
 célibataire
 lieutenant d'artillerie
 originaire de Fillers-Cotterêts (Aisne), France domicilié à
Suresnes (Seine), France né à
Fillers-Cotterêts le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Edgard Nicolas, retraité et de
Marie-Hathilde-Alexandrine, née Briche, à Suresnes

2. Corbaz, Louise
 célibataire
 originaire de Mont sur Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Piémont le huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Alfred Corbaz, négociant et de
Nancy-Caroline, née Morier, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Comte Léon de Patek, à Chonon-les-Prains (France)
 2. Comte Etienne de Foras, attaché au consulat de France à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Suresnes et au Mont,
le 2 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés.
 Consentement des père et mère du fiancé. Promesse du fiancé.
 Certificat de nationalité du fiancé.
 Autorisation militaire du fiancé.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Suresnes et Le Mont.
 Certificat de capacité du fiancé.
 Permis de publier. Permis de mariage.
 Communiqué à la Chancellerie et à l'état civil à Prilly.

Les époux :
R. Nicolas
L. Nicolas
 Les témoins :
Comte Léon de Patek
Comte Etienne de Foras
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 786
 Belloirini
 Strambi-Ferini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belloirini, Angelo
 célibataire
 cimenteur
 originaire de Mombello S. M. (Côme), Italie domicilié à
Lausanne né à
Mombello S. M. le seize mai
mil huit cent soixante-sept fils de
Antonio Belloirini, décédé et de
Augusta née Rimazza, à Saveno

2. Strambi-Ferini née Rebuffatti, Luigia
 veuve de Charles Strambi-Ferini, déc. le 28 août 1899
 ménagère
 originaire de Roccapruna (Cuneo), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Roccapruna le vingt-six septembre
mil huit cent soixante-huit fille de
Battista Rebuffatti et de
Laberina née Bonardo, décédée

Comme témoins :
 1. Louis Bertoloni, cordonnier, à Lausanne
 2. Adeline Bertoloni (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Mombello S. M.
et Roccapruna, le 11 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mombello S. M. et
Roccapruna, avec certificats de
capacité. Permis de publier.
Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie
 le (en 2 exp.)

Les époux :

Angelo Belloirini

Luigia Belloirini

Les témoins :

Bertoloni Luigi,
Adeline Bertoloni

L'officier de l'état civil :

Fucini

Registre des mariages A.

N^o 787
Amiguet
Châtelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet, François - Henri
divorcé de Charlotte - Marie - Jeanne Hôhne née Rossier, des
le 22 novembre 1915, menuisier

originaire de Ollon domicilié à

Sausanne né à

Sausanne le vingt-un novembre

mil huit cent septante-huit fils de

Jean - François Amiguet et de

Laure - Alexandrine née Fayre, décédée

2. Châtelan née Guillermin, Louise - Alexandrine
divorcée de Edouard Châtelan, des le 12 février 1909
couburière

originaire de Voille et Remaz domiciliée à

Sausanne née à

Yverne le onze novembre

mil huit cent septante huit fille de

Jules - François - Emmanuel Guillermin et de

Helie - Marie née Pousaz, décédée

Comme témoins : } 1. Samuel Schneider, menuisier, à Sausanne
2. Henri Amiguet, menuisier, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, à Ollon, Voille et
Remaz, le 4, à Hélioz, le 5 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de mariage de la fiancée, avec
divorce. Actes de publication de
mariage à Sausanne, Ollon,
Hélioz, Voille et Remaz. Pour
l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 4, fol. 18. Pour l'acte de
mariage du fiancé, avec divorce,
voir vol. 29, fol. 71.

Communiqué à l'établi à
Ollon et Hélioz

Les époux :

H^{ri} Amiguet

A. Amiguet

Les témoins :

Schneider Samuel

H^{ri} Amiguet fils

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 788
Lomas
et
Cotesworth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lomas, Kenneth - Thurston
célibataire
ingénieur
originaire de d'origine anglaise domicilié à
Londres né à
Londres (Brixton) le quatre décembre
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de
John Lomas, rentier et de
Maria - Thurston Lomas née Gabriel, à Corvies

2. Cotesworth, Francis - Gary
célibataire
originaire de d'origine anglaise domiciliée à
Corvies (Fanches) née à
Olubridge (Somerset), Angleterre le vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Gilfillan Cotesworth, pasteur, à Corvies et de
Caroline - Ellen Cotesworth née Padeley, décédée

Comme témoins :
1. John Lomas, rentier, à Corvies
2. Maria Lomas (dame), à Corvies

Les publications ont eu lieu à Montreux (Fanches) le 7 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab civil
de Montreux

Les époux :
Kenneth Lomas
Francis H. Lomas

Les témoins :
John Lomas
Maria Lomas
Alfred Lomas
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'étab civil à
Montreux

Registre des mariages A.

N^o 789
Kühni
et
Chapalle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kühni, Hans-Robert

celibataire

commerçant

originaire de Bienne et Lauperswil (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Bâle le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Karl-Hans-Robert Kühni, commerçant et de

Marie-Louise née Suenberger, à Bienne

2. Chapalle, Alice-Blodie

celibataire

originaire de Noirmond (Berne) domiciliée à

Bienne née à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Fules-Ovide-Adrien Chapalle, décédé et de

Auréli-Hermance née Gogniat, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : 1. Hans Kühni, ingénieur, à Berne

2. Marguerite Kühni, d'elle, institutrice, à Bienne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lauperswil, le 8, à Noir-
mond, le 9, à Bienne, le 10 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de
naissance des fiancés. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Bienne, Lauperswil
et Noirmond.

Les époux :

H. Kühni
Alice Kühni

Les témoins :

H. Kühni
M. Kühni

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil à
Bienne, Lauperswil et Noirmond.

Registre des mariages A.

N° 790
Jantel
et
Lacroix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jantel, François-Maurice
célibataire
laminier
originaire de Chavannes-le-Feyron domicilié à
Lausanne né à
Bollonay le dix-huit janvier
mil neuf cent fils de
François-Jules Jantel, employé aux C.F.F. et de
Hortense née Guex, à Bollonay

2. Lacroix, Fanny-Adrienne
célibataire
couburière
originaire de St-Berques (Haute-Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Plainpalais (Genève) le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
André Lacroix, décédé et de
Marie-Louise née Kullmann, à Plainpalais

Comme témoins :
1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne
2. Jules Lepet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15 et à Chavannes-le-Feyron, le 17 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée. Consentement de la mère.
Copies de publication de mariage à Lausanne et Chavannes-le-Feyron. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Jantel Maurice
Jantel Adrienne

Les témoins :

Pamblanc
Lepet

L'officier de l'état civil :

Jucier

Communiqué à l'établissement à Grand et à la Chancellerie

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 25 mars 1926, déclaré définitif et exécutoire le 12 juillet 1926, le mariage intervenu ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a mis à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 29 juillet 1926.
L'officier de l'état civil:

L. Baug

R. du 29.1.27

Registre des mariages A.

N^o 791
Steinmann
et
Sabensky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steinmann, Georg - Carl

célibataire

mécanicien - dentiste

originaire de St-Gall domicilié à

Lausanne né à

St-Gall le dix-neuf septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Johann-Georg Steinmann, à Berne et de

Maria-Paula, née Rauch, à Lugano

2. Sabensky, Marguerite-Lucie

célibataire

employé de bureau

originaire de Zurich domiciliée à

Lausanne née à

Paris (4^e arrt) le vingt-quatre décembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Abraham Sabensky, décédé et de

Rose, née Kobiansky, à Zurich

Comme témoins : 1. Eugène Puffat, commis S. T., à Lausanne

2. Alfred Fallothen, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Gall et Zurich, le 8
décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil-neuf cent vingt

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de mariage
à Lausanne, St-Gall et Zurich.

Les époux :

Georg C. Steinmann
M. J. Steinmann.

Les témoins :

Puffat
Fallothen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
St-Gall et Zurich

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 792
Prod'hom
et
Rinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prod'hom, Gustave-Charles
célibataire
parqueleur
originaire de Bursins domicilié à
Sausanne né à
Plainpalais (Genève) le deux avril
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Gustave-Fare Prod'hom et de
Augustine-Julie-Henriette née Sautier, décédée

2. Rinel, Marie-Marguerite
divorcée de Emile-Ernest Proz, dès le 23 novembre 1844
ménagère
originaire de Mont-Tramelan (Berne) domiciliée à
Sausanne née à
Cserb d'Orsières (Palais) le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jules-Ferdinand Rinel et de
Anne-Marie née Maillard, décédée

Comme témoins :
1. Emile Sugrin, agent de police, à Sausanne
2. Gustave Menetrey, notaire, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, à Bursins et
Tramelan, le 15 juillet 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Bursins et Tramelan.
Pour l'acte de mariage de la
fiancée, avec divorce, voir vol.
83, fol. 108

Les époux :

Gustave Prod'hom.
M Prod'hom

Les témoins :

Sugrin Emile
Menetrey Gustave

L'officier de l'état civil :

Rinel

Communiqué à l'état civil à
Gilly et Tramelan

Registre des mariages A.

No 793
Mettral
et
Desponds

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mettral, Ulrich-Louis

peuf de Colaral né à Digerens, dès le 1^{er} juin 1917

charrelier

originaire de Apples, Yens et Suarrens domicilié à
Lausanne né à

Pully le six mars

mil huit cent quatre-vingt

fil de
Pascal-Ulrich Mettral, décédé et de
Anna née Bron, à Lausanne

2. Desponds, Louise-Henriette-Eugénie

célibataire

ménagère

originaire de Sussey domiciliée à

Prilly née à

Lausanne le vingt-deux mars

mil huit cent soixante-dix-sept

fille de
Jean-Alexandre Desponds, jardinier, à Prilly et de
Louise-Henriette née Pernois, décédée

Comme témoins :

1. René Schmidt, employé de bureau, à Lausanne

2. François Gussel, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Apples et Prilly, le 3, à
Yens, Suarrens et Sussey, le 4 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Apples, Yens, Suar-
rens, Sussey et Prilly. Pour
l'acte de décès de la femme
du fiancé, voir vol. 49, fol. 27.

Les époux :

Mettral Ulrich
Mettral Eugénie

Les témoins :

F. Gussel

René Schmidt

L'officier de l'état civil :

Uccu

Communiqué à l'état civil à
Apples, Villars-sous-Yens,
Métel, La Sarraz et Prilly

Registre des mariages A.

N^o 794
Badoux
et
Pache

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 18 janvier 1934,
déclaré définitif et exécutoire le 22
février 1934, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 16 février 1934.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Badoux, Arthur-Emile

celibataire

mécanicien

originaire de Moudon, Courbilles et Bremin domicilié à

Lausanne né à

Fessey le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Eugène-Henri Badoux, menuisier et de

Albertine-Josephine née Pedoni, à Lausanne

2. Pache, Marthe-Marguerite

celibataire

modiste

originaire de Epalinges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf février

mil neuf cent fille de

François Pache, décédé et de

Louise née Bolomey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Samuel Aeschbacher, mécanicien, à Lausanne

2. Henri Badoux, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Moudon, Courbilles,
Bremin et Epalinges, le 4 décembre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le honte décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Moudon, Courbilles,
Bremin et Epalinges

Les époux :

Arthur Badoux
Marthe Badoux

Les témoins :

Aeschbacher
Vuillard

L'officier de l'état civil :

Uebel

Communiqué à l'état civil à
Moudon, Lucens et Epalinges.

Registre des mariages A.

N^o 795
Bonnet

et
Joyet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnet, Franz-Marius

célibataire

manoeuvre

originaire de Champyent et Bulles domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jules-Louis Bonnet, charpentier, à Tillepanche et de

Elie née Perret, à Lausanne

2. Joyet, Berthe-Lina

célibataire

couvrière

originaire de Cheseaux domiciliée à

Cheseaux née à

Cheseaux le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Léonard Joyet, agriculteur et de

Bertha-Fanny née Peitrequin, à Cheseaux

Comme témoins : 1. Emilie Oulevay, dame, à Lausanne

2. Louis Christin, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Champyent et Bulles, le 12, à Cheseaux, le 13 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Champyent, Bulles
et Cheseaux

Les époux :

Bonnet Marius
Lina Bonnet

Les témoins :

E. Oulevay.
L^s Christin

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil à
Mothod, Bulles et Prilly

Registre des mariages A.

N° 796
Bessere
Wächter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessere, Henri-Joseph
célibataire
monneur
originaire de Hiltorfingen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Sâls (Monbeux) le vingt novembre
mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de
Véronique-Joseph Bessere, décédé et de
Korbense née Krebs, à Monbeux

2. Wächter, Anna
célibataire
couburière
originaire de Remigen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Remigen le seize mai
mil-huit cent quatre-vingt-deux fille de
Johann-Jakob Wächter et de
Terena née Hinder, décédés

Comme témoins :
1. Francis Béguin, plombier, à Lausanne
2. Emma Wächter (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Oberhofen, le 8 et à
Remigen, le 1 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un décembre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oberhofen et
Remigen

Les époux :

Bessere Henri
Bessere Anna

Les témoins :

Emma Wächter
F. Béguin

L'officier de l'état civil :

Fucce

Communiqué à l'état civil à
Oberhofen et Remigen

Le numero 796 de la page
75 est celui de la dernière ins-
cription faite dans l'année 1920
Les deux doubles sont conformes
à ce que nous certifions.
Lausanne, le 21 décembre 1920
L'officier de l'état civil :
Fucce

Imprimerie Vahlebold, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 1
Frey

et
Bolliger

Par jugement du Tribunal... de...
sauboueb de Lausanne, rendu
en date du 7 juillet 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 29 septembre
1927, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 29 septembre 1927.
Lausanne, le 7 octobre 1927.

L'officier de l'état civil:

St Paul

R. du 24.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Frey, Paul-Ferdinand

celibataire

directeur

originaire de Bâle et Loshorf (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Bâle le cinq août

mil huit cent quatre vingt-trois fils de

Wilhelm Christian Frey, directeur de fabrique et de

Franziska-Margaretha née Weingartner, à Bâle

2. Bolliger, Emilie-Frieda

celibataire

originaire de Bâle domiciliée à

Bâle née à

Bâle le vingt-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Gustav Bolliger, sculpteur et de

Salomé née Brunner, à Bâle

- Comme témoins: 1. Edmond Waridel, employé de commerce, Lausanne
2. Louise Bonnet (dame), au Pont sur Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Bâle et Loshorf,
le 30 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées:

Promesse de la fiancée. Actes de
naissance des fiancés. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Bâle et Loshorf.

Les époux

F. Frey
Frida Frey

Les témoins:

L. Bonnet
E. Waridel

L'officier de l'état civil:

St Paul

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 2
Meylan
et
Henciod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Paul-Edouard
celibataire
maroquinier
originaire de Chenib domicilié à
Lausanne né à
Leysin le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
François-Lucien Meylan, commissionnaire et de
Louise-Marie-Philippine née Herinat, à Lausanne

2. Henciod, Berthe-Fanny
celibataire
demoiselle de magasin
originaire de Sullens domiciliée à
Lausanne née à
Behallens le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Ernest Henciod, sellier et de
Rose née Seligmann, à Behallens

Comme témoins :
1. René Schneider, dessinateur, à Lausanne
2. Charles Faucher, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, au Sentier et à Sullens,
le 20, au Brassus, le 21 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Le Sentier, Le
Brassus et Sullens

Les époux :

Meylan Paul
Berthe Meylan

Les témoins :

Schneider
Ch Faucher

L'officier de l'état civil

Puce!

Communiqué à l'état civil au
Sentier et à Sullens

Registre des mariages A.

N^o 3
Bellens
et
Ciocca

Par jugement du Tribunal ~~de~~ ^{du} ~~district~~ ^{de} Lausanne, rendu en date du 4 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 8 juin 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 10 juin 1931.

L'officier de l'état civil:

L. B. B. B.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bellens, Paul-Alfred

célibataire

électricien

originaire de Corsier

domicilié à

Lausanne

né à

Oron-la-Ville

le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Florian-Oscar Bellens, gendarme retraité

et de

Husline-Ida née Pochon, à Lausanne

2. Ciocca, Esterina

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Agra (Rome), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Agra

le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Antonio Ciocca

et de

Maria née Fabelli, décédée

Comme témoins:

1. Marcel Bellens, employé postal, à Lausanne

2. Gustave Sandoz, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Corsier, le 6, à Agra,

le 17 octobre 1930.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent trente-un

Pièces déposées:

Certificats de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Agra, avec
certificat de capacité de la fiancée.
Permis de publier.

Les époux:

P. Bellens
Esterina Bellens

Les témoins:

M. Bellens
G. Sandoz

L'officier de l'état civil:
Recu

Communiqué à l'état civil à
Corsier et à la chancellerie

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 4
Rohrbasser
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrbasser, Frédéric
célibataire
employé de commerce
originaire de Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Fribourg le onze janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
François-Barthélemy Rohrbasser, décédé et de
Caroline-Philomène née Schorro, à Lausanne

2. Schmid, Elvezia-Sarbina
célibataire
fille de salle
originaire de Fals (Grisons) domiciliée à
Lausanne née à
Claro (Cessin) le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Carlo Schmid, maçon et de
Emilia née Derigo, à Lugano

Comme témoins :
1. Victor Ding, employé de commerce, à Lausanne
2. Georges Laurent, employé de commerce, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Fribourg, le 2^{es} à
Fals, le 3^e décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fribourg et Fals.

Les époux :

Fred Rohrbasser
Elvezia Schorbina

Les témoins :

G. Laurent
V. Ding

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'ébéniste à
Fribourg et Fals

Registre des mariages A.

N^o 5
Margairaz
Zahler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz, Louis-Frédéric
célibataire
agriculteur
originaire de Forel (Savaux) domicilié à
Forel né à
Forel le vingt mars
mil huit cent cinquante-huit fils de

Jean-Louis Margairaz et de
Jeanne-Louise née Falaz, de ce lieu

2. Zahler née Sumi, Sophie
veuve de Charles-François Zahler, décédé le 18 octobre 1888
ménagère
originaire de Subry et St-Etienne (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Roche le neuf février
mil huit cent soixante-un fille de

Jean-Théophile Sumi, de ce lieu et de
Rosine née Rani, à Forel

Comme témoins : 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne
2. Marie Keyser, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Forel, le 22, à Subry et St-Etienne,
le 23, à Lausanne, le 24 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Forel (Savaux)

Les époux :
Margairaz Frédéric
Margairaz Sophie

Les témoins :
H. Regamey
Keyser M^l

Communiqué à l'état civil à
Forel (Savaux), Subry et St-
Etienne.

L'officier de l'état civil :
Fruet

Registre des mariages A.

N° 6
Crausaz
et
Cisserand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Auguste - André
celibataire
chauffeur
originaire de Auboranges (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Pechâtel le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
A Claude - Joseph - Auguste Crausaz et de
Elisabeth née Linden, décédée

2. Cisserand, Marcelle
celibataire
lingère
originaire de Echenoz-la-Meline (Hte Saône), France domiciliée à
Lausanne née à
Echenoz-la-Meline le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Joseph - Etienne Cisserand, décédé et de
Jeanne - Joséphine dite Parthe née Bricot, à Hanboches

Comme témoins :
1. Germaine Cochard (delle), à Lausanne
2. Maurice Hennard, charrelier-ligneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Auboranges, le 6 décembre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Actes de
publication de mariage à Lausanne
et Auboranges. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publier

Les époux :

Crausaz
Marcelle Crausaz

Les témoins :

Germaine Cochard
Maurice Hennard

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à
Promasens et à la Chancellerie
de

Registre des mariages A.

N^o 2
Forney
Aeberhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney, Albert-Rodolphe
divorcé de Marie-Louise née Glatton, de le 10 décembre 1918
charcutier
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit avril

mil huit cent septante-sept fils de
Charles-Louis Forney et de

Elie-Pertha née Ebner, d'écédé

2. Aeberhard, Louise-Jenny
religieuse

originaire de Regensdorf / Berne domiciliée à
Lausanne née à

Pullyrens le dix-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Charles Aeberhard, agriculteur et de
Marie-Louise née Dehenb, à Russigny 4. Morges

Comme témoins :
1. Ernest Tanchaud, négociant, à Lausanne
2. Lucien Robin, négociant, à La Comperion

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Regensdorf, le 14
et à Puidoux, le 15 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept janvier, mil neufcent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Puidoux et Regensdorf.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir gbl. 2, pl. 206. Pour l'acte de mariage du fiancé, avec divorce, voir gbl. 25, pl. 138.

Les époux :

Rob. Forney.
Louise Forney

Les témoins :

E. Tanchaud
L. Robin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Lausanne et Regensdorf

Par jugement du Tribunal de Lausanne
rendu en date du 11 février 1934
déclaré définitif et exécutoire le 19 mars 1934
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11 mars 1934, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage à Lausanne, le 14 mars 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 8
 Jeannerat
 et
 Criponez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannerat, Edmond - Paul
 célibataire
 boulanger
 originaire de St. Brais (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Pâienne (Berne) le quinze février
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Adolphe - Victor Jeannerat, horloger et de
 Marie - Léonie née Aubry, à La Chaux-de-Fonds

2. Criponez, Anna - Léa
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Porrmont (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Porrmont (Berne) le onze janvier
 mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
 Arnold Criponez, horloger et de
 Marie née Jeannerat, à Pâienne

Comme témoins :
 1. Armand Jeannerat, chauffeur, à La Chaux-de-Fonds
 2. Rose Neylan (d'elle), employée de bureau, à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Porrmont, le 26, à St. Brais, le 27 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, St. Brais et Porrmont

Les époux :

Jeannerat
 Léa Jeannerat

Les témoins :

Jeannerat Armand
 Neylan Rose

L'officier de l'état civil :

Lucet

Communiqué à l'état civil à
 St. Brais et Porrmont

Registre des mariages A.

No 9
Gross
Murbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gross, Henri-Albert

célibataire

négoçant

originaire de Luzern (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Henri Gross, négociant et de

Marie-Elisabeth née Grambauer, à Lausanne

2. Murbach, Jeanne-Odette

célibataire

originaire de Bordeaux (Gironde), France domiciliée à

Togent-sur-Marne (Seine), France née à

Bordeaux le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Johann-Jakob Murbach, négociant et de

Olice-Jeanne née Fontaigne, à Togent-s/Marne

- Comme témoins :
- 1. Jean Murbach, négociant, à Togent-s/Marne (France)
 - 2. Jean Gerber, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Luzern, le 19, à Togent-sur-Marne, le 20 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Consentement des père et mère de la fiancée. Certificat de nationalité de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Luzern et Togent-s/Marne. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'état civil à Luzern et à la Chancellerie.

Les époux :

H. Gross

Jeanne Gerber

Les témoins :

Amthier

Jean Gerber

L'officier de l'état civil :

Heck

Handwritten notes and signatures in the bottom left corner.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 10
Lorso
et
Forlis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorso, Henri-Etienne
célibataire
boucher
originaire de Courmillems (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Chapannes sous-Orsemont le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Alphonse Lorso, négociant et de
Marie-Alice née Genilloud, à Courmillems (Fribourg)

2. Forlis, Virginia-Piebrina-Maria
célibataire
ménagère
originaire de Pettenasco (Nogara), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Pettenasco le vingt-dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Pasquale Forlis, maçon et de
Luigia née Maulini, à Pettenasco

Comme témoins :
1. Erime Gondre, cafetier, à Lausanne
2. Louis Forlis, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Courmillems, le 4 et
à Pettenasco, le 21 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Courmillems et
Pettenasco avec certificats de
capacité de la fiancée. Permis de
publier

Les époux :

Lorso Henri
Forlis Virginia

Les témoins :

Erime Gondre
Louis Forlis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Courmillems et à la Chancellerie
de la

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 6 avril 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 7 mai
1928, le mariage inséré ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 7 mai 1928.
Lausanne, le 21 mai 1928.

L'officier de l'état civil
[Signature]

Registre des mariages A.

No 11
Chévoz
et
Schär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévoz, Adolphe - Céleste - Francis

veuf de Maria née Fenner, de le 13 avril 1870

tailleur

originaire de Genève et Nyon domicilié à

Lausanne né à

Genève le douze de décembre

mil huit cent septante deux fils de

Jean David Chévoz et de

Françoise née Murier, décédée

2. Schär, Blanche - Angèle

celibataire

couturière

originaire de Criswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Ulrich Schär, téniste et de

Catherine Elisabeth née Putty, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Paul Magnenat, margeur, à Lausanne
 - 2. Louis Gasser, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Genève et Criswil, le 23, à Nyon, le 24 décembre 1870

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé.
Acte de publication de mariage à Lausanne, Genève, Nyon et Criswil

Les époux :

A. Chévoz
Blanche Chévoz

Les témoins :

Magnenat Paul
Gasser Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Genève (Berne), Grandcour et Criswil

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 12
Horlacher
et
Picard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Horlacher, Johannes

veuf de Caroline - Frida née Ulmer, des le 24 décembre 1844 -
Loucher

originaire de Umiken (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Umiken le dix août

mil huit cent septante quatre fils de

Daniel Horlacher, agriculteur et de

Vérona née Wächter, à Umiken

2. Picard, Ferny-Charlotte

divorcée de Jules - Alphonse Fellay, des le 5 octobre 1866

ménagère

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Riez le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis Picard et de

Marie - Jeanne Charlotte née Burkhardt, décédée

Comme témoins : 1. Louis Girardet, contremaître, à Lausanne

2. Hermann Sermet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Bagnes, le 11 et à

Umiken, le 12 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize janvier mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage
à Lausanne, Umiken et Bagnes.
Pour l'acte de décès de la femme
du fiancé, voir vol. 125, fol. 301.
Pour l'acte de mariage de la fiancée,
avec divorce, voir vol. 37, fol. 249.

Les époux :

Jean Horlacher
Charlotte Horlacher

Les témoins :

Girardet &
Sermet Hermann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Umiken et Bagnes

Par décision du 21 avril 1939
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux est né le
10 juillet 1874 et non le
10 août 1874

Lausanne, le 25 avril 1939

Officier de l'état civil :

[Signature]
à Umiken et Bagnes

Registre des mariages A.

No 13
Jouvenat
et
Boiteux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jouvenat, Paul-Edmond

célibataire

menuisier

originaire de Olon

domicilié à

Lausanne

né à

Olon

le dix février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Gédéon Jouvenat, menuisier, à Bonneyal (France) et de
Elise-Emilie née Margueron, à Olon

2. Boiteux, Jeanne-Anboinette

célibataire

couvrière

originaire de Crayers (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Solombier (Neuchâtel)

le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Louis-Myose Boiteux et de
Rosina née Herzig, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Boiteux, mécanicien, à Lausanne
2. Hermann Audétat, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Olon et Crayers, le
9, à Hérimoz, le 11 décembre 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Olon, Hérimoz
et Crayers

Les époux :

Paul
Jouvenat
Jeanne Jouvenat

Les témoins :

L. Boiteux

H. Audétat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Olon et Crayers

Registre des mariages A.

N^o 14
 Guignard
 et
 Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard, Ernest-Alfred

célibataire

mécanicien

originaire de Lieu

Lausanne

Borseaux

le quatre mars

mil neuf cent

fils de

Emile Guignard, chef de district au C. F. F.

et de

Marie née Lesiger, à Cossigny

2. Meylan, Alice-Louise

célibataire

repasseuse

originaire de Lieu

Lausanne

Ballens

le vingt-huit novembre

mil huit cent

quatre-vingt-seize

fille de

Louis-Auguste Meylan, agriculteur

et de

Fanny-Henriette née Zbinden, à Ballens

Comme témoins :

1. René Büchi, employé de commerce, à Lausanne

2. Fernand Bonzon, garçon de café, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu, le 22 décembre

1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et au Lieu

Les époux :

Guignard Alfred
Alice Guignard

Les témoins :

René Büchi
Fernand Bonzon

L'officier de l'état civil :

Jucet

Communiqué à l'état civil au
Lieu

Registre des mariages A.

No 15
Chappuis
et
Anselme

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, André-Louis-Emile
célibataire
s'écrit
originaire de Puidoux et Les Chiolères domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Daniel-François-Emile Chappuis, ingénieur et de
Suzanne-Louise née Sulliger, à Lausanne

2. Anselme, Hélène-Alice
célibataire
originaire de L'Isle domiciliée à
L'Isle née à
L'Isle le deux mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jules-John Anselme, agriculteur et de
Ada-Lucie née Praisant, à L'Isle

Comme témoins : { 1. Charles Kreis, médecin, à Lausanne
2. Marthe Aubenod/delle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, aux Chiolères et à
L'Isle, le 3, et Puidoux, le 4 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Celes de publication de mariage
à Lausanne, Puidoux, Les Chiolères et L'Isle

Les époux :

André Chappuis
Hélène Chappuis

Les témoins :

Marthe Aubenod
Ch. Kreis

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à
Chiolères, Puidoux, Lausanne et L'Isle.

Registre des mariages A.

N^o 16
Morin
et
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morin, Charles-Émile
veuf de Elise-Angéline Favre née Morin, décédée le 30 janvier 1920, polisseur
originaire de Colochenaz domicilié à Lausanne né à Genève le dix-neuf décembre mil huit cent septante-quatre fils de Paul-Jean-Frédéric Morin, décédé et de Elisa née Steiner, à Genève

2. Michaud née Mohr, Anna-Maria
veuve de Henri Michaud, décédé le 14 décembre 1916, tricoteuse
originaire de La Sarraz domiciliée à Lausanne née à Berne le vingt-sept août mil huit cent septante-deux fille de Christian Mohr et de Anna née Tuni, décédés

Comme témoins :
1. Rodolphe Skoll, photographe, à Lausanne
2. Emma Peter (dame), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Colochenaz, le 22, à La Sarraz, le 23 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents conjoints. Actes de publication de mariage à Lausanne, Colochenaz et La Sarraz

Les époux :

C. Morin
Anna Morin

Les témoins :

Emma Peter
R. Skoll

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil à Morges et La Sarraz

Registre des mariages A.

N^o 17
Cinturier
et
Scholus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cinturier, Jules-Eugène
divorcé de Julia Grin, dès le 10 décembre 1918
breveté
originaire de Pièrre domicilié à
Lausanne né à
Pièrre le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Jules Cinturier et de
Louise-Emma-Henriette née Renaud, décédée

2. Scholus, Marie
célibataire
ménagère
originaire de Chantilly (Oise), France domiciliée à
Lausanne née à
Chantilly le vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Nicolas Scholus, décédé et de
Julia-Léonine née Marquis, à Chantilly

Comme témoins : } 1. Edouard Michal, laitier, à Pully
2. Ernest Pidoux, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 et à Pièrre, le 23
décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, après
divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne et Pièrre.
Certificats de capacité de la
fiancée. Permis de publier

Les époux :

Jules Cinturier
Marie Cinturier

Les témoins

Edouard Michal
Ernest Pidoux

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil à
Pièrre et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

No 15
 Zerresche
 et
 Conod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zerresche, Albert-Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ballaigues domicilié à
Ballaigues né à
Ballaigues le six août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Louis-Jules-Julien Zerresche, agriculteur et de
Lina-Emilie née Zerresche, à Ballaigues

2. Conod, Virginie-Isabelle-Tancy
 célibataire
 ménagère
 originaire de Ballaigues et des Clés domiciliée à
Ballaigues née à
Ballaigues le sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Charles-David Conod, agriculteur et de
Louise-Françoise née Conod, à Ballaigues

Comme témoins :
 1. Charles Conod, agriculteur, à Ballaigues
 2. Jules Zerresche, agriculteur, à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, le 18 et aux Clés, le 20
décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
autorisation de l'évêque civil
de Ballaigues

Les époux :
Albert Zerresche
Virginie Zerresche

Les témoins :
Ch. Conod
Jules Zerresche

Communiqué à l'évêque civil à
Ballaigues et Romanelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 19
Wiget
Schafroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wiget, Jean-Ernest
celibataire
ferblantier
 originaire de Flavil (St-Gall) domicilié à
Lausanne né à
Pouchâtel le premier octobre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Johannes Wiget, ferblantier et de
Susanne-Catharina née Scheiben, à Boudry

2. Schafroth, Bertha
dixorcée de Marc-Louis Lavancky, dès le 12 décembre 1919
repasseuse
 originaire de Lubry et Fillette domiciliée à
Lausanne née à
Savigny le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Charles-Rodolphe Schafroth et de
Bertha née Eggimann, décédée

Comme témoins :
 1. Edouard Michot, laitier, à Pully
 2. Samuel Siegrist, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Flavil, Lubry et Fillette,
 le 20 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Flavil, Lubry et
Fillette. Pour l'acte de mariage
de la fiancée, avec dixorcée, voir
vol. 24, fol. 236

Les époux :

Jean-Ernest Wiget
Bertha Wiget

Les témoins :

Edouard Michot
S. Siegrist

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'état civil à
Flavil, Lubry et Pully

Registre des mariages A.

N^o 20
Demont
Faiiletaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demont, Adrien
veuf de Marie-Louise-Cécile Demont née Badel, décédée le 16
janvier 1919, agriculteur
originaire de Apples _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Esserbines 4. Rolle _____ le quatre novembre
_____ mil-huit cent septante-trois _____ fils de
Isaac-Abraham Demont _____ et de
Françoise-Louise née Percier, décédée _____

2. Faiiletaz née Kummli, Elise
veuve de Charles Faiiletaz, décédée le 22 janvier 1911
ménagère
originaire de L'Isle _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Heueneegg, Berne _____ le vingt-neuf mars
_____ mil huit cent septante-cinq _____ fille de
Johannes Kummli _____ et de
Maria-Magdalena née Tordan, décédée _____

Comme témoins :
1. Fernand Burnier, à Lausanne
2. Emma Burnier (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Apples et L'Isle,
le 30 décembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier, mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du
fiancé. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Apples
et L'Isle. Pour l'acte de décès du
1^{er} mari de la fiancée, voir vol.
40, fol. 73. _____

Communiqué à l'ébéniste à
Apples et L'Isle _____

Les époux :

Adrien Demont
Elise Demont

Les témoins :

F. Burnier
E. Burnier

L'officier de l'état civil :

F. Juret

Registre des mariages A.

No 21
Wanner
et
Duvoisin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wanner, Théodore-Christian
célibataire
pasteur
originaire de Schleithelm (Schaffhouse) domicilié à
Furvens né à
Lausanne le huit août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jacques Wanner, gérant et de
Augustine-Suzanne-Théodora née Roussy, à Lausanne

2. Duvoisin, Marguerite
célibataire
originaire de Grandson, Champagne et Forbacheraud domiciliée à
Lausanne née à
Grandson le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Marc-Edouard Duvoisin, décédé et de
Julie née Hagenbach, à Lausanne

Comme témoins :
1. Théodore Roussy, libraire, à Lausanne
2. Edouard Duvoisin, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Furvens, le 1^{er}, à Grandson, le 2^e, à
Lausanne, Schleithelm, Champagne et Orbe, le 3^e décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil
de Furvens

Les époux :
Théodore Wanner
Marguerite Wanner

Les témoins :
Th. Roussy
Ed. Duvoisin

L'officier de l'état civil :
Uccel

Communiqué à l'étab. civil à
Schleithelm, Furvens, Grandson,
Champagne et Orbe

Registre des mariages A.

No 22

Pittet

et
Parolini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Victor-Ontoine

celibataire

ouvrier de ville

originaire de Fillars-le-Cerroix domicilié àSausanne né àMorges le vingt-quatre marsmil huit cent quatre-vingt-quinze fils deHenri-Joseph-Auguste Pittet, ouvrier de ville et deAdélaïde née Collagon, à Sausanne2. Parolini née Drayer, Rosaveuve de Paolo Parolini, déc. le 2 décembre 1876

ménagère

originaire de Lanzada (Sondrio), Italie domiciliée àSausanne née àYvernes (Hte Savoie) le vingt-sept juilletmil huit cent quatre-vingt-quatorze fille deUlrich Drayer et deLisette née Wüthrich, à Yvernes

Comme témoins :

1. Arthur Paracchi, négociant, à Sausanne2. Ami Cordey, agent de police, à SausanneLes publications ont eu lieu à Sausanne, le 11, à Fillars-le-Cerroix,
le 12 octobre, à Lanzada, le 28 novembre 1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Sausanne, Fillars-
le-Cerroix et Lanzada, avec
certificats de capacité de la
fiancée. Permis de publier.Communiqué à l'état civil à
Schallens et à la Chancellerie.

Les époux :

Pittet VictorPittet Rose

Les témoins :

ParacchiCordey Ami

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 23

Dardel

et Giontini soit Giuntini

Ce mariage n'a pas été célébré, la fiancée étant absente.

Lausanne, le 18 janvier 1921

L'officier de l'état civil

Uccel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dardel, Alphonse-Frédéric-Edmond

célibataire

candidat ingénieur

originaire de Lausanne et Teuchâtel domicilié à

Lausanne né à

Genève le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Élie-Félicx Alphonse Dardel, représentant de commerce et de

Odèle-Louisa née Dumard, à Genève

2. Giontini soit Giuntini, Reine-Marguerite

divorcée de Auguste Reber, dès le 29 novembre 1919

artiste-peintre

originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Genève le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Albert-Joseph Giontini soit Giuntini et de

Marianne-Marcianne-Léonie Eugénie née de Gyzmala, décédée

Comme témoins : 1. 2.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Schangnau, le 3 décembre 1920 et à Teuchâtel, le 3 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Acte de mariage de la fiancée, avec divorce. Actes de publication de mariage à Lausanne, Teuchâtel et Schangnau

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil.

Communiqué à l'établiquin à Teuchâtel et Schangnau

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 23
24
Namyck
et
Folwaczny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Namyck, Hussein - Nouredd
celibataire
étudiant
originaire de Syjet Ottoman domicilié à
Lausanne né à
Nisch (Serbie) le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Eburiza Namyck, Consul Général, à Constantinople et de
Fokine Radjike, décédée

2. Folwaczny, Rosa
celibataire

originaire de Leschnitz (Oppeln), Prusse domiciliée à
Lausanne née à
Lurich le huit mars
mil neuf cent trois fille de

Anton - Paul Folwaczny, décédé et de
Anna - Maria née Fischer, à Lurich

Comme témoins : } 1. Ali Riza, docteur-médecin, à Lausanne
2. Mushapha - Helmi Nassim, étudiant-ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 octobre et à Leschnitz, le 4 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt ans

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Actes
de publication de mariage à
Lausanne et Leschnitz. Certificats
de capacité des fiancés. Permis de
publier. Permis de marier. En-
gagement à mariage religieux.

Communiqué à la Chancellerie
(en 1 exp.)

Les époux :

Nouredd Namyck
Rosa Namyck

Les témoins :

Helmi Nassim
Ali Riza

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 24
~~No 25~~
 Mercier
 Starkel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Jules-Rodolphe
 veuf de Marie-Joséphine née Poir, des le 8 février 1911
 rebraite des b. F.
 originaire de Coppet _____ domicilié à
 Mies _____ né à
 Coppet _____ le vingt-quatre février _____
 mil huit cent soixante-quatre _____ fils de
 François Mercier _____ et de
 Rose-Marguerite-Susanne Matthey, décédée

2. Starkel née Cuendet, Emma
 veuve de Gottfried-Albin Starkel, des le 17 décembre 1910
 renbière
 originaire de Montpreveyres _____ domiciliée à
 Mies _____ née à
 Chapelle (Fribourg) _____ le treize mars _____
 mil huit cent soixante-dix _____ fille de
 Henri Cuendet _____ et de
 Louise née Meystre, décédée

Comme témoins : { 1. Josephine Cuendet (dame), à Lausanne
 2. Emile Sugrin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Coppet, le 7, à Mies, le 8, et à Montpreveyres, le 10 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cents vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabe civil
 de Coppet _____

Les époux :

J. Mercier
 Emma Mercier

Les témoins :

Sugrin Emile
Cuendet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'étabe civil à
 Coppet et Repraaz _____

Registre des mariages A.

No 25
Kobelet
Guye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kobel, Jacobveuf de Angèle Louisa - Bertha née Guye, des le 26 août 1818
fabricant d'horlogerieoriginaire de Sitzelflüh (Berne) domicilié àFleurier (Neuchâtel) né àFermes (Berne) le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Jacob Kobel et deAnna née Ruff, à Ulle2. Guye, Madelaine - Elise

célibataire

originaire de Bayards (Neuchâtel) domiciliée àLausanne née àLausanne le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Georges - Arnold Guye et deBertha née Frey, à LausanneComme témoins :
1. Georges Guye, banquier, à Lausanne
2. Paul Guye, fondé de pouvoirs de banque, à LausanneLes publications ont eu lieu à Fleurier, le 28 décembre 1920, à Lau-
sanne et Sitzelflüh, le 10, aux Bayards, le 11 janvier 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un janvier, mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Fleurier.

Les époux :

Madelaine Kobel

Les témoins :

G. Guye.P. Guye.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à
Sitzelflüh, Fleurier et Les Bayards.

Registre des mariages A.

N^o 26
Zanarelli
et
Marchionini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanarelli, Cristide Dante

célibataire

peintre en bâtiments

originaire de Mulazzo (Massa Carrara), Italie domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Gabriel-Symphorien Zanarelli, décédé et de

Marie née Ghelfi, à Lausanne

2. Marchionini, Marie-Ernestine

célibataire

blanchisseuse

originaire de Cossogno (Novare), Italie domiciliée à

Savigny née à

Planpalais (Genève) le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Pietro Marchionini, naçon, à Savigny et de

Giouanna-Maria Giuseppa née Faltoni, décédée

Comme témoins : } 1. Germain Zanarelli, peintre d'enseignes, à Lausanne
2. Hermann Moser, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19 novembre, à Mulazzo
et Cossogno, le 5 décembre, ainsi qu'à Savigny, le 11 novembre
1890

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mulazzo, Cossogno,
avec certificats de capacité des
fiancés, et Savigny. Permis de
publier. Permis de marier.

Les époux :

Cristide Zanarelli

Marie Zanarelli

Les témoins :

Germain Zanarelli
Hermann Moser

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à
Savigny et à la chancellerie
en 2 exemplaires.

No 27
 Michod
 et
 Malfoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Louis - Ernest
 célibataire
 conducteur aux C. F. F.
 originaire de Lucens domicilié à
Lausanne né à
Lucens le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Daniel-Louis Michod et de
Louise-Virginie Malfoy née Mounoud, décédée

2. Malfoy, Juliette - Marthe - Eline
 célibataire
 originaire de Sombacour (Doubs), France domiciliée à
Ponbarlier (Doubs) née à
Sombacour le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
François-Arthur Malfoy, décédé et de
Marie-Séverine-Elphonsine née Parthe, à Ponbarlier

Comme témoins :
 1. Adrien Michod, employé C. F. F., à Remens
 2. Georges Malfoy, employé P. L. M., à Ponbarlier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Lucens, le 27 et à
 Ponbarlier, le 28 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de
 naissance des fiancés. Acte de
 décès du père de la fiancée. Consen-
 tement de sa mère. Actes de pu-
 blication de mariage à Lausanne,
 Lucens et Ponbarlier. Certificats
 de nationalité de la fiancée. Certi-
 ficats de capacité de la fiancée.
 Formes de publier
 Communiqué à l'état civil à
 Lucens et à la Chancellerie C. F. F.

Les époux :

Louis Michod
Juliette Malfoy

Les témoins :

Adrien Michod
Georges Malfoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 28
Garnier
et
Garnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garnier, François-Emile
célibataire
cultivateur
originaire de Montriond (Hte Savoie), France domicilié à
Lausanne né à
Montriond le vingt-sept mai
mil-huit cent quatre-vingt-un fils de
François Garnier, cultivateur, à Montriond et de
Marie née Savanchy, décédée

2. Garnier née Ramel, Linaïde
veuve de Clément Garnier, dès le 4 février 1915
ménagère
originaire de Montriond (Hte Savoie) domiciliée à
Lausanne née à
La Côte d'Arroz (Hte Savoie) le six juin
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fille de
François Ramel et de
Victoire née Martin, décédée

Comme témoins :
1. Louis Savanchy, entrepreneur, à Lausanne
2. François Piffeloud, pâtissier, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 et à Montriond, le 23
décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée.
Acte de décès du mari de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Montriond. Acte
fiatal de capacité des fiancés. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

Garnier
3 Garnier

Les témoins :

L. Savanchy
F. Piffeloud

L'officier de l'état civil :

F. Juce

Communiqué à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 29
Baconnier
et
Fasel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baconnier, Régis-Marius

célibataire

manœuvre

originaire de Nezilhae (Ardèche), France domicilié à

Lausanne né à

Sévery le vingt-sept mars

mil neuf cent

fils de

Marius-Félicien Baconnier, draineur, en France et de

Louise-Augusta née Clément, à Renens

2. Fasel, Marie-Albertine

célibataire

ménagère

originaire de St-Ursen (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

St-Ursen le dix-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Ulrich Fasel, meunier, à Févey et de

Marie-Léonie née Bächler, de l'étranger

Comme témoins : 1. Antoine Monney, cordonnier, à Lausanne
2. Emile Gremard, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à St-Ursen, le 28 et à
Bourg, le 29 décembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier, mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Consentements des pères et mère
des fiancés. Copies de publication de
mariage à Lausanne, Bourg et
St-Ursen. Certificat de capacité
du fiancé. Permis de publier Permis
de marier.

Les époux :

Baconnier Régis-Marius
Baconnier Albertine

Les témoins :

A. Monney
E. Gremard

L'officier de l'état civil :

Fasel

Communiqué à l'état civil à
St-Ursen ch. la Chancellerie.

Registre des mariages A.

N^o 30
Gavenstedt
Speck von Sternburg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavenstedt, Adolph-Johann
célibataire
rentier
originaire de Hambourg (Allemagne) domicilié à
New-York (Etats-Unis d'Amérique), en séjour à Lausanne - né à
Hambourg le quatorze février
mil huit cent cinquante-quatre fils de

Wilhelm-Ludwig-Ornold Gavenstedt, décédé et de
Juliane-Louise née Heidecker, à Hambourg

2. Baronne Speck von Sternburg, Lillian-May
veuve du Baron Hermann Speck von Sternburg, des le
23 août 1881

~~originaire de~~ de nationalité américaine domiciliée à
New-York, en séjour à Lausanne née à
San-Francisco (Californie) le vingt-huit septembre
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de
Charles-Edward Langham, décédé et de
May née Duffield, à Monte-Carlo

Comme témoins :
1. Fiolette-Maude Langham, d'elle, à New-York
2. Jeanne Gilbert, d'elle, femme de chambre, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Carte de naissance du fiancé. Carte de
notoriété de la fiancée. Carte de décès
du 1^{er} mari de la fiancée. Carte de
publication de mariage à Lausanne.
Certificat de capacité du fiancé.
Certificat de nationalité de la fiancée.
Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :

Adolph-Johann Gavenstedt
Lillian-May Speck von Sternburg

Les témoins :

Violet Maude Langham

J. Gilbert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie
[Signature]

Registre des mariages A.

No 31

Blanc

Corgial-Bondon

N^o 360
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Pierre-Julien

celibataire

négoçant

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Charles-Louis Blanc, professeur et de

Emilie née Frey, à Lausanne

2. Corgial-Bondon, Emilie

celibataire

originaire de Corio (Curin), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Bex le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri-Joseph Corgial-Bondon, peintre, à Lausanne, et de

Lucie-Angeline née Puperbus, décédée

Comme témoins : 1. Henri Berthod, négociant, à Lausanne

2. Henri Bailler, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 novembre et à Corio,
le 5 décembre 1920Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Corio, avec
certificat de capacité de la fiancée.
Permis de publier

Les époux :

P. Blanc
E. Blanc

Les témoins :

H. Berthod
H. Bailler

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à la chancellerie le

Registre des mariages A.

6-245.

N^o 32
Hartung
et
Seleman

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 8 mars 1923, déclaré définitif et exécutoire le 13 avril 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an, le délai pendant lequel l'..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 1^{er} mai 1923.
L'officier de l'état civil:

L. Bullif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hartung, René-Armand-Gaston
célibataire
employé de commerce
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de Charles-Emmanuel-Fernand-Guillaume Hartung, professeur, et de Florence-Marie-Louise Hane née Gulzow, à Lausanne

2. Seleman, Clémence-Georgette
célibataire

originaire de Bruxelles / Belgique domiciliée à Lausanne, précédemment à Etterbeek près Bruxelles née à Genève le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de Joseph-Emile Seleman, artiste lyrique, à Lausanne et de Marie-Georgine, née Demoulin, décedée

Comme témoins: 1. Emmanuel Hartung, professeur, à Lausanne
2. Emile Comte, négociant, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24 décembre 1920 et à Etterbeek, le 2 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère.
Acte de décès de la mère.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Etterbeek.
Certificats de capacité des fiancés.
Permis de publier

Les époux:
René Hartung
Clémence Seleman

Les témoins:
Emile Comte

Communiqué à la chancellerie

L'officier de l'état civil:
Bulle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 33
 Gayot
 et
 Masson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gayot, Henri-Arthur

celibataire

libraire

originaire de Corcelles Fribourgeoises domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Fritz Gayot, décédé et de

Pauline-Charlotte née Barbey, à Lausanne

2. Masson, Germaine-Bertha

celibataire

originaire de Ecublens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-sept février

mil neuf cent fille de

Auguste-Louis Masson, directeur de la Laiterie Agricole et de

Bertha née Gerber, à Lausanne

Comme témoins :

1. Auguste Masson, directeur, à Lausanne

2. Samuel Gayot, éditeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles Fribourgeoises et Ecublens, le 7 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Corcelles Fribourgeoises
 et Ecublens. Pour l'acte de naissance
 du fiancé, voir fol. 19, fol. 80.
 Pour celui de la fiancée, voir fol.
 30, fol. 156

Les époux :

Henri Gayot

Germaine Gayot

Les témoins :

Masson

Gayot

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'époux à
Corcelles et Ecublens

Registre des mariages A.

No 34
Humbert
Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humbert, Jules-Henri
veuf de Marie-Louise née Richard, des le 6 octobre 1914
né ancien aux C.F.
originaire de La Chaux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Montagny _____ le quinze février _____
mil huit cent septante quatre _____ fils de
Henri-Louis Humbert _____ et de
Louise-Rosalie née Gross, décédée _____

2. Schwab née Gauxe, Marie-Louise
veuve de Louis-Samuel Schwab, des le 13 novembre 1915
couburière
originaire de Schiltgen (Suisse) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le quinze février _____
mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
Louis-Charles-Henri Gauxe, décédé _____ et de
Julie-Marie-Louise née Steffen, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Albert Löffel, retraité C.F., à Lausanne
2. Henri Witz, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à La Chaux et Yveroy,
le 8 janvier 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier, mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, La Chaux et Yveroy.
Pour l'acte de naissance de la fiancée,
voir vol. 5, fol. 361. Pour l'acte de
décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir
vol. 45, fol. 194. Pour celui du 1^{er} mari
de la fiancée, voir vol. 46, fol. 365.

Communiqué à l'habitant à
Bossonay et Yveroy _____

Les époux :

Humbert, Henri
Marie Humbert

Les témoins :

Albert Löffel
Henri Witz

L'officier de l'état civil :

Rece!

Registre des mariages A.

No 35
Léchaire
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léchaire, Jean-Edouard
veuf de Marie-Julie née Fauthier, des le 2 août 1817
voyageur de commerce
originaire de Soyabens domicilié à
Lausanne né à
Pillargel le vingt octobre

mil huit cent septante-cinq fils de
Jean-David-Olivier Léchaire et de
Françoise-Rosine née Rubattel, décédés

2. Pache, Henriette
célibataire
garde-malades
originaire de Spalinges domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux février
mil huit cent septante-sept fille de

Henri-Louis Pache et de
Marie-Caroline-Éléonore née Schouté, décédés

Comme témoins : 1. Jules Pache, imprimeur, à Lausanne
2. Robert Léchaire, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Soyabens et Spalinges
le 8 janvier 1881.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Soyabens et Spalinges.
Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé, voir vol. 48, fol. 107.

Les époux :

J. Léchaire
Henriette Léchaire

Les témoins :

J. Vittel
R. Léchaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Soyabens et Spalinges

Registre des mariages A.

No 36
Gollen
Pfäffli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gollen, Rodolphe
divorcé de Lemy-Louise Szarynsky, dès le 20 décembre 1920
machiniste
originaire de Yverne domicilié à
Lausanne né à
Corbeyrier le dix décembre
mil huit cent quatre-vingt fils de

Auguste Gollen, décédé et de
Solise-Fanchette Marie née Rothier, à Roche

2. Pfäffli, Hanna
célibataire
cuisinière

originaire de Eggiwil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Langnau (Berne) le vingt-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Christian Pfäffli, décédé et de
Sophie Brugger née Blaser, à Langnau

Comme témoins :
1. Emile Schmeiter, manœuvre, à Lausanne
2. Alfred Wagnière, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Yverne et Eggiwil,
le 11 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage des fiancés,
avec divorce. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Yverne et Eggiwil

Les époux :

Rodolphe Gollen
Hanna Gollen

Les témoins :

Emile Schmeiter
Alfred Wagnière

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Par jugement du Tribunal de
canton de Vaud, rendu
en date du 4 mars 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mars
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 2 avril 1930.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 37
Gache
et
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gache, Louis
veuf de Sida née Folly, déc. le 31 septembre 1918
ouvrier aux S.-S.
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Chexbres le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Henri Gache et de
Rosa née Faumin, décédée

2. Bron, Maria-Henriette
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Corban (Berne) domiciliée à
Renens née à
Corban le vingt-un mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Joseph Bron, tailleur, à Paris et de
Sulie née Herab, à Renens

Comme témoins : 1. Henri Bron, manoeuvre, à Lausanne
2. Louis Tuerzious, employé C.F., à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Corban et Renens
le 6 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges, Corban
et Renens. Pour l'acte de décès
de la 1^{re} femme du fiancé, voir
vol. 49, fol. 309

Les époux :

L. Gache
Maria Perbe

Les témoins :

[Signature]
Bron Hⁿⁱ

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Epalinges, Corban et Prilly.

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 28 mai 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 22 septembre
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l'
ne pour contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 10 octobre 1921

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 38
Demière
et
Widmann

Par décision du 15 juillet 1930
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en es-
sens que le nom patrony-
mique "Demière" soit de-
thographié Demière et

Lausanne, le 14 juillet 1930
L'Officier de l'état civil:

Loque' a Trey et Tns

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demière, Adrien - Marius
célibataire
gypcier - peintre
originaire de Month (Glâne), Treybourg domicilié à
Lausanne né à
Month le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Herbence Demière, à Lausanne et de

2. Widmann, Marie-Louise
célibataire
repasseuse
originaire de Orsch (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Louis Widmann, couvreur et de
Marie-Louise née Fauré, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Berraatta, menuisier, à Lausanne.
2. Casimir Köchli, sommelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Tns, le 21 et à Month (Glâne), le 21 décembre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent trente

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Month et Tns

Les époux :

M. Demière
M. Demière

Les témoins :

C. Berraatta
C. Köchli

L'officier de l'état civil:

Pucelet

Communiqué à l'état civil à
Month et Tns

Registre des mariages A.

N^o 39
Boulaz
et
Godall

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulaz, Constantin - Emile
celibataire
négociant
originaire de Romainmôtier et Premier domicilié à
Sausanne né à
Sturien le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules-Léon - Emile Boulaz, maréchal et de
Louise - Marie née Lordeb, à Choune

2. Godall, Margrith
celibataire

originaire de Choune (Berne) domiciliée à
Sausanne née à
Choune le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

José Godall, représentant et de
Emma née Hölzer, à Sausanne

Comme témoins :
1. Emile Boulaz, maréchal, à Choune
2. José Godall, négociant, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Romainmôtier, Premier
et Choune, le 26 novembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Romainmôtier,
Premier et Choune

Les époux :

Boulaz
C. Boulaz - Godall

Les témoins :

E. Boulaz
José Godall

L'officier de l'état civil :

P. Uccle

Communiqué à l'étab. civil à
Romainmôtier et Choune

N^o 40
Dardel

Giontini soit Giuntini

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 29 novembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 28 décembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr[ait] contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 12 janvier 1927.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 10.10.27.

F. 163
N^o / Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dardel, Alphonse-Frédéric-Edmond

célibataire

candidat ingénieur

originaire de Lausanne et Neuchâtel

domicilié à

Lausanne

né à

Genève

le dix sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

filz de

Elie-Fictor-Alphonse Dardel, représentant de commerce et de Adèle-Louisa née Dumard, à Genève

2. Giontini soit Giuntini, Reine-Marguerite

divorcée de Auguste Reber, dès le 29 novembre 1919

artiste-peintre

originaire de Schangnau (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Genève

le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Albert-Joseph Giontini soit Giuntini et de Marianne-Marcianne-Léonie-Eugénie née de Gyymala, décès

Comme témoins: 1. Jacques Rey, étudiant pharmacien, à Lausanne
2. Louis Bächler, étudiant pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Schangnau, le 31 décembre 1926, à Neuchâtel, le 3 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:

Cebs de naissance des fiancés.
Ceb de mariage de la fiancée, avec divorce. Ceb de publication de mariage à Lausanne, Neuchâtel et Schangnau.

Les époux:

[Signature]
[Signature]

Les témoins:

J. Rey stud. pharm
L. Bächler stud. pharm

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Neuchâtel et Schangnau

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 41

Grüter
et
Misteli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grüter, Oskar-Eloi-Eugen

celibataire

médecin-dentiste

originaire de Neggis et Lucerne

domicilié à

Yverdon

né à

Lucerne

le six août

mil huit cent quatre-vingt-troize

fils de

José-José Grüter, décédé

et de

Fronika-Louise Mathilde née Schmann, à Lucerne

2. Misteli, Germaine-Marie

celibataire

originaire de Ceschi (Soleure)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Léon Misteli, décédé

et de

Maria Elisabeth née Thürrich, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Louis Barbé, employé de commerce, à Lausanne
- 2. Max Misteli, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 11, à Lucerne, Neggis et Lausanne le 12, à Ceschi, le 13 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deuxième janvier mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Yverdon

Les époux :

Oskar Grüter

Germaine Grüter

Les témoins :

Barbé
Misteli

L'officier de l'état civil :

Frue

Par jugement du Tribunal...
district d'Yverdon, rendu
en date du 22 juin 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 23 juillet
1920, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 10 août 1920
L'officier de l'état civil :

Le Bauf

Registre des mariages A.

No 42
Hertz
Goldenblum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hertz, Salomon
célibataire
négoçant
 originaire de Ettelbruck (Grand Duché de Luxembourg) domicilié à
Carberg (Berne) né à
Ettelbruck le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Aron Hertz et de
Yotko né Israël, décédés

2. Goldenblum, Renée Lucie
célibataire
 originaire de Shan (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux mai
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Joseph Goldenblum, négociant et de
Salie née Uhlmann, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Noise Hum, négociant, à Lausanne
 2. Prochold Marx, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carberg, le 24, à Lausanne, le 25 et
à Shan, le 27 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'écheviquet
d'Carberg

Les époux :

Salomon Hertz
Renée Hertz

Les témoins :

M. Hum
M. Marx

L'officier de l'état civil :

Ruce!

Communiqué à l'écheviquet à
Carberg et Shan et à la
Chancellerie

Registre des mariages A.

No 43

Jaques
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, Henri-Emile
neuf de Marie dite Adèle née Bron, des le 17 octobre 1888
et de Lucienoriginaire de Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatorze avrilmil huit cent quatre vingt huit fils de
François-Louis Jaques, décédé et de
Marie-Thérèse née Regamey, à Lausanne2. Curchod, Lina-Julie dite Julia
célibataireoriginaire de Rommardin et Lutry domiciliée à
Cormier née à
Crouettes (Palais) le douze novembremil huit cent quatre vingt dix huit fille de
François Edouard Curchod, vigneron et de
Julie-Louise née Mouran, à CormierComme témoins : 1. Jules Reymond, bijoutier, à Lausanne
2. Paul Magnenet, marieur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Rommardin, le 10
à Epesses, le 11, à Cormier, le 12 janvier 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lutry, Epesses, Rom-
mardin et Cormier. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol. 14,
fol. 24. Pour l'acte de décès de la
1^{re} femme du fiancé, voir vol. 51, fol. 74.
Déclaration de domicile du fiancé.Communiqué à l'état civil à
Lutry, Cully, Poliez-le-Grand et
Cormier

Les époux :

H. Jaques
Julia Jaques

Les témoins :

J. H. Reymond
Magnenet Paul

L'officier de l'état civil :

F. Uecl

Par jugement du Tribunal de
distri. de Lausanne rendu
en date du 8 mai 1930 déclaré
définitif et exécutoire le 11 juin
1930, le mariage intervenu ci-contre
a été dissous par le divorce.Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari-
né pour a contracter un nouveau
mariage, dès le 11 juin 1930.
Lausanne, le 11 juin 1930.

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

No 44
Monard
et
Damasio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monard, Pierre-Georges
célibataire
employé de commerce
originaire de Lons-le-Saunier (Jura), France domicilié à
Lausanne né à

Lons-le-Saunier le six mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Claude-Marie-Eugène Monard, employé des Postes, à Paris et de
Denise-Marie-Antoinette née Roux, à Lausanne

2. Damasio, Angelique-Chérèse
célibataire
cousine
originaire de Monbararo (Curin), Italie domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Pierre Damasio, electricien et de
Marie née Conrion, à Lausanne

Comme témoins : 1. Arnold Duplain, typographe, à Lausanne.
2. Alfred Damasio, bûilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5 et à Monbararo, le
21 novembre 1950

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent cinquante-un

Pièces déposées :
Copies de naissance des fiancés.
Consentements des père et
mère des fiancés. Copies de
publication de mariage à
Lausanne et Monbararo, avec
certificat de capacité de la fiancée.
Certificat de capacité du fiancé.
Permis de publier. Permis de mariage.

Communiqué à la Chancellerie
le (en 2 exp.)

Les époux :
Pierre Monard.
Chérèse Monard

Les témoins :
Duplain
A. Damasio

L'officier de l'état civil :
Pelle

Par jugement du Tribunal de district
de Lausanne
rendu en date du 31 octobre 1950
déclaré définitif et exécutoire le
30 novembre 1950
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux et demis ans le
30 novembre 1950 le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 9 décembre 1950
(deux ans et demi) I [Signature] de l'état civil :

No 45
Gaudex
et
Jaquillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudex, Constant
celibataire
jardinier
originaire de Soustens-Mézery domicilié à
Lausanne né à
Soustens-Mézery le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Marquerite-Elisabeth Gaudex, née Gasser, à Orbe et de

2. Jaquillard, Violette-Hélène
celibataire
cuisinière
originaire de Rougemont domiciliée à
Cheseaux née à
Lausanne le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Rosine Jaquillard, décédée et de

Comme témoins : { 1. Emile Mignot, agent de police, à Lausanne
2. Charles Moraz, agriculteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Rougemont, le 11,
à Soustens-Mézery et Cheseaux, le 12 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Soustens-Mézery,
Rougemont et Cheseaux

Les époux :

Constant Gaudex
Violette Gaudex

Les témoins :

Mignot Emile
Ch. Moraz

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil à
Pully et Rougemont

Registre des mariages A.

N^o 46
Pfister
Delaloye

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister, Albert
celibataire
mécanicien
originaire de Offoltern b. Hengg (Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jean-Jacob Pfister, retraité des C.F.F. et de
Léontine-Julie-Virginie née Kuffer dit Parillier, à Lausanne

2. Delaloye née Roh, Dionise dite Hélène
divorcée de Ambroise-Frédéric-Charles Delaloye, déc.
le 2 juin 1911, sommelière
originaire de Ardon (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Ardon le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Léonide Roh, agriculteur, à Evens-dorés et de
Augustine née Gaillard, décédée

Comme témoins :
1. Eugène Favre, sous-directeur, à Lausanne
2. Marcel Dagon, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Offoltern b. Loch.
et Ardon, le 8 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Offoltern et Ardon. Deux
Actes de naissance du fiancé,
pour vol. 24, fol. 125

Les époux :

Pfister Albert
Pfister Hélène

Les témoins :

HAVE
M. Dagon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Offoltern b. Hengg et Ardon.

Registre des mariages A.

N^o 47
Duruessel
et
Kurzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruessel, Ernest-Julien
divorcé de Louis-Marie née Hroz, des le 6 janvier 1919
chauffeur
originaire de Seigneux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Cossouay _____ le vingt-quatre octobre
_____ mil huit cent septante-sept _____ fils de
Louis Duruessel _____ et de
Elise née Desponds, décédée _____

2. Kurzmann, Aloisia
célibataire
ménagère
originaire de Willisau (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Ruswil (Lucerne) _____ le deux octobre
_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Josef Kurzmann, agriculteur _____ et de
Franziska née Täf, à Ruswil _____

Comme témoins : } 1. Jules Margariaz, employé de commerce, à Lausanne
2. Jules Fogel, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Willisau, le 22,
à Seigneux, le 23 décembre 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février, mil neuf cent vingt et un _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Sei-
gneux et Willisau _____

Les époux :

Ernest Duruessel
Aloisia Kurzmann

Les témoins :

Jules Margariaz
Jules Fogel

L'officier de l'état civil :

J. F. _____

Communiqué à l'état civil à
Willisau et Willisau-Land _____

Registre des mariages A.

N^o 48

Gros

Jacot-Descombes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros, François-Robert _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Echichens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Echichens _____ le trois mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de
 Louis-Henri Gros, décédé _____ et de
 Victorine-Françoise née Genty, à Lausanne _____

2. Jacot-Descombes, Henriette-Beanne _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Loche et de La Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 La Chaux-de-Fonds _____ le cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de
 Henri-Clement Jacot-Descombes, décédé _____ et de
 Marie-Ida née Brunner, à Paris _____

Comme témoins : { 1. Victorine Tomini (dame), à Lausanne _____
 2. Josephine Gentil (delle), à Magesnel (St-Léonard) _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, au Loche, le 13, à
 Echichens et à La Chaux-du-Milieu, le 14 janvier 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
 copies de publication de mariage
 à Lausanne, Echichens, Le
 Loche et La Chaux-du-Milieu

Les époux :

Robert Gros
 Henriette Gros

Les témoins :

Victorine Tomini
 Josephine Gentil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'époux civil à
 Dufflens-le-Château, Le
 Loche et La Chaux-du-Milieu

Registre des mariages A.

N^o 49
Carugo
et
Berla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carugo, Paolo - Anacleto
celibataire
relieur
originaire de Bellinzona (Cessin) domicilié à
Lausanne né à
Bellinzona le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Carlo Carugo et de
Immacolata mi Tadi, décédée

2. Berla née Lenzino, Margarita - Carmela
veuve de Serafino Berla, décédé le 11 février 1913
ménagère

originaire de Gênes (Italie) domiciliée à
Bellinzona née à
Sori (Gênes), Italie le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Giuseppe Lenzino et de
Mariani Rigone, décédée

Comme témoins :
1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne
2. Marius Heyss, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22 à Bellinzona, le
23 décembre 1920 et à Gênes, le 9 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de naissance des fiancés. Acte de décès de 1^{er} mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Bellinzona et Gênes avec certificats de capacité de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'état civil à
Bellinzona et à la Chancellerie
de

Les époux :

Anacleto Carugo
Carugo Margherita

Les témoins :

H^r Regamey
Heyss M^s

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

No 50
Pittel
et
Gonseth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittel, Robert-Louis

célibataire

inspecteur d'assurances

originaire de Villars-Bramard et Seigneux domicilié à

Lausanne né à

Granges (Faud) le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ernest Pittet, employé C.F.F. et de

Caroline née Dombald, à Høy

2. Gonseth, Germaine

célibataire

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

St-Jamier (Berne) le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Frédéric Auguste Gonseth et de

Julie née Lieber, décédée

Comme témoins :
1. Albert Gonseth, représentant, à Lausanne
2. Rodolphe Schmid, commis à la Direction des Finances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, 112, à Gessenay, le 13, à Villars-Bramard et Seigneux, le 15 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications de mariage
à Lausanne, Villars-Bramard,
Seigneux et Gessenay

Les époux :

Pittel
Germaine Pittet

Les témoins :

A. Gonseth
R. Schmid

L'officier de l'état civil :

Pittel

Communiqué à l'établi à
Villars et Gessenay

No 51
Delzano
et
Ecuyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delzano, Eugène - Alexandre
célibataire
permis en bâtiments
originaire de Forondo (Rovare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Severin Fortuné Delzano, entrepreneur et de
Emilie Susanne Emma née Perdonnet, à Lausanne

2. Ecuyer, Augusta
divorcée de Adrien Lecqin, dès le 10 décembre 1918
blanchisseuse
originaire de Fulliens domiciliée à
Lausanne née à
Fulliens le dix-neuf août
mil huit cent septante-huit fille de
Helie-Louise Ecuyer, décédée et de

Comme témoins :
1. Severin Delzano, peintre, à Lausanne
2. Gaspard Weidmann, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Fulliens, le 8, à Forondo, le 9, à Forondo, le 2 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Forondo, avec certificats de
capacité des fiancés, de Fulliens.
Permis de publier. Permis de
mariage

Les époux :
Eugène Delzano
Augusta Delzano
Les témoins :
Severin Delzano
G. Weidmann

Communiqué à l'état civil à
Mézières et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :
Fucci

Par décision du 16 février 1921,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il y a le nom de famille...
sauf orthographe Delzanno
(avec des h.)

Lausanne, le 11 février 1921
L'officier de l'état civil :
Fucci

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2007, d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 52
Ruckstuhl
et
Kenzler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruckstuhl, Fridolin
veuf de Franziska, née Schwelle, née le 2 octobre 1818
chauffeur d'automobiles
originaire de Sinach (Churgoye) domicilié à
Lausanne né à
Hofen - Sinach le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt fils de

Fridolin Ruckstuhl, négociant, à Romanshorn et de
Maria, née Brühlmaier, décédée

2. Kenzler, Frieda
divorcée de Louis-Frédéric Thomas, décédé le 10 février 1920
ménagère
originaire de Bercher domiciliée à
Lausanne née à
Steislingen (Bade) le vingt-deux septembre
mil huit cent septante-neuf fille de

Franz Kenzler et de
Maria, née Limmemann, décédée

Comme témoins :
1. Leon Audersch, chauffeur-mécanicien, Lausanne
2. Franz Hiller, menuisier, à Orge

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Sinach et Bercher,
le 20 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sinach et Bercher.
Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé, voir vol. 51, fol. 105.
Pour l'acte de mariage de la
fiancée, avec divorce, voir vol.
32, fol. 421

Communiqué à l'habitant à
Sinach et St.-Cerges

Les époux :

Ruckstuhl
Frida Ruckstuhl

Les témoins :

Audersch Leon
Franz Hiller

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

N^o 53
Linder
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Linder, Johann Gottfried
 célibataire
 sculpteur sur bois
 originaire de Brienz (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Meiringen (Berne) le vingt-deux janvier
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Gottfried Linder, décédé et de
 Anna née Fischer, à Berne

2. Chevalley, Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Châtelard (Morbegno) domiciliée à
 Lausanne née à
 Châtelard le quinze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Ernest Chevalley, manoeuvre et de
 Amélie - Elie née Bertholet, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ernest Chevalley, manoeuvre, à Lausanne
 2. Ernest Linder, commerçant, à Vevey qui, originaire de Porcelles

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard, le 21,
 à Brienz, le 22 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
 actes de publication de mariage
 à Lausanne, Brienz et Le
 Châtelard

Les époux :

Linder
 Marie Linder

Les témoins :

Ernest Chevalley
 Linder

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil à
 Brienz et Morbegno

Registre des mariages A.

N^o 54
Épitaux
et
Gendre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Épitaux Charles Eugène
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Chavannes sous Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Russin (Genève) le trois septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Bombard-Lucien Épitaux et de
Jeanne Eugénie née Perret-Gendil, décédée

2. Gendre, Béline-Marie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le treize octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Joseph Gendre, sellier et de
Kathalie née Scheublin, à Fribourg

Comme témoins :
1. Auguste Gendre, typographe, à Lausanne
2. Georges Humbmann, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes et Fribourg le
21 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chavannes et
Fribourg

Les époux :

Charles Epitaux
Béline Epitaux

Les témoins :

Aug. Gendre
Georges Humbmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Coublens et Fribourg

Registre des mariages A.

N^o 55
Kurzzen
et
Borloz

Par jugement du Tribunal... du... dis-
trict... de Lausanne rendu
en date du 13 octobre 1943...
déclaré définitif et exécutoire le 3 no-
vembre 1943. le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 22 novembre 1943

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kurzzen, Robert

celibataire

garçon laitier

originaire de Frutigen (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Adolphe Kurzzen

et de

Marie née Seyvoz, décédée

2. Borloz Eugénie-Louise

celibataire

repasseuse

originaire de Ormonb-dessous

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverne

le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Louis-Abram-Samuel Borloz, décédé

et de

Louise-Henriette née Boyen, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Borloz, garçon laitier, à Lausanne

2. Henri Pasché, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Frutigen, le 26, à
Ormonb-dessous, le 27 janvier 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent cinquante-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Frutigen et
Ormonb-dessous. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir fol.
24, fol. 344

Les époux :

Kurzzen Robert

Kurzzen Eugénie

Les témoins :

Borloz Jules

Pasché Henri

Communiqué à l'établi à
Frutigen et Ormonb-dessous.

L'officier de l'état civil :

Puce

Registre des mariages A.

N^o 56
Viquerat
et
Francfort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat, Maurice

célibataire

agriculteur

originaire de Combremont-le-Grand domicilié à

Lausanne né à

Bassins le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Clément Viquerat, agriculteur, à Fernand et de

Madeline Christine née Laper, décédée

2. Francfort, Julia - Sophie

célibataire

ménagère

originaire de Begnins domiciliée à

Gilly née à

La Rippe le huit août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis-Julien Marc Francfort, agriculteur et de

Julie-Henriette née Schouet, à Gilly

Comme témoins : 1. Samuel Viquerat, agriculteur, à Lausanne

2. Rose Goydelle, à Yvon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Combremont-le-

Grand, le 26, à Begnins et Gilly, le 25 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Com-
bremont-le-Grand, Begnins
et Gilly

Les époux :

Maurice Viquerat
Julia Viquerat

Les témoins :

Samuel Viquerat
Rose Goy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Combremont-le-Grand, Begnins
et Gilly

Registre des mariages A.

No 57
Moser
et
Deillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Henri-Alphonse
célibataire
comptable
originaire de Chêne-Bougeries (Genève), et Prangins (Aud) domicilié à
aux Caux-Figes (Genève) né à
Chêne-Bougeries le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Samuel-Benjamin Moser, propriétaire et de
Marie-Ursule née Walter, à Prangins

2. Deillon, Blanche-Martine-Clémence
dépensée de Edwin-John-Gustave Rutter-Falson, dès le
1^{er} novembre 1918, couturière
originaire de nationalité anglaise domiciliée à
aux Caux-Figes née à
Fovey le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Pierre-Joseph-François Deillon, décédé et de
Josephine-Pauline née Sansonnens, à Payerne

Comme témoins :
1. Ernest Genet, mécanicien C.F.F., à Lausanne
2. Fritz Mayor, chef manœuvre C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à ux Caux-Figes, le 20, à Chêne-Bougeries et Prangins, le 21 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze février mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
des Caux-Figes

Les époux :

Moser
Blanche Moser

Les témoins :

Ernest Genet
Mayor Fritz

L'officier de l'état civil :

J. Luce

Communiqué à l'état civil à
Genève (B.C. en 2^{supp.}) et Lyon.

Registre des mariages A.

No 58
Frei
et
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frei Conrad
celibataire
tailleur
originaire de Regensdorf (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Walt-Regensdorf le vingt-six octobre
mil huit cent septante-un fils de
Conrad Frei et de
Marbina née Müller, décédée

2. Roth, Hélène - Mathilde
celibataire
cuisinière
originaire de Grossaffoltern (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Munkelier (Fribourg) le vingt-sept janvier
mil neuf cent fille de
Semy Roth, décédé et de

Comme témoins : } 1. Rodolphe Schmid, cafetier, à Lausanne
2. Jacob Stillhart, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Grossaffoltern, le 19, à
Regensdorf, le 20 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
actes de publication de mariage
à Lausanne, Regensdorf et
Grossaffoltern.

Les époux :

Conrad Frei
Hélène Frei

Les témoins :

R. Schmid.
G. Stillhart

L'officier de l'état civil :
Lucas

Communiqué à l'état civil à
Regensdorf et Grossaffoltern.

Registre des mariages A.

No 59
Dèbieux
et
Liardon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dèbieux, Romain - Jules
célibataire
chauffeur - mécanicien
originaire de Massonnens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Grandvillard (Fribourg) le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Pierre - Etienne Dèbieux, instituteur retraité et de
Marie - Marguerite née Zurich, à Bulle

2. Liardon, Léa - Odèle - Ida
célibataire
cousurière
originaire de Monthérod domiciliée à
Lausanne née à

Orbe le dix-huit novembre
mil neuf cent un fille de
Marc - Louis Liardon, agriculteur et de
Rosine - Augusta née Baillat, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marcel Bernay, coupeur, à Lausanne
2. Maurice Casaux, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Massonnens, le
23 et à Monthérod, 24 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère
de la fiancée. Actes de publication
du mariage à Lausanne, Mas-
sonnens et Monthérod

Les époux :
M. Jules Dèbieux
Léa Dèbieux

Les témoins :
Bernay Marcel
Casaux Maurice

L'officier de l'état civil :
Uccel

Communiqué à l'état civil à
Massonnens et Gemel

Par Jugement du Tribunal...
District de Lausanne, rendu
en date du 5 mars 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 31 mars
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par la divorce.

Le Tribunal a fixé à un
an pour le mari et à
deux ans pour la femme,
le délai pendant lequel
ils ne pourront contracter
un nouveau mariage.

Lausanne, le 3 avril 1925.
L'officier de l'état civil :
Ballif

R. n. 1.5.25.

Registre des mariages A.

7-66.

N^o 60
Langmesser
Guberan

Par décision du 2 juillet 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux soit désigné
comme étant originaire de

"Bâle et Zurich"

Lausanne, le 14 juillet 1952

L'officier de l'état civil:

Copie à Bâle et Zurich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Langmesser, Karl-August

célibataire

employé de banque

originaire de Bâle

domicilié à

St-Louis, Haut-Rhin, France

né à

Bâle

le neuf novembre

mil huit cent quatre vingt seize

fils de

Johann-Abraham Langmesser

et de

Thérèse née Dember, décédée

2. Guberan, Maria-Babette

célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre vingt dix huit

fille de

Wilhelm-Christian Guberan, maître-tanneur

et de

Emilie-Auguste-Henriette née Hülf, à Lausanne

Comme témoins:

1. Marie Hojze (delle), à Berne

2. Willy Gütter, docteur en sciences, à Berne

Les publications ont eu lieu à

Bâle, le 7, à Lausanne, le 10 et à

St-Louis, le 11 janvier 1951

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent cinquante un

Pièces déposées:

Autorisation de l'établi de Bâle

Des époux:

Aug Langmesser

Maria Langmesser

Les témoins:

Marie Hojze

Willy Gütter

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

No 61

Cheula

Marchetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheula, Giulio-Virginio

célibataire

menuisier

originaire de Truogno (Soyane), Italie domicilié àLausanne né àTruogno le vingt-deux octobremil huit cent septante-six fils deGiovanni-Giuseppe-Gaudenzio Cheula, menuisier, à Truogno et de
Giovanna-Maria née Antonioni, décédée2. Marchetti née Lanzoni, Felinda-Aspasiaveuve de Ferecondo Marchetti, dès le 21 novembre 1918

lingère

originaire de Poggio Rusco (Mantova), Italie domiciliée àLausanne née àPoggio Rusco le vingt-un avrilmil huit cent septante-deux fille deUgo-Giuseppe Lanzoni et deMarcellina née Guardalini, décédéeComme témoins : 1. Abis Gottofrey, comptable, à Lausanne2. Emile Fückiger, marbrier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 octobre, à Truogno
le 7 novembre et à Poggio Rusco, le 12 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Truogno
et Poggio Rusco, avec
certificats de capacité des fiancés.
Permis de publier. Permis de marierCommuniqué à la Chancellerie le
17 février 1921

Les époux :

Cheula Virgile
Felinda Cheula

Les témoins :

Aloyz Gottofrey
E. Fückiger

L'officier de l'état civil :

Fückiger

Registre des mariages A.

N^o 62
 Collet
 et
 Delgrosso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Henri-Louis
 célibataire
 sommelier
 originaire de Suchy domicilié à
Lausanne né à
Orbe le onze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Jules-Félix Collet, agriculteur et de
Marie-Anna née Benkliger, à Orbe

2. Delgrosso, Maria-Clotilde-Clinda
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Farallo / Noyare, Italie domiciliée à
Lausanne née à
Farallo le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Giuseppe Delgrosso, décedé et de
Vittoria née Camaschella, à Farallo

Comme témoins : { 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne
 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Suchy, le 11 décembre 1920 et à Farallo, le 2 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Suchy et Farallo,
avec certificats de capacité de
les fiancés. Permis de publier.

Les époux :
Collet Henri
Collet Clotilde

Les témoins :
Maurice Emery
H. Regamey

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Belmont 4, Yverdon et à la
Chancellerie C^{te}

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 63
Zoell
et
Overney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zoell, Emile
veuf de Adeline Fanny née Chamot, née le 26 août 1848
conducteur aux C. L.
originaire de Savigny _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Prayon _____ le cinq juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt-deux _____ fils de
Charles-Auguste Zoell _____ et de
Louise née Omique, décédée.

2. Overney, Fanie-Marie
célibataire
négociante
originaire de Charmey (Gruyère), Fribourg _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Riaz, Fribourg _____ le quatre décembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt-six _____ fille de
Alexandre Overney, décédé _____ et de
Césarine Ognis née Bosson, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Lucien Capin, brigadier de police, à Lausanne
2. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Savigny, le 8 et à
Charmey, le 9 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Sa-
vigny et Charmey _____

Les époux :
Zoell Emile
Fanny Zoell

Les témoins :
H. Regamey
L. Capin

L'officier de l'état civil :
Rece

Communiqué à l'état civil à
Savigny et Charmey (Gruyère).

Registre des mariages A.

No 64
Bolla
et
Schmidhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bolla, Plinio - Achille - Carlo
celibataire
docteur en droit
originaire de Castro (Cessin), domicilié à
Bellingzona (Cessin) né à
Olizone (Cessin) le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Plinio Bolla et de

Fanny née Blanchoud, décédée
2. Schmidhauser, Gabrielle - Marie
celibataire

originaire de Riedb et Gölighofen (Churgovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Eugène - Charles - Henri Schmidhauser, banquier et de
Louisa née Giroud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ferdinand Giroud, commerçant, à Lausanne
2. Pierre Catti, D. médecin, à Bellingzona

Les publications ont eu lieu à Bellingzona, le 27, à Lausanne, Cas-
tro, Riedb et Sulgen, le 31 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab. civil
de Bellingzona

Les époux :

Plinio Bolla
Gabrielle Bolla

Les témoins :

F. Giroud
P. Catti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étab. civil de
Castro, Bellingzona et Sulgen.

Registre des mariages A.

N^o 65
Eschelesnigg
Höbi

12-97

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschelesnigg, Johann
 célibataire
 négociant
 originaire de Kollerberg (Villach), Autriche domicilié à
 Lausanne né à
 Köpflitsch (Autriche) le vingt novembre
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Johann Eschelesnigg, marchand et de
 Maria née Hochköfler, à Köpflitsch

2. Höbi, Josefa
 célibataire
 gouvernante
 originaire de Färens-Pfäfers (St-Gall) domiciliée à
 Lausanne née à
 Boire (Grisons) le treize janvier
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Franz-Josef Höbi, boucher et de
 Barbara Carolina née Hirtlimann, à Boire

Comme témoins :
 1. Jacob Langmeier, voyageur de commerce,
 à Feges
 2. Charles Fontannaz, retraité C. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 et à Pfäfers, le 23
 janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit février mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne et Pfäfers. Certificat
 de capacité du fiancé. Actes
 d'origine du fiancé. Permis de
 publier. Permis de marier.

Les époux :

Eschelesnigg Johann
 Eschelesnigg Josepha

Les témoins :

Jacob Langmeier
 Charles Fontannaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
 Pfäfers et à la chancellerie

Registre des mariages A.

No 66
Vidoudez
et
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vidoudez, Henri
veuf de Hélène née Pache, des le 2 septembre 1814
notaire
originaire de Blarmonk domicilié à
Lausanne né à
Bussigny 4. Morges le trois juillet
mil huit cent septante-trois fils de
Henri-Edouard Vidoudez et de
Louise-Henriette née Barraud, décédée

2. Rey, Berthe-Marguerite
célibataire
institutrice
originaire de Bussy-sur-Morges domiciliée à
Lausanne née à
Schandens le vingt-deux décembre
mil huit cent septante-neuf fille de
Louis-François Rey, officier de l'établi et de
Caroline née Tricot, à Schandens

Comme témoins :
1. Jules Capib, employé de bureau, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Bussy 4. Morges, le 3 et à Blarmonk, le 4 février 1881

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février, mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Blarmonk et
Bussy 4. Morges. Pour l'acte de
décès de la 4^e femme du fiancé,
voir vol. 52, fol. 225

Communiqué à l'établi à
Fullierens et Tillars-sous-Épens.

Les époux :
H. Vidoudez
B. Vidoudez
Les témoins :
Jules Capib
M. Emery
L'officier de l'état civil :
Puce

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 67
Bezençon
et
Delley

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal civil du
district de Lausanne
définitif et exécutoire dès le 4
janvier 1961
Lausanne, le 16 janvier 1961

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon, Georges
célibataire
boulangier
originaire de Ecclagnens domicilié à
Lausanne né à

Paris, 14^e arr^t le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Louis - Omi Bezençon, décédé et de
Séonie - Alphonsine née Fournier, en France

2. Delley, Blanche-Lucie
célibataire
ménagère
originaire de Delley (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le six mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis - Alexis Delley et de
Lucie - Adèle née Laugo, décédée

Comme témoins :
1. Charles Lebini, peintre en bâtiments, à Lausanne
2. Fritz Frik, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ecclagnens, le 24 et
à Delley, le 25 janvier 1961

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent soixante-un

Pièces déposées :
Celes de naissance des fiancés
Celes de publication de mariage
à Lausanne, Ecclagnens et Delley

Les époux :
G. Bezençon
Blanche Bezençon

Les témoins :
Fritz Frik
Lebini Charles

L'officier de l'état civil
[Signature]

Communiqué à l'établiement à
Schallens et Delley

Registre des mariages A.

No 68
Gevisiez
Käiser

Par décision du 27 août 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
soit orthographié "Gevisiez"
et non pas "Gevisiez".

Lausanne, le 1er septembre 1952
L'Officier de l'état civil:

Copie à Ecuvillens, Guin et
Fribourg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gevisiez, Maxier - Firmin

célibataire
cocher

originaire de Posieux (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Posieux le vingt-deux mars

mil huit cent septante-six fils de

Christoph Gevisiez, de l'âge et de

Delphine née Pörschman, à Posieux

2. Käiser, Blotilde dite Clara

célibataire
cuisinière

originaire de Guin et Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Chandon (Fribourg) le dix-huit juillet

mil huit cent septante-neuf fille de

François - Pierre Käiser, de l'âge et de

Elisabeth née Hornavri, à Oltenwil

Comme témoins: { 1. Jules Péroud, chauffeur, à Lausanne
2. Marcel Nicollier, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Fribourg, le 31 janvier,
à Posieux, le 2 et à Düdingen, le 1er février 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent cinquante-cinq

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Posieux, Düdingen
et Fribourg

Les époux:

Gevisiez Firmin
Gevisiez Clara

Les témoins:

Péroud Jules
Marcel Nicollier

L'officier de l'état civil:

Rueff

Communiqué à l'état civil à
Ecuvillens, Düdingen et
Fribourg

Registre des mariages A.

No 69
Belet
et
Vessaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet, Henri-Marcel
 célibataire
 instituteur
 originaire de Month sur Lausanne domicilié à
Chabrey né à
Lausanne le sept octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Victor-Louis Belet, appareilleur et de
Lucie-Eugénie née Belet, à Lausanne

2. Vessaz, Ida
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chabrey domiciliée à
Chabrey née à
Chabrey le vingt-quatre janvier
 mil neuf cent un fille de
Auguste-Henri Vessaz, agriculteur et de
Berthe-Rose née Chuard, à Chabrey

Comme témoins :
 1. Robert Sordet, hôtelier, à La Sarraz
 2. Alfred Vessaz, agriculteur, à Chabrey

Les publications ont eu lieu à Chabrey, le 28 au Month, le 23 jan-
 vier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Conzambine

Les époux :

H. Belet
Ida Belet

Les témoins :

Robert Sordet
Vessaz Alfred

L'officier de l'état civil :

Belet

Communiqué à l'état civil à
Pully et Coligny - Pellerin

Registre des mariages A.

No 70
Caillens
et
Ceslary

318 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillens, Henri-Auguste
 veuf de Rose-Léa Barraud, de le 4 avril 1881
 employé de bureau
 originaire de Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
 Jean-Henri Caillens, employé aux C. L. et de
 Jenny-Louise-Charlotte-Fanny-née Hojonnier, à Lausanne

2. Ceslary, Valérie-Marguerite
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Chamblon domiciliée à
 Lausanne née à
 Porolle le quinze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Lucien-Henri Ceslary, de cédé et de
 Harbenne née Delserck, à Porolle

Comme témoins : 1. Henri Caillens, employé C. L., à Lausanne
 2. Edie Delserck, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26 et à Chamblon, le 28 janvier 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Chamblon.
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 19, fol. 311

Les époux :

H. Caillens
Valérie Caillens

Les témoins :

E. Delserck
Caillens Henri

L'officier de l'état civil :

Ruef

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1013.

Communiqué à l'état civil à
Montagny

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 71
Rahn
et
Gonel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rahn, Fernand-Roland
célibataire
employé de commerce
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Melanie-Uranie-Louise Rahn, à Lausanne et de

2. Gonel, Odèle-Henriette
célibataire
employée de commerce
originaire de Faulion domiciliée à
Lausanne née à
Faulion le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Charles-Henri Gonel, employé de commerce et de
Louise-Emilie née Schabloy, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Müller, employé de commerce, à Lausanne
2. Henriette Emery, employée de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 26 et 27 août 1914
et à Faulion, les 5 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Faulion. Par
l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 26, fol. 274

Les époux :
Rahn
Odèle Rahn

Les témoins :
Henriette Emery
P. Müller
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Faulion

Par décision du 26 août 1914,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse est née
à Brissac et non à
Lausanne.

Lausanne, le 29 août 1914

L'officier de l'état civil :

[Signature]
suppléant

logé à Faulion.

Registre des mariages A.

No 72
Blanc
et
Siler

1921

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jean-Samuel-Henri-Louis
veuf de Jenny-Sophie-Caroline née Humbert-Proz, décédée le 3
décembre 1888, menuisier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-neuf
avril
mil huit cent soixante-six fils de
Jean-Henri Blanc et de
Louise-Gabrielle née Ondrist, décédée

2. Siler, Mary
célibataire
originaire de Lofingue (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
New-York (Etats-Unis) le vingt-trois
janvier
mil huit cent septante-trois fille de
Nakob Siler et de
Katharina née Ryon, décédée

Comme témoins : } 1. Pierre Reber, dessinateur, à Lausanne
2. Fictor Reber, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 et à Lofingue, le
5 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de fiancée.
Acte de publication de mariage
à Lausanne et Lofingue.
Pour l'acte de naissance des
fiancés, voir vol. 17, fol. 153.
Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme,
voir vol. 51, fol. 173.

Les époux :

Louis Blanc
Mary Blanc

Les témoins :

P. Reber
F. Reber

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'établi à
Lofingue

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 73
Humblet
et
Bastian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Humblet, Léon - Jean - Félix
celibataire
mécanicien
originaire de Seraing-sur-Neuse (Belgique) domicilié à
Lausanne né à
Seraing-sur-Neuse le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Lambert - Félix - Léon - Albert Humblet, mécanicien, et de
Marguerite - Joséphine née Gabriel, à Seraing-sur-Neuse

2. Bastian, Henriette - Mathilde - Yvonne
celibataire
originaire de Lubry et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Charles - Oscar Bastian, décodé et de
Jeanne - Marguerite née Lambel, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Humblet, inspecteur de l'enseignement pri-
maire à Seraing (Belgique)
2. Léon Humblet, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Ford, le 26 et
à Lubry, le 27 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février, mil neuf cent vingt-
deux

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentements des père et mère
du fiancé. Actes de publication
de publication de mariage à
Lausanne, Lubry et Forel. Certi-
ficat de célibat du fiancé.
Permis de publier. Permis de
mariage

Les époux :
L. Humblet
H. Bastian

Les témoins :
Humblet
Bastian
L'officier de l'état civil
Puce

Communiqué à l'épaveur à
Lubry et Forel (Layus), et à
la Chancellerie

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 74
Métry
et
Roland

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Métry, Lucien
veuf de Hélène-Emélie née Boyard, née le 18 janvier 1819
clicheur
originaire de Roche et Albini (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean Métry, décédé et de
Anne-Marie née Herrscher, à Lausanne

2. Roland née Henry, Bertha
veuve de Léon-Alphonse Roland, née le 22 mai 1815
ménagère
originaire de Mauraz domiciliée à
au Pont née à
Lausanne le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Edouard Henry, agriculteur, au Pont et de
Fanny née Faquier, décédée

Comme témoins :
1. Jean Casagrande, négociant, à Lausanne
2. Gustave Perrin, conducteur typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Albini, Mauraz
et Le Pont, le 13, à Leuk, le 14 janvier 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage
à Lausanne, Leuk, Albini,
Mauraz et Le Pont. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol. 16,
fol. 208. Pour celui de la fiancée,
voir vol. 17, fol. 245. Pour l'acte de
décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir
vol. 51, fol. 243. Pour celui du 1^{er}
mari de la fiancée, voir vol. 46, fol. 163.
Communiqué à l'état civil à
Leuk, Albini, Pampigny
et Prilly

Les époux :

Métry Lucien
Métry Bertha

Les témoins :

Jean Casagrande
Gustave Perrin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 75
Masset
Béha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masset, Louis-Joseph

célibataire

gérant

originaire de Châillon (Fribourg) domicilié à

Sausanne né à

Font (Fribourg) le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Léon Masset et de

Beate née Jacob, décedée

2. Béha, Marie-Juliette-Clémentine

célibataire

employée de bureau

originaire de Les Prayards (Neuchâtel) domiciliée à

Sausanne née à

Morges le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Arthur-Louis Béha, employé de commerce et de

Marie-Florentine née Pey, à Sausanne

Comme témoins :
1. Arthur Béha, représentant de commerce, à Sausanne
2. Julien Forelay, employé de bureau, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 24, à Châillon et aux Prayards, le 26 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février, mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Châillon et
Les Prayards.

Les époux :

Louis Masset
Juliette Masset

Les témoins :

A. Béha
Forelay

L'officier de l'état civil :

Picce

Communiqué à l'état civil à
Châillon et aux Prayards

Registre des mariages A.

N^o 76
Crochler
et
Etter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crochler, Héli-Edouard
célibataire
rapporteur
originaire de Hühleberg (Dorne) domicilié à
Lausanne né à
Borsier sur Lully le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Louis Crochler, mineur et de
Henriette-Augustine née Puginon, à Lausanne

2. Etter, Marie
célibataire
ménagère
originaire de Ried près Morab (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Jacques Etter, cafetier et de
Anna née Pellet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Crochler, employé S.-O., à Lausanne
2. Charles Imboden, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Hühleberg et à
Ried b. H., le 3 février 1934

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février, mil neuf cent
— 4934 — un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Hühleberg et Ried.

Les époux :

Edouard Crochler
Marie Etter

Les témoins :

L. Crochler
Imboden Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Hühleberg et Morab

Par décision du 24 octobre 1934,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il le nomme Héli-Edouard
Crochler et non pas
Héli-Edouard
Crochler.

Lausanne, le 25 octobre 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

à que à Hühleberg et Morab

Registre des mariages A.

No 77
Huber
et
Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber, James
celibataire
ingénieur diplômé
originaire de Schwabach / Zurich / domicilié à
Lausanne né à
Meran / Triol / le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Johann-Jakob Huber, décédé et de
Anna-Louise née Greubert, à Zurich

2. Zwahlen, Jeanne-Delfine
celibataire
originaire de Saanen / Berne / domiciliée à
Lausanne née à
Londres le dix-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Robert Zwahlen, décédé et de
Delfine-Marie née Perrin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean-Henri Huber, candidat-juriste, à Berne
2. Armand Zwahlen, directeur commercial, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwabach et Saanen,
le 2 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Schwabach et
Gessenay

Les époux :

James Huber
Jeanne Huber

Les témoins :

J. Perrin
A. Zwahlen
L'officier de l'état civil :
P. Uccelli

Communiqué à l'époux civil à
Schwabach et Saanen

Registre des mariages A.

No 78
Martignoni
et
Hadorn

106
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignoni, Albert-Demetrio-Félicien
célibataire
mason
originaire de Porto-Faltrayaglia (Côme), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
André-Firgile Martignoni, cimenteur, en Allemagne et de
Marie-Olga née Fuchs, décédée

2. Hadorn, Céline-Hélène
célibataire
repasseuse
originaire de Forst (Porne) domiciliée à
Lausanne née à

au Pont 4 Lausanne le vingt-six avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Paul-Louis Hadorn, journalier, ébénier et de
Cécile née Pöstel, décédée

Comme témoins : 1. Louis Girard, commissionnaire fardeur, à Lausanne
2. Arthur Bleuler, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Amsoldingen, le 10,
à Porto Faltrayaglia, le 26 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Porto Faltrayaglia,
avec certificats de capacité
des fiancés, et Amsoldingen.
Permis de publier. Fournis de
mariage

Les époux :
Albert Martignoni
Céline Martignoni

Les témoins :
Girard L
Arthur Bleuler

L'officier de l'état civil :
Lecle

Communiqué à l'état civil à
Amsoldingen et à la Chan-
cellerie

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 31 janvier 1947
déclaré définitif et exécutoire le
14 février 1947
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 14
février 1947, le délai pendant
lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 27 février 1947

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 79
 Porchet
 et
 Bonzon

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 21 décembre 1936, déclaré de finitif exécuté. Le 26 janvier 1937, le mariage inscrit ci-contre a été déclaré nul.

Lausanne, le 2 février 1937.

L'Officier de l'Etat civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Maurice-Paul
 célibataire
 magasinier
 originaire de Corcelles-le-Torab, Sottens et Moudon domicilié à Lausanne né à Lausanne le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt fils de Gules Porchet et de Henny née von Allmen, décédée

2. Bonzon, Ida Lydie
 célibataire
 couturière
 originaire de Ormont-dessous domiciliée à Seprey (Ormont-dessous) née à Cœrgilloz (Hémoz) le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de Edouard Bonzon, agriculteur et de Marie-Seraphine née Dayer, au Seprey

Comme témoins :
 1. Edouard Cuypre, employé de bureau, à Lausanne
 2. Pierre Dayer, mason, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Moudon et Ormont-dessous, le 25, à Corcelles-le-Torab et Sottens, le 26 janvier 1937.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil neuf cent trente-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Corcelles-le-Torab, Sottens, Moudon et Ormont-dessous.

Les époux :

Porchet Maurice
Ida Porchet

Les témoins :

et Cuypre
Dayer Pierre

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à Nofraz, St-Geroges, Moudon et Ormont-dessous.

Registre des mariages A.

15-222

No 80
Bally
et
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Louis-Alfred
celibataire
employé de bureau
originaire de Buechholzerberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Fayenne le dix août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Alfred Bally, magasinier et de
Emma-Louise née Donny, à Lausanne

2. Sandoz, Hermine-Pauline
celibataire
couturière
originaire de Dombresson et du Locle (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Savagnier (Neuchâtel) le deuxième novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Fules-Ami Sandoz, décodé et de
Marie-Pauline née Girard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Eugène Sandoz, typographe, à Lausanne
2. Marcel Donner, entrepreneur, à Férey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Buechholzerberg,
Dombresson et au Locle, le 5 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Buechholzerberg,
Dombresson et au Locle

Les époux :

Louis Bally.
Hermine Bally.

Les témoins :

Eugène Sandoz
Donner

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à l'état civil à
Buechholzerberg, Dombresson
et au Locle.

Registre des mariages A.

N^o 81
Gosteli
et
Demeringe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gosteli, Hermann

célibataire

mouleur

originaire de Wohlen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Syls (Berne) le dix-neuf mai

mil neuf cent fils de

Johann-Gottfried Gosteli, horloger et de

Anna-Maria née Schütz, à Syls

2. Demeringe, Blanche-Marie-Oliver

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Exian-les-Bains (Hte-Savoie), France domiciliée à

Lausanne née à

Exian-les-Bains le dix-neuf juin

mil neuf cent un fille de

François Demeringe, décédé et de

Julie née Rochabon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Joseph Burri, fondeur, à Lausanne

2. Emile Sugrin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 et à Wohlen, le 5

février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février, mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de sa mère. Actes
de publication de mariage à
Lausanne et Wohlen. Certificat
de capacité de la fiancée. Permis
de publier

Les époux :

Hermann Gosteli
Blanche Gosteli

Les témoins :

Burri Jos
Sugrin

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à
Wohlen et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 82
Egger
et
Marendaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egger, Robert-Alfred
celibataire
charcutier
originaire de Carwangen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Regnins le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Alfred Egger, laitier et de
Emma-Maline née Razer, à Genève

2. Marendaz, Eva
celibataire
originaire de Method domiciliée à
Lausanne née à
Method le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Benoît-François Marendaz, agriculteur, à Etoy et de
Marie née Martin, d'Écléppe

Comme témoins : { 1. Amy Fernaz, boucher, à Lausanne
2. Lucien Foyallaz, employé L.-O., à Grandvaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carwangen et Method,
le 9 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Certificat de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Carwangen et
Method

Les époux :
Robert Egger
Eva Egger

Les témoins :
L. Foyallaz
Amy Fernaz

Communiqué à l'échafaud à
Carwangen et Method

L'officier de l'état civil :
Pucel

Registre des mariages A.

No 83
Schulthess
Känel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schulthess, Albert-Emile
divorcé de Sténe-Margareta née Rhyner, née 30 juin 1880
ingénieur
originaire de Zurich domicilié à
Lausanne né à
Zurich le vingt-six octobre

mil huit cent soixante-douze fils de
Emile Schulthess et de
Julie née Savater, décédés

2. Känel, Marie-Antonine
célibataire
originaire de Bârgen près Clarberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
St. Imier (Berne) le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Samuel Känel, décédé et de
Anna-Maria née Schori, à Lausanne

Comme témoins : 1. Marie Zulliger (dame), à Lausanne
2. Henri Zahnd, candidat notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Zurich et à
Bârgen, le 12 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six février mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Zurich
et Bârgen.

Les époux :
Emile A. Schulthess
Antonine Schulthess

Les témoins :
M. Zulliger
Henri Zahnd

L'officier de l'état civil :
Puce

Communiqué à l'étranger à
Zurich et Bârgen

Par jugement du Tribunal civil
de Lausanne rendu
en date du 11 avril 1939
déclaré définitif et exécutoire le
11 avril 1939, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Usant le 29 avril 1939
l'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 84
Chenevard

et
Vocal

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 9 juillet 1921, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à 3 ans le délai pendant lequel ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1921.

L'officier de l'état civil:

L. Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard, Constant

célibataire

chauffeur

originaire de Borcelles-le-Forab domicilié à

Lausanne né à

Sorjon le vingt-six juillet

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

Emile Chenevard, agriculteur et de

Lucie née Pasche, à Epalinges

2. Vocal, Léonie

célibataire

cuisinière

originaire de St-Luc et Hollens (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Sierre (Valais) le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Séverine Fosch, décédée et de

Philomène née Baloz, à Sierre

Comme témoins : 1. Paul Balloux, garçon de café, à Lausanne

2. Eugène Delesvert, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à St-Luc et Hollens,

le 30, à Borcelles-le-Forab, le 31 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.

Copies de publications de mariage

à Lausanne, Borcelles-le-Forab,

St-Luc et Hollens

Les époux :

Constant Chenevard

Léonie Chenevard

Les témoins :

Paul Balloux

Eug. Delesvert

L'officier de l'état civil :

F. Uccé

Communiqué à l'habitué à
Neproz, St-Luc et Hollens

Registre des mariages A.

N^o 85
Grandvoignet
et
Denabian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandvoignet, Jules-Auguste
celibataire
employé aux C. L.
originaire de Ferrières de Sous Doubs, France domicilié à
Lausanne, précédemment à Epalinges né à
au Pont le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jules-Henri Grandvoignet, chef d'équipe aux C. L. et de
Fanny-Angèle née Rochat, à Epalinges

2. Denabian, Marie-Natalie
celibataire
femme de chambre
originaire de Challand S. Victor (Savoie), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Challand S. Victor le vingt-deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Agnes Denabian, à Lausanne et de

Comme témoins :
1. Charles Desch, employé C. L., à Lausanne
2. Alois Favre, agriculteur, à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Epalinges, le 2^e
décembre 1920 et à Challand S. Victor, le 9 janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars, mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Comémentement des père et mère du
fiancé. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Epalinges
et Challand S. Victor, avec certificats
de capacité de la fiancée et certificat
de capacité du fiancé. Permis de
publier. Permis de marier.

Communiqué à l'état civil à
Epalinges et à la Chancellerie
de la ville de Lausanne.

Les époux :

Grandvoignet Jules
Natalie Grandvoignet

Les témoins :

Desch Charles
Favre Alois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 86
Durussel
et
Guinnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, Paul-Edmond

célibataire

ouvrier de ville

originaire de Chesalles 4. Moudon domicilié à

Lausanne né à

Chesalles le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Alfred Durussel, tailleur et de

Elise née Quereb, à Sarzens

2. Guinnard, Flora-Eugénie

célibataire

coiffeuse

originaire de Gletterens / Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Gletterens le premier août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jules Guinnard, agriculteur et de

Adèle née Ferrisard, à Gletterens

Comme témoins : { 1. Arni Cordey, agent de police, à Lausanne
2. Armand Durussel, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Gletterens, le 6 et
à Chesalles 4. Moudon, le 7 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chesalles 4. Moudon
et Gletterens.

Les époux :

Durussel Paul
Durussel Flora

Les témoins :

Cordey Arni
Durussel Armand

L'officier de l'état civil :

Ruef

Communiqué à l'état civil à
Sarzens et Gletterens

Registre des mariages A.

N^o 87
Follonier
et
Derivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Follonier, Emile-Alphonse
celibataire
employé d'hôtel
originaire de Fernanviège et Hase (Palais) domicilié à
Lausanne né à

Fernanviège le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Alphonse Follonier et de
Angélique née Pannabier, décédés

2. Derivaz, Marguerite-Marie-Margelle
celibataire
employée d'hôtel
originaire de St-Gingolph (Palais) domiciliée à
Lausanne née à

St-Gingolph le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Arsène Derivaz et de
Louise née Chaperon, décédés

Comme témoins :
1. Louis Tiquille, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Emile Gaillard, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 1, 8, 15, 22, 29, à Fernanviège, Hase et St-Gingolph, le 10 février 1901.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Fernanviège,
Hase et St-Gingolph.

Les époux :

Emile Follonier
Margelle Derivaz

Les témoins :

Gaillard Emile
Tiquille Louis

L'officier de l'état civil :

Mucce

Communiqué à l'état civil à
Fernanviège, Hase et St-Gingolph.

Registre des mariages A.

No 88
Moser
et
Succhi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Johann - Friedrich
divorcé de Debaque - Amélie Junier, dès le 7 mai 1917
représentant
originaire de Röttenbach (C. Berne) domicilié à
Lausanne né à
Pavillan (Berne) le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Robert Moser, tailleur de pierres et de
Maria née King, à Neuchâtel

2. Succhi, Rose - Emma
célibataire
commerçante
originaire de Ornago (Milan), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Payerne le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giovanmi - Pierre Succhi et de
Emma née Freitag, de Cédès

Comme témoins : 1. Théodore Masson, négociant, à Lausanne
2. Daniel Droz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Röttenbach i. C., le 1er
décembre 1920, à Ornago, le 23 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
divorce. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Röttenbach
i. C. et Ornago, avec certificats
de capacité de la fiancée. Permis
de publier

Les époux :

Joséphine
Rose Moser

Les témoins :

J. Masson
Daniel Droz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Röttenbach i. C. et à la
Chancellerie

Par jugement du Tribunal de l'Arrondissement de Biel (Berne) rendu en date du 21 octobre 1924 déclaré définitif et exécutoire le 24 octobre 1924 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 27 novembre 1924. [Signature]

Registre des mariages A.

No 89
Guyaz
et
Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guyaz, Jules-Edouard
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Concise domicilié à
Lausanne né à
Concise le huit décembre
mil-huit cent quatre-vingt-treize fils de
Gustave Guyaz, menuisier et de
Julie née Guillab, à Concise

2. Pasquier, Esther-Marie-Lucie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Le Pâquier (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Schâbel - St-Denis (Fribourg) le trente-un décembre
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Edouard Pasquier, agriculteur et de
Elise née Bordinabus, à Schâbel St-Denis

Comme témoins :

1. Henri Guillab, sergent de gendarmerie, retraité à Lausanne
2. Lucien Piller, encaisseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Concise et Le Pâquier, le
14 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Concise et Le
Pâquier

Les époux :

Jules Guyaz
Esther Guyaz

Les témoins :

H. Cuillat
L. Piller

L'officier de l'état civil /

Puce

Communiqué à l'état civil à
Concise et Le Pâquier

Registre des mariages A.

No 90
Delessert
et
Lionnard

Par jugement du Tribunal de
distriict de Lausanne... rendu
en date du 24 février 1912...
déclaré définitif et exécutoire le 24...
mars 1912... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
à Lausanne le 1^{er} avril 1913.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Henri-Marius
célibataire
employé aux P.-T.
originaire de Pency-le-Forab domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Henri-Adolphe Delessert, menuisier et de
Elisa-Augusta née Eyraud, à Lausanne

2. Lionnard, Marguerite
célibataire
agriculteur
originaire de Corcelles-sur-Chavornay domiciliée à
Lausanne née à
Fuarrens le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Abraham-Samuel Lionnard, manoeuvre, à Lausanne et de
Emilie-Augustine née Annen, de Villars

Comme témoins :
1. Héli Lionnard, employé de commerce, à Lausanne
2. Léon Grisel, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Pency-le-Forab,
le 24 et à Corcelles-sur-Chavornay, le 28 janvier 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pency-le-Forab et
Corcelles-sur-Chavornay

Les époux :
Delessert Henri
Marguerite Delessert

Les témoins :
Héli Lionnard
Léon Grisel

L'officier de l'état civil :
P. U.

Communiqué à l'état civil à
Pency-le-Forab et Chavornay

Registre des mariages A.

No 91

Dussere

et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dussere, Marc-Charlesveuf de Adèle-Elisabeth née Duffon, décédée le 20 janvier 1920
directeur de l'établissement fédéral de chimie agricole

originaire de Renens domicilié à

Lausanne né à

Renens le deux juin

mil huit cent soixante fils de

Marc-François-Louis Dussere et de

Françoise-Henriette née Besson, décédée

2. Guex née Mathey, Blanche-Henriette
veuve de Jules-François Guex, décédée le 4 juin 1918

originaire de Moudon et Boulens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-neuf juin

mil huit cent septante-trois fille de

Marc-Emile Mathey, décédé et de

Rosalie-Henriette née Fiaux, à Lausanne

Comme témoins : 1. François Fiaux, notaire, à Lausanne2. Marius Lacombe, professeur, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et Moudon, le 1^{er}, à Renens
et Boulens, le 10 février 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
copie d'acte de décès de sa 1^{re}
femme. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Renens,
Moudon et Boulens. Pour l'acte
de naissance de la fiancée, voir
vol. 21, fol. 358. Pour l'acte de décès
de son 1^{er} mari, voir vol. 57, fol. 150.Communiqué à l'état civil à
Prilly, Moudon et St-Cierges.

Les époux :

M. Dussere

M^{lle} Guex

Les témoins :

M. Fiaux

M. Lacombe

L'officier de l'état civil

P. Ueli

Registre des mariages A.

No 92
Jordan
et
Decombaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Albert
célibataire
agriculteur
originaire de Nezières domicilié à
Lausanne né à
Nezières le vingt mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Jean Jordan, agriculteur et de
Séa - Jenny née Bordey, à Fers-chez-les-Blanc

2. Decombaz, Berthe-Fulie
célibataire
originaire de Savigny domiciliée à
Savigny née à
Savigny le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Francois - Alexis Decombaz, décédé et de
Eline née Büvri, à Savigny

Comme témoins :
1. Ochaye Lachin, commis à la Direction des finances, à Lausanne
2. Charles Regamey, garde-champêtre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Nezières, le 10 et à Savigny, le 11 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Nezières et Savigny.

Les époux :

Jordan Albert.
Jordan Berthe

Les témoins :

A. Lachin
C. Regamey.

L'officier de l'état civil

Pucel

Communiqué à l'état civil à
Nezières et Savigny

Registre des mariages A.

No 93
Jaques
et
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques, Adrien-Louis

veuf de Marie-Léa Golay née Talon, décédée le 30 mars 1920

limonadier

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

Aigle le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Henri-Frédéric Jaques et de

Anna née Sonnard, décédée

2. Chappuis née Ramel, Emma

veuve de Jules Chappuis, décédée le 26 février 1920

originaire de Rivaz domiciliée à

Lausanne née à

Rougemont le vingt-huit avril

mil huit cent septante-trois fille de

Jules-François-Louis Ramel, à Corsier et de

Suzanne Marie née Faquillard, décédée

Comme témoins : 1. Alfred Arnold, menuisier, à Lausanne

2. Henri Chevalley, chocolatier, à Porol/Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix, Les Granges-de-St-Croix, le 16, et à Rivaz, le 17 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, St-
Croix, Les Granges-de-St-Croix
et Rivaz. Pour l'acte de décès de la
1^{re} femme du fiancé, voir vol.
58, fol. 206

Communiqué à l'état civil à
St-Croix et Chêbles

Les époux :

Adrien Jaques
Emma Jaques

Les témoins :

A. Arnold
Chevalley, Henri

L'officier de l'état civil :

Rece

Registre des mariages A.

No 94
Menétrey
et
Gaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey, Gustave
veuf de Elise née Meyer, décédée le 9 mai 1920
nettoyeur
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Lausanne né à
Percher le quatorze décembre
mil huit cent septante-cinq fils de
Louis Menétrey et de
Suzanne née Genier, décédée

2. Gaquier, Lina-Julie
divorcée de Adrien-François Filboz, décédé le 19 mars 1920
ménagère
originaire de Froidexille domiciliée à
Lausanne née à
Préveranges le vingt-huit mars
mil huit cent septante fille de
Jules-François Gaquier, décédé et de
Louise née Shoudmann, à Berne

Comme témoins :
1. Pierre Nicolet, cafetier, à Lausanne
2. Rodolphe Onex, sergent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Poliez-le-Grand et
Froidexille, le 11 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Poliez-le-Grand et Froidexille. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir vol. 53, fol. 211. Pour l'acte de mariage de la fiancée, avec divorce, voir vol. 114, fol. 216.

Communiqué à l'établissement à Poliez-le-Grand

Les époux :

Menétrey, Gustave
Lina Menétrey

Les témoins :

Pierre Nicolet
Red. Onex

L'officier de l'état civil :

Ucut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 95
Deshayes
et
Bonnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deshayes, Marcel
celibataire
comptable
originaire de Cerrennoire (Loire), France domicilié à
Croinex (Genève) né à
Cerrennoire le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Fictor Deshayes, décédé et de
Amélie-Henriette Wislag, à Croinex

2. Bonnard, Marthe-Marie
celibataire
originaire de Nyon et Ornex-sur-Nyon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Samuel Bonnard, décédé et de
Sousse-Marie née Duperron, à Lausanne

Comme témoins :
1. René Bonnard, architecte, à Lausanne
2. Arnold Raymond, professeur à l'Université de
Lausanne, à Courmairon

Les publications ont eu lieu à Croinex et Cerrennoire, le 28, à Nyon,
le 29, à Lausanne, le 31 janvier, à Ornex, le 1^{er} février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Croinex (Genève)

Les époux :
Deshayes
Marthe Deshayes

Les témoins :
M. Bonnard
Arnold Raymond

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à la chancellerie
à l'état civil à Genève
163. C., Nyon et Ornex

Registre des mariages A.

No 96
Woodward
et
Marqueral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woodward, Frank-Simon-John
celibataire
employé de bureau
originaire de Londres domicilié à
Lausanne né à
Londres le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Frank Woodward, décédé et de
Louise Woodward née Paschoud, à Paris

2. Marqueral, Anna-Emma
celibataire
ménagère
originaire de Lubry et Fillette domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-François Marqueral, décédé et de
Odete-Hélène née Feber, à Lausanne

Comme témoins : 1. Felix Baud, employé de bureau, à Lausanne
2. Jules Schrebel, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lubry, le 14, à Fillette,
le 15 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Lubry et Fillette.
Certificat de capacité du fiancé.
Permis de publier. Permis de
marier

Les époux :

F Woodward
Anna Marqueral

Les témoins :

F Baud
J Schrebel
M. J. ...

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à
Lubry et Bully

Par jugement du Tribunal de première instance de la Seine, à Paris, France, rendu en date du 9 juillet 1936, enregistré à Paris le 27 juillet 1936, le mariage inséré ci-dessus a été dissous par le divorce.
Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, à Lausanne, le 15 février 1936

Officier de l'état civil

Registre des mariages A.

No. 97
Eich
et
Converso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eich, Roger-Marcel

celibataire

huissier du Tuge Informateur

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatorze août

mil huit cent septante-six

fils de

Daniel Eich

et de

Rosine née Gribi, de cédés

2. Converso, Giuseppe-Pabalina-Adélaïde

celibataire

originaire de Turin (Italie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Turin

le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-six

fille de

Angelo Converso, à Turin

et de

Catherine née Donino, à Prigue

Comme témoins :

1. Philippe Mercanton, ancien notaire, à Lausanne

2. Oscar Polla, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 21, à Echichens, les 22 et à Turin, le 30 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Echichens et
Turin, avec certificat de
capacité de la fiancée. Permis
de publier.

Les époux :

Eich

Giuseppe Eich

Les témoins :

Ph. Mercanton
Oscar Polla

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à
Fufflens-le-Château et à
la Chaudronerie

Registre des mariages A.

N^o 98
Chappuis
Rebillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Albis

veuf de Nancy-Augusta née Chevalley, décédée le 14 août 1918 -
employé aux C. F. F.

originaire de Risaz domicilié à

Lausanne né à

Risaz le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Eugène Chappuis, vigneron et de

Marie née Demircézy, à Risaz

2. Rebillet, Louise-Lucie

célibataire

employée de bureau

originaire de Grens et Signy domiciliée à

Lausanne née à

Gimel le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jean-Jacques Rebillet, décédé et de

Marie-Julie-Hélène née Quillier, à Chailly

Comme témoins :
1. Charles Apothélog, commerçant, à Lausanne
2. Emile Weber, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Risaz, Grens et
Signy, le 9 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
Risaz, Grens et Signy

Les époux :

Albis
Louise Chappuis

Les témoins :

A. Apothélog
Weber Emile

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil à
Grens et Signy

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 99
 Bergmann
 et
 Keiv

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergmann, Fadime
 célibataire
 fabricant
~~originaire de~~ de nationalité russe domicilié à
Dorpat (Esthonie) né à
Dorpat le vingt-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Edouard - Jean Bergmann, fabricant et de
Mela - Marie née Foldre, à Dorpat

2. Keiv, Elisabeth
 célibataire
~~originaire de~~ de nationalité russe domiciliée à
Lausanne née à
Petrograd (Russie) le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Charles Keiv et de
Marie - Elisabeth née Kockl, décédée

Comme témoins :
 1. Ernest Leuba, pasteur, à Lausanne
 2. Marthe Pehilpierre (delle), professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21 Février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Promesse du fiancé, avec traduction.
Acte de naissance du fiancé, avec traduction.
Acte de notoriété de la fiancée. Acte
de publication de mariage à
Lausanne. Certificat du Prêtre de
l'église orthodoxe de Penze. Permis
de publier. Permis de marier.
Engagement à mariage
religieux
 Communiqué

Les époux :

Madame Bergmann
Elisabeth Bergmann

Les témoins :

Ern. Leuba H.
M. Pehilpierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 100
 Guglielmetti
 et
 Canavese

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guglielmetti, Rocco-Sarbino
 célibataire
 commerçant
 originaire de Bogogno (Nozare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Bogogno le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Finzenzo Guglielmetti, agriculteur et de
Agostina née Poletti, à Bogogno

2. Canavese, Marie-Philomène
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gareggio (Suno), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Louis Canavese, manoeuvre et de
Alice née Fenêtre, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Joseph Guglielmetti, maçon, à Prilly
 2. Bertha Guglielmetti (dame), à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 novembre, à Bogogno
 à Gareggio, le 11 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bogogno et
Gareggio, avec certificats de capa-
cité des fiancés. Permis de publier.
Permis de marier.

Les époux :

Rocco Guglielmetti
Marie Guglielmetti

Les témoins :

J. Guglielmetti
B. Guglielmetti

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à la chancellerie
 (en 2 exp.)

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 101
Blanche
et
Charrière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanche, Auguste Henri
celibataire
typographe
originaire de Subry et Fillette domicilié à
Lausanne né à
Beignin le dix-neuf août
mil huit cent septante-sept fils de
Louis-Louis-Henri-Alfred Blanche, décédé et de
Louise-Susanne née Golay, à Genève

2. Charrière, Louise
celibataire
ménagère
originaire de Boège (Hte-Savoie), France domiciliée à
Lausanne née à
Boège le six novembre
mil-huit cent quatre-vingt-cinq fille de
François Charrière, décédé et de
Louise née Bondevaux, à Boège

Comme témoins :
1. Charles De Coster, mécanicien, à Lausanne.
2. François Parisod, garçon boucher, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 14, à Subry, le 15 et à Fillette, le 17 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Cebs de naissance des fiancés
Cebs de publication de mariage
à Lausanne, Subry et Fillette.
Cebsificab de capacité du
fiancé. Permis de publier

Les époux :
A. Blanche
L. Blanche

Les témoins :
De Coster
F. Parisod

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Subry, Subly et à la Chancellerie
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 102
Chave
et
Henchoz

2316
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chave, Marcel - Clément
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Victor-Lion Chave, décédé et de

Louise-Rosalie née Fayrat, à Lausanne

2. Henchoz, Juliette - Béate
célibataire

ouvrière en fourrure
originaire de Château-d'Œx domiciliée à
Lausanne née à

Romont (Fribourg) le premier septembre

mil neuf cent un fille de

Henri-David Henchoz et de

Odile née Paccard, décédée

Comme témoins : 1. Louis Henchoz, commissionnaire, à Lausanne
2. Armand Chapuis, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 et à Château-d'Œx,
le 19 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le douze mars, mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement du tuteur de
la fiancée. Actes de publication
du mariage à Lausanne et Cha-
teau-d'Œx. Pour l'acte de décès
du père de la fiancée voir vol. 53,
fol. 301. Pour l'acte de décès de sa
mère, voir vol. 38, fol. 150.

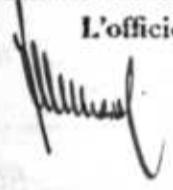
Les époux :
Chave Marcel
Chave Juliette

Les témoins :
Louis Henchoz
A. Chapuis

Communiqué à l'état civil à
Château-d'Œx

L'officier de l'état civil :
Paccard

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 19 février 1934
déclaré définitif et exécutoire le 16
mars 1934,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16
mars 1934, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 23 mars 1934.

L'officier de l'état civil :


N^o 103
Panelati
Baillens

¹⁻¹³⁵
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panelati, Amando - Davide

célibataire

contre maître maçon

originaire de Sembre (Varzo), Novare (Italie) domicilié à

Quire (Vernier), Genève né à

Sembre le vingt-cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Amando Panelati, décédé et de

Marianna Debastiani, à Varzo

2. Baillens, Emma - Marguerite

célibataire

cuisinière

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jean - Emile Baillens, agriculteur et de

Marie née Marquet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Baillens, jardinier, à Lausanne

2. Louis Baillens, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vernier, le 9, à Lausanne, le 10 de
tembre 1901 et à Varzo, le 9 janvier 1901

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Authentification de l'étabecueil
de Vernier (Genève)

Les époux :

Panelati Amando
Marguerite Panelati

Les témoins :

Emile Baillens
Louis Baillens

Communiqué à la Chancellerie
et à l'étabecueil à Genève (S.C.)

L'officier de l'état civil :

Uccel

Registre des mariages A.

N^o 104
Serednicki
Potterat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Serednicki, Léon

célibataire

ingénieur

originaire de nationalité polonaise domicilié à

Lausanne né à

Barsouki (Bausan), Russie le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Sulien Serednicki, de cédé et de

Chérie née Korzyzanska, à Winnicza

2. Potterat, Marie-Bertha

célibataire

originaire de Mervens domiciliée à

Lausanne née à

Paudex le sept juin

mil huit cent soixante-huit fille de

Jean-François Potterat et de

Henriette-Julie-Sophie née Lechaud, de cédés

Comme témoins :

1. Jules Potterat employé de banque, à Lully

2. Henri Diserens, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et à Mervens, le 17

février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés, avec une traduction. Cebs de publication de mariage à Lausanne et Mervens. Certificat de capacité du fiancé. Déclaration du Prêtre de l'Eglise catholique. Permis de publier. Permis de marier. Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'établi à Poliez-le-Grand

Les époux :

Léon Serednicki
Bertha Serednicka

Les témoins :

Jules Potterat
Henri Diserens

L'officier de l'état civil :

Reue!

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 105
Wichert
et
Würgler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wichert, Walter-Otto-Richard

célibataire

commerçant

originaire de Cromitten / Königsberg, Prusse domicilié à

Saarbrücken (Loxer), Prusse né à

Cromitten le dix-huit octobre

mil huit cent septante-neuf fils de

Louis Wichert, propriétaire et de

Alara née Körweck, à Königsberg

2. Würgler, Evelyne

célibataire

modiste

originaire de Schmiedrued (Corgoie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jean-Rodolphe Würgler, décédé et de

Nancy née Liard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Emile Barbezat, maître à l'école des métiers, à Lausanne
2. Marcel Chuilhard, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Schmiedrued, le 8 et à Saarbrücken, le 28 janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publications de mariage à Lausanne, Saarbrücken et Schmiedrued. Certificat de nationalité du fiancé. Certificat de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie et à l'état civil à Schmiedrued.

Les époux :

Otto Wichert

Evelyne Wichert

Les témoins :

E. Barbezat

M. Chuilhard

L'officier de l'état civil :

M. [Signature]

Registre des mariages A.

No 103 Müller

Andina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Johann-Albin, célibataire, docteur en droit, propriétaire, originaire de St. Antoni (Fribourg), domicilié à Lausanne, né à Schmitzen-Dudingen (Fribourg) le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-deux, fils de Joseph Müller, décédé, et de Elisabetha née Spicher, à Schmitzen.

2. Andina née Monney, Célestine-Gabrielle, veuve de Enrico Andina, des le 30 juin 1899, commerçante, originaire de Croglia (Cessin), domiciliée à Lausanne, née à Noeriaz (Fribourg) le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de Alexandrine Monney, à Fribourg.

Comme témoins : 1. Marius Heysse, comierge, à Lausanne 2. Maurice Emey, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Croglia, les 5 et à St. Antoni, le 6 février 1901.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées : Actes de naissance des fiancés. Actes de décès du mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, St. Antoni et Croglia.

Les époux : Müller et J. Müller

Les témoins : Maurice Emey et Heysse M^s

L'officier de l'état civil : Puccet

Communiqué à l'état civil à St. Antoni et Croglia

Registre des mariages A.

N^o 107
Lemat
et
Gex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemat, Emile
divorcé de Marie-Alodie Cabarette, de le 7 juillet 1912
représentant
originaire de Sottens domicilié à
Lausanne né à
Sottens le sept janvier
mil huit cent soixante-seize fils de
Héli Lemat et de
Hermiette née Gillieron, décédée

2. Gex, Rose-Emma
célibataire
insubstituée
originaire de Paillex domiciliée à
Lausanne née à
Croix-la-Ville le cinq novembre
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de
Edouard-Frédéric Gex, décédé et de
Marie née Knutti, à Ecublens

Comme témoins :
1. Sauve Mellier (delle), insubstituée, à Lausanne
2. Flora Walther (delle), insubstituée, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Sottens, le 17 et à Paillex, le 17 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sottens et Paillex.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec divorce, voir vol. 11, fol. 35.

Les époux :

Emile Lemat
Emma Lemat

Les témoins :

Flora Walther
Sauve Mellier

L'officier de l'état civil :

Wael

Communiqué à l'état civil à
St-Georges et Paillex

Registre des mariages A.

N^o 108
Périer

et
Wallach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Périer, Charles-François

célibataire

commis bijoulier

originaire de Saligny (Genève) domicilié à

Lausanne né à

Genève le onze mars

mil huit cent septante-neuf fils de

Ferdinand Périer, décédé et de

Louisa-Célestine née Rey, à Lausanne

2. Wallach, Edmée-Fanny

divorcée de Paul Gintzburger, dès le 17 septembre 1884

originaire de Mulhouse (Alsace), France domiciliée à

Lausanne née à

Mulhouse le dix février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Henri Wallach, décédé et de

Hermine Wallach née Picard, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. M^r Auguste Weith, médecin, à Lausanne
 - 2. M^r Jacques Samunière, directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Saligny, le 11 février 1894

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent sept-vingt-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne
et Saligny. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Périer
Edmée Périer

Les témoins :

A. Weith
J. Samunière

L'officier de l'état civil :

P. F. [Signature]

Communiqué à l'établissement à
Genève (P.C.) et à la Chancel-
lerie de la

Registre des mariages A.

N^o 109
 Bertolli
 et
 Ducollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertolli, Antoine-Marius-Théodore
 célibataire
 plâtrier-peintre
 originaire de Fara-Torinese, Torinese, Italie domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le vingt-mai
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Jacques Bertolli, décédé et de
 Marie-Françoise née Grobel, à Lausanne

2. Ducollet, Lucie-Marie
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Sâchelles, Fribourg, domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le premier septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
 Antonin-Ernest Ducollet, poète et de
 Marie-Joséphine Burnand née Nicolé, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Henri Bertolli, musicien, à Lausanne
 2. Angelo Mazzoleni, lithographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Sâchelles, le 23
 septembre et à Fara Torinese, le 3 octobre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Fara-Torinese,
 avec certificats de capacité des
 fiancés, Sâchelles. Permis de
 publier. Permis de marier.

Les époux :

Antoine Bertolli
 Lucie Bertolli

Les témoins :

Henri Bertolli
 Mazzoleni Angelo

L'officier de l'état civil :

Lucie

Communiqué à la Chancellerie
 le 25 à l'état civil à Sâchelles.

Registre des mariages A.

N^o 110
Nicati
et
de Luze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicati, Jules-Ormond

divorcé de Marguerite-Emily Cuson, dès le 8 décembre 1820

directeur du Conservatoire de Lausanne

originaire de Moudon, Chavannes et Lucens domicilié à

Lausanne né à

Morges le seize octobre

mil huit cent soixante-treize fils de

Corneille-Charles-Louis Nicati, à Lausanne et de

Amélie-Louise née Monay, décédée

2. de Luze, Germaine-Marie-Marguerite

célibataire

originaire de Caillan (Gironde), France domiciliée à

Colochenaz née à

au château du Caillan le dix avril

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Maurice-Ernest de Luze, décédé et de

Cécile-Henriette née Borel, à Colochenaz

Comme témoins : 1. Henri Borel, ingénieur, à Chigny-Morges.

2. Arnold Borel, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Lucens et

Colochenaz, le 16, à Chavannes, le 17 février 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, après
divorce. Acte de publication
de mariage à Lausanne, Moudon,
Chavannes, Lucens et Colochenaz.
Certificat de capacité de fiancée.
Permis de publier.

Les époux :

J. Nicati
Germaine Nicati

Les témoins :

H. Borel in
Arnold Borel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Moudon, Lucens et Morges.

Registre des mariages A.

No 111
Lévy
Lévy^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lévy, Edmond
célibataire
négociant
originaire de Donabrye domicilié à
Genève né à
Avenches le douze septembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Benoit Lévy, négociant et de
Blémince née Halbronn, à Avenches

2. Lévy, Blaire
célibataire
originaire de Donabrye domiciliée à
Lausanne née à
Nyon le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Nathan Lévy, négociant et de
Florine née Dreyfus, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Lévy, Schweb, commerçant, à Lausanne
2. Marc Dreyfus, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 18, à Donabrye, le 20 et
à Lausanne, le 21 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Suborisation de l'étab civil
de Genève

Les époux :

E. Lévy
B. Lévy

Les témoins :

M. Dreyfus
[Signature]

Communiqué à l'étab civil à
Avenches et Genève (P.C.)

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Puce!

Registre des mariages A.

N^o 112
Gorchet
et
Margot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorchet, Samuel
 célibataire
 premier d'enseignes
 originaire de Corcettes-le-Torab domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri-Louis Gorchet, menuisier et de
Elise née Lardinaux, à Lausanne

2. Margot, Lina-Louise
 célibataire
 originaire de Fuiteboeuf et de St-Croix domiciliée à
Yverdon née à
Fugelles-la-Potte le onze septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Paul-Samuel Margot, voiturier, à Yverdon et de
Suzette née Halvard, dévidée

Comme témoins :
 1. Louis Gorchet, menuisier, à Lausanne
 2. Paul Biolley, commis de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcettes-le-Torab, Fuiteboeuf, St-Croix, Les Granges de St-Croix et Yverdon,
 le 21 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Corcettes-le-Torab
Fuiteboeuf, St-Croix, Les Granges
de St-Croix et Yverdon

Les époux :

Sam. Gorchet
Lina Gorchet

Les témoins :

L. Gorchet
P. Biolley

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'évêque civil à
Ropraz, Praulmes, St-Croix
et Yverdon

Registre des mariages A.

N^o 113
Taillefertet
Bataud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taillefert, Emile-Fernand

célibataire

manœuvre-maçon

originaire de Royalles

domicilié à

Lausanne

né à

Royalles

le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Samuel Taillefert

et de

Blémence-Louise née Clermod, décédée

2. Bataud née Cuchon, Rose-Marguerite

veuve de Louis-Charles Bataud, déc. le 19 avril 1917

ménagère

originaire de Lignerolle

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Charles-Henri Cuchon, décédé

et de

Rosaline-Louise née Rance, à Lausanne

Comme témoins :

1. Alois Boyey, jardinier, à Lausanne

2. Paul Cuchon, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lignerolle, le 10, à

Royalles, le 12 décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Royalles et Lignerolle. Oppositions de la municipalité de Royalles et de Jules Taillefert, père du fiancé. Contestation d'opposition au fiancé. Déclaration du greffe du Tribunal. L'acte de naissance des fiancés, par art. 256, 378. Communiqué à l'Etat civil à Liez et Lignerolle.

Les époux :

Taillefert Fernand
Rose Taillefert

Les témoins :

Alois Boyey

Paul Cuchon

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

N^o 114
Cuchon
et
Fauchère

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuchon, Paul-Eugène
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Bercher domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Charles-Henri Cuchon, décédé et de
Isaline-Louise née Vance, à Lausanne

2. Fauchère, Madeleine-Marie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Exolène (Falais) domiciliée à
Lausanne née à
Exolène le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Pierre Fauchère, tonnelier et de
Catherine née Chevrier, à Exolène

Comme témoins :
 1. Alois Bovey, jardinier, à Lausanne
 2. Charlotte Bovey (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Bercher, le 25
et à Exolène, le 27 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Bercher
et Exolène. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir
vol. 14, fol. 270.

Les époux :
Paul Cuchon
Marie Cuchon

Les témoins :
Alois Bovey
Charlotte Bovey

L'officier de l'état civil :
Pucet

Communiqué à l'état civil à
S. Cierges et Exolène

Registre des mariages A.

No 115
Maggi
et
Leuenberger

Par jugement du Tribunal de
distrikt de Lausanne rendu
en date du 3 février 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 16 avril
1927. Le mariage litigieux
a été dissous par divorce.

Le Tribunal a pu à douter, le
délai pendant lequel la femme
ne peut contracter un nouveau
mariage, dès le 16 avril 1927.

Lausanne, le 26 avril 1927.

L'officier de l'état civil:

L. Baum

R. du 13.10.07.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maggi, Hans

celibataire

mécanicien

originaire de Rothrist (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Rothrist le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Paul Maggi, décédé et de

Anna-Barbara née Steiner, à Rothrist

2. Leuenberger, Rosa

celibataire

repasseuse

originaire de Sutzelflüh (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Sures (Fribourg) le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Elisabeth Leuenberger, décédée et de

Comme témoins :
1. Adeline Epiteaux (dame), à Lausanne
2. Robert Kulling, serviteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Rothrist et
Sutzelflüh, le 24 février 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Rothrist
et Sutzelflüh.

Les époux :

Hans Maggi
Rosa Maggi

Les témoins :

Madame Epiteaux
Robert Kulling

L'officier de l'état civil :

Uae

Communiqué à l'époux à
Rothrist et Sutzelflüh

Registre des mariages A.

N^o 116
Mettraux
et
Longchamps

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mettraux, Alphonse-François
célibataire
canonnier
originaire de Fillars-le-Cerroir domicilié à
Lausanne né à
Sucens le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Josephine-Cécile Mettraux, à Echallens et de

2. Longchamps, Maria-Valentine
célibataire
ménagère
originaire de Malapalud domiciliée à
Orrens née à
Malapalud le vingt-sept octobre
mil neuf cent fille de
Alexis-Arboine Longchamp, vannier et de
Marie-Augustine née Poyaud, à Orrens

Comme témoins :
1. Hermann Sermet, agent de police, à Lausanne
2. Charles Mermier, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fillars-le-Cerroir et Orrens,
le 23, à Malapalud, le 25 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Fillars-le-Cerroir,
Malapalud et Orrens.

Les époux :

François Mettraux
Maria Mettraux

Les témoins :

Sermet Hermann
Mermier Charles

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil à
Echallens et Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 117
Soutter
et
Gamon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soutter, Maurice-François

veuf de Alice née Rossier, née le 25 octobre 1878

secrétaire

originaire de Aigle domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

François-Julien Soutter, décédé et de

Emma-Marie née Blanchard, à Lausanne

2. Gamon, Jeanne-Adèle

célibataire

employée de banque

originaire de Villars-le-Terroir domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Justin-Henri Gamon, industriel, à Renens et de

Marie-Elie née Marguerite, décédée

Comme témoins : 1. Henri Gamon, industriel, à Renens

2. Louis Musy, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle et Villars-le-

Terroir, le 23 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
Aigle et Villars-le-Terroir.
Pour l'acte de naissance du
fiancé, voir vol. 16, fol. 331

Les époux :

M. Soutter

A. Gamon

Les témoins :

H. Gamon

L. Musy

L'officier de l'état civil :

Puce

Communiqué à l'état civil à
Aigle et Echallens

Registre des mariages A.

N^o 118
Baumeyer
et
Cartabbi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumeyer, Etienne-Eloi
divorcé de Marie - Fanny Desarzens, dès le 31 décembre 1913
mancœur
originaire de Granges - Paccot / Fribourg / _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Neyruz / Fribourg / _____ le vingt-celobue
mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
Jean - Nicolas Baumeyer, décédé _____ et de
Marie née Chéroulaz, à Granges - Paccot

2. Cartabbi, Jeanne-Marie
célibataire
cuisinière
originaire de Figgii (Côme), Italie _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lion (Falais) _____ le trente-un août
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
Dominique Cartabbi, marbrier _____ et de
Jeanette - Antoinette - Célestine née Werlen, à Lion

Comme témoins : { 1. Pierre Turro, tapissier, à Lausanne
2. Paul Binigeli, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Granges - Paccot
le 5 et à Figgii, le 13 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Celex de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé avec
divorce. Acte de publication
de mariage à Lausanne - Granges -
Paccot et Figgii, avec certificats
de capacité de la fiancée. Permis
de publier.

Les époux :

Eloi Baumeyer
Jeanne Baumeyer

Les témoins :

P. Turro
P. Binigeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'échafaud à
Quisnoz et à la Chancellerie
le 1

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 119
Malherbe
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Malherbe, Paul-Fernand
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Chavornay domicilié à
Yverdon né à
Lausanne le vingt-cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Fustine Malherbe, décédée et de

2. Corbaz, Léa-Julie
célibataire
femme de chambre
originaire de Month-sur-Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
au Month 4. Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Auguste Corbaz, agriculteur et de
Victorine née Pottier, au Month 4. Lausanne

Comme témoins : { 1. Edmond Chappuis, comptable, au Month 4. Lausanne
2. Marcel Corbaz, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavornay et à Yverdon, le 22, au
Month et à Lausanne, le 24 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil
d'Yverdon.

Les époux :
Malherbe Fernand
Léa Malherbe

Les témoins :
Edmond Chappuis
Corbaz Marcel

Communiqué à l'état civil à
Chavornay, Yverdon et Pully.

L'officier de l'état civil :
Ruce!

Registre des mariages A.

N^o 120
Kunz
et
Courdat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz, Jakob

veuf de Maria née Hingewried, dès le 6 septembre 1914

Serrurier originaire de Bolligen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Haste (Berne) le quatorze mars

mil huit cent soixante-trois fils de

Jacob Kunz et de

Elisabeth née Gscheli, décédée

2. Courdat née Perret, Julie

veuve de François-Elie Courdat, dès le 25 août 1905

ménagère originaire de Faux domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six mars

mil huit cent soixante-huit fille de

Jean Perret et de

Julie née Blere, décédée

Comme témoins : 1. Jacob Melliger, mécanicien, à Lausanne

2. Raymond Verdor, voyageur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Bolligen, le 12 et à Faux, le 13 septembre 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Bolligen et Faux.
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 18, fol. 180. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, vol. 47, fol. 157. Pour l'acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée, vol. 32, fol. 290

Communiqué à l'établi sur papier mûble et soufflé au château

Les époux :

J. Kunz.

J. Kunz.

Les témoins :

Jacob Melliger

J. Verdor

L'officier de l'état civil :

Uell

Registre des mariages A.

No 121

Giray

Wulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giray, Louis - Aloisveuf de Françoise dite Jeanne Niquet, décédée le 24 février 1919
régisseur du domaine de Ripaille

originaire de Lyon (France) domicilié à

Ripaille, Chamonix - les Bains (Hte Savoie) né à

Lyon (3^e arr.) le douze décembre

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

Pierre - Alois Giray et de

Adèle née Walker, décédée

2. Wulliens, Elise - Charlotte

célibataire

originaire de L'Isle domiciliée à

Lausanne née à

L'Isle le cinq février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jules Wulliens, propriétaire et de

Charlotte - Ferny née Guyot, à L'Isle

Comme témoins :
1. Charles Wulliens, menuisier - électricien, à L'Isle
2. Rosalie Wulliens (delle), à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Chamonix - les Bains
et à L'Isle, le 9 février 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Cham-
onix - les Bains et L'Isle. Certificats
de nationalité du fiancé. Certificats
de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.Communiqué à la chancellerie
et à l'état civil à L'Isle

Les époux :

Giray
& Wulliens

Les témoins :

Wulliens Charles
& Wulliens

L'officier de l'état civil :

Puce!

Registre des mariages A.

N^o 122
Marro
et
Caruso

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marro, Robert-Faques

célibataire

coiffeur

originaire de Chambléry (Savoie), France

domicilié à

Lausanne

né à

Orige

le vingt-cinq juin

mil-huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Antoine-Faques Marro, décédé

et de

Julie-Mathilde née Hansoz, à Lausanne

2. Caruso, Elisabetta-Cemelinda

célibataire

bricoleuse

originaire de Brusnengo (Novare), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Brusnengo

le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Evaristo Caruso, décédé

et de

Almenta née Diana, à Lausanne

Comme témoins :

1. Roger Duboué, employé de commerce, à Lau-

2. Paul Denier, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 et à Brusnengo, le 26 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil-neuf-cent-vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé.
Conseillement de la mère. Actes
de publication de mariage à
Lausanne et Brusnengo, avec
certificat de capacité de la fiancée.
Certificat de capacité du fiancé.
Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie
le (en 2 exp.)

Les époux :

Marro,
Elisabeth Marro

Les témoins :

R. Duboué
P. Denier

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

N^o 123
Schneeberger
et
Dicoasterd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneeberger, Armand - Yubin

célibataire

technicien

originaire de Dürrenroth (Berne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Louis - François - Frédéric Schneeberger, buraliste postal et de

Alexia - Julie - Elise - Louise née Pochon, à St-Légier

2. Dicoasterd, Berthe - Julie

célibataire

repassuse

originaire de Essertes domiciliée à

Lausanne née à

Bellegarde (Ain), France le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules - Henri Dicoasterd, entrepreneur-confiseur, à Lausanne, et de

Annette née Bron, décédée

Comme témoins :

1. Jules Dicoasterd, confiseur, à Lausanne

2. Alexia Schneeberger (dame), à St-Légier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Dürrenroth, et

Essertes, le 26 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Essertes et
Dürrenroth

Les époux :

Schneeberger
Berthe Schneeberger

Les témoins :

J. Dicoasterd
A. Schneeberger

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à l'établi à
Dürrenroth et Bron-la-ville.

Registre des mariages A.

N^o 124
Jeanneret
et
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret, Léopold-Herbert
célibataire
commerçant
originaire de Loche, La Chaux-du-Filieu et des Fonds de Martel domicilié à Loche, La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) né à La Chaux-de-Fonds le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-seize fils de Fritz-Henri Jeanneret, décédé et de Emma-Elise née Perrin, à La Chaux-de-Fonds

2. Grandchamp, Marthe-Marie
célibataire
institutrice
originaire de Cherbres domiciliée à Lausanne née à Lausanne le ouze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de Auguste Grandchamp, professeur et de Rose-Henriette née Jeanmonod, à Lausanne

Comme témoins :
1. Auguste Grandchamp, professeur, à Lausanne
2. Pierre Grandchamp, cand.-jur., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 28 février, à La Chaux-du-Filieu, le 1^{er}, au Loche, aux Fonds-de-Martel et à Lausanne, le 2^e, à Cherbres, le 3^e mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi civil de La Chaux-de-Fonds

Les époux :
Jeanneret
Marthe Jeanneret

Les témoins :
Grandchamp
Pierre Grandchamp
L'officier de l'état civil :
Uccel

Communiqué à l'établi civil au Loche, à La Chaux-du-Filieu, aux Fonds, à La Chaux-de-Fonds et à Cherbres.

Registre des mariages A.

No 125
Destraz
et
Dormond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Destraz, Jules-Marcel
célibataire
électricien
originaire de Essertes domicilié à
Lausanne né à
Châtillem le quinze août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jules Destraz, manoeuvre, à Lausanne et de
Bertha-Louise née Favez, décédée

2. Dormond, Anna-Marie-Louise
célibataire
couturière
originaire de Olon domiciliée à
Lausanne née à
Morges le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Charles-Eugène Dormond, décédé et de
Anna-Marie-Louise née Favez, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jules Destraz, manoeuvre, à Lausanne
2. Georges Ruefli, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Olon, le 2, à Essertes
et Hémnoz, le 3 mars 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre, mars, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication des mariages à
Lausanne, Essertes, Olon et
Hémnoz

Les époux :
J. Destraz
A. Destraz

Les témoins :
Jules Destraz
G. Ruefli

Communiqué à l'établi à
Olon-la-Fille, Olon et Hémnoz.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par décision du 12 avril 1931,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'au second pré-nom
de l'époux "Marcel", se lit
substitutif celui de "Jules".

Lausanne, le 14 avril 1931.
L'officier de l'état civil :
L. J. Allif
69^{me} à Oron-la-Fille et Olon

Registre des mariages A.

N^o 126
Cornu
et
Cretton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Charles-François
veuf de Fanny-Louise-Rose Badan née Blanc, dès le 27
septembre 1814, serrurier
originaire de Chamblon _____ domicilié à
Sausanne _____ né à
Sausanne _____ le douze juillet
_____ mil huit cent cinquante-six _____ fils de
Jean-François Cornu _____ et de
Barbette née Turin, décédée _____
2. Cretton née Benedetto, Caterina-Maria
veuve de Jules-Henri Cretton, dès le 6 mai 1817
ménagère
originaire de Martigny-Fille (Valais) _____ domiciliée à
Sausanne _____ née à
Angrogna (Turin), Italie le quinze septembre
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
Maria Benedetto, à Angrogna _____ et de

Comme témoins : { 1. Ernest Roulet, serrurier, à Lausanne _____
2. Albert Baud, magasinier, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Martigny-Fille, le 27, à Sausanne et
Chamblon, le 28 février 1871 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-un _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Chamblon et Martigny-
Fille. Pour l'acte de naissance du
fiancé, voir vol. 12, fol. 373. Pour l'acte
de décès de la 1^{re} femme du fiancé,
voir vol. 52, fol. 256. Pour l'acte de décès
du 1^{er} mari de la fiancée, voir vol.
48, fol. 381.

Communiqué à l'état civil à
Martigny et Martigny _____

Les époux :

C^h Cornu
C^h Cornu

Les témoins :

Roulet Ernest
Baud Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 127
Menétray
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétray, Constant
celibataire
agriculteur
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Poliez-le-Grand né à
Poliez-le-Grand le quatorze décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

François Menétray et de
Adèle née Menétray, décédée

2. Chevalley, Marie-Louise
celibataire

originaire de Denezy domiciliée à
Cherbres née à

Denezy le seize octobre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Clémence Chevalley, ménagère, à Genollier et de

Comme témoins :
1. André Menétray, employé de banque, à Lausanne
2. Adrien Barraud, agriculteur, à Villars-Tiercelin

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, le 7, à Cherbres et
Denezy, le 8 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'ébéniste
de Botkers, à Poliez-le-Grand

Les époux :
Constant Menétray
Marie Menétray

Les témoins :
Jamnik
A. Barraud

Communiqué à l'ébéniste à Poliez-le-Grand, Denezy et Cherbres

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

No 128
Blanc
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Louis-Henri
 célibataire
 serrurier
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis-George-François Blanc, décédé et de
Elise née Dizerens, à Fallerbe

2. Reymond, Germaine-Elisa-Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de Faulion domiciliée à
Lausanne née à
Dallaigues le hrente décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
David-Louis Reymond, décédé et de
Elisa-Louise née Payer, à Renens

Comme témoins :
 1. Louis Gagnaux, ancien syndic, à Lausanne
 2. Georges Blanc, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Faulion, le 27 février 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :
Certes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Faulion

Communiqué à l'établissement à
Faulion

Les époux :
L. Blanc
Germaine Blanc

Les témoins :
Louis Gagnaux
Georges Blanc

L'officier de l'état civil :
Juce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 129
Rouiller

Oth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouiller, Henri
 veuf de Caroline née Mann, dès le 1^{er} août 1916
 ancien négociant
 originaire de St-Sulpice et La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 Genève le dix-neuf novembre
 mil huit cent cinquante-six fils de
 Auguste Rouiller et de
 Louise née Griesser, de résidence

2. Oth, Anna
 divorcée de Johann-Samuel Gubay Brausaq, dès le 11
 avril 1917
 originaire de Bayois domiciliée à
 Lausanne née à
 Meiringen (Berne) le seize février
 mil huit cent quatre-vingt fille de
 Kaspar Oth, agriculteur et de
 Marianna née Anderegg, à Meiringen

Comme témoins :
 1. Georges Henriod, restaurateur, à Lausanne
 2. Chouvald Henningsen, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à St-Sulpice, La
 Côte-aux-Fées et Bayois, le 3 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage de la fiancée,
 avec divorce. Actes de publication
 de mariage à Lausanne, St-
 Sulpice, La Côte-aux-Fées et
 Bayois. Pour l'acte de décès
 de la 1^{re} femme du fiancé, voir
 vol. 39, fol. 39

Communiqué à l'état civil à
 St-Sulpice, La Côte-aux-Fées
 et Bayois

Les époux :

M^{me} Rouiller
 H. Rouiller

Les témoins :

G. Henriod
 Ch. Henningsen

L'officier de l'état civil :

Wael

Registre des mariages A.

No 130
 Meyste
 et
 Gara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste, Louis - François
 divorcé de Olara Buchs née Harbi, dès le 17 décembre 1919
 typographe
 originaire de Martherenges et Chierrens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Marie - Fanny Meyste, à Lausanne et de

2. Gara, Julie - Joséphine
 célibataire
 corsebière
 originaire de Lyon domiciliée à
Lausanne née à
Lyon (3^e arrt.) le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Marius - Jacques Gara, corroyeur, à Lausanne et de
Elisabeth - Marie née Faure, de Vevey

Comme témoins :
 1. Georges Vaccard, imprimeur, à Lausanne
 2. Emile Pidoux, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, à Marthe-
renoges et Chierrens, le 2 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce. Consentement
du père de la fiancée. Acte
de décès de sa mère. Acte de
publication de mariage à
Lausanne, Martherenges et Chier-
rens. Certificat de capacité de
la fiancée. Permis de publier.
Communiqué à l'état civil à
St. Georges et à la Chancellerie
de

Les époux :

L. Meyste
J. Gara

Les témoins :

G. Vaccard
E. Pidoux

L'officier de l'état civil :

Puce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 131
Chevalier
et
Bienz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier, Paul
veuf de Louisa - Anna Collet, dès le 8 juin 1915
chauffeur d'autos
originaire de Ependes, Belmont et Gressy domicilié à
Lausanne né à
Ependes le trente janvier
mil huit cent soixante-huit fils de
Jacques - David - Jules Chevalier et de
Julie née Perrin, décédée

2. Bienz, Hélène dite Jeanne
divorcée de Arnold Gerber, dès le 4 avril 1917
brodeuse
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lurich le vingt-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Johannes Bienz, décédé et de
Friederike - Hélène née Harbach, à Lausanne

Comme témoins :
1. Armand Bayin, chauffeur, à Lausanne
2. Hélène Bienz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Langnau, le 5, à
Belmont, le 6, à Ependes et Gressy, le 7 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la ¹ femme
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Ependes,
Belmont, Gressy et Langnau.
Pour l'acte de mariage de la
fiancée, avec divorce, voir vol.
4², fol. 17

Communiqué à l'habitant à
Belmont et Langnau

Les époux :

Paul Chevalier
Jeanne Chevalier

Les témoins :

H. Bienz
Armand Bayin

L'officier de l'état civil :

J. Vuol

Registre des mariages A.

N° 132
Jaccard
et
Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Pierre - Edouard
celibataire
agriculteur
originaire de Fillars - Biercelin et Chardorney - Montaubion domicilié à
Fillars - Biercelin né à
Fillars - Biercelin le douze mars
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Auguste - Théophile Jaccard et de
Emma née Firk, les deux décédés

2. Maillard née Curchod, Marie
veuve de Charles - Frédéric Maillard, dès le 11 novembre 1818
ménagère
originaire de Chesalles - sur - Oron et Dully domiciliée à
Dommarbin née à
Dommarbin le cinq février
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Julien Curchod, agriculteur et de
Adèle - Henriette née Curchod, à Dommarbin

Comme témoins :
1. Marius Heyse, concierge, à Lausanne
2. Samuel Siegrist, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Dommarbin, Fillars - Biercelin, les
à Chardorney - Montaubion, Chesalles et Dully, le 7 février
1821

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de
de Poliez-le-Grand

Les époux :

Jaccard Edouard
Marie Jaccard

Les témoins :

S. Siegrist
Heyse M^s

L'officier de l'état civil
Jaccard

Communiqué à l'établi de
Poliez-le-Grand, Polierges,
Oron-la-Ville et Gilly

Registre des mariages A.

N^o 133
 Rochat
 et
 Stocco

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Georges-Henri
 célibataire
 facteur postal
 originaire de L'Abbaye et Le Lieu domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Charles-Alexis Rochat, employé de commerce et de
Marie née Hegg, à Lausanne

2. Stocco, Gemma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Fonte (Créüse), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
François-Frédéric Stocco, décédé et de
Josephine née Cavallin, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Etienne Rabattoni, gypsier-peintre, à Lausanne
 2. César Tibbio, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à L'Abbaye et au
Lieu, le 30 octobre, à Fonte, le 14 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, L'Abbaye, Le Lieu
et Fonte, avec certificats de
capacité de la fiancée. Formis de
publier.

Les époux :
Rochat
Gemma Rochat

Les témoins :
Rabattoni
C. Tibbio

L'officier de l'état civil :
Fucini

Communiqué à l'époux à
L'Abbaye, au Lieu et à la
Chancellerie le

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne, rendu
 en date du 26 avril 1928, déclaré
 définitif et exécutoire le 29 juin
1928, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à trois ans, le
 délai pendant lequel l'ex-mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage, dès le 29 juin 1928.
 Lausanne, le 20 juillet 1928.

L'officier de l'état civil:
Le Baugy

Registre des mariages A.

N^o 134
Leresche
et
Cuendet

2107
Lx Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche, Paul-Théophile
célibataire
pasteur
originaire de Lausanne et Ballaigues domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
William-Ernest-Emmanuel Leresche, médecin et de
Adèle née Le Double, à Lausanne

2. Cuendet, Marie-Eunice
célibataire
originaire de St-Croix domiciliée à
Prilly née à
St-Louis (Etats-Unis) le six juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Omi-Tuma Cuendet, horloger et de
Julie née Taccard, à Prilly

Comme témoins :
1. William Leresche, docteur-médecin, à Lausanne
2. Charles Cuendet, graveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ballaigues, St-Croix, Les
Granges-de-St-Croix et Prilly, le 18 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Acte de naissance du fiancé.
Copie d'acte de naissance de la
fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne Bal-
laigues St-Croix Les Granges-
de St-Croix et Prilly

Les époux :
Paul Leresche
Marie Leresche

Les témoins :
Dr Leresche
Ch. Cuendet

Communiqué à l'état civil à
Ballaigues, St-Croix et
Prilly

L'officier de l'état civil :
Fucel

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 135
 Béraneck
 et
 Grélatz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béraneck, Edmond-Charles-Maurice
 célibataire
 candidat ingénieur-chimiste
 originaire de Donabrye domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
 Frank-Edouard Béraneck, professeur, à Lausanne et de
 Caroline-Isabelle née Pichon, décédée

2. Grélatz, Marguerite-Louise
 célibataire
 originaire de Givrens et Coinvins domiciliée à
 Lausanne née à

Lausanne le trente août
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
 Auguste-Adolphe-Louis Grélatz, décédé et de
 Jeanne-Henriette née Tache, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Robert Piob, ingénieur, à Lausanne
 2. Jean Grélatz, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Donabrye et
 Coinvins, le 3, à Givrens, le 4 février 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
 Certificats de publication de mariage
 à Lausanne, Donabrye, Givrens
 et Coinvins

Les époux :

E. Béraneck
 Marguerite Béraneck

Les témoins :

R. Piob
 J. Grélatz

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

Communiqué à l'état civil à
 Avenches, Gingins et Begnins.

Par jugement du Tribunal
 civil de la Seine, à Paris,
 rendu en date du 20 juin
 1927, le mariage inscrit
 ci-dessus a été dissous par
 le divorce.

Lausanne, le 23 août 1930.
 L'Officier de l'Etat civil
 H. Lécuyer

à 9 h - à Avenches, Gingins
 et Begnins.

Registre des mariages A.

No 136
de Moubray
et
Lazard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Moubray, George - Alexander - de de hazal, _____
celibataire

magistrat

originaire de sujet britannique domicilié à

Kuala Lumpur, Etats Fédérés de la Malaisie, de passage à Lausanne né à
Facoas, Ile Maurice, le dix-huit août _____

mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Charles - Louis de Moubray, banquier _____ et de
Berthe - Laurence de Moubray, née de hazal, à l'Ile Maurice

2. Lazard, Katherine - Mary _____

celibataire

originaire de sujette britannique domiciliée à

Cambridge Hills, Kent, Angleterre, de passage à Lausanne née à
Ceylan le dix-sept juin _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Arthur Griffith Lazard, planteur, à Cambridge _____ et de
Margaret - Carnegie - Arbuthnot Lazard née Capel, de l'Inde

Comme témoins : } 1. Charles - Louis de Moubray, banquier, à l'Ile Maurice
2. Arthur - Griffith Lazard, planteur, à Cambridge

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 mars 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Déclarations consulaires, bonant
lieu d'actes de naissance des fiancés,
Actes de publication de mariage
à Lausanne. Certificat de capa-
cité des fiancés. Permis de publier.
Permis de marier _____

Communiqué _____

Les époux :

Ge - Ca Moubray
Katherine de Moubray

Les témoins :

A. Lazard
Ch. Moubray
Maire de Lausanne
Vice Consul Britannique
L'officier de l'état civil :
A. Lazard

Registre des mariages A.

No 137
Widmann
Zahler^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widmann, Louis-Fules-Albert

divorcé de Marianne née Mayor, dès le 3 mai 1886
couvreur

originaire de Ornex (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six novembre

mil-huit cent septante-six fils de

Louis Widmann, couvreur et de

Marie-Louise née Fayer, à Lausanne

2. Zahler née Vincent, Jeanne Henriette

veuve de René Zahler, dès le 22 octobre 1889

blanchisseuse

originaire de Saigny et St-Etienne (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six juillet

mil-huit cent septante-neuf fille de

Louis-Emile Vincent et de

Henriette née Forney, décédée

Comme témoins : 1. Mehri Vincent, habelier, à Chuchy

2. Daniel Bovard, employé C.F., à Chuchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, St-Stephan, le 10,

à Saigny, le 11 et à Ins, le 12 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé, avec
divorce. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ins, Saigny
et St-Stephan. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir vol. 2,
fol. 16. Pour celui de la fiancée,
voir vol. 5, fol. 56. Pour l'acte de
décès du 1^{er} mari de la fiancée,
voir vol. 52, fol. 282.

Communiqué à l'établi à
Ins, Saigny et St-Stephan.

Les époux :

Widmann Louis
Jeanne Widmann

Les témoins :

Bovard Daniel
Mehri Vincent

L'officier de l'état civil :

Uccel

Registre des mariages A.

N^o 138
Zurkinden
Steck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurkinden, Charles-Pascal-Marie

célibataire

forblancier

originaire de Guin et Fribourg domicilié à

Lausanne né à

Fribourg le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Jean-Louis Zurkinden, décédé et de

Marie-Pauline née Müller, à Lausanne

2. Steck, Marguerite-Alice

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Walkringen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jean-Louis-Samuel Steck, serrurier et de

Souvia née Favez, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Steck, appareilleur, à Lausanne
2. Friedrich Kehrman, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Didingen, Fribourg et Walkringen, le 22 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Didingen, Fribourg
et Walkringen.

Les époux :

Zurkinden Charles
Marguerite Zurkinden

Les témoins :

M. Steck
F. Huberwald.

L'officier de l'état civil :
Rue

Communiqué à l'état civil à
Didingen, Fribourg et Wal-
kingen.

No 139
Séchaud

et
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Constant-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Taudes et Sullens domicilié à

Corcelles-le-Forab né à

Corcelles-le-Forab le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles Séchaud, cantonnier de l'Etat et de

Adèle née Porchet, à Corcelles-le-Forab

2. Cavin, Marthe-Sylvie

célibataire

ménagère

originaire de Fucherens domiciliée à

Fucherens née à

Fucherens le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Ernest Cavin, maréchal et de

Lucie née Cherpillod, à Fucherens

Comme témoins :
1. Guillaume Corboz, agent de police, à Lausanne
2. Ami Cordey, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Forab et Taudes, le 11,
à Sullens et Fucherens, le 12 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'ébéniste
de Corcelles, à Ropraz

Les époux :

Constant Séchaud
Marthe Séchaud

Les témoins :

Corboz Gu
Cordey Ami

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'ébéniste à
Sully, Sullens, Ropraz et Moudon.

Registre des mariages A.

N^o 140
Jaquier
et
Gindroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Albert
célibataire
jardinier
originaire de Goumoens-la-Fille domicilié à
Blarens (Châtelard) né à
Goumoens-la-Fille le sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Louis Jaquier et de
Jeannette née Thuillard, décédée

2. Gindroz, Olga
célibataire
lingère
originaire de Montpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Constant Gindroz, agriculteur et de
Marie-Louise née Gerock, au Châlet-à-Gobet

Comme témoins :
1. Edouard Hassel, agent de police, à Lausanne
2. Georges Haury, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Fille, Lausanne et Le
Châtelard, le 2, à Montpreveyres, le 4 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab. civil
de Montreux

Les époux :

Jaquier Albert
Olga Jaquier

Les témoins :

E. Hassel
G. Haury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Challens, Montreux et St-Prez

Registre des mariages A.

N^o 141
Chapuis

Morsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Emile-Joseph

célibataire

huissier de Paix

originaire de Epalinges

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le douze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Alfred Chapuis, décédé

et de

Ses née Coeybaux, à Lausanne

2. Morsel, Rose-Elise

célibataire

employée de commerce

originaire de Echichens

domiciliée à

Lausanne

née à

Morges

le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Jean-Louis-Auguste Morsel, décédé

et de

Rosine née Friedrich, à Lausanne

Comme témoins :

1. André Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

2. Laure Peitrequin, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Epalinges, le 27 et
à Echichens, le 28 février 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges et Echichens.
Pour l'acte de naissance du fiancé,
voir fol. 28, fol. 252.

Les époux :

Chapuis
Rose Chapuis

Les témoins :

L. Peitrequin

A. Chapuis

L'officier de l'état civil :

J. Weil

Communiqué à l'établi de
Kufflens-le-Château et Epalinges.

Registre des mariages A.

No 142
Gay
et
Dentan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay, Georges-Edmond
celibataire
agent de police
originaire de Cypins domicilié à
Lausanne né à
Teuchâtel le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Jules-Edouard Gay et de
Emma-Lina née Rognon, décédée

2. Dentan, Marie-Louise
celibataire
employée de commerce
originaire de Lubry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux novembre

mil neuf cent fille de
Jules-Marc-François Dentan et de
Victorine-Marie-Rosine née Paud, décédée

Comme témoins : { 1. Marc Dentan, secrétaire au Département de
l'Agriculture, à Lausanne
2. Louis Bourgeois, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lubry, le 28, à Cypins,
le 29 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cypins et Lubry.

Les époux :

Edmond Gay
Marie Louise Gay

Les témoins :

M. Dentan
Bourgeois Louis

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'échaf ci-joint à
Cypins et Lubry

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne,
rendu en date du 4 mai 1936
déclaré définitif et exécutoire le 13
juillet 1936
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 13
juillet 1936, le délai pendant
lequel l.e. marié
ne pourrait contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 13 juillet 1936.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 143
Häring
et
Degrandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häring, Oscar - Emile
célibataire
employé de bureau
originaire de Oesch (Pâle - campagne) domicilié à
Lausanne né à
Villaraboud (Fribourg) le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Alfred Häring, maréchal et de
Marie - Josephine née Maillard, à Lausanne

2. Degrandi, Maria - Illuminata - Albertina
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Biella (Novare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Biella le vingt-deux août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Fenanzio Degrandi et de
Audis - Anna née Barbera, à Nozeroy (France)

Comme témoins :
1. Alfred Häring, maréchal, à Lausanne
2. Paul Despont, agent d'affaires, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Oesch, le 7 et à
Biella, le 13 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Oesch et Biella,
avec certificats de capacité de
la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à l'établi à
Oesch et à la Chancellerie.

Les époux :

O. Häring
Albertine Häring

Les témoins :

Alfred Häring
Paul Despont

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

No 144
Suzzi
et
Goscia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Suzzi, Aldo-Umberto-Mario
célibataire

garçon de magasin

originaire de Florence (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Florence le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Giuseppe Suzzi, décédé et de

Annita née Barbioni, à Lausanne

2. Goscia, Ida-Sophie
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Biene (Touare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Jacques-Charles-Gaëtan Gaudenz Goscia, mason et de

Fanny née Flanchet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Armand Chamock, employé de bureau, à Lausanne
2. Joseph Rohrbasser, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Florence et Biene,
le 13 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père du fiancé.
Consentement de sa mère. Actes
de publication de mariage à
Lausanne, Florence et Biene,
avec certificats de capacité.
Permis de publier. Permis de
marier.

Communiqué à la chancellerie
le 1 en 2 aff.

Les époux :

Aldo Suzzi
Ida Goscia

Les témoins :

A. Chamock
J. Rohrbasser

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

No 145
Cappy
et
Bastian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cappy, Paul
célibataire
menuisier
originaire de Teney-le-Forab domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Paul Cappy, négociant, en France, et de
Sia née Harendaz, décédée

2. Bastian, Augusta-Adèle
célibataire
cuisinière
originaire de Subry et Forel domiciliée à
Soubens née à
Pully le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Auguste Bastian, journalier, à Belmont et Pully, et de
Adèle-Marianne née Dizerans, à Echandens

Comme témoins :
1. Robert Meylan, employé au pénitencier, à Lausanne
2. Emile Lujon, fermier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Subry et Forel, le 25, à
Soubens-Mézery, le 26, à Teney-le-Forab, le 28 février
1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Teney-le-Forab,
Subry, Forel et Soubens-Mézery.

Les époux :
Paul Cappy
Auguste Cappy

Les témoins :
R. Meylan
E. Lujon

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Teney-le-Forab, Subry, Forel, Lausanne et
Pully

Registre des mariages A.

N^o 146
Gürtler
et
Andermatt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gürtler, Hans

célibataire

tonnelier

originaire de Allschwil (Baie-Saampagne) domicilié à

Allschwil né à

Allschwil le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Johann Gürtler, décédé et de

Fikhorja née Schaub, à Allschwil

2. Andermatt, Anna-Maxie

célibataire

originaire de Paar (Foug) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles-Albin Andermatt, et de

Henriette-Anna-Theresia née Pittli, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Paul Schreiner, caissier, à Lausanne
2. Albert Andermatt, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Allschwil, à Paar et Lausanne, le 4 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Autorisation de l'établiement
d'Allschwil

Les époux :

Hans Gürtler
Anna Gürtler

Les témoins :

P. Schreiner
A. Andermatt

Communiqué à l'établiement à
Allschwil et Paar

L'officier de l'état civil :

Juce

Registre des mariages A.

N^o 147
Boraley
Wijss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boraley, Alfred-François-Otto
celibataire
employé postal
originaire de Blonay domicilié à
Lausanne né à
Blonay le quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
François-Louis Boraley, décédé et de
Senny-Louise née Dupraz, à Blonay

2. Wijss, Ida
celibataire
cuisinière
originaire de Buechholterberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Schüpfen (Berne) le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Christian Wijss, fromager et de
Elise née Wiedmer, à Wierenzwil

Comme témoins :
1. Louis Boraley, facteur postal, à Blonay
2. Eugène Diserens, fromager, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Buechholterberg, le 11,
à Blonay, le 12 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariage à Lausanne, Blonay
et Buechholterberg.

Les époux :
A. Boraley
I. Boraly

Les témoins :
Louis Boraley
Eugène Diserens

Communiqué à l'état civil à
St. Léger et Buechholterberg.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 148
 Rosset
 et
 Lesquereux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Gustave Constantin
 célibataire

manoeuvre

originaire de Bougy-Fillars domicilié à

Lausanne né à

Prilly le vingt-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jean-Louis Rosset, manoeuvre et de

Marie-Elise née Fuchs, à Lausanne

2. Lesquereux, Léa

célibataire

cuisinière

originaire de Loche (Stuchâbel) domiciliée à

Lausanne née à

Coffrane (Stuchâbel) le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jules-Ernest Lesquereux et de

Lucile-Omanda née Grandjean-Porrenoud Bonnesser, décédée

Comme témoins : 1. Louis Rosset, manoeuvre, à Lausanne

2. Elise Rosset, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Bougy-Fillars,
le 12 et au Loche, le 14 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de
mariage à Lausanne, Bougy-
Fillars et au Loche

Les époux :

Gustave Rosset
Léa Rosset

Les témoins :

Rosset Louis
Elise Rosset

L'officier de l'état civil :

Fueret

Communiqué à l'état civil à
Lausanne et au Loche

Registre des mariages A.

No 149
Rychner
et
Emonot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rychner, Johann - Brandolf - Friedrich

célibataire

officier instructeur

originaire de Carau (Argovie)

domicilié à

Berne

né à

Carau

le vingt-trois juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Brandolf - Otto - Karl Rychner,

et de

Maria - Katharina Beglinger, décédée

2. Emonot née Gandolfo, Adolphe - Louise - Françoise

veuve de Emile Emonot, décédé le 12 septembre 1820

originaire de Sorvilier (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Genève

le vingt-sept janvier

mil huit cent septante-quatre

fille de

Joseph - Celestin Gandolfo, rentier, à Lausanne

et de

Fincenza - Chérie Cirio, décédée

Comme témoins :

1. Joseph Gandolfo, rentier, à Lausanne

2. Louis Matthey, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 17, à Carau, Courb et Lausanne, le 18 mars 1821

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisations de l'écheviller de Berne

Les époux :

J. Rychner

J. Emonot

Les témoins :

J. Gandolfo
Matthey

Communiqué à l'écheviller à Carau, Berne et Courb

L'officier de l'état civil :

Ruch

Registre des mariages A.

N^o 150.
Jordan
et
Räber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Marcel-Celary
celibataire
fonctionnaire postal
originaire de Rueyres domicilié à
Lausanne né à
Esserbines St. Yverdon le vingt-cinq
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Denis-Louis Jordan, menuisier et de
Sina née Schappuis, à Echallens

2. Räber, Rosa
celibataire
religieuse
originaire de Madiswil (Berne) domiciliée à
Madiswil née à
Madiswil le quatorze novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Gottfried Räber, boucher et de
Marie née König, à Madiswil

Comme témoins :
1. Armand Stoudmann, boucher, à Lausanne
2. Ulysse Jordan, marchand de bétail, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Rueyres et Madiswil,
le 22 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne, Rueyres et Madiswil

Les époux :

M. Jordan
R. Jordan

Les témoins :

A. Stoudmann
U. Jordan

L'officier de l'état civil :
Rueyres

Communiqué à l'établissement à Fey
et Madiswil

Registre des mariages A.

No 151

Gochon

et
Zonca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gochon, Léon-Etienne

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Dompierre (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Cournillens (Fribourg) le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Jean-Joseph Gochon, décédé

et de

Anne-Marie née Brulhart, à Cournillens

2. Zonca, Angelina-Marguerite

célibataire

femme de chambre

originaire de Pallanza (Novare), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Feyey le dix juin

mil neuf cent fille de

Charles-Ernest Zonca, menuisier

et de

Marie-Dionise née Saunaz, à Fionnaz

Comme témoins :

1. Emile Perrotteb, employé C. F. F., à Lausanne

2. Henri Delure, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Dompierre, le 15 février, à Pallanza, le 27 février 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage des fiancés.
Actes de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Dompierre et Pallanza, avec certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier

Les époux :

Gochon Léon

et Zonca

Les témoins :

Perrotteb Emile

Henri Delure

L'officier de l'état civil :

Pecet

Communiqué à l'habitant à
Dompierre et à la chancellerie
de la

Registre des mariages A.

N^o 152
Wys
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wys, Gottfried

célibataire

cordonnier

originaire de Habkern (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Habkern le cinq février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Ulrich Wyss et de

Margaretha née Wyss, décédée

2. Jaquier, Rose-Rosa

divorcée de Jaquier Léger, dès le 12 mars 1920

ménagère

originaire de Fucherens domiciliée à

Lausanne née à

Moudon le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Fritz Jaquier, journalier et de

Marie née Stöckli, à Epalinges

Comme témoins :

1. Justin Eich, marchand de fromages, à Lausanne

2. Augustine Chevaux, blanchisseuse, à

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Habkern et

Fucherens, le 17 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Habkern et
Fucherens. Pour l'acte de mariage
de la fiancée, avec divorce et
reintégration, voir fol. 88, fol. 88.

Les époux :

Gottfried Wys
Rose Wys

Les témoins :

Justin Eich-Dubois
Augustine Chevaux

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'établi à
Habkern et Moudon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

N^o 153
Bavaud
et
Gernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bavaud, Paul-Robert-Léon
célibataire
employé de commerce
originaire de Bothens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Marcel-Emmanuel Bavaud, cordonnier, à Lausanne et de
Odèle née Bavaud, d'édée

2. Gernet, Florence-Olype
célibataire
ménagère
originaire de Genens domiciliée à
Lausanne née à
Morges le dix-sept mars
mil neuf cent trois fille de
Lucien-Louis Gernet, agriculteur et de
Julie-Louise née Lurckhod, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maurice Lurckhod, serrurier, à Lausanne
2. Marie Godel (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Bothens et
Genens, le 19 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et
mère de la fiancée. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Bothens et Genens.

Les époux :
Bavaud Paul
Bavaud Florence

Les témoins :
Lurckhod Maurice
Marie Godel

L'officier de l'état civil :
Fucel

Communiqué à l'état civil à
Solier-le-Grand et Fillars-sous-
Yver

Registre des mariages A.

N^o 154
Ducraux
et
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducraux, Henri
célibataire
typographe
originaire de Saint-Légier domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Henri Ducraux, gypcier-peintre et de
Sophie née Köpfer, à Lausanne

2. Pache, Emma
célibataire
brioleuse
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François-Marius Pache, journalier et de
Rosine née Moulin, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Ducraux, gypcier, à Lausanne
2. Rosine Pache, dame, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et St-Légier, le 2, à
Epalinges, le 3 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, St-Légier et
Epalinges

Les époux :

Henri Ducraux
Emma Ducraux

Les témoins :

H Ducraux
Rosine Pache

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil à
St-Légier et Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 155
Perrin
Gamblanc

Rf. 1. fr. 30

2-107

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Albert-Charles-Louis
 célibataire
 notaire
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Albert-Alphonse Perrin, décédé et de
Emma-Charlotte-Elisa née Pöcherlin, à Lausanne

2. Gamblanc, Juliette-Elisabeth
 célibataire
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre avril
mil neuf cent fille de
Louis-Charles Gamblanc, négociant et de
Hélène-Lucie née Hossli, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Pierre Boven, substitut du Procureur Général
à Lausanne
 2. Jean Raschle, étudiant en pharmacie, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de publication de mariage
à Lausanne

Les époux :
M. Perrin not
Juliette Perrin

Les témoins :
Boven.
J Raschle

L'officier de l'état civil :
Perrin

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 156
Schmidt
Böhmer

5/28/ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Frédéric - Antoine
 célibataire
 négociant
 originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Robert Schmidt, négociant et de Elisa - Bernardine née Herzog, à Lausanne

2. Böhmer, Fanny - Martha
 célibataire
 originaire de Colombie domiciliée à Lausanne née à Santiago de Cali / Colombie le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-trois fille de Herman - S. Böhmer, négociant et de Virginia née Quilici, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Robert Schmidt, négociant, à Lausanne
 2. Hermann Böhmer, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
 Actes de naissance des fiancés, avec une traduction. Acte de publication de mariage à Lausanne. Certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier

Les époux :
 F. Schmidt
 Fanny Schmidt

Les témoins :
 R. Schmidt
 Herm. S. Böhmer

L'officier de l'état civil :
 Puce!

Communiqué à la chancellerie le

Registre des mariages A.

N^o 157
Besse
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besse, Hermann - Arthur
célibataire
employé de commerce
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Lausanne né à
St-Croix le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles-Félicie Besse et de
Julie-Elie née Luendet, décédés

2. Rochat, Jeanne - Marguerite
célibataire
institutrice
originaire de L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt décembre
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Gustave - Omi Rochat et de
Julianne - Odèle née Rochat, décédés

Comme témoins :
1. Philippe Nicollerat, directeur d'hôtel, à Lausanne
2. Henri Rochat, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à St-Croix, Les
Granges-de-St-Croix et L'Abbaye, le 19 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, St-
Croix, Les Granges-de-St-Croix
et L'Abbaye

Les époux :
A Besse
Marguerite Besse

Les témoins :
Nicollerat
Rochat

Communiqué à l'état civil à
St-Croix et L'Abbaye

L'officier de l'état civil :
Fucal

Registre des mariages A.

N^o 158
Ray
et
Bolle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ray, Maurice-Henri

célibataire

gendarme

originaire de Villars-Burquin domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Jeannette-Elisa Ray, à Berolle et de

2. Bolle, Adrienne-Florence

célibataire

ménagère

originaire de La Côte-aux-Fées et des Ferrières, Touchatès domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier novembre

mil neuf cent trois fille de

Edouard-Alcide Bolle, décédé et de

Félicie née Demont, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Robellaz, cartonnier, à Lausanne
2. Emile Mauron, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Burquin, La Côte-aux-Fées et Les Ferrières, le 16 mars 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Celes de décès du père de la fiancée.
Consentement de sa mère. Celes
de publication de mariage à
Lausanne, Villars-Burquin, La
Côte-aux-Fées et Les Ferrières.

Communiqué à l'état civil à
Fiez, La Côte-aux-Fées et Les
Ferrières

Les époux :

Maurice Ray

Adrienne Ray

Les témoins :

Louis Robellaz

Mauron Emile

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

No 159

Gues

et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gues, Arnold

célibataire

agriculteur

originaire de Moudon et Boulens domicilié à

Dommarbin né à

Lorniaz le dix-huit janvier

mil huit cent septante-six fils de

Louis Gues et de

Elise née Bachin, décédée

2. Curchod née Crausaz, Rose-Amélie

veuve de Jules-Ernest Curchod, dès le 8 novembre 1919

ménagère

originaire de Dommarbin et Chardonney-Montaubion domiciliée à

Dommarbin née à

aux Granges-sous-Crey le vingt-un février

mil huit cent septante-quatre fille de

Elise Crausaz, décédée et de

Comme témoins :

1. Ernest Hiltbrich, mécanicien, à Lausanne

2. Lina Gues (dame), à Sorcelles-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Dommarbin Moudon, le 12, à
Boulens et Chardonney-Montaubion, le 14 mars 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab
civil de Boulens, à Poliez-le-Grand

Les époux :

Arnold Gues

Rose Gues

Les témoins :

E. Hiltbrich

Lina Gues

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'étab civil à
Moudon, St. Georges et Poliez-
le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 160
Zinder
et
Geiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zinder, Otto

célibataire

seigneurial

originaire de Burg / (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Burg le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Friedrich Zinder, horloger, à Burg et de

Magdalena née Schütz, décédée

2. Geiger, Anna-Pauline

célibataire

repasseuse

originaire de Ermatingen / (Schurgovie) domiciliée à

Lausanne née à

Cörs / (Luzern) le premier septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Daniel Geiger, décédé et de

Anna-Pauline née Hofer, à Kägerwilen

Comme témoins :

1. Amélie Jacotet, dame, à Lausanne

2. Maxime Heyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Burg et Ermatingen, le 17 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Burg et Ermatingen.

Les époux :

Otto Zinder

Anna Zinder

Les témoins :

Amélie Jacotet

Heyri M^s

L'officier de l'état civil :

Jacotet

Communiqué à l'établissement à
Burg et Ermatingen

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 161
Barbey
et
Heer

1921
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, François-Edmond

célibataire

docteur en médecine

originaire de Yverdon et des Eaux-Froides (Genève) domicilié à

Genève né à

Genève le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Marc-Auguste Barbey, propriétaire et de

Eugénie née Bonjon, aux Eaux-Froides

2. Heer, Susanne-Marie

célibataire

originaire de Glaris et Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Oswald Heer et de

Susanne-Barbara-Marie née Telli, décedée

- Comme témoins :
- 1. Auguste Barbey, rentier, à Champel (Genève)
 - 2. Georges Barbey, banquier, à Champel

Les publications ont eu lieu à Genève, le 12, aux Eaux-Froides, à Yverdon et à Glaris, le 15, à Lausanne, le 16 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
SuborINATION de l'état civil de Genève

Les époux :
D. Barbey
S. Barbey

Les témoins :

Barbey
G. Barbey

L'officier de l'état civil :
Heer

Communiqué à l'état civil à Yverdon, Genève (D.C. 2 esp.) et Glaris

Registre des mariages A.

N^o 162
Rogivue
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rogivue, Lucien - Ernest

célibataire

agent de police

originaire de Châtillon

domicilié à

Lausanne

né à

aux Capernes

le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fils de

Fules - Henri Rogivue, agriculteur

et de

Odèle - Louise née Rogivue, à Orsier

2. Dubois, Sophie

célibataire

coiffeuse

originaire de Nezières

domiciliée à

Lausanne

née à

Barrouge (Faud)

le cinquait

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

filie de

Eugène Dubois

et de

Eugénie née Jordan, décédée

Comme témoins :

1. Paul Cottin, agent de police, à Lausanne

2. Samuel Baillet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Nezières, le 11, Châtillon, le 12 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Châtillon et
Nezières.

Les époux :

Rogivue
L. Rogivue

Les témoins :

Baillet Samuel

Cottin Paul

L'officier de l'état civil :

Rues

Communiqué à l'ébéniste à
Oron-la-Fille et Nezières

Registre des mariages A.

No 163

Bron

Niederhäuser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Joseph-Edouard

célibataire

employé aux C.F.F.

originaire de Corban (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Corbanle huit novembremil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils deJoseph Bron, tailleur

et de

Julie née Hojab, à Paris2. Niederhäuser, Idadivorcée de Maurice-Lucien Henry, dès le 16 juillet 1920,

minagère

originaire de Fullierens

domiciliée à

Beublen s. Morges

née à

Gross-Guschelmuth, Fribourg deux févriermil huit cent quatre-vingt-quinze fille deGottfried Niederhäuser, agriculteur

et de

Anna-Maria née Büschi, à Forel

Comme témoins :

1. Charles Millet, boulanger, à Lausanne2. François Hassler, employé C.F.F., à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Corban et Fullie-
rens, le 24, à Beublen, le 25 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée
avec divorce. Autorisation de
mariage de la fiancée. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Corban, Fullierens
et Beublen

Les époux :

Bron Joseph.Bron Ida

Les témoins :

Hassler FrançoisMillet Charles

L'officier de l'état civil :

HasslerCommuniqué à l'état civil à
Corban, Fullierens et Beublen

Registre des mariages A.

N^o 164
Roatta
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roatta, Georges-Marie-Joseph
célibataire
agriculteur
originaire de nationalité française domicilié à
Beja (Tunisie), actuellement à Paris, 14^e né à
Beja le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Pierre-Louis Roatta, décédé et de
Julie née Pibrab, à Beja

2. Jaquier, Louise-Marguerite-Gyonne
célibataire
garde-malades
originaire de Démoret domiciliée à
Lausanne née à
Pailly le trente avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Paul Jaquier, à Echallens et de
Bertha née Guidoux, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Jaquier, chamoisier, à Echallens
2. Albert Heltschi, employé S. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Démoret, le 18, à
Paris, 14^e, le 21 et à Beja, le 23 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Promesse de fiancé. Actes de
naissance des fiancés. Acte de
décès du père du fiancé, avec tra-
duction. Consentement de sa mère.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Beja, Paris, 14^e et
Démoret. Certificats de nationalité
du fiancé. Certificats de capacité du
fiancé. Permis de publier. Permis de mariage.
Communiqué à la chancellerie et
à l'état civil à Domeloye.

Les époux :

Roatta
Gyonne Roatta

Les témoins :

Heltschi
P. Jaquier

L'officier de l'état civil :

Uccel

Registre des mariages A.

N^o 185
Frizzi
et
Gabbut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frizzi, Joseph - Jules

celibataire

peintre

originaire de Minusio (Cessin) domicilié à

Lausanne né à

Ste. Croix le onze décembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Jules - Alexandre Frizzi et de

Elisa - Charlotte née Gonthier, décédée

2. Gabbut, Marie - Adélaïde dite Adèle

celibataire

cuisinière

originaire de Bagnes (Falais) domiciliée à

Frey née à

Champsee - Bagnes le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-deux fille de

Louis Gabbut et de

Marie née Felley, décédée

Comme témoins : 1. Joseph Jacquier, ébéniste, à Lausanne

2. Alphonse Schobaz, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bagnes, le 26, à Lausanne, Minusio

et Frey, le 28 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Minusio, Bagnes
et Frey

Les époux :

Joseph Frizzi

Adèle G. Frizzi

Les témoins :

Jos Jacquier

Alphonse Schobaz

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'établi à
Minusio, Bagnes et Frey.

Registre des mariages A.

N^o 168
 Eschmann
 et
 Cheuerkauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschmann, Théodor

veuf de Marie née Riegel, des le 8 juin 1820
 ancien sapeur

originaire de Fechenheim (Bassel), Prusse domicilié à

Lausanne né à

Fechenheim le trente-un janvier

mil huit cent soixante-trois fils de

Konrad-Odam Eschmann et de

Wilhelmina-Eleonore née Rupprecht, décédée

2. Cheuerkauf née Burgdorf, Anna-Friederike

Auguste, jeune de Heinrich-Karl-Franz Cheuerkauf,
 des le 31 août 1806, ménagère

originaire de Braunschweig (Allemagne) domiciliée à

Lausanne née à

Branderode (Braunschweig) le neuf août

mil huit cent soixante-neuf fille de

Andreas Burgdorf et de

Dorothee née Stude, décédée

Comme témoins :
 1. Ernest Kramer, coiffeur, à Lausanne
 2. Otto Raeder, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 à Braunschweig, le 28
 février et à Fechenheim, le 3 mars 1821

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
 Certificats de décès des précédents
 conjoints. Certificats de publication
 de mariage à Lausanne, Fechen-
 heim et Braunschweig. Certi-
 ficats de capacité des fiancés.
 Permis de publier. Permis de
 marier.

Communiqué à la Chancellerie
 le (en 2 exp.)

Les époux :

Theodor Eschmann

Anna Eschmann

Les témoins :

E. Kramer

O. Raeder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 187
Chesaux
et
Sauvy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux, Alfred
célibataire
fonctionnaire postal
originaire de Savoy-Foreles domicilié à
Lausanne né à
Savoy le vingt-six juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Pierre-Henri Chesaux, décédé et de
Aline née Guillab, à Savoy-Foreles

2. Sauvy, Esther-Adrienne
célibataire
institutrice
originaire de Deyelien (Berne) domiciliée à
St. Imier (Berne) née à
Diemme le vingt novembre
mil neuf cent fille de

Charles-Alain Sauvy, professeur et de
Anna-Estelle née Keller, à St. Imier

Comme témoins :
1. Charles Sauvy, maître secondaire, à St. Imier
2. Paul Destroz, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à St. Imier, le 12
à Savoy et Deyelien, le 14 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée. Actes
de publication de mariage
à Lausanne, Savoy, Deyelien
et St. Imier. Actes de naissance
des fiancés

Les époux :
Alfred Chesaux
Adrienne Chesaux

Les témoins :
Sauvy
P. Destroz
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'établissement à
Dex, Deyelien et St. Imier

Registre des mariages A.

N^o 163
Cochand
et
Bulliard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochand, Joseph

célibataire

mécanicien

originaire de Romairon et Fillars-Burquin domicilié à

Lausanne né à

Grandson le sept février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jules-Louis Cochand, employé aux S. F. F. et de

Fanny-Louise-Marie née Fayre, à Grandson

2. Bulliard, Marie-Ognis

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Corpabaux / Fribourg domiciliée à

au Petit-Sacornex (Genève) née à

Frey le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Gratien-Albich Bulliard, charbonnier et de

Marie-Decline née Wick, au Petit-Sacornex

Comme témoins : } 1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corpabaux, le 13, à Lausanne, Fillars-Burquin et Petit-Sacornex, le 14, à Romairon, le 15 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Romairon, Fillars-
Burquin, Corpabaux et
Petit-Sacornex

Les époux :

J. Cochand
M^e Cochand

Les témoins :

Maurice Emery
J. Foretay

L'officier de l'état civil :

Revel

Communiqué à l'établi de
Champagne, Fiez, Corpabaux
et Genève (P. G.)

Registre des mariages A.

N^o 130
Dellspurger
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dellspurger, Friedrich
célibataire
représentant de commerce
originaire de Fechigen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Gimbligen (Berne) le treize mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Johannes Dellspurger, agriculteur et de
Elisabeth née Brand, à Belmont 4, Pully

2. Gillieron, Marthe
célibataire
couburière
originaire de Ferlens domiciliée à
Lausanne née à
Ferlens le dix-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Eugène Gillieron, agriculteur et de
Elise née Gœt, à Ferlens

Comme témoins :
1. Marcel Herren, agent d'assurances, à Lausanne
2. Constant Vincent, agriculteur, à Ferlens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Fechigen, le 22
et à Ferlens, le 23 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariage à Lausanne, Fechigen
et Ferlens.

Les époux :

Dellspurger Fritz
Marthe Dellspurger

Les témoins :

Herren
Constant Vincent

L'officier de l'état civil :

Herren

Communiqué à l'échecijil à
Uzigen et On-la-Ville

Registre des mariages A.

N° 170
Carter
et
Boven

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carter, Jacques-François
célibataire
employé de bureau
originaire de Bristol (Angleterre) domicilié à
Morboux (Schâbelard) né à
Bristol le deux mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Thomas-Alfred Carter, commerçant, à Bristol et de
Martha-Eugénie née Renoud, d'ici d'ici

2. Boven, Blanche
célibataire
originaire de Yverne et Oigle domiciliée à
Yverne née à
Yverne le dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Jules Boven, agriculteur et de
Fanny-Emma née Dubuis, à Yverne

Comme témoins :
1. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne
2. Julien Forelay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morboux-Schâbelard, le 19, à Oigle
et Yverne, le 21 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab
civile de Morboux

Les époux :
Carter
B. Carter.

Les témoins :
Maurice Emery
Julien Forelay
M. J. Forelay (ouad. Morboux)
L'officier de l'état civil :
Ueul

Communiqué à l'étab civile à
Morboux et Oigle

Registre des mariages A.

No 171

Huber

et Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber, Rudolf

celibataire

commerçant

originaire de Oberwinterthur (Lucerne) domicilié à

Bâle né à

Cöss (Lucerne) le huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Rudolf Huber, maître-fondeur et de

Louise Elisabetha née Winkler, à Cöss

2. Baumgartner, Rosa

celibataire

sténodactylographe

originaire de Hocherain (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Kaspar Baumgartner, cafetier, à Lausanne et de

Emma née Huber, de Cöss

Comme témoins :

1. Ida Wehrli (delle), employée de bureau, à Lau-

2. Berthe Baumgartner (delle), employée de com-

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hocherain et Oberwin-

terthur, le 7, à Bâle, le 8 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

Autorisation de l'établi de Bâle

Les époux :

R. Huber

Rosa

Les témoins :

Berthe Baumgartner

I. Wehrli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à Oberwinterthur, Bâle et Hocherain

Registre des mariages A.

N° 172
Deluche

et
Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluche, Charles-Robert

célibataire

employé à la fabrique Vestlé

originaire de Carrouge domicilié à

Boulers né à

Boulers le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Alfred Deluche, charpentier et de

Adèle née Guex, à Boulers

2. Jaton, Estime-Eugénie

célibataire

lingère

originaire de Fillars-Mendraz domiciliée à

Fillars-Mendraz née à

Fillars-Mendraz le dix-neuf février

mil neuf cent fille de

Ernest Jaton, décédé et de

Mézière née Passon, à Fillars-Mendraz

Comme témoins :
1. Gustave Chappuis, agriculteur, à Poney-le-Forab
2. Lucie Chappuis (dame), à Poney-le-Forab

Les publications ont eu lieu à Fillars-Mendraz et Boulers, le 21, à Carrouge, le 23 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St-Léger

Les époux :

Estime Robert
Eugénie Deluche

Les témoins :

Chappuis Gustave
Chappuis Lucie

Communiqué à l'état civil à Mézières et St-Léger

L'officier de l'état civil :
Lucie

Registre des mariages A.

No 173
Blanc
et
Bovay

7-85.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Paul-Henri
veuf de Herbense - Eugénie Gavilleb, dès le 17 juillet 1919
employé aux Casernes
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt septembre
mil huit cent septante-un fils de
Samuel-Emmanuel Blanc et de
Fanny-Adèle née Caillens, décédée

2. Bovay née Gillieron, Marie
veuve de Robert-Henri Bovay, dès le 30 octobre 1918
ménagère
originaire de Démoré et Schaniaz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier avril
mil huit cent septante-cinq fille de
Edouard - Auguste Gillieron et de
Marie née Solb, décédée

Comme témoins :
1. Emmanuel Blanc, employé postal, Lausanne
2. Henri Bovay, vulcanisateur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Démoré et Schaniaz, le 26 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Démoré et Schaniaz. Pour l'acte de naissance du fiancé, voir fol. 20, fol. 282. Pour celui de la fiancée, voir fol. 25, fol. 36. Pour l'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé, voir fol. 52, fol. 172.

Communiqué à l'établiquin à Donneloye

Les époux :

P. Blanc

Marie Blanc

Les témoins :

E. Blanc

H. Bovay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 174
 Reymond
 et
 Echernier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Henri-Frédéric

célibataire

procheux

originaire de Rolle, Perroy et Bougy-Villars domicilié à

Lausanne né à

Rolle le deux octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

John-Louis Reymond, décédé et de

Adélaïde-Léonie née Rozé, à Gimel

2. Echernier, Alphonsine-Hortense

célibataire

ménagère

originaire de Publier, (Hte-Savoie), France domiciliée à

Lausanne née à

Publier le vingt-trois septembre

mil neuf cent deux fille de

Hippolyte-François Echernier, décédé et de

Mélanie née Foubay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rolle, Perroy et Bougy-

Villars, le 16 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de décès du père de la

fiancée. Consentement de sa

mère. Actes de publication de

mariage à Lausanne, Rolle,

Perroy et Bougy-Villars.

Certificat de capacité de la

fiancée. Permis de publier

Communiqué à l'état civil à

Rolle, à Gubonne et à la

chancellerie

Les époux :

Henri Reymond

Hortense Reymond

Les témoins :

M. Regamey

M. Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

N^o 175
Gavillet
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Robert

celibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Poney et Tucherens domicilié à
Lausanne né à

Abbalens, Freiburg le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Pules Gavillet, décédé et de
Marie-Joséphine née Dumoulin, à Lausanne

2. Martin née Borboën, Jeanne-Émilie-Violette

veuve de Pules Martin, déc. le 15 juillet 1918

lingère

originaire de Oyenches domiciliée à
Lausanne née à

Sonay le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Gustave-Louis Borboën, cafetier et de
Eugénie née Desmeules, à Lausanne

Comme témoins :

1. Gustave Borboën, cafetier, à Lausanne

2. Henri Maulaz, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Oyenches, le 10, à
Tucherens, le 11 et à Poney-le-Forab, le 13 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Poney-le-Forab,
Tucherens et Oyenches. Pour
l'acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée, voir vol. 50, fol. 2221.

Les époux :

Gavillet Robert

Gavillet Violette

Les témoins :

G. Borboën

H. Maulaz

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'établiquin à
Rofraz, Noudon et Oyenches.

N^o 178
Crausaz
et
Mercanton

15-106

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Nicolas-Allys _____
célibataire _____

agent de police _____
originaire de Auboranges (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Auboranges _____ le vingt-deux février _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de

Pierre-Allys Crausaz, agriculteur _____ et de
Marie-Louise née Porché, à Auboranges _____

2. Mercanton née Discrens, Thérèse-Alga
veuve de Jules Mercanton, dès le 14 mai 1871 _____
blanchisseuse _____

originaire de Forel et Saigny _____ domiciliée à
Mézières _____ née à

Saigny _____ le dix-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Paul Discrens, agriculteur _____ et de
Félicie née Freymond, à Genève _____

Comme témoins : { 1. Robert Charles, agent de police, à Lausanne
2. Alfred Porché, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Auboranges, Saigny et
Mézières, le 16 et à Forel, le 17 mars 1921 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne, Aubo-
ranges, Forel, Saigny et
Mézières _____

Les époux :

Crausaz Alois
Crausaz Thérèse

Les témoins :

R. Charles
A. Porché

Communiqué à l'établissement à
Promasens, Forel, Saigny,
Saigny et Mézières _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 177
Borrand
et
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borrand, Charles-Edouard
célibataire
employé de banque
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Château-d'Œx né à
St-Croix le quinze octobre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Ami-Comte Borrand, décédé et de
Sydonie-Marie née Gonthier, à St-Croix

2. Liardet, Marthe-Fanny-Lina
célibataire
ménagère
originaire de Belmont-Lubry domiciliée à
Aubonne née à
Aubonne le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Paul-François-Henri Liardet, boucher et de
Herbence-Oline-Emma née Rochat, à Aubonne

Comme témoins :
1. Alfred Faccard, mécanicien-dentiste, à Lau-
lanne
2. Alphonse Dupont, receveur S. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, le 22, à Aubonne
et St-Croix, le 23, à Belmont, le 24 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'ébavénil
de Château-d'Œx

Les époux :
Borrand
Liardet

Les témoins :
Faccard Alfred
Dupont

Communiqué à l'ébavénil à
St-Croix, Château-d'Œx,
Pully et Aubonne

L'officier de l'état civil :
Faccard

Registre des mariages A.

14-111

N° 178
Canniger
et
Légeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canniger, André-Eugène
celibataire
employé au téléphone
originaire de Gessenay (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Orige le cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Maac-François-Louis Canniger, ancien charbon, et de
Élie-Marianne née Dupond, décedée

2. Légeret, Hélène-Emma
celibataire
soubriériste
originaire de Cherbres domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Samuel Légeret, mason et de
Louise-Félicie née Pittet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Samuel Légeret, mason, à Lausanne
2. Robert Légeret, employé de commerce, à Châtel
H. Fontsalvo (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Gessenay, le 22
et à Cherbres, le 23 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gessenay et Cherbres.

Les époux :

André Canniger
Hélène Canniger

Les témoins :

Légeret Samuel
Robert Légeret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 179
Stauffer
et
Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauffer, Werner
célibataire
chauffeur d'autos
originaire de Geuffenthal (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Frieswil (Berne) le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Friedrich - Peter Stauffer, maître de pension et de
Anna née Abbühl, à Fers-chez-les-Blancs

2. Bally, Hélène - Louise
célibataire

originaire de Boussens domiciliée à
Fers-chez-les-Blancs née à
Boussens le huit novembre

mil neuf cent deux fille de
Louis - Emile Bally, décédé et de
Lina née Gindroz, à Espalinges

Comme témoins :
1. Emile Claude, chauffeur d'autos, àully
2. Pierre Stauffer, maître de pension, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Oberhofen, le 13 mars,
à Boussens, le 20 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Acte de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la
fiancée. Consentement de la
mère. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Oberhofen
et Boussens.

Les époux :
W. Stauffer
H. Stauffer

Les témoins :
Claude Emile
P. Stauffer

L'officier de l'état civil :
P. [Signature]

Communiqué à l'ébéniste à
Oberhofen et Sullens

Registre des mariages A.

N^o 180
Renfer
et
Fellay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renfer, Johann

célibataire

négociant en produits lactés

originaire de Rapperswil (Berne) domicilié à

Cherbres né à

Muwil (Churgosie) le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Johann Renfer, à Cherbres et de

Katharina née Gerber, décédée

2. Fellay née Chappuis, Adrienne

veuve de Robert-Louis Fellay, dès le 6 novembre 1918

négociante

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à

Cherbres née à

rière Puidoux le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Adrien-Louis Chappuis et de

Marie-Angèle née Pachoud, à Puidoux

- Comme témoins :
- 1. Louis Fellay, inspecteur de la Suisse, à Lausanne
 - 2. Adrien Chappuis, agriculteur, à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Cherbres, le 2, à Bagnes, le 4 et à Rapperswil, le 6 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étab. civil de St-Saphorin, à Cherbres.

Les époux :
Jean Renfer
Adrienne Renfer

Les témoins :
Fellay
Adrien Chappuis

Communiqué à l'étab. civil à Rapperswil, Cherbres et Bagnes.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 181
Caibiset
Dissimoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caibis, Gaspardcélibataire cuisinieroriginaire de Palerme (Italie) domicilié àLausanne né àPalerme le vingt-cinq janviermil huit cent quatre-vingt-huit fils deFrancesco Caibis, cuisinier et deRosa née Macaluso, à Palerme2. Dissimoz, Agnès-Henriettecélibataireoriginaire de Bonthey (Palais) domiciliée àLausanne née àBonthey le dix-sept janviermil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille deJoseph-Emile Dissimoz et deSida-Isolina née Lermanier, décédée

Comme témoins :

1. Julien Blanc, secrétaire, à Lausanne2. Alfred Oncel, agent immobilier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Bonthey, le 6 et
à Palerme, le 20 février 1891.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril, mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Palerme avec
certificat de capacité du fiancé
et Bonthey. Permis de publier.
Permis de marier.

Les époux :

Gaspard CaibisAgnès Caibis

Les témoins :

J. BlancA. Oncel

L'officier de l'état civil :

BlancCommuniqué à l'état civil à
Bonthey et à la chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 182
Spahni
et
Krebs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spahni, Henri-Frédéric
célibataire
agriculteur
originaire de König (Berne) domicilié à
Surbilles né à
Surbilles le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Jean-Samuel Spahni, agriculteur et de
Elise-Marie née Scholtes, à Surbilles

2. Krebs, Lydia
célibataire
repasseuse
originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée à
Surbilles née à
Sorbailled le sept février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Albert Krebs, et de
Maria-Anna née Böiger, décédée

Comme témoins :
1. Marius Heise, concierge, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Surbilles, le 12, à König et Rüeggisberg, le 14 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi de Lucens

Les époux :
Frédéric Spahni
Lydia Spahni

Les témoins :
Marius Emery
Heise M^s

Communiqué à l'établi à
König, Lucens et Rüeggisberg.

L'officier de l'état civil :
Pecce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 183
Boldrini
et
Egger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boldrini, Michele-Simone
célibataire
contre-maître
originaire de Feccana (Rome), Italie domicilié à
Lausanne né à
Feccana le vingt-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Domenico Boldrini, décédé et de
Giuseppina née De Paoli, à Lausanne

2. Egger, Elise-Marguerite
célibataire
cuisinière
originaire de Bonnefontaine (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Bonnefontaine le vingt-huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jean-Joseph Egger, agriculteur et de
Marie-Stephanie née Biellmann, à Bonnefontaine

Comme témoins :
1. Marius Prusa, maçon, à Lausanne
2. Louis Monstrey, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 janvier, à Bonnefontaine, le 1^{er} et à Feccana, le 27 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Feccana, avec
certificat de capacité au fiancé,
et Bonnefontaine. Permis de
publier. Permis de marier.

Les époux :

Simon Boldrini
Elise Boldrini

Les témoins :

Prusa Mario
L^d Monstrey

L'officier de l'état civil :

Puccini

Communiqué à l'état civil à
Bonnefontaine et à la Chan-
cellerie C^{te}

Registre des mariages A.

15-246

N^o 184
Mischler

et
Kleist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler, Alphonse-Henri
veuf de Jeanne née Grein, déc. le 7 septembre 1820
jardinier
originaire de Wahlern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Filleneuve le huit septembre
mil huit cent septante-trois fils de
Jean Fischler et de
Georgine-Louise née Combernoux, décédée

2. Kleist, Lucie
divorcée de Auguste Fincent, dès le 21 mai 1820
cuisinière
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Lausanne née à
Sully le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Jean-Henri-Laurent Kleist, décédé et de
Adèle Epplé née Burnab, à Lausanne

Comme témoins :
1. Maurice Fischler, jardinier, à Lausanne
2. Victor Rahm, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Wahlern et Poliez-le-Grand, le 2 avril 1821

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de publications
de mariage à Lausanne, Wahlern
et Poliez-le-Grand. Pour l'acte
de décès de la 1^{re} femme du
fiancé, voir vol. 54, fol. 53.

Les époux :
Mischler Henri
Mischler Lucie

Les témoins :
Maurice Fischler
Victor Rahm

Communiqué à l'établiquin à
Schwarzenburg et Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 185
Robert-Nicoud
Bel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert-Nicoud, Gustave-Alfred

celibataire

employé de commerce

originaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

né à La Chaux-de-Fonds le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Thoma Robert-Nicoud et de

Lina-Constantine née Gagnelin, décédée

2. Bel, Justine-Marie

celibataire

couvrière

originaire de Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Payerne le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Henri Bel, décédé et de

Olympe née Frause, à Payerne

Comme témoins :

1. Gaston Robert Gentil, receveur B. F. F., à Lausanne

2. Paul Lomachy, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Payerne, le 31 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de mariage
à Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Payerne.

Les époux :

Gustave Robert Nicoud
Marie Robert Nicoud

Les témoins :

Paul Lomachy

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'état civil à
La Chaux-de-Fonds, au Locle
et à Payerne.

Registre des mariages A.

No 188
Monachon
et
Cissol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon, Henri
celibataire
boulangier
originaire de Peyres-Possens domicilié à
Lausanne né à
Peyres-Possens le deux août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Gabriel Monachon et de
Marline née Desarzens, décédée

2. Cissol, Lina
celibataire
ménagère
originaire de Crissier domiciliée à
Crissier née à
Crissier le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Louis-François Cissol et de
Louise-Henriette Hermance née Guérel, décédée

Comme témoins :
1. Albert Dufour, métallurgiste, à Lausanne
2. Ernest Cand, mécanicien-électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Peyres-Possens et Crissier, le 4 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Peyres-Possens et
Crissier

Les époux :

Henri Monachon
Lina Monachon

Les témoins :

A. Dufour
E. Cand

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
S. Cierges et Pilly

Registre des mariages A.

N^o 167
Caillot
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Caillot, Félix - Camille - Samuel
célibataire
agent de police
originaire de Creux et Maracon domicilié à
Lausanne né à

Creux le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles Caillot et de
Julie née Girardat, décédée

2. Blanc, Fernande - Julia
célibataire

originaire de Belmont St. Pully domiciliée à
Honblesson St. Lausanne née à

Pully le neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Paul-Louis Blanc, agriculteur et de
Emma née Parisod, à Honblesson

Comme témoins :
1. Gustave Gillieron, agent de police, à Lausanne
2. Robert Waerber, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Creux, Maracon et
Belmont, le 21 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Creux, Maracon
et Belmont

Les époux :

Caillot Samuel
Julia Caillot

Les témoins :

Gillieron Gustave
Waerber Robert

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil à
Creux, Palézieux et Pully.

Registre des mariages A.

N^o 183
 Robélay
 et
 Laurencin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robélay, Armand - Ernest
 célibataire

agent de police

originaire de Bulles domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Henri Robélay et de

Emma - Rosa née Stettler

2. Laurencin, Germaine - Marguerite
 célibataire

cuisinière

originaire de L'Huis / Vin, France domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Joseph - Pierre Laurencin et de

Bertha Bachin née Baumgartner, décédée

Comme témoins : 1. Louis Mayor, agent de police, à Lausanne

2. Henri Fionnet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mars et à Bulles,

le 1^{er} avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des père et mère
de la fiancée. Actes de publication
de mariage à Lausanne et
Bulles. Certificats de capacité
des fiancés. Permis de publier.

Les époux :

Armand Robélay
Germaine Robélay

Les témoins :

Mayor Louis
Fionnet René

L'officier de l'état civil :

Pues

Communiqué à l'état civil à
Bulles et à la chancellerie
le 1^{er}

Registre des mariages A.

N^o 189
Sabouin
et
Descloux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sabouin, Alphonse - Emile

célibataire

cultivateur

originaire de Chavannatte, Belfort, France domicilié à
Lausanne né à

Chavannatte le six février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Pierre - Emile Sabouin, cultivateur et de

Célestine née Wagner, à Chavannatte

2. Descloux, Rosa

célibataire

couvrière

originaire de Charlens, Fribourg domiciliée à
Lausanne née à

Charlens le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Léonille - Louis - Edouard Descloux, agriculteur et de

Marie - Madeleine née Ruffieux, à Charlens

Comme témoins : { 1. Emile Pauli, épicier, à Lausanne
2. Joseph Borrnat, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Charlens, le 16 mars

1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne et
Charlens. Certificats de
nationalité des fiancés. Certificats
de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

Sabouin Alphonse
Rosa Sabouin

Les témoins :

le Pauli
Borrnat Jos.

L'officier de l'état civil :

Pauli

Communiqué à l'écheviller à
Charlens et à la chancellerie
le 23.

Registre des mariages A.

N^o 190
Hochuli
et
Schioul

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hochuli, Albert
célibataire
registrateur au Tribunal fédéral des assurances
originaire de Reitnau (Argovie) domicilié à
Lucerne né à
Reitnau le huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Samuel Hochuli et de
Maria-Anna née Häfliger, décédée

2. Schioul, Henriette-Marguerite
célibataire
institutrice
originaire de Yver domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Henri-Louis Schioul, employé de banque, à Lausanne et de
Yvonne-Julie née Duboué

Comme témoins :
1. Hermann Keller, négociant, à Pully
2. Louis Amaudruz, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lucerne, le 15, à Lausanne, le 16,
à Reitnau, le 17 et à Yver, le 18 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril, mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecivil
de Lucerne

Les époux :

A. Hochuli
Henriette Hochuli

Les témoins :

Hermann Keller
L. Amaudruz

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

Communiqué à l'étabecivil à
Reitnau, Lucerne et Yver.

Registre des mariages A.

No 191
Michel
et
Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Edouard-Henri

célibataire

jardinier

originaire de Cognach (Churgovie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Henri-Edouard Michel, employé de bureau et de

Eugénie-Amélie née Moser, à Lausanne

2. Richon, Clara-Augusta

célibataire

originaire de La Cour-de-Pailz et St-Légier domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Eugène-Henri Richon et de

Marie née Selmann, à Lausanne

Comme témoins :
1. Fritz Filschi, droguiste, à Lausanne
2. Ami Dubuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à La Cour-de-Pailz et St-Légier, le 31 mars, à Peukirch, le 1^{er} avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage à Lausanne, Peukirch, La Cour-de-Pailz et St-Légier.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 24, fol. 54. Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 25, fol. 51.

Registre des familles vol. 22 fol. 38.

Communiqué à l'habitant à Peukirch s.d. à La Cour-de-Pailz et St-Légier

Les époux :

Henri Michel
Clara Michel

Les témoins :

A. Dubuis
F. Filschi

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

N^o 192
 Vernez
 et
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernez, Emile
 célibataire
 chauffeur d'autos
 originaire de Fillars - Bramard domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le vingt-un avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Henri-Emile Vernez, journalier et de
Jeannette dite Henriette, née Fiaux, à Comblanchine

2. Chappuis, Eugénie Louise
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Savigny et Forel domiciliée à
Frey née à
Frey le huit août
mil neuf cent un fille de
Gustave Chappuis, ouvrier de ville et de
Jenny-Henriette née Rossier, à Frey

Comme témoins :
 1. Henri Blanchet, employé de commerce, à Lausanne
 2. Max Vernez, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Savigny, Forel et Frey, le 24, à Fillars-Bramard, le 25 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentements des père et mère
de la fiancée. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Fillars-Bramard, Savigny,
Forel et Frey.

Les époux :
Vernez Emile
Vernez Louise

Les témoins :
Henri Blanchet
Max Vernez

L'officier de l'état civil :

Frey

Communiqué à l'état civil à
Fillarszel, Savigny, Forel
Lausanne et Frey.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 193
Vaccaro
et
Briard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaccaro, Attilio - Giovanni - Antonio
célibataire
industriel
originaire de Gênes, Italie, domicilié à Gênes
né à Gênes le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Federico Vaccaro et de Luisa née Spagno, à Gênes

2. Briard, Marie-Louise
célibataire
modiste
originaire de St-Etienne (Loire), France domiciliée à Lausanne
née à St-Etienne le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-six fille de Alfred-Fischer Briard, à Lausanne et de Anne née Bourge, décédée

Comme témoins : 1. Louis De Franchi, avocat, à Gênes
2. Guido Guarnesi, avocat, à Milan

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7 et à Gênes, le 20 février 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-et-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Promesse du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne et Gênes, avec certificats de capacité du fiancé. Certificats de capacité de la fiancée. Permis de publier. Permis de mariage.

Les époux :
Attilio Vaccaro -
Marie Louise Vaccaro

Les témoins :
M. Louis De Franchi
M. Guido Guarnesi

L'officier de l'état civil :
Puccel

Communiqué à la Chancellerie le
/ en 2 exp. /

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 194
Emery
Blanc

2-123

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Georges-Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Chagnières domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Charles-Henri Emery, agriculteur, à Fernand-d'Arroy et de
Emma-Mathilde née Boyey, décédée

2. Blanc, Marthe-Thérèse
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Romanel s/ Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Pules-Louis Blanc, agriculteur et de
Ida-Clara née Duperron, à Romanel

Comme témoins :
1. Alice Pache (dame), à Lausanne
2. Marius Heyse, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Chagnières, le
31 mars et à Romanel, le 1^{er} avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril, mil neuf cent vingt — an

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Cha-
gnières et Romanel. Pour
l'acte de naissance de la
fiancée, voir fol. 24, fol. 235

Les époux :

Georges Emery
Marthe Emery

Les témoins :

Alice Pache
Heyse M^s

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'époux à
Challens et Prilly

Registre des mariages A.

No 125
Bichsel
et
Wüthrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bichsel, Emile
célibataire
employé postal
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Lausanne né à
au fond de Lausanne le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Arnold-Frédéric Bichsel, décédé et de
Barbara-Hérina née Hornli, à Lausanne

2. Wüthrich, Caroline
célibataire
ménagère
originaire de Crub (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Morab (Fribourg) le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Alexander Wüthrich et de
Elise née Dummermuth, décédée

Comme témoins :
1. Frédéric Bichsel, conducteur C.F., à Lausanne
2. Oscar Diserens, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sumiswald et Crub,
le 16 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Sumis-
wald et Crub

Les époux :

E. Bichsel
C. Bichsel

Les témoins :

F. Bichsel
O. Diserens

L'officier de l'état civil :

Pruch

Communiqué à l'ébéniste à
Sumiswald et Crub

Registre des mariages A.

11-271

N^o 196

Bloch

et
Ber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bloch, Isak

célibataire

voyageur de commerce

originaire de Gailingen (Bade)

domicilié à

Lausanne

né à

Gailingen le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Max Bloch, opticien

et de

Bertha née Glück, à Gailingen

2. Ber, Klara-Rebekka

célibataire

employée de bureau

originaire de Lohenib

domiciliée à

Lausanne

née à

Berne le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Rivan-Benjamin Ber, négociant, à Lausanne

et de

Sulie née Guggenheim, décédée

Comme témoins :

1. Hans Hengler, représentant, à Lausanne

2. Théodore Frech, conducteur typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, au Sentier et au

Brassus, le 5 et à Gailingen, le 6 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Gailingen, Le
Sentier et le Brassus. Certificats
de capacité du fiancé. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

Isak Perol
Klara Bloch

Les témoins :

Hans Hengler
Théodore Frech

L'officier de l'état civil :

Frech

Communiqué à la Chancellerie
le 27 et à l'état civil au Sentier

Registre des mariages A.

No 197
Fuchs
et
Grangeon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs, Jean-Louis
celibataire
manoeuvre
originaire de Brienz (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq janvier
mil huit cent septante-huit fils de

Ulrich Fuchs et de
Elisabeth née Feller, décédée

2. Grangeon née Fuchs, Fanny-Emma-Emilie
veuve de Haise Grangeon, des le 30 mai 1913
ménagère
originaire de Auree (Hte-Loire), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois avril
mil huit cent soixante-neuf fille de

Jean Fuchs et de
Emma-Alexie-Jeanne née Guilléron, décédée

Comme témoins :
1. Louis Girard, commissionnaire, à Lausanne
2. Santino Porzio, condomnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 mars et à Brienz,
le 1^{er} avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril, mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du 1^{er} mari
de la fiancée. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne
et Brienz. Certificats de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Fuchs Jean
Fanny Fuchs

Les témoins :

Girard
S. Porzio

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil à
Brienz et à la chancellerie
le

Registre des mariages A.

N^o 198
Roulet
et
Krähenbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Jules-Emile
divorcé de Susanne-Julie née Rogiquet, née le 14 mars 1871
boulangère
originaire de Echichens et La Sagne domicilié à
Lausanne né à
Fontberard le vingt-quatre septembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
François-Frédéric Charles Roulet, agriculteur et de
Louise-Henriette Nicole soit Nicoulaz, à Orbe

2. Krähenbühl, Marie
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lüzivil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le vingt-trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Friedrich Krähenbühl, commissionnaire et de
Margaritha-Luise née Schmeberger, à Berne

Comme témoins :
1. Ernest Hussy, cafetier, à Lausanne
2. Jules Girard, boulangère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à La Sagne et Gross-
höchstetten, le 9, à Echichens, le 10 avril 1911

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de mariage du fiancé,
avec divorce. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Echichens, La Sagne et Gross-
höchstetten

Les époux :

Emile Roulet.
Marie Roulet

Les témoins :

E. Hussy
Girard. J.

L'officier de l'état civil :

Piret

Communiqué à l'état civil à
Fufflens-le-Château, La
Sagne et Grosshöchstetten.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 193
Liandet
Clot^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liandet, Eugène-Arthur
celibataire
agriculteur
originaire de Montpreveyres domicilié à
Montpreveyres né à
Montpreveyres le vingt-trois novembre
mil huit cent septante-huit fils de
Henri-François Liandet et de
Henriette née Reybaz, décédée

2. Clot née Delessert, Augusta
veuve de Sombank-Paul Clot, décédé le 28 novembre 1918
ménagère
originaire de Fillars-le-Combe domiciliée à
Montpreveyres née à
Savigny le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Georges-Ambroise Delessert, décédé et de
Eugénie née Chappuis, à Savigny

Comme témoins :
1. Frédéric Fellioret, agriculteur, à Montpreveyres
2. Ulysse Jordan, mécanicien, à Pétroz

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, le 6 et à Fillars-le-Combe, le 12 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Authorisation de l'étabecivil de Borellet-le-Forab, à Pétroz

Les époux :
Liandet Arthur
Augusta Liandet

Les témoins :
F. Fellioret
U. Jordan

Communiqué à l'étabecivil à Pétroz et Denezy

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 200
Fournieret
Cercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fournier, Antoine-Camille

célibataire

sommelier

originaire de Pendoz et Faysomaz (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Pendoz le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean-Antoine Fournier, agriculteur et de

Justine-Marguerite née Luyet, à Pendoz

2. Cercier, Marie-Marceline

célibataire

sommelière

originaire de Fuadens (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Fuadens le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François-Auguste Cercier, employé de chemin de fer et de

Marie-Cécile née Giller, à Fuadens

Comme témoins :
1. Jules Cercier, commis postal, à Lausanne
2. Alois Crausaz, agent de police, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Fuadens, le 9, à
Pendoz et Faysomaz, le 10 avril 1921Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Pendoz, Faysomaz et Fuadens

Les époux :

Camille Fournier

Marie Fournier

Les témoins :

J. Cercier

Crausaz Alois

L'officier de l'état civil :

F. Cercier

Communiqué à l'état civil à
Pendoz et Fuadens

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 201
Jeanmaire
et
Charles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmaire, Daniel-Henri
célibataire
garde-frontière
originaire de Planchettes, La Chaux-de-Fonds et des Brenets domicilié à
Chauxannes-de-Bogis (Pouchatel) né à

aux Planchettes le vingt avril
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri-Léopold Jeanmaire, agriculteur et de
Marie-Adèle née Baillie, à La Chaux-de-Fonds

2. Charles, Marie-Matine
célibataire

originaire de Oyent (Falais) domiciliée à
Lausanne née à

Oyent le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Boniface Charles, agriculteur et de
Marie née Quarroz, à Oyent

Comme témoins :
1. Marius Hélyse, concierge, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chauxannes-de-Bogis, le 8, aux
Planchettes, à La Chaux-de-Fonds et aux Brenets, le 9, à Oyent,
le 10, et à Lausanne, le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil
de Brans

Les époux :
Jeanmaire
Marie Jeanmaire

Les témoins :
Maurice Emery
Hélyse

L'officier de l'état civil :
Fucet

Communiqué à l'état civil aux
Planchettes, à La Chaux-de-
Fonds, aux Brenets, à Brans et
à Oyent

Registre des mariages A.

No 202
Favey
et
Schafroth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favey, Louis-Fules
divorcé de Louise Rochat née Chevalley, dès le 2 avril 1919
agent d'affaires
originaire de Pompaples et Celépens domicilié à
Lausanne né à
Savigny le vingt-un octobre

mil huit cent quatre-vingt fils de
Rodolphe-Louis-Fules Favey et de
Rosine-Fanny née Salame, décédée

2. Schafroth, Elisa-Clodie
célibataire
gouvernante
originaire de Röttenbach i. C. (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Reuseville (Berne) le quatorze octobre

mil huit cent soixante-quinze fille de
Edouard Schafroth et de
Elisa-Clodie née Grosclaude, à La Cour-de-Peilz

Comme témoins :
1. Louis Golaz, mécanicien, à Lausanne
2. Henri Ozelley, agent commercial, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Pompaples, Celépens,
et Röttenbach i. C., le 7 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
actes de publication de mariage
à Lausanne, Pompaples, Celépens
et Röttenbach i. C. Pour l'acte
de mariage du fiancé, avec
divorce, div. 1919, fol. 202

Les époux :

Favey
Elisa Favey

Les témoins :

Louis Golaz
H. Ozelley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établissement à
La Sarraz et Röttenbach i. C.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 205
Pannay
et
Covlat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pannay, Paul-Louis
célibataire
employé de bureau
originaire de Fionnaz (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lajoux (Jura), France le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
François-Louis Pannay, passementier et de
Antoinette dite Marguerite Leger, à Lausanne

2. Covlat, Marguerite-Julie
célibataire
couturière
originaire de Faus domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
François-Élie Courbat, décédé et de
Julie née Porret, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jacques Teyerraz, représentant, à Lausanne
2. Georges Baccard, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Fionnaz, le 24
et à Faus, le 25 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Fionnaz et Faus.

Les époux :

Pannay
Covlat

Les témoins :

Teyerraz
Baccard

L'officier de l'état civil :

Rece!

Communiqué à l'état civil à
Fionnaz et Fufflens-le-
Château

Registre des mariages A.

No 204
Meyer
et
Ducrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Edouard-Louis
célibataire
ouvrier aut. F.F.
originaire de Rossil (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Charles-Edouard Meyer, décédé et de
Fanny née Pultet, à Lausanne

2. Ducrot, Emilie-Julie
célibataire
femme de chambre
originaire de Chardonne domiciliée à
Lausanne née à
Frey le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Marie-Joséphine-Ernestine-Séraphine Ducrot, décédée et de

Comme témoins :
1. Henri Meyer, commis S. N. à Lausanne
2. Henri Blanc, ouvrier C. F. F., à Prilly

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten, le 5, à Lausanne,
le 6 et à Chardonne, le 7 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication du mariage
à Lausanne, Grosshöchstetten
et Chardonne

Les époux :
Meyer Edouard
Julie Meyer

Les témoins :
Henri Meyer
Blanc Henri

Communiqué à l'établissement à
Grosshöchstetten et Corvies.

L'officier de l'état civil :
Ducrot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 205
Regamey
et
Gilomen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Ernest-Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Lausanne domicilié à
Epalinges né à
Epalinges le vingt-six avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Henri-Louis Regamey, sellier, à Epalinges et de
Henriette née Pache, décédée

2. Gilomen, Blanche-Marie
célibataire
ménagère
originaire de Scheunenberg (Wengi), Berne domiciliée à
Epalinges née à
Epalinges le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
François-Alfred Gilomen, agriculteur et de
Elise née Michon, à Epalinges

Comme témoins :
1. Jules Fardon, gendarme, à Lausanne
2. Auguste Thomney, sellier, à Pully

Les publications ont eu lieu à Epalinges et Lausanne, le 4, à
Wengi, le 5 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Pubrication de l'état-civil
à Epalinges

Les époux :

Jules Regamey
Marie Regamey

Les témoins :

Fardon Jules
Thomney Auguste

L'officier de l'état civil :

Fucio

Communiqué à l'état-civil à
Epalinges et Wengi

Registre des mariages A.

N^o 213
Mayer
Zervoudaki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Karl - Heinrich - Alfred

célibataire

docteur - médecin

originaire de St-Gall domicilié à

Fitznau (Lucerne) né à

Bâle le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Karl - Alexis Mayer, chimiste et de

Charlotte-Lina née Dahm, à Constance

2. Zervoudaki, Julie

célibataire

originaire de Cavalla (Grèce) domiciliée à

Lausanne née à

Constantinople le quinze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Constantin N. Zervoudaki, à Lausanne et de

Marie née Eucharion, décédée

Comme témoins : 1. Marie Seraidaris (dame), à Lausanne

2. Constantin Zervoudaki, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fitznau, le 9, à St-Gall et Lausanne,

le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Publisation de l'établi
de Fitznau. Engagements
à mariage religieux

Les époux :

K. Mayer

Julie Mayer

Les témoins :

M. Seraidaris

Constantin Zervoudaki

L'officier de l'état civil :

Revel

Communiqué à l'établi à
St-Gall et Fitznau

Registre des mariages A.

N^o 267

Gaelani di Laurenzana

Furlanello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaelani di Laurenzana Comte Alberto dell' Aquila d'Aragona, célibataire

propriétaire

originaire de Alife (Caserta), Italie domicilié àPiedimonte d'Alife (Italie) né àAlife le vingt-cinq marsmil huit cent quatre-vingt-quatorze fils dedu feu Comte Luigi et deMarianbona Selino, à Piedimonte d'Alife2. Furlanello, Ersilia - Tema - Stala

célibataire

originaire de Biella (Novare), Italie domiciliée àLausanne née àBiella le vingt-sept septembremil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille deCesare Furlanello, propriétaire et deGioyanna née Valentini, à LausanneComme témoins : 1. Cesare Furlanello, propriétaire, à Lausanne2. Charles Guex, commerçant, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 février, à Piedimonted'Alife et Biella, le 6 mars 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

Promesse de mariage des fiancés.
Actes de naissances des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Piedimonte d'Alife
et Biella, avec certificats de
capacité des fiancés. Permis de
publier. Permis de marier.

Les époux :

Alberto Gaelani
Ersilia Gaelani

Les témoins :

C. Furlanello
C. Guex

L'officier de l'état civil :

F. Guex

Communiqué à la Chancellerie
le 1^{er} juin 1924

Registre des mariages A.

N^o 203
Secoubre
et
Paccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoubre, Gérald - Eugène - Frédéric
célibataire
instituteur
originaire de Chenib domicilié à
Gryon né à
au Crêt-Feylan (Prallay) le trois août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Eugène - Frédéric Secoubre, décédé et de
Anna - Alice née Piquet, à Gryon

2. Paccard, Nery - Jeanne - Susanne
célibataire
originaire de Prévonloup domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit août
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Ernest - Frédéric Paccard, chirurgien dentiste et de
Susanne - Antoinette née Foreillon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Ernest Paccard, médecin dentiste, à Lausanne
2. Maximilien Hurlimann, instituteur, à Froy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Gryon, au Prallay,
à Prévonloup, le 26 mars, au Sentier, le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisations de l'étab
civil de Gryon

Les époux :
J. le marié :
Nery de Coullé

Les témoins :
E. Paccard
M. Hurlimann

Communiqué à l'étab civil au
Sentier, à Gryon, le 12 avril 1921.

L'officier de l'état civil :
Paccard

Registre des mariages A.

No 269
Bettex
et
Fasel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex, Justin
veuf de Anna-Julie née Krauser, des le 7 novembre 1863
propriétaire de commerce
originaire de Sombremont-le-Petit domicilié à
Lausanne né à
Sombremont-le-Petit le quinze mai
mil huit cent soixante-cinq fils de
Jean-Frédéric Bettex et de
Emilie-Louise-Marie née Pochon, décédée

2. Fasel, Margaritha
célibataire
caissière
originaire de Brünisried (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Ober-Mühletal-Wünnewil le trois mars
mil huit cent quatre-vingt fille de
Johann-Joseph Fasel et de
Anna-Maria-Philomena née Schafer, décédée

Comme témoins :
1. Paul Balloux, sommelier, à Lausanne
2. Paul Bettex, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Sombremont-
le-Petit, le 9, à Dilarek, le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Certes de publication
de mariage à Lausanne, Som-
bremont-le-Petit et Dilarek.

Les époux :

J. Bettex
M. Bettex

Les témoins :

Balloux
Bettex

L'officier de l'état civil :

Fasel

Communiqué à l'état civil à
Sombremont-le-Grand, Rech.
Mhalten

Registre des mariages A.

No 210
Feldstein

et
Imber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feldstein, Techieb

célibataire

photographe

originaire de Odessa (Russie) domicilié à

Lausanne né à

Odessa le treize/vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Mordko Feldstein, décédé et de

Adèle Feldstein née Lbarzky, à Odessa

2. Imber, Marie

célibataire

originaire de Odessa (Russie) domiciliée à

Lausanne née à

Odessa le vingt-six mai

mil huit cent quatre-vingt-dix huit fille de

Moïse Imberb, décédé et de

Lisa née Seeliquet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Guérassim Dembo, ingénieur, à Lausanne

2. Howcha Monosson, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Carte de notoriété pour le fiancé.
Carte de naissance de la fiancée,
avec traduction. Carte de publi-
cation de mariage à Lausanne.
Déclaration du ministre israélite.
Permis de publier. Permis de
mariage. Engagement à mariage
religieux.

Communiqué _____

Les époux :

T. Feldstein
Marie Feldstein

Les témoins :

G. Dembo
M. Monosson

L'officier de l'état civil

Guéret

Registre des mariages A.

N^o 211
 Pogel
 et
 Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pogel, Emile - Justin
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Agiez domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Eugène - Constant Pogel, agriculteur et de
Rosine - Alice née George, à Lausanne

2. Girardet, Julia - Marguerite
 célibataire

originaire de Prilly domiciliée à
au Pont 4, Lausanne née à
au Pont le dix août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri - Alfred Girardet, agriculteur et de
Fanny - Elise née Raymond, au Pont

Comme témoins : } 1. Henri Girardet, employé postal, à Lausanne
 2. Rose Forey, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Prilly, le 14, à
Agiez et au Pont, le 15 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Agiez,
Prilly et Le Pont

Les époux :

Emile Pogel
Julia Pogel

Les témoins :

Henri Girardet
Rose Forey

Communiqué à l'état civil à
Ornex 4, Orbe et Prilly

L'officier de l'état civil :

Pucel

Registre des mariages A.

N^o 213
Soom
et
Christen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soom, Friedrich
célibataire
ferblantier
originaire de Ursenbach (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Zurich le treize janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Friedrich Soom, ferblantier et de
Sina-Bertha née Trenning, à Berne

2. Christen née Peter, Emma
divorcée de Hans-Rudolf Christen, décéde le 3 mars 1911
ménagère
originaire de Litzelflüh (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Radelfingen (Berne) le quinze octobre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Niklaus-Jakob Peter et de
Maria née Schmann, décédée

Comme témoins : { 1. Maurice Hugli, infirmier, à Lausanne
2. Rose Madliger (dlle), modiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ursenbach, le 15, à Litzelflüh, le 15 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Acte de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Ursenbach et Litzelflüh

Les époux :

Soom Fritz
Emma Soom

Les témoins :

Hugli Maurice
R. Madliger.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Ursenbach et Litzelflüh

Registre des mariages A.

No 213

Odier

Sunderland

Dorothy-Hary Odier
née Sunderland, de signée
ci-contre, a été adoptée,
le 20 novembre 1921,
par Delphine-Hariguerite
Pruet, de Gland, ancienne
disciplinée de pensionnat, do
miciée à Pully.

Lausanne, le 26 novembre 1921.

L'Officier de l'Etat civil :

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Odier, François-Maxime

veuf de Isabelle née de Loriot, dès le 20 décembre 1916
ingénieur

originaire de Genève domicilié à

Wettingen (Argovie) né à

Genève le vingt-un mai

mil huit cent septante-neuf fils de

Olaye-Albert Odier et de

Jeanne-Camille-Louise née Chaponnière, à Genève

2. Sunderland, Dorothy-Hary

célibataire

originaire de Sutton Bridge (Angleterre) domiciliée à

Lausanne née à

Sutton Bridge le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Edouard Sunderland, de cédé et de

Kate née Ewen, à Ringwood (Angleterre)

Comme témoins : 1. Camille Odier (dame), à Bologny (Genève)

2. Henry Cook, banquier, à Ringwood (Angleterre)

Les publications ont eu lieu à Wettingen, le 13, à Genève et Lau-

sanne, le 15 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Suborisation de l'état
civil de Wettingen

Les époux :

Max Odier
Dorothy Odier

Les témoins :

Camille Odier

Henry Cook
Alfred J. ...

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à l'état civil à
Genève (P.C.) et Wettingen.

Registre des mariages A.

No 214
Schmidt
et
Gayot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, André-Charles
célibataire
ingénieur
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Baden (Argovie) né à
Senarclens le treize juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Frédéric-Louis-Paul Schmidt, instituteur et de
Eugénie-Louise-Rosalie née Guignard, à Senarclens

2. Gayot, Germaine-Marie
célibataire
institutrice
originaire de Dorcelles-près-Boncinse domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jules-Frédéric-Fincent Gayot, décédé et de
Fenny-Adrienne-Rosine née Purnab, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jules Gayot, géomètre, à Lausanne
2. Julia Gayot (delle), garde malade, à Entlebuch (France)

Les publications ont eu lieu à Baden, le 11, à Ste-Croix et Boncinse le 12, à Lausanne, le 13 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étabecivil de Baden

Les époux :
A. Schmidt
Germaine Schmidt

Les témoins :
Gayot
Gayot

Communiqué à l'étabecivil à Ste-Croix, Baden et Boncinse.

L'officier de l'état civil :
Fueci

Registre des mariages A.

No 215
Nico
et
Fevola

14/191 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nico, Jean-François-Nicolas
célibataire
garçon de magasin
originaire de Donnas (Turin), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze - fils de

Jean-Pantaleon Nico, gypcier-peintre et de
Georgine-Louise Nico née Heyer, à Lausanne

2. Fevola, Irène-Eugénie-Elona
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Lignorné, Italie domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix - fille de

Antoine-Pascal Fevola, décédé et de
Sina-Marie née Beney, à Yverdon

- Comme témoins :
1. Hubert Seydoux, agent de sûreté, à Lausanne
2. Henri Chayannes, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Donnas et Lignorné,
le 27 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 10 mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Donnas et Lignorné,
avec certificats de capacité.
Permis de publier. Permis de
marier.

Les époux :

Jean Nico
Irène Nico

Les témoins :

Hubert Seydoux
Henri Chayannes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie
le 1er en 2 expl.

Par jugement du Tribunal des
Appels de Lausanne, rendu
en date du 16 mai 1920,
déclaré définitif et exécutoire le 13
juin 1920, le mariage inscrit
ci-dessus a été dissous par le divorce.
Le 13 juin 1920
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 218
Griesshaber
et
Knebel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griesshaber, Carl-Adolf
célibataire

cuisinier

originaire de Brunnadorn (St-Gall) domicilié à

Lausanne né à

St-Gall le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Franz-Kaver Griesshaber, menuisier et de

Josefa née Schunggart, à St-Gall

2. Knebel, Lucie-Eugénie
célibataire

originaire de La Sarraz domiciliée à

Lausanne née à

Aigle le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles-Auguste-Henri Knebel, agriculteur et de

Marie-Louise née Doraz, à Aigle

Comme témoins :
1. Adolphe Feker, chauffeur mécanicien, à
Corvies
2. Ernest Blättler, docteur, à Corvies

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Brunnadorn et
La Sarraz, le 16 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Brunnadorn et
La Sarraz

Les époux :
Adolphe Griesshaber.
Lucie Griesshaber

Les témoins :
Adolphe Feker
Ernest Blättler

Communiqué à l'état civil à
Brunnadorn et La Sarraz.

L'officier de l'état civil :
Fucet

No 217
 Reymond
 et
 Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Jules-Auguste
 veuf de Bertha-Lucie Dubelgnon, décédée le 27 avril 1921
 négociant
 originaire de Chenik _____ domicilié à
 Purbigny _____ né à
 Purbigny _____ le dix-neuf mars _____
 mil huit cent septante-neuf _____ fils de

Jean-David-Jules Reymond _____ et de
 Louise née Rochat, décédée _____

2. Badel née Cavin, Marie
 veuve de Abram-Henri Benjamin Badel, décédé
 le 28 novembre 1907, négociante
 originaire de Longirod et Marchilly _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Etoy _____ le vingt-neuf juin _____
 mil huit cent septante-neuf _____ fille de

Charles-Louis Cavin _____ et de
 Julie-Fanny-Suzanne née Burchod, décédée _____

Comme témoins :
 1. Armand Cavin, chauffeur d'auto, à Lausanne
 2. Georgette Badel, d'elles, vendeuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Purbigny le 6, au Sentier, le 7, à
 Marchilly, Longirod et Lausanne, le 8 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
 Autorisation de l'établi-
 cense de Gilly _____

Les époux :
J. Reymond
Marie Reymond

Les témoins :
Georgette Badel
Armand Cavin

Communiqué à l'établi-
 cense au
 Sentier, à Gilly et Longirod.

L'officier de l'état civil :
Fucet

Par jugement du Tribunal...
 de Lausanne, rendu
 en date du 14 décembre 1927, déclaré
 définitif et exécutoire le 2 février
 1928, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an _____ le
 délai pendant lequel l' _____
 ne pourr _____ contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 13 février 1928.
 L'officier de l'état civil:

D. Brauer

R. du 6.3.28.

Registre des mariages A.

N° 218
Fontenelle

et
Ruffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontenelle, Georges-Victor

celibataire

commis aux C.F.

originaire de Bassersdorf (Zurich) domicilié à

Genève né à

Lausanne le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Victor-Georges Fontenelle et de

Marie-Ursule-Pauline née Durisch, décédée

2. Ruffy, Germaine-Louise-Henriette

celibataire

cohabitante

originaire de Grandvaux, Subry et Genève domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean-Louis-Rodolphe Ruffy, ancien mécanicien et de

Louise-Henriette née Debous, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Maurice Michoud, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Edouard Ruffy, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 23, à Subry et Lausanne, le 25, à Bassersdorf, le 26 et à Grandvaux, le 27 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de Genève

Les époux :
G. Fontenelle
G. Ruffy

Les témoins :
M. Michoud
E. Ruffy

Communiqué à l'état civil à Bassersdorf (Genève, B.C.), Subry et Lausanne

L'officier de l'état civil :
F. J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 210
Lang
et
Läng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lang, Johannes
divorcé de Mathilde née Lären, des le 16 juin 1913
c'ébéniste
originaire de Bruchbelfingen (Balingen), Wurtemberg - domicilié à
Lausanne - né à

Bruchbelfingen le sept mai
mil huit cent septante-deux fils de
Johann-Georg Lang, agriculteur, à Bruchbelfingen et de
Regina-Barbara née Pinder, décédée

2. Läng, Bertha
divorcée de Huldreich Schock, des le 24 juin 1918

originaire de Fischenthal (Lucerne) domiciliée à
Lausanne - née à

Orpund, Berne le neuf mai
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Johann-Karl Läng, ancien pâtissier et de
Rosa née Meister, à Lausanne

Comme témoins :
1. Jean Dauwalder, reprisenbank, à Lausanne
2. Rosa Dauwalder, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Fischenthal, le 5
à Bruchbelfingen, le 8 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de mariage des fiancés
avec divorces. Cebs de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Bruchbelfingen et Fischenthal.
Certificat de capacité du fiancé.
Permis de publier. Permis de marier.

Les époux :

Jean Lang.

Bertha Lang.

Les témoins :

Jean Dauwalder

Rosa Dauwalder

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie
C^{te} et à l'état civil à Fischenthal.

Par décision du 24 septembre 1937,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il le nomme Johann-
miquel de l'épouse, et de
son père, soit orthogra-
phie Läng, avec un

Lausanne, le 28 septembre 1937

L'officier de l'état civil :

logné à Fischenthal

Registre des mariages A.

N^o 220
 Romanelli
 et
 Morelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romanelli, Guido-Giuseppe-Filippo
 veuf de Giuseppa née Marbelli, déc. le 13 novembre 1917
 manoeuvre
 originaire de Londa (Florence), Italie domicilié à
Lausanne né à
Londa le vingt-trois mars
mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Giuseppe Romanelli, manoeuvre, à Florence et de
Maria née Paciochi, déc. de

2. Morelli, Samba
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Ponbedera (Pisa), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Ponbedera le vingt-cinq février
mil-huit cent septante-quatre fille de
Carlo Morelli, déc. de et de
Virginia née Mainardi, à Florence

Comme témoins :
 1. Lina Buclos/delle, domestique à Lausanne
 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6 décembre 1920, à Londa,
le 3 avril et à Ponbedera, le 9 janvier 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil-neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés
cote de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Cotes de publication
de mariage à Lausanne, Londa
et Ponbedera, avec certificats
de capacité. Permis de publier.
Permis de marier

Communiqué à la Chancellerie
 le 10 mai 1921

Les époux :

Guido Romanelli
Samba Romanelli

Les témoins :

Lina Buclos
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

No 221
Brocard
et
May

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brocard, Gaston-Louis
célibataire
mécanicien
originaire de Dizy
Lausanne domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le onze janvier
mil neuf cent un fils de
Jules-Louis Brocard, décédé et de
Marie-Louise née Goderay, à Renens

2. May, Violette-Blanche
célibataire
repreneuse
originaire de Loyatens
Lausanne domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le seize juin
mil neuf cent fille de
Pierre-François May, décédé et de
Emma née Giroud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Armand Rausler, manoeuvre, à Renens
2. Marcel Rausler, manoeuvre, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Dizy, le 11, à Loyatens,
le 12 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés,
actes de publication de mariage
à Lausanne, Dizy et Loyatens.

Les époux :
Brocard Gaston
Violette Brocard.

Les témoins :
Armand Rausler
Marcel Rausler

L'officier de l'état civil :
Furet

Communiqué à l'état civil à
La Sarraz et Lucens

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne rendu
en date du 6 juin 1923, déclaré
définitif et exécutoire le 6 juillet
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 18 juillet 1923
L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

N^o 222
Gues
et
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gues, Marc
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Boulers et Foudon domicilié à
Subry né à
Subry le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Oscar Gues et de
Marie-Louise née Marguerat, à Subry

2. Monnier, Jeanne-Emma
célibataire
caissière
originaire de Yverdon et Ecépens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis-François-Henri Monnier et de
Louisa née Haener, à Lausanne

Comme témoins :
1. Charles Cottier, secrétaire au Département de l'Agriculture à Lausanne
2. Rules Guinoud, négociant, à Subry

Les publications ont eu lieu à Subry, le 20, à Foudon et Yverdon, le 21, à Boulers, Ecépens et Lausanne, le 22 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Subry

Les époux :

Marc Gues
Jeanne Gues

Les témoins :

Cottier
Guinoud

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à
St-Leger, Foudon, Subry,
Yverdon et La Sarraz

Registre des mariages A.

No 233
Choenig
et
Cuenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Choenig, Georges-Albert
célibataire
voyageur de commerce
originaire de Renan (Berne) domicilié à
Oberruzwil (St. Gall) né à
Bourbelary (Berne) le dix-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Gottfried Choenig, commerçant, à Bourbelary et de
Anna née Liehhard, décédée

2. Cuenin, Gerda-Hélène
célibataire
commerçante
originaire de Épiquerez (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Cramelan dessus (Berne) le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Osar Cuenin et de
Virginie née Ducommun, décédée

Comme témoins :
1. François Meyer, rentier, à La Chaux-de-Fonds
2. Gottfried Choenig, négociant, à Bourbelary

Les publications ont eu lieu à Oberruzwil et Renan, le 14, à Lau-
sanne, le 15 et à Epauvillers, le 16 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étabecivil
d'Oberruzwil

Les époux :
Choenig
Hélène Choenig

Les témoins :
François Meyer
G. Choenig
L'officier de l'état civil
Facel

Communiqué à l'étabecivil à
Renan, Oberruzwil et Epau-
villers

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 224
Boessinger
et
Wäf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boessinger, Eugen
celibataire
caissier de banque
originaire de Bâle domicilié à
Bâle né à
Bâle le premier juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Sidor-Marie-Joseph Boessinger, décédé et de
Louise-Anna née Schmid, a Bâle

2. Wäf, Louise-Lucie
celibataire
originaire de Bâle et Peterzell (S. Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Johann-Oscar Wäf, décédé et de
Marie-Alexandrine née Lienhard, a Cussy

Comme témoins : { 1. Edouard Wäf, cand. med., a Lausanne
2. Oscar Wäf, étudiant ingénieur aiongule, a Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 13, a Peterzell, le 14 et a
Lausanne, le 15 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'établiuill
de Bâle

Les époux :
Eug. Boessinger
Louise Boessinger

Les témoins :

Edouard

Wäf Oscar

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué a l'établiuill a
Bâle et S. Peterzell

Registre des mariages A.

N^o 225
Loutan
et
Claude

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loutan, Jules-Félicien

célibataire

chauffeur au L.-C.-P.

originaire de Cheyres et Châbillon (Fribourg) domicilié à

Schallens né à

Esbayayer-le-Lac le vingt quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Jean-Joseph Loutan, décédé et de

Louise Ludjine née Bulliard, à Esbayayer-le-Lac

2. Claude, Léa-Adolphe

célibataire

ménagère

originaire de Comins domiciliée à

Chailly 4. Lausanne née à

Oubonne le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Charles Claude, marchand de primeurs, à Oubonne et de

Lucie-Amélie née Rongeb, décédée

Comme témoins : 1. Armand Durussel, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Charles Loutan, manoeuvre, à Esbayayer-le-Lac (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Schallens, Cheyres et Lausanne,

le 15, à Châbillon et Comins, le 16 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Eschallens

Les époux :

Félicien Loutan

Léa Loutan

Les témoins :

Armand Durussel

Loutan Charles

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à
Cheyres-Châbillon, Begnins
et Schallens.

Registre des mariages A.

No 226
Collet
et
Gauthier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet, Marius-François-Ambroise
 célibataire
 fonctionnaire postal
 originaire de Suchy domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit - un décembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean-Joseph Collet, typographe et de
Marie-Julienne née Pélairoz, à Lausanne

2. Gauthier, Louisa-Anna
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Fours (Doubs), France domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept août
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Paul-Alfred Gauthier, décodé et de
Anna-Beccile née Schweizer, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Joseph Collet, typographe, à Lausanne
 2. Auguste Collet, instituteur, aux Bultayes

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Suchy le 17
mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès du père de la
fiancée. Consentement de la
mère. Actes de publication
de mariage à Lausanne et
Suchy. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Les époux :
M. Collet
L. Collet.

Les témoins :
Joseph Collet
A. Collet.

L'officier de l'état civil :
P. Uccel

Communiqué à l'établi à
Pelmond d'Yverdon et à la
Chancellerie de

Registre des mariages A.

N^o 227
 Bossard
 et
 Fossati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bossard, Ernest-Albert
 célibataire
 employé au Registre Foncier
 originaire de Kölliken (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Adolphe Bossard, décédé et de
Marie née Wältli, à Schailly

2. Fossati, Eva-Marie-Seraphine
 célibataire

originaire de Paudex domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Silvestre Fossati, décédé et de
Angèle née Bugnolio, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Adolphe Bossard, commis P. I., à Lausanne
 2. Emile Marchand, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kölliken et Paudex,
 le 13 avril 1921

Registre des familles vol. 16 fol. 313

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Kölli-
ken et Paudex

Les époux :

Bossard
Eva Bossard

Les témoins :

Albottani

Marchand

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'établi à
Kölliken et Pully

Registre des mariages A.

N^o 228
 Constantin
 et
 Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Constantin, Benjamin
 divorcé de Françoise Adélaïde Cornare, des le 7 novembre
 1917, appareilleur
 originaire de Nax (Falais) domicilié à
Lausanne né à
Nax le dix décembre
mil huit cent septante-sept fils de
Philippe Constantin et de
Catherine née Corrand, décédée

2. Rouge, Emma
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Month 4. Lausanne domiciliée à
La Cour de Pilly née à
Ropraz le onze mai
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Ferdinand Rouge, décédé et de
Félicie née Rod, à Ropraz

Comme témoins :
 1. Jules Gysler, manoeuvre, à Lausanne
 2. Emile Rod, agriculteur, à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à La Cour de Pilly,
le 12, à Nax et au Month, le 13 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce. Actes de publi-
cation de mariage à Lausanne,
Nax, Month et La Cour de
Pilly.

Communiqué à l'habitant
Nax, Pilly et La Cour de Pilly.

Les époux :

Benjamin Constantin
Emma Constant

Les témoins :

Rod Emile
Jules Gysler

L'officier de l'état civil :

Plece

Registre des mariages A.

N^o 229
 Lauber
 et
 Vannay

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 27 juin 1931, déclaré définitif et exécutoire le 23 septembre 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 septembre 1931.

L'officier de l'état civil:

H. Leschaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauber, Charles

célibataire

peintre

originaire de Adelboden (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean Lauber, journalier et de

Julie Pégroz, née Légeret, à Lausanne

2. Vannay, Marcelle-Marie

célibataire

sommelière

originaire de Fionnaz (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Orige le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Lucien Vannay, electricien et de

Marie-Sylvie, née Drapez, à Orige

Comme témoins :
 1. Paul Mignot, peintre, à Lausanne
 2. Constant Devaud, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Adelboden et Fionnaz, le 22 avril 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Adelboden et
 Fionnaz. Pour l'acte de naissance
 des fiancés, voir vol. 25, fol. 76.

Les époux :

Lauber Charles
 Lauber Marcelle

Les témoins :

Paul Mignot
 Devaud Constant

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil à
 Adelboden et Fionnaz

Registre des mariages A.

N° 230
Cornut
et
Bärfuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornut, Alphonse-Emile
celibataire
employé de commerce
originaire de Subry domicilié à
Lausanne né à
Genève le huit novembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Alexandre Alphonse Cornut, décédé et de
Rouina née Frubig, à Nyon

2. Bärfuss, Clara-Fartha
celibataire
employée de commerce
originaire de Eggiwil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze novembre

mil neuf cent fille de
Jean-Samuel Bärfuss, mécanicien et de
Anna-Maria née Laugg, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lydia Baillard (dame), couturière, à Chambléty (Savoie).
2. Eugénie Carraud (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Eggiwil, le 25, à Subry
le 23 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication de mariage
à Lausanne, Subry et Eggiwil.

Les époux :
E. Cornut
C. Cornut

Les témoins :
Lydia Baillard
E. Carraud

Communiqué à l'établi civil à
Subry et Eggiwil

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 16 juin 1936
déclaré définitif et exécutoire le 19
juillet 1936
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 19
juillet 1936, le délai pendant
lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 19 juillet 1936
Officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 231
Seydoux
Mégroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seydoux, Hilaire-Maurice
célibataire
garçon boucher
originaire de Sâles et Faulruz (Gruyère), Fribourg domicilié à
Lausanne né à
Fauderens, Fribourg le huit août
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

François-Joseph Seydoux, agriculteur et de
Louise-Iséptine née Richoz, à Fauderens

2. Mégroz, Jeanne-Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Peney-le-Torab domiciliée à
La Croix sur Lubry née à
Lausanne le sept mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Edouard Mégroz, agriculteur et de
Fanny-Louise née Filet, à La Croix sur Lubry

Comme témoins :
1. Laurent Boeriswyl, machiniste, à Pully
2. Marcel Mégroz, employé C. P., à Lubry

Les publications ont eu lieu à Lubry, le 4, à Faulruz, le 10, à Lau-
sanne, Sâles et Peney-le-Torab, le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
Sâles, Faulruz, Peney-le-
Torab et Lubry

Les époux :

Hilaire Seydoux
Jeanne Mégroz

Les témoins :

Laurent Boeriswyl
Mégroz Marcel

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil à
Sâles, Gruyère, Faulruz,
Ropraz et Lubry

Registre des mariages A.

N^o 232
Gianotti
et
Zaugg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gianotti, Joseph-Faques-Anoine
celibataire
limonadier
originaire de Scopello (Nogare), Italie domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Amibal Gianotti et de
Angèle-Marie-Cécile née Giano, décédée

2. Zaugg, Elise
celibataire
cuisinière
originaire de Kysachen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Orlen (Berne) le vingt-cinq décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Johann Zaugg, maçon et de
Elise née Bieri, à Belp

Comme témoins :
1. Albert Gianotti, entrepreneur, à Lausanne
2. Jacques Gianotti, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Kysachen, le 16 mars,
à Scopello, le 3 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication des
mariage à Lausanne, Scopello,
avec certificats de capacité des
fiancés, et Kysachen. Permis
de publier. Permis de marier.

Les époux :

Joseph Gianotti
Elise Gianotti

Les témoins :

Albert Gianotti
Jacques Gianotti

L'officier de l'état civil :

Pues!

Communiqué à l'établissement
Kysachen et à la Chancellerie
de la

Registre des mariages A.

N^o 233
 Critten
 et
 Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Critten, Charles
 célibataire
 agriculteur
 originaire de La Senk (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Gottfried Critten, décédé et de
Elisabeth née Schmied, à Chailly

2. Pache, Jeanne-Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Jules-Louis Pache et de
Marie-Elise née Chapuis, décédée

Comme témoins :
 1. Théophile Critten, employé postal à Lausanne
 2. Robert Pache, employé C. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Senk et Epalinges,
le 22 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de
mariage à Lausanne, Senk
et Epalinges.

Les époux :

Charles Critten
Jeanne Critten

Les témoins :

Th. Critten
R. Pache

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'établi à
Senk et Epalinges

Registre des mariages A.

N^o 234
Favez
et
Disserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Armand
célibataire

employé aux C. L.

originaire de Serpion domicilié à

Lausanne né à

Puidoux le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Fules Favez, décédé et de

Emma nee Delessert, à Lausanne

2. Disserens, Lucy-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Saigny domiciliée à

Forel (Savat) née à

Forel le deux mars

mil neuf cent un fille de

Constant Disserens, décédé et de

Alice nee Croillet, à Forel

Comme témoins :
1. Lucien Ducros, employé C. L., à Lausanne
2. Charles Ravetoud, employé C. L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Saigny et Forel,
le 14 avril, à Serpion, le 15 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Serpion, Saigny
et Forel

Les époux :

Favez Armand
Favez Lucy

Les témoins :

Ducros Lucien
Ravetoud Charles

L'officier de l'état civil :

Favez

Communiqué à l'état civil à
Oron la-Fille, Saigny et
Forel (Savat)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 235
Darbellay
Dutilh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Darbellay Gaspard-Fital
célibataire
employé de banque
originaire de Liddes (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Liddes le six mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Louis-Félicien Darbellay, décédé et de
Marie-Oline née Darbellay, à Liddes

2. Dutilh, Marthe-Catherine-Marie
célibataire
employée de banque
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne née à
Paris (18^e) le vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean-Pierre Dutilh, comptable, à Lausanne et de
Blanche-Marie Fenny née Chantepie, décédée

Comme témoins :
1. Julien Pesson, cordonnier, à Lausanne
2. Albert Ghelli, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18 et à Liddes, le 20
avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cartes de naissance des fiancés
Consentement du père de la
fiancée. Carte de décès de sa
mère. Cartes de publication
de mariage à Lausanne et
Liddes. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publi.

Les époux :

Gaspard Darbellay
Marthe Darbellay

Les témoins :

Pesson
Ghelli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'ébéniste à
Liddes et à la chancellerie
de

Registre des mariages A.

N^o 236
Baillif
et
Cassat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillif, Edouard-Joseph
célibataire
couvreur
originaire de Ormonb-dessus domicilié à
Lausanne né à
Agiez le deux juillet
mil huit cent septante-cinq fils de
David-François Baillif et de
Marie-Louise née Bridel, décédée

2. Cassat, Marguerite
célibataire
brodeuse
originaire de Lubry domiciliée à
Lausanne née à
Sully le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Charles-Henri Cassat, manouvrier, à Lausanne et de
Helène-Louise née Kohler, à Pivère

Comme témoins :
1. John Duruz, imprimeur, à Renens
2. Helène Dauphin, dame, à Pivère

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Ormonb-dessus,
et Lubry, le 14 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Ormonb-dessus
et Lubry

Les époux :

Baillif Edouard
Marguerite Baillif

Les témoins :

John Duruz
Helène Dauphin Kohler

L'officier de l'état civil :

Pivère

Communiqué à l'état civil à
Ormonb-dessus et Lubry

Registre des mariages A.

No 237
Fauconnet
Bickel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauconnet, Eugène-Frédéric
célibataire
expéditeur
originaire de Fallorbe domicilié à
Fallorbe né à
Fallorbe le huit août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Henri-Louis Fauconnet et de
Rose-Louise née Pulte, à Fallorbe

2. Bickel, Marguerite-Louise
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Chardonney domiciliée à
Fallorbe née à
Fallorbe le deux janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Oscar Bickel et de
Marie-Louise née Grob, à Fallorbe

Comme témoins :
1. Henri Fauconnet, limier, à Fallorbe
2. Oscar Bickel, limier, à Fallorbe

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 4 et à Chardonney, le 6 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Suborisation de l'étabeizil
de Fallorbe

Les époux :
M. Fauconnet

Les témoins :
Bickel Oscar
H^r Fauconnet

Communiqué à l'étabeizil à
Fallorbe et Fillars-sous-Yens

L'officier de l'état civil :
Pucelet

Registre des mariages A.

N^o 238
Stähli
et
Garison

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stähli, Ferdinand-Paul
célibataire
employé de banque
originaire de Schüpfen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Frey le douze février

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Rudolf-Ferdinand Stähli, décédé et de
Francine-Dora-Marie née Cajin, à Fenil 4. Corvier

2. Garison, Yvonne-Louise
célibataire
modiste
originaire de Fillette et Subry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un décembre
mil neuf cent un

filles de
Charles-Georges Garison, employé de bureau et de
Jeanne-Aline née Regamey, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Armand Duproch, notaire, à Pully
2. Emile Menoud, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Schüpfen et
Subry, le 26, à Fillette, le 27 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Consentement des père et mère
de la fiancée. Actes de pu-
blication de mariage à Lau-
sanne, Schüpfen, Fillette,
Subry. Pour l'acte de naissance
de la fiancée, voir vol. 33, fol.
207

Communiqué à l'état civil à
Schüpfen, Pully et Subry.

Les époux :

Stähli
Yvonne Stähli

Les témoins :

Armand Duproch
Emile Menoud

L'officier de l'état civil :

Piret

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 230
Ruchel
et
Herzog

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchel, François-Eugène
célibataire
employé au service de police cantonal
originaire de Bex domicilié à
Lausanne né à
aux Granges de St-Croix le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Eugène Ruchel, décédé et de
Marie-Ida née Morillon, à Bex

2. Herzog, Martha-Elise
célibataire
couburière
originaire de Gross-Schrecklitz (Prusse), Allemagne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un décembre
mil neuf cent deux fille de
Julius-Albert-Hugo Herzog, chef de cuisine et de
Emma née Hylentach, à Lausanne

Comme témoins :
1. Louis Tenaud, employé de commerce, à Lausanne
2. Paul Herzog, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 et à Bex, le 26 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne et Bex. Dispense de publications en Allemagne et de certificat de capacité de la fiancée. Permis de publier

Communiqué à l'établi à Bex et à la Chancellerie

Les époux :

(Signature)
Martha Ruchel

Les témoins :

(Signature)
L. Herzog

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Registre des mariages A.

14-29

N^o 240
Boo
De Regibus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boo, Jean-Valentin
célibataire
sous-secrétaire à l'arsenal
originaire de Langnau (Argovie) domicilié à
Morges né à
Lausanne le vingt-un juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Valentin-Joseph Boo, commissionnaire facteur et de
Emmanuèle Pauly, à Lausanne

2. De Regibus, Martine
célibataire
repasseuse
originaire de Foggina (Noyare), Italie domiciliée à
Montreux (Châtelard) née à
Ferney (Châtelard) le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Jean-Baptiste De Regibus, entrepreneur et de
Angèle née Prabini, du Châtelard

Comme témoins :
1. René Schneider, dessinateur, à Lausanne
2. Jean von Allmen, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard, le 28, à Morges et Langnau, le 29 janvier et à Foggina, le 20 février 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'étabecivil de Morges

Les époux :
J. Boo
M. De Regibus

Les témoins :
R. Schneider
J. von Allmen

Communiqué à l'étabecivil à Langnau, Morges et Montreux et à la Chancellerie C.

L'officier de l'état civil :
P. Uccel

Registre des mariages A.

No 241

Genta
Régner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genta, Domenico

célibataire

cordonnier

originaire de Borgo d'Alte (Novare), Italie domicilié à

Lausanne né à

Borgo d'Alte le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Giacomo Genta, décédé et de

Giovanna née Orsetta, à Paudez

2. Régner, Marguerite Germaine

célibataire

lingère

originaire de Fich domiciliée à

Lausanne née à

Fich le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Jules-Alexis Régner, agriculteur et de

Somy-Félicie née Botton, à Commugny

Comme témoins :

1. Albert Doffwe, employé de transports, à Lausanne

2. Jules Lambellet, marbrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Fich, le 12 et à Borgo d'Alte, le 27 février 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Borgo d'Alte,
avec certificats de capacité de
fiancé, de Fich. Permis de
publier. Permis de marier.

Les époux :

Dominique Genta
Madame Marguerite Régner

Les témoins :

Doffwe Albert
Lambellet Jules

L'officier de l'état civil :

Puer

Communiqué à la chancellerie de
l'état civil à Regens

Registre des mariages A.

N° 242
Parisod
et
Ruchti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Henri-Fuste
célibataire
mécanicien
originaire de Savigny et Fillelbe domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le hrente juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix huit fils de

Henri Parisod, mécanicien et de
Julie Dony née Chappuis, à Lausanne

2. Ruchti, Marguerite-Hélène
célibataire
soubrièrè
originaire de Homburg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept mars
mil neuf cent un fille de

Charles Ruchti, sâtrier-encadreur et de
Fanny-Louisa née Zulauf, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Samuel Hornrod, dessinateur, à Lausanne
2. Emile Fichter, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Steffisburg,
le 6, à Fillelbe, le 7 avril 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
actes de publication de mariage
à Lausanne, Savigny, Fillelbe
et Steffisburg

Les époux :

H. Parisod
M. Parisod

Les témoins :

Journe
E. Fichter

L'officier de l'état civil :

Picard

Communiqué à l'état civil à
Savigny, Bully et Steffisburg

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 10 mars 1937
déclaré définitif et exécutoire le 2
avril 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 5
avril 1937, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 10 avril 1937

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 213
 Dubois
 et
 Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Jean-Léon

celibataire

employé d'hôtel

originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle (Neuchâtel) et domicilié à

Epian-les-Bains (H^{te}-Savoie), France né à

Servières (Neuchâtel) le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Léon Dubois, electricien et de

Maria-Emma née Berni, à Montreux

2. Burnier, Elise-Louise

celibataire

employée de bureau

originaire de Ormont-dessous domiciliée à

Lausanne née à

au Châtelard-Montreux le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis-Gabriel Burnier, camionneur et de

Elise née Rouge, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Henri Rouge, comptable, à Lausanne
 - 2. Louis Rouge, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le 22, au Locle, à Renan, et à Ormont-dessous, le 23, à Lausanne, le 25, à Epian-les-Bains, le 26 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
 Autorisation de l'ébavéjil
 de La Chaux-de-Fonds

Les époux :
Dubois
 Elise Dubois

Les témoins :
H. Rouge
L. Rouge

L'officier de l'état civil :
Lucet

Communiqué à l'ébavéjil à La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Renan et Ormont-dessous

Registre des mariages A.

N^o 244
 Marqueron
 et
 Tavernier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marqueron, Franki-Louis
 divorcé de Marie-Alphonsine née Berger, d'acte Froyon
 Bre 1874, voyageur de commerce
 originaire de Lancy (Genève) domicilié à
Lausanne né à

Genève le dix-huit octobre
 mil huit cent septante-neuf fils de

Edouard-François Marqueron et de
Henriette née Abramare, d'écclési

2. Tavernier, Marie-Josephine
 célibataire

mineure
 originaire de S^t-Maurice (Valais) domiciliée à
Lausanne née à

Sion (Valais) le vingt-six novembre
 mil neuf cent

filles de
Edmond Tavernier, journalier et de

Louise née Margelisch, à Sion

Comme témoins : 1. Jules Fotherand, chauffeur, à Lausanne
 2. Radolphe Chevenaz, voyageur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lancy et S^t-Maurice,
 le 25 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de mariage du fiancé
 avec divorcée. Actes de publication
 de mariage à Lausanne, Lancy
 et S^t-Maurice

Les époux :

Franki Marqueron
Marie Marqueron

Les témoins :

Radolphe Chevenaz
Jules Fotherand

L'officier de l'état civil :

A. Lühaut
 sans

Communiqué à l'ébavénil à
Genève (S.G.) et S^t-Maurice

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 245

Beha Béha
et
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beha, Fritz - Antoine - René
célibataire
garçon de café
originaire de Bayards (Neuchâtel), domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq avril
mil neuf cent un fils de

Arthur - Louis Beha, voyageur de commerce et de
Marie - Florentine née Rey, à Lausanne

2. Zimmermann, Jeanne - Annette
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Cottenens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize février
mil neuf cent fille de

Charles - Daniel - Hermann Zimmermann, retraité et de
Emma - Marguerite dite Annette née Jaquet, diécide

Comme témoins :
1. Arthur Beha, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Hermann Zimmermann, retraité C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Cottenens, le 21
et aux Bayards, le 22 avril 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent cinquante-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, aux Bayards et à
Cottenens.

Les époux :

Fritz Beha
Jeanne Béha

Les témoins :

A. Beha
Zimmermann

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

RECTIFICATION
Par décision du 31 janvier 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de la transcription ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
"Beha" soit orthographié :

"Béha"

Lausanne le 7 février 1956
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux offices de l'état
civil des Bayards et de Pampigny.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1953.

Communiqué à l'état civil aux
Bayards et à Grandoy.

Registre des mariages A.

No 240
Watkinson
et
Herber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Watkinson, Frank
célibataire
négociant
originaire de d'origine anglaise domicilié à
Monbreux-Châtelard né à
Ratcliff, Londres le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
John - Reedman Watkinson, décédé et de
Emmeline - Amelia Reedman née Loader, sans domicile connu

2. Herber, Elizabeth - Hélène
célibataire
originaire de d'origine anglaise domiciliée à
Monbreux - Châtelard née à
Highbury, Londres le dix-huit février
mil neuf cent un fille de
Heinrich - Friedrich - Gustav Herber, imprimeur et de
Hermine - Chérie Herber, née Jung, à Londres

Comme témoins :
1. Helena Watkinson, d'elle, à Monbreux
2. Marius Heusi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monbreux-Châtelard, le 25 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Attestation de l'établi de Monbreux

Les époux :
Frank Watkinson
Et. Watkinson

Les témoins :
A. Watkinson
Marius Heusi

Communiqué à l'établi à Monbreux

L'officier de l'état civil :
A. Lichard

Registre des mariages A.

N^o 247
Rodari

Dubois dit Bonclande

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rodari, Ambrogio Carlo
veuf de Lucie Mathilde née Rigoni, déc. le 7 janvier 1913
menuisier - ébéniste
originaire de Crevinago (Côme), Italie domicilié à
Lausanne né à
Crevinago le six décembre
mil huit cent septante-cinq fils de
Giovanni Rodari, décédé et de
Carolina née Ficoni, à Gemonio

2. Dubois dit Bonclande, Alice-Elisa
célibataire
vendeuse
originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Besançon (Doubs), France le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Elisa Dubois dit Bonclande née Karden, décédée et de

Comme témoins : } 1. Angèle Babilotti, sculpteur, à Lausanne
2. Gustave Simon, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à La Chaux-de-Fonds, le 26, au Locle, le 27 mars et à Gemonio, les 7 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certe de décès de la 1^{re} femme du fiancé.
Certes de publication de mariage à Lausanne, Gemonio, avec certificats de capacité du fiancé, La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Permis de publier, Permis de marier.

Communiqué à la chancellerie de l'état civil à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Les époux :

Charles Rodari
Alice Rodari

Les témoins :

Simon Gustave
Angèle Babilotti

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Registre des mariages A.

No 248
Olivary
et
Oesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Olivary, Gustave - Arthur
celibataire
boulangier
originaire de Quix-en-Provence (France) domicilié à
Lausanne né à
Pièrre le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Arthur - Hippolyte Olivary et de
Augustine - Louise née Grosjean, décédée

2. Oesch, Clara - Alice
celibataire
repasseuse
originaire de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Saint-Livres le premier août
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jacob Oesch, à Nimsingen et de
Julie née Porchet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Beyer, inspecteur, à Lausanne.
2. Olivary, Fanny (d'elle), à Pièrre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 et à Schwarzenegg, le 26 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne et Schwarzenegg.
Certificat de capacité d'être
fiancé. Permis de publier.
Permis de marier.

Communiqué à l'état civil à
Schwarzenegg et à la Cham-
rellerie.

Les époux :

Gustave Olivary
Clara Olivary

Les témoins :

Ch. Beyer
F. Olivary
C.

L'officier de l'état civil :

H. Siehard

Registre des mariages A.

No 249
Gremion
et
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremion, Louis - Narcisse
divorcé de Marie - Joséphine Saudan née Goss, des le 23
janvier 1918, manoeuvre
originaire de Gruyères (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Gruyères le quinze juin
mil huit cent soixante six fils de
Jean - Baptiste - Nicolas Gremion et de
Victorine - Alexandrine née Bussard, décédés

2. Borgeaud, Henriette
célibataire
cuisinière
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à

Pully le quatre juillet
mil huit cent soixante-trois fille de
Louis Borgeaud et de
Jeanne - Susanne née Schappuis, décédés

Comme témoins :
1. Charles Hignot, menuisier, à Lausanne
2. Charles Moraz, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Pully, le 26 et à
Gruyères, le 28 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce Acte de publica-
tion de mariage à Lausanne,
Gruyères et Pully

Les époux :

Gremion Narcisse
Gremion Henriette

Les témoins :

C. Hignot
C. Moraz

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

Communiqué à l'habitant à
Gruyères et Pully

Registre des mariages A.

N^o 250
 Vauthey
 et
 Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vauthey, John-Lucien
 célibataire
 menuisier-ébéniste
 originaire de Sugnens domicilié à
Lausanne né à

Sugnens le onze avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Amé Vauthey, agriculteur et de
Rosine née Porchet, à Lausanne

2. Forestier, Rose
 célibataire
 lingère
 originaire de Chierrens domiciliée à
Gollion née à

Staz le huit août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Auguste Forestier, employé C.F.F. et de
Suzanne Marie Boyer née Guichard, à Gollion

Comme témoins : } 1. Marie Monnier Dame, à Montreux
 } 2. Constance Vauthey, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Sugnens, le 3, à
Chierrens et Gollion, le 4 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Sugnens, Chierrens
et Gollion.

Les époux :

Lucien Vauthey
Rose Vauthey

Les témoins :

Marie Monnier
Constance Vauthey

L'officier de l'état civil :

A. Lühaut

Communiqué à l'établi à
Gay, St-Léger et Bossenay.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 251
Gillieron
Ligeret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Eugène - Victor
goup de Marie Louise née Guinoud, dès le 9 novembre 1919
employé de commerce
originaire de Corcelles-le-Fort d. domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Louis Gillieron, décédé et de
Odette Louise née Faquillard, à Lausanne

2. Ligeret, Marguerite - Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Chexbres d. domiciliée à
Lausanne née à
Morges le vingt-sept
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Victor - Emile Ligeret, relieur et de
Eugénie - Emilie née Wagnon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Paul Brackon, chauffeur, à Lausanne
2. Oscar Maillard, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Fort et Chexbres,
le 24, à Lausanne, le 25 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Corcelles-le-Fort
et Chexbres. Pour l'acte de
naissance des fiancés, voir vol.
17, fol. 257. Pour l'acte de décès
de la 1^{re} femme du fiancé, voir
vol. 52, fol. 218.

Communiqué à l'état civil à
Repraaz et Chexbres

Les époux :

E. Gillieron
Marguerite Gillieron

Les témoins :

P. Cuperon
J. Sullens

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 252
Schneider
Dändliker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Otto-Robert
célibataire
commerçant
originaire de Brügg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Bienne le seize août
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Johann-Robert Schneider, décedé et de
Marie née Mäder, à Bienne

2. Dändliker, Rosa
célibataire
originaire de Hombrechtikon (Zurich) domiciliée à
Lausanne née à
Zurich le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Friedrich Dändliker, commerçant et de
Fridolina née Keller, à Zurich

Comme témoins :
1. Comte de Taccoud, négociant, à Lausanne
2. Frédéric Beyeler, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Brügg, le 30
avril et à Hombrechtikon, le 2 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Brügg et Hom-
brechtikon.

Les époux :

[Signature]
Rosa Schneider

Les témoins :

[Signature]
F. Beyeler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Brügg et Hombrechtikon.

Registre des mariages A.

N^o 253
 Porchet
 et
 Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Corcelles-le-Forab domicilié à
Corcelles-le-Forab né à
Corcelles-le-Forab le huit novembre
mil huit cent septante-trois fils de
François Porchet et de
Suzanne dite Sophie née Gillieron, décédés

2. Porchet née Chavelnoir, Marie-Léontine
 veuve de Louis Porchet, décédé le 10 mars 1915
 ménagère
 originaire de Corcelles-le-Forab domiciliée à
Corcelles-le-Forab née à
aux Rousses (France) le trois février
mil huit cent soixante-huit fille de
François-Désiré Chavelnoir et de
Marie-Adélaïde née Faudelle, décédés

Comme témoins :
 1. Gustave Gillieron, agent de police, à Lausanne
 2. Robert Porchet, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Forab, le 28 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Suborisation de l'étabecueil
de Corcelles-le-Forab, à
Ropraz.

Communiqué à l'étabecueil à
Ropraz

Les époux :

Henri Porchet
Léontine Porchet

Les témoins :

Porchet R.
Gillieron Gustave

L'officier de l'état civil :

Foucaud

Registre des mariages A.

N^o 254
Ducet
K^{et}
Kohl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducet, Georges-Alexis
célibataire
chauffeur
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize avril
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Henri-Albert Ducet, employé aux C. F. F. et de
Marie-Augustine née Fijelaz, à Lausanne

2. Kohl, Anna
divorcée de Ernest-Théophile Gougler, dès le 1^{er} décembre 1906
ménagère
originaire de S^t-Sylvestre (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Kreuznach (Prusse) le premier décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Anton Kohl, de id. et de
Elisabetha née Fuchs, à Lausanne

Comme témoins :
1. Albert Ducet, employé C. F. F., à Lausanne
2. Henri Kohl, verrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, aux Granges de
S^t-Croix, le 7, à S^t-Croix et S^t-Sylvestre, le 8 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,
acte de mariage de la fiancée,
avec divorce. Actes de pu-
blication de mariage à
Lausanne, S^t-Croix, Les
Granges de S^t-Croix et S^t-
Sylvestre

Communiqué à l'établissement
S^t-Croix et S^t-Sylvestre.

Les époux :

Georges Ducet
Anna Ducet

Les témoins :

Ducet Albert
Heinrich Kohl

L'officier de l'état civil :

Pue!

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 255
Rossier
et
Chambaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Albert

célibataire

employé de banque

originaire de Rougemont et Châbillens domicilié à

Lausanne né à

Fesey le quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Jean-Aimé Rossier et de

Honorine-Julie-Louise-Aimée née Puffley, décédée

2. Chambaz, Hélène-Melanie

célibataire

originaire de Bully et Lubry domiciliée à

Lausanne née à

Fesey le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Frederich-Alfred Chambaz, décédé et de

Lucile-Marie née Loude, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Jules André, employé de commerce, à Lausanne
 - 2. Berthe Claus (delle), couturière, à Fesey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Rougemont et Lubry, le 28, à Châbillens et Bully, le 29 avril 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent trente-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Rouge-
mont, Châbillens, Bully
et Lubry

Les époux :

Albert Rossier
Hélène Chambaz

Les témoins :

Berthe Claus.
J. André

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil à
Rougemont, Oron-la-ville,
Bully et Lubry

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 256
Cantoni
et
Brugger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cantoni, Elie - Felix - Antoine

célibataire

mason

originaire de Mugena (Cessin) domicilié à

Lausanne né à

Fallavris, Alpes-Maritimes, France le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt deux fils de

Giovanni Cantoni, décédé et de

Marie née Flory, à Fallavris, France

2. Brugger, Marie - Virginie

célibataire

ménagère

originaire de Cavel, Fribourg domiciliée à

Prez-vers-Noréaz, Fribourg née à

Prez-vers-Noréaz le six novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jean-Jacques Brugger, décédé et de

Justine née Foye, à Prez-vers-Noréaz

Comme témoins : 1. Marius Cantoni, entrepreneur, à Fallavris
2. Jérémie Bongard, agriculteur, à Prez-vers-Noréaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Cavel, le 30 avril,
à Mugena et à Prez, le 1^{er} mai 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mugena, Cavel
et Prez

Les époux :

Elie Cantoni
Marie Cantoni

Les témoins :

Cantoni et Marie
Bongard Jérémie

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'établi à
Mugena, Cavel et Prez-vers-
Noréaz

No 257
Currian

Gamblanc

2-1072

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Currian, Charles - Jules
célibataire
acquisiteur
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Bienne (Berne) né à
Fürth le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jules - Vincent - Gabriel Currian, correspondant et de
Emma - Odilie née Frank, à Fürth

2. Gamblanc, Thérèse - Alberte - Lucette
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Louis - Charles Gamblanc, négociant et de
Hélène - Lucie née Hostlé, à Lausanne

Comme témoins : 1. Albert Perrin, notaire, à Lausanne
2. Louis Gamblanc, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bienne, le 14 avril, à Château-d'Oex et Lausanne, le 15 avril 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent trente-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'étabecijil
de Bienne

Les époux :

Charles Currian
Lucette Currian

Les témoins :

M. Perrin not
Louis Gamblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'étabecijil à
Château-d'Oex et Bienne.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne grand en date du 27 mars 1930, déclaré définitif et exécutoire le 8 mai 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 8 mai 1930. Lausanne, le 14 mai 1930.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 258
Pache
et
Gentizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache, Théodore - Aimé
célibataire

pasteur
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Louis - Théodore Pache, directeur d'imprimerie et de
Marie - Emma née Tanner, à Lausanne

2. Gentizon, Isabelle - Marguerite
célibataire

originaire de Consharine domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Félix Gentizon, caissier du G. F. F. et de
Clara née Mayor, à Lausanne

Comme témoins :
1. Edouard Simon, employé de banque, à Lausanne
2. Edouard Pache, étudiant théologie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, à Epalinges
et Consharine, le 2 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Certificats de publication de mariage
à Lausanne, Epalinges et Consharine

Les époux :

Th. Pache
Isabelle Pache

Les témoins :

E. Simon
Edouard Pache

L'officier de l'état civil :

P. Pache

Communiqué à l'établi à
Epalinges et Colbord-Pellouze

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 259
Weber
et
Galliker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Albert
célibataire
mineur - pâtissier
originaire de Bäretswil (Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Chesières le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jean Weber, hôtelier et de
Catharina-Juliana née Berchold, abbesse

2. Galliker, Marguerite-Julie
célibataire
lingère
originaire de Horgen (Zurich) domiciliée à
Lausanne née à
Yvernes le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Lucien-Jean Galliker et de
Marie-Emma née Perret, décedés

Comme témoins : 1. Albert Cuénoz, employé de bureau, à Lausanne
2. Eugène Nicollin, sculpteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bäretswil et Horgen,
le 4 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Bäretswil et
Horgen

Les époux :

Albert Weber
Marguerite Weber

Les témoins :

Cuénoz Albert
E. Nicollin

L'officier de l'état civil :

F. Uccelli

Communiqué à l'établi à
Bäretswil et Horgen

Par jugement du Tribunal...
à Lausanne, rendu
en date du 11 janvier 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 18 mars
1921, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'un des
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 23 mars 1921
L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

No 260
Pellaton

Matthey-Jonais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellaton, Charles

célibataire

ingénieur

originaire de Crayers (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

au Locle (Neuchâtel) le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles-Alfred Pellaton, horloger et de

Emilia née Pellaton, au Locle

2. Matthey-Jonais, Lucie-Henriette

célibataire

originaire de Neuchâtel, du Locle, des Ponts-de-Farbel et La Préjine domiciliée à

Signy née à

Signy le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Marc-Robert Matthey-Jonais, décédé et de

Elise-Marie née Fannod, à Yvon

Comme témoins : 1. Maurice de Courben, ingénieur, à Lausanne

2. Henri Selz, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Crayers et Neu-
châtel, le 21 avril, au Locle, au Ponts-de-Farbel et à La
Préjine, le 4, à Signy, le 10 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Crayers, Neuchâtel,
Le Locle, Les Ponts-de-Farbel,
La Préjine et Signy

Les époux :

Pellaton
Lucie Pellaton

Les témoins :

M. de Courben.
Henri Selz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Crayers, Neuchâtel, Le Locle,
Les Ponts, La Préjine et Signy.

Registre des mariages A.

N^o 261

Colle

et
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colle, Edouard-Joseph

célibataire

ingénieur des Arts et Manufactures

originaire de Nulles / Luxembourg, Belgique domicilié à

St. Hubert / Belgique, né à

Marbehan, commune de Nulles le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Charles-Fictor Colle, surveillant au chemin de fer, et de
Julie-Sophie née Lejeune, à Marbehan

2. Rapin, Marcelle-Ominée

célibataire

originaire de Payerne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Oscar Rapin, avoué

et de

Anna-Elise-Marie née Hipp, à Lausanne

Comme témoins :

1. Oscar Rapin, avoué, à Lausanne

2. Georges Hipp, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Hubert, le 20 février, à Lausanne

le 25 et à Payerne, le 26 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Promesse de mariage. Actes de naissance des fiancés. Consentements des père et mère du fiancé. Actes de publication de mariage à Lausanne, St. Hubert et Payerne. Certificat de capacité du fiancé. Permis de publier. Permis de marier.

Communiqué à l'état civil à Payerne et à la Chancellerie

Les époux :

Ed. Colle
Marcelle Colle.

Les témoins :

Oscar Rapin av.
Geobli

L'officier de l'état civil :

Rue

Registre des mariages A.

No 262
Glasson
et
Primatesla

Par jugement du Tribunal...
en date du...
déclaré
définitif et exécutoire le 4 avril...
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 4 avril 1929.
Lausanne, le 16 avril 1929.

L'officier de l'état civil:

Le Baig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glasson, Isidore-Joseph-François
divorcé de Marie-Alice Ges, dès le 4 avril 1912
employé de banque
originaire de Bulle (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Bulle le premier avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles-Félix Glasson, décédé et de
Madeleine née Nicolet, à Lausanne

2. Primatesla, Marie
célibataire
couburière
originaire de Cesara (Vogare), Italie domiciliée à
Moubroux-Châtelard née à
Planchamp-Châtelard le vingt-neuf août
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de
Pierre Primatesla et de
Anne-Marie née Bonfankini, décédés

Comme témoins :
1. Rodolphe Säuberli, menuisier, à Lausanne
2. Jean Walther, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bulle, le 25 mars,
à Cesara, le 24 avril, à Moubroux, le 26 mars 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-neuf

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée. Actes de
naissance des fiancés. Actes de
mariage de la mère, avec divorce.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bulle, Cesara,
avec certificats de capacité de la
fiancée, et Moubroux. Permis
de publier

Communiqué à l'établiant à
Bulle et Moubroux et à
la Chancellerie

Les époux :

Glasson
Marie Glasson

Les témoins :

R Säuberli
Walther Jean

L'officier de l'état civil :

Baig

Registre des mariages A.

N^o 263
Hayward
et
Peretti

4-94

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hayward, William-Edmond
veuf de Pauline-Louise Parthélemy, dès le 25 septembre 1820
horticulteur
originaire de Spurdon (Sussex), Angleterre domicilié à
Lausanne né à
Spurdon le hrente-un mai

mil huit cent soixante-seize fils de
Georges-François-Louis-Henri Hayward, à Lausanne et de
Antonie-Marie née Leu, décédée

2. Peretti, Georgette-Angèle
célibataire

originaire de Genève domiciliée à
Spurdon née à
Genève le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Charles-Fincent Peretti, employé à l'usine à gaz, à et de
Rosa née Krähenbühl, décédée
Genève

- Comme témoins :
1. Jules Gissler, imprimeur, à Lausanne.
2. Victor Babardon, commis de banque, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Genève et Spurdon,
le 3 mai 1891

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le hrente-un mai mil neuf cent quatre-vingt-dix

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Cebs de publication
de mariage à Lausanne, Genève
et Spurdon. Certificat de capacité
du fiancé. Permis de publier.
Permis de marier.

Les époux :

W Hayward
Georgette Hayward

Les témoins :

L. Piss
M. J. ...
L'officier de l'état civil :
Lucet

Communiqué à l'état civil à
Genève (P.C.) et Spurdon.

Par décret du Grand Conseil du
24 novembre 1925, William-Ed-
mond Hayward désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 7 mai 1926

L'officier de l'état civil :

D. Piss

à Genève (P.C.) et Spurdon

P. ... 8. 9. 26.

Registre des mariages A.

N^o 264
 Ducoeur
 et
 Rukgaber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducoeur, Claude
 célibataire
 fonctionnaire en disponibilité
 originaire de S.^t Marcelin-de-Loray (Saône-et-Loire), France domicilié à
Lausanne né à
S.^t Marcelin-de-Loray le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean Ducoeur, cultivateur et de
Benoite née Lagrange, à S.^t Marcelin-de-Loray

2. Rukgaber, Maria-Emma
 célibataire
 hôtelière
 originaire de Mergentheim (Wurtemberg) domiciliée à
Lausanne née à
Mergentheim le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Auguste Rukgaber, décédé et de
Régine née Deihler, à Reublingen

Comme témoins : } 1. Marius Heyse, commerçant, à Lausanne
 } 2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne. Certificats de
capacité des fiancés. Permis
de publier. Permis de marier.

Communiqué à la Chancellerie
 le 25/4/21

Les époux :

Ducoeur
 Maria Ducoeur

Les témoins :

Marius Emery
Heyse

L'officier de l'état civil :

Jacot

N^o 265
 Michaud
 Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud, Gabriel

célibataire
 charrelier

originaire de Bozernier, (Salais) domicilié à
Lausanne né à

Reinoud de Bozernier le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Camille Michaud, agriculteur et de

Marie-Fruditha née Savarin, à Bozernier

2. Clerc, Rose-Fulia

divorcée de Oli Ferreb-Gembil, dès le 27 avril 1920

ménagère

originaire de La Chaux-de-Fonds et Le Locle (Pechâtel) domiciliée à
Lausanne née à

Froidexille le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Edouard Clerc, décédé et de

Emma née Delisle, à Lausanne

Comme témoins :

1. Louis Clerc, payeur, à Lausanne

2. Louis Maillard, chauffeur d'autos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Bozernier, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, le 10 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Bozernier, La
Chaux-de-Fonds et Le Locle.
Pour l'acte de mariage de
la fiancée, avec divorce, voir
gbl. 35, fol. 183.

Les époux :

Michaud Gabriel

Rose Michaud

Les témoins :

Lellev.

Louis Maillard

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil à
Bozernier, La Chaux-de-
Fonds et Le Locle

Registre des mariages A.

N^o 263
Meier

Zuber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meier, Friedrich
 célibataire
 cuisinier
 originaire de Schelten (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Därstetten (Berne) le vingt-un octobre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Johann-Friedrich Meier, agriculteur et de
Luisé-Magdalena née Teuscher, à Därstetten

2. Zuber, Julienne-Marie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Chalais (Valais) domiciliée à
Montreux-Planches née à
Chalais le sept mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Adrien Zuber, agriculteur et de
Rosalie née Robnier, à Chalais

Comme témoins : { 1. Frieda Meier (delle), à Montbana (Valais)
 2. Lina Meier (delle), à Därstetten (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Mexyvelier, Cha-
lais et Les Planches, le 10 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mexyvelier, Chalais
et Les Planches

Les époux :

Fritz Meier
Julienne Meyer

Les témoins :

Frieda Meyer
Lina Meier

L'officier de l'état civil :

P. Luce

Communiqué à l'établi à
Mexyvelier, Chalais et
Montreux

N^o 267
 Chabbeys
 et
 Cuennel

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 7 juillet 1927, déclaré définitif et exécutoire le 29 septembre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 29 septembre 1927. Lausanne, le 10 octobre 1927.
 L'officier de l'état civil:

L. Baillif

R. du 24. 10. 27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabbeys, Joseph-Jules
 célibataire
 chiffonnier
 originaire de Oyent (Valais) domicilié à Lausanne
Sion (Valais) le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de Jean-Joseph Chabbeys, décédé et de Marie-Euphrasie née Walker, à Lausanne

2. Cuennel, Angèle-Françoise
 célibataire
 chiffonnière
 originaire de Nierles-les-Bois (Fribourg) domiciliée à Lausanne
Delley (Fribourg) le six octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de Joseph Cuennel, asphalteur et de Marie-Hélène née Christmann, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Jules Raymond, bijoulier, à Lausanne
 2. Louis Penneyre, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Nierles, le 13
et à Oyent, le 14 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Oyent
et Nierles

Les époux :

Chabbeys Jules
Angèle Chabbeys

Les témoins :

J. H. Raymond.

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'état civil à Oyent et Pontaux

Registre des mariages A.

N^o 268
Mantoul
et
Lévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mantoul, Armand-Adolphe-Maurice
célibataire

commissionnaire aux Abattoirs de la Ville de Paris

originaire de nationalité française domicilié à

Paris, 1^{er} arr. né à

Alger le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Lucien-Léon Mantoul, commissionnaire aux abattoirs à et de

Esther-Blie née May, décédée Paris

2. Lévy, Olga
célibataire

originaire de Belfort (Haut-Rhin), France domiciliée à

Lausanne née à

Morges le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Henri dit Charles Lévy, négociant et de

Laure née Schwob, à Lausanne

Comme témoins :
1. Arnold van Hoppes, antiquaire, à Paris
2. Lucie May (dame), rentière, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 et à Paris, 1^{er}, le 30 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Consentement du père du fiancé.
Acte de décès de sa mère.
Consentement des père et mère de la fiancée.
Cebs de publication de mariage à Lausanne et Paris, 1^{er}.
Certificats de nationalité du fiancé.
Certificats de capacité.
Permis de publier et de communiquer à la chancellerie.
C. (en 2 exp.)

Les époux :

Mantoul
Olga Mantoul

Les témoins :

May
Arnold van Hoppes

L'officier de l'état civil :

Fucel

N^o 289
Weber
et
Pfenninger

Par jugement du Tribunal du district de Winterthur, rendu en date du 24 septembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 10 décembre 1926.

L'officier de l'état civil:

I. Bauff

R. du 10.10.27

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Armin - Otto
célibataire
employé d'entreprises de constructions
originaire de Gächlingen (Schaffhouse) domicilié à
Lausanne né à

Rapperswil (St. Gall) le vingt-sept avril
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Johann - Emil Weber, commerçant et de
Sophie née Fogg, à Rapperswil

2. Pfenninger, Anna
célibataire

lingère
originaire de Stäfa (Zurich) domiciliée à
Lausanne née à

Rapperswil (St. Gall) le six avril
mil neuf cent un fille de

Henrich Pfenninger, peintre et de
Barbara née Pinder, à Rapperswil

Comme témoins : 1. Charles Galla, commis de bureau, à Lausanne
2. Elsa Weber (d^{lle}), à Rapperswil (St. Gall)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Gächlingen et
Stäfa, le 6 mai 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Gächlingen et Stäfa

Les époux :

Armin Weber
Anna Weber

Les témoins :

Elsa Weber
Galla Ch.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil à
Gächlingen et Stäfa

Registre des mariages A.

No 270
Guillaume-Gentil
et
Loulan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillaume-Gentil, Germain-Arnold
célibataire
employé d'hôtel
originaire de La Sagne (Pechâtel) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-Fonds (Pechâtel) le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Arnold Guillaume Gentil, bijoutier, à Lyon et de
Laure-Marie née Feuye

2. Loulan, Marie-Rose-Anbonie
célibataire
lingère
originaire de Esbayayer-le-Lac (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le vingt-sept avril
mil neuf cent fille de

Fules-Joseph Loulan, employé à l'Usine à gaz et de
Rosalie-Marie née Savy, à Renens

Comme témoins : 1. Gabriel Loulan, menuisier, à Oudigny (Fribourg)
2. Robert Porgeaud, employé C.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à La Sagne et à
Esbayayer-le-Lac, le 6 mai 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent trente-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, La Sagne et
Esbayayer-le-Lac

Les époux :
Romain Guillaume Gentil
Marie Guillaume Gentil

Les témoins :
Loulan Gabriel
Porgeaud Robert

Communiqué à l'état civil à
La Sagne et Esbayayer-le-
Lac

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 11 janvier 1937
déclaré définitif et exécutoire le 18
mars 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 18
mars 1937, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra pas contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 30 mars 1937

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 271
Grec
et
Métral

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grec, Robert
celibataire
employé de banque
originaire de Moudon domicilié à
Lausanne né à

Fesey le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jacques-Benjamin Grec, préposé aux faillites et de
Julie-Louise née Emery, à Lausanne

2. Métral, Florence-Alberbine
celibataire
employée de commerce
originaire de Yens, Suarnens et Apples domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le douze avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Ruma-Albert Métral, commerçant et de
Alice-Marie-Charlotte née Porelaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Benjamin Grec, préposé aux faillites, à Lausanne
2. Alphonse Meyer, fabricant de drap, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Moudon, Yens et
Apples, le 12, à Suarnens, le 13 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Moudon,
Yens, Suarnens et Apples.

Les époux :

Grec
Florence Grec

Les témoins :

Grec
Meyer

L'officier de l'état civil

Grec

Communiqué à l'établi à
Moudon, Villars-sous-Yens,
à Yens et Apples

Registre des mariages A.

N^o 272
Tschäppäl
et
Gerrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschäppäl, Charles-Frédéric

célibataire

chimiste

originaire de Boujean (Berne) domicilié à

Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fils de

Carl-Friedrich Tschäppäl, médecin — et de

Elisabeth née Köhli, à Lausanne

2. Gerrin, Blanche-Elisa

célibataire

originaire de Pailly domiciliée à

Renens née à

Pailly le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze — fille de

Constant Perrin, surveillant de travaux — et de

Clara née Pavid, à Renens

Comme témoins : 1. Fictot Padoux, chimiste, à Lausanne

2. Georges Rochat, chimiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Pienne, le 12,

à Pailly et Renens, le 13 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Pienne,
Pailly et Renens

Les époux :

Ch. Tschäppäl

Bl. Tschäppäl

Les témoins :

Yves Bataillon

Georges Rochat

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'état civil à
Pienne, Renens et Pailly

No 273
Zbinden
et
Jacquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden, Robert-Edouard
célibataire
voyageur de commerce
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Paudex le vingt-un septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Louis-Alfred Zbinden, tailleur, à Echayornay et de
Elise née Shalder, décédée

2. Jacquier, Alice-Rosalie
célibataire
ménagère
originaire de Preg-vers-Siviriez (Freibourg) domiciliée à
Lausanne née à
Wallerried (Freibourg) le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Nicolas-Alphonse Jacquier, cordonnier et de
Ursula-Victorine née Deckermann, à Wallerried

Comme témoins :
1. Nicolas Jacquier, cordonnier, à Wallerried (Freibourg)
2. Victorine Jacquier (dame), à Wallerried

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1^{er}, à Preg-vers-Siviriez, le 2^{et} et à Guggisberg, le 4 avril 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés
cebs de publication des
mariages à Lausanne, Guggis-
berg et Preg-vers-Siviriez.

Les époux :

Robert Zbinden
Alice Zbinden

Les témoins :

Nicolas Jacquier
Jacquier Victorine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Guggisberg et Siviriez

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 27 mars 1931, déclaré définitif et exécutoire le 13 mai 1931, le mariage intervenu ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l' ... ne pourr. ... contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24 mai 1931. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 274
Gernet
Krebs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gernet, Franz - Bernard
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Suthern, (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Adligenswil, (Lucerne) le dix-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Josef Gernet, forestier et de
Maria-Josefa née Weingartner, à Roob, (Lucerne)

2. Krebs, Rosalie
célibataire
originaire de Englisberg, (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
König, (Berne) le onze novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Carl Krebs, contre-maître et de
Rosina née Hüniger, à Belp, (Berne)

Comme témoins :
1. Auguste Diölley, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Otto Laubscher, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Suthern, le 20 et à
Zimmerwald, le 21 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de mariage
à Lausanne, Suthern et
Zimmerwald

Les époux :
Rosalie Gernet.

Les témoins :
Aug. Diölley
Otto Laubscher

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Suthern et Zimmerwald.

Registre des mariages A.

N^o 275
 Matthey
 et
 Bugnion

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey, André-Henri
 célibataire
 prêtre
 originaire de Fallorbe domicilié à
Lausanne né à

Oubonne le quinze mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Jules-Henri Matthey, boulanger et de
Odèle-Henriette-Marie née Héribier, à Oubonne

2. Bugnion, Yvonne-Marguerite
 célibataire

originaire de Belmont-sur-Pully domiciliée à
Lausanne née à

Belmont 4, Pully le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Marc-Auguste Bugnion, employé de bureau et de
Julie-Susanne née Favre, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Arthur Guenzi, boulanger, à Lausanne
 2. Rodolphe Portenier, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Fallorbe, le 26 et à Belmont, le 27 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Fallorbe et Belmont.

Les époux :

Matthey André
Yvonne Matthey

Les témoins :

A. Guenzi
Rodolphe Portenier

L'officier de l'état civil :

Pacul

Communiqué à l'état civil à
Fallorbe et Pully

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
 instance de Genève, rendu
 en date du 31 mai 1928, déclaré
 définitif et exécutoire le 31 juillet
 1928, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 4 août 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Registre des mariages A.

N^o 276
 Dubey
 et
 Pouly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubey, Lucien - Bonbank

célibataire

fonctionnaire postal

originaire de Gletterens (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Fey le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt seize fils de

Georges-Emile Dubey, décédé et de

Elise née Dupuis, à Lausanne

2. Pouly, Marthe-Marie

célibataire

dactylographe

originaire de Bullayes et de Montpreveyres domiciliée à

Lausanne née à

Rechallens le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Edouard-Louis-Vincent Pouly, décédé et de

Cécile née Prud, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Charles Pouly, employé de bureau, à Lausanne
 2. Lina Dubey, d'elle, dactylographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Gletterens, le 5, à
Montpreveyres, le 6 et aux Bullayes, le 7 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Gletterens, Bullayes et Montpreveyres

Les époux :

Dubey
Marthe Dubey

Les témoins :

Lina Dubey
C. Pouly

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil à
Gletterens, Nezières et Popprey

Registre des mariages A.

No 277

Gues

Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gues, Edmond-Louis

célibataire

commis postal

originaire de Cossonay et Lachaux domicilié à

Renens (gare) né à

Paris le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Yvonne-Louis Gues, manoeuvre, à Renens et de

Marie-Odette-Françoise née Schnellmann, décédée

2. Rochat, Augusta-Louise

célibataire

ménagère

originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à

Pière née à

Pière le seize avril

mil neuf cent un fille de

Fules-François Rochat, décédé et de

Oline-Louise née Fellet, à Pière

Comme témoins : } 1. Albert Rochat, jardinier, à Pière
2. Stelly Chenevard (delle), à Pière

Les publications ont eu lieu à Pière, au Lieu et à L'Abbaye, le 4, à Renens, à Cossonay et à Lachaux, le 6 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'évêque
de Romanel, à Pully

Les époux :

Gues

Augusta Gues

Les témoins :

Albert Rochat

Stelly Chenevard

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'évêque à
Cossonay, Pully, L'Abbaye,
Le Lieu et Pière

Registre des mariages A.

N^o 273
Steffen
et
Bonzon

Par jugement, du Tribunal des
distinctions de Lausanne rendu
en date du 26 mai 1933,
déclaré définitif et exécutoire le 22
septembre 1933, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 26 septembre 1933.

L'officier de l'état civil:

W. Loebaut

suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen, Alois
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Grossdietwil (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Stebikon (Lucerne) le vingt-six décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Alois Steffen, employé de chemin de fer et de
Katharina née Ross, à Stebikon

2. Bonzon, Ida-Sylvie
célibataire
employée d'hôtel
originaire de Ormonb-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Ormonb-dessous le dix avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jean-David Bonzon, décédé et de
Marie-Louise née Pittet, à Hucimoz

Comme témoins :
1. Fritz Waldvogel, employé d'hôtel, à Chêbles
2. Louis Hausmann, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ormonb-dessous,
le 13, à Grossdietwil, le 14 mai 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de publication des
mariage à Lausanne,
Grossdietwil et Ormonb-
dessous

Les époux :

Steffen Alois
Steffen Ida

Les témoins :

Waldvogel
Hausmann Louis

L'officier de l'état civil :

Loebaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'établissement à
Grossdietwil et Ormonb-
dessous

Registre des mariages A.

N^o 279
Freymond
et
Pittel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Alphonse-Alexis
veuf de Amiee-Lydie Fiaux, née le 19 octobre 1818
agriculteur
originaire de Samb-Cierges domicilié à
Corrençon vicre, S^t-Cierges né à
Corrençon le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Charles-Victor Freymond, agriculteur et de
Adeline née Semat, à Corrençon

2. Pittel, Marie
célibataire
ménagère
originaire de Cronay domiciliée à
Pratins née à
Pratins le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Jean-Louis Pittel, agriculteur et de
Adeline née Saquier, à Pratins

Comme témoins :
1. François Pamblanc, suisse, à Lausanne
2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à S^t-Cierges, le 17, à Cronay et à
Pratins, le 18 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de S^t-Cierges

Les époux :
Alphonse Freymond,
Marie Freymond.

Les témoins :
Pamblanc
Maurice Emery
L'officier de l'état civil :
Freymond

Communiqué à l'état civil à
S^t-Cierges et Dommeloye.

Registre des mariages A.

N^o 280
Defert
et
Bonzon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Defert, Philibert-Albert
célibataire
agriculteur
originaire de St-Maurice (Valais) domicilié à
Lausanne né à
St-Maurice le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de
Albert Defert et de
Louise née Guillard, décédée

2. Bonzon, Rose-Désirée
célibataire
ménagère
originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Origle le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Eugène-Constant Bonzon et de
Séverine née Pottier, décédée

Comme témoins : { 1. Marcel Gret, menuisier, à Lausanne
2. Charles Décobert, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Maurice et Ormont-dessous, le 30 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificats de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, St-
Maurice et Ormont-dessous.

Les époux :

Defert Albert
Désirée Defert

Les témoins :

Marcel Gret
Georgette

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'échabiville à
St-Maurice et Ormont-dessous.

N^o 281
 Merz
 et
 Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merz, Albert
 célibataire
 jardinier
 originaire de Reinwil a. S. (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

Payerne le vingt mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Hermann Merz, décédé et de
Emma née Pally, à Burg (Argovie)

2. Schwab, Ida
 célibataire
 originaire de Kerzers (Fribourg) domiciliée à
Percher née à

Payerne le dix-huit octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Emile Schwab, chef de condenserie et de
Seanne-Marie née Willommek, à Percher

Comme témoins :
 1. Albert Hofmann, mécanicien, à Lausanne
 2. Frédéric Schmocker, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Reinwil a. S. et
Kerzers, le 30 avril, à Percher, le 2 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publications des
mariage à Lausanne, Reinwil
a. S., Kerzers et Percher.

Les époux :

Merz
Ida Merz

Les témoins :

F. Schmocker
Alb. Hofmann

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil à
Reinwil a. S., Kerzers et
St-Bierges

Registre des mariages A.

N^o 282
Ducet
et
Reis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducet, Charles-Paul

célibataire

peintre-décorateur

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles-Frédéric Ducet, serrurier et de

Louise-Frédérique née Ode, à Lausanne

2. Reis née Dick, Julie

divorcée de Edouard Reis, dès le 18 juin 1902

coiffeuse

originaire de Mulhouse (Alsace), France domiciliée à

Lausanne née à

Mulhouse le huit juin

mil huit cent soixante-quatorze fille de

Michel Dick et de

Marie-Ursule née Wolf, décédée

- Comme témoins :
- 1. César Luporini, tailleur, à Lausanne
 - 2. Armand Guen, peintre-décorateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à St-Croix et
aux Granges de St-Croix, le 14 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.
Cote de mariage de la fiancée
avec divorce. Cotes de publication
de mariage à Lausanne, St-
Croix et Les Granges de St-Croix.
Certificat de capacité de la
fiancée. Permis de publier.

Les époux :

Charles Ducet
Julie Reis

Les témoins :

Luporini Cesar
Armand Guen

L'officier de l'état civil :

Ducet

Communiqué à l'établi à
St-Croix et à la Chancellerie
le

Registre des mariages A.

N^o 283
Baillif
et
Regamey

1. ¹¹⁻²⁶⁵ Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillif, Louis-Alfred
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Ormonb-dessus domicilié à
Lausanne né à
Schépens le six janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
St-Henri Baillif, décédé et de
Anna-Marie née Huser, à Prilly

2. Regamey née Gindroz, Herménie
 veuve de Gustave Regamey, décédé le 16 juin 1919
 ménagère
 originaire de Forel (Savauz) et Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Poliez-Pittet le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt fille de
Héli Gindroz, décédé et de
Julie née Tanchaud, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Georges Ferriraz, manoeuvre, à Lausanne
 2. François Roulin, jardinier, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Ormonb-dessus, le
18, à Forel, le 19 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Ormonb-
dessus et Forel. Pour l'acte de
décès du 1^{er} mari de la fiancée,
voir vol. 52, fol. 123.

Les époux :

Louis Baillif
Herménie Baillif

Les témoins :

Ferriraz Georges
Roulin François

L'officier de l'état civil

Fucel

Communiqué à l'ébahi et à
 Ormonb-dessus et Forel.

Registre des mariages A.

N^o 284
Pfund
et
Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfund, Charles
célibataire

fonctionnaire postal
originaire de Lenk, Berne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Samuel dit Emile Pfund, fonctionnaire postal et de
Marie née Widmayer, à Lausanne

2. Girardet, Marguerite-Hélène
célibataire

originaire de Prilly domiciliée à
Lausanne née à
Prilly le neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
François - André Girardet, décédé et de
Louise - Odèle née Tache, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Raoul Homier, ingénieur-chimiste, à Lausanne
2. Théodore Suberan, tanneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, lenk, à Prilly, le 6, à
Lenk s.s., le 7 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Lenk
et Prilly. Pour l'acte de
naissance du fiancé, voir
vol. 20, fol. 260

Les époux :

Pfund
Marguerite Pfund

Les témoins :

R. Homier

Théo Suberan

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil à
Lenk et Prilly

N^o 285
Bergdorf
Blanc

1-187
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergdorf, Arnold
celibataire
serveur
originaire de Eiken (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Meggen (Lucerne) le vingt juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Edmund Bergdorf, employé de commune et de
Marie née Schermann, à Lucerne

2. Blanc, Jeanne-Eugénie
celibataire
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six avril
mil neuf cent un fille de

Louis-Frédéric-Aimé Blanc, manoeuvre, à Lausanne et de
Marguerite née Gorbas, de Vevey

- Comme témoins :
1. Louis Blanc, menuisier, à Lausanne
2. Marius Heyri, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et à Eiken, le
17 mai 1931

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des
mariages à Lausanne et Eiken.

Les époux :

Arnold Bergdorf
Jeanne Bergdorf

Les témoins :

Louis Blanc
Heyri M^e

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Eiken

Par jugement du Tribunal de l'Emps.
"gericht" de Lucerne ville, 2^e section
rendu en date du 25 novembre 1935
déclaré définitif et exécutoire le
27 décembre 1935.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
27 décembre 1935, le délai pendant
lequel l'ex-époux
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 14 janvier 1936.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 286
Bähny
Hänchen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bähny, Henri-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Bolligen (Berne) domicilié à

Filleneyse (Fribourg) né à

Filleneyse le sept février

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jacques-Joseph-Auguste Bähny, décédé et de

Marie-Madeleine-Virginie née Crausaz, à Filleneyse

2. Hänchen, Hélène-Partha

célibataire

veuve

originaire de Gross-Petersdorf (Prusse) domiciliée à

Lausanne née à

Gross-Petersdorf le vingt-cinq février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Ernest Hänchen, ouvrier et de

Jeanne née Dietrich, décédée

Comme témoins :
1. Martha Frieden (delle), cuisinière, à Lausanne
2. Henri Rogamey, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Filleneyse, Lausanne et Bolligen,
le 23 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Surpierre (Fribourg)

Les époux :

Louis Bähny
Martha Bähny

Les témoins :

Martha Frieden,
H. Rogamey

L'officier de l'état civil :

Fucet

Communiqué à l'état civil à
Papiermühle, Surpierre
et à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N^o 287
Roy
Beltrami

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy, Lucien-Samuel
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Fallorbe domicilié à
Lausanne né à
Fallorbe le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Emile-Lucien Roy, limonier et de
Berthe-Oliva-Adèle née Roy, à Fallorbe

2. Beltrami, Carlissima-Catterina
célibataire
prière
originaire de Serravalle-Sesia (Novare), Italie domiciliée à
aux Caux-Fixes (Genève) née à
Serravalle-Sesia le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Giovanni Beltrami et de
Carolina née Porzio, aux Caux-Fixes

Comme témoins :
1. Lucien Emanuel, électricien, à Lausanne
2. Louis Castillo, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, à Fallorbe
et aux Caux-Fixes, le 1^{er} et à Serravalle-Sesia, le 13
mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Promesse de la fiancée, Actes
de naissance des fiancés, Actes
de publication de mariage
à Lausanne, Fallorbe, Serra-
valle Sesia, avec certificat de
capacité de la fiancée, et Les
Caux-Fixes. Permis de publier.

Les époux :
Lucien Roy,
Roy Carlissima

Les témoins :
Emmanuel L.
Castillo Louis

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Fallorbe, à Genève (B.C.)
et à la Chancellerie C^{te}.

Par jugement du Tribunal de
Genève de Genève, rendu
en date du 7 janvier 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 15 mars
1921. Le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 5 avril 1921.
L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 288
Pisler
et
Bamatter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pisler, Edmond-René

celibataire

architecte

originaire de Rances domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux juin

mil neuf cent fils de

Emile-Henri Pisler, chef-magasinier, à Lausanne et de

Emma née Gay, d'ici

2. Bamatter, Hulda

celibataire

demoiselle de magasin

originaire de Bâle et Stabers (Falais) domiciliée à

Lausanne née à

Bâle le vingt-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Emil Bamatter, peintre et de

Amalia née Winkler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Richard Bamatter, peintre-décorateur, à Lausanne
2. Oscar Bamatter, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bâle et Stabers, le 27,
à Rances, le 28 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Rances, Bâle
et Stabers.

Pour l'acte de naissance des
fiancés, voir vol. 30, fol. 375.

Communiqué à l'établi à
Baulmes, Bâle et Stabers.

Les époux :

E. R. Pisler
Hulda Pisler

Les témoins :

Richard Bamatter
Oscar Bamatter

L'officier de l'état civil :

Fucci

Registre des mariages A.

N^o 289
Knebel
et
Bory

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne rendu
en date du 11 avril 1928 déclaré
définitif et exécutoire le 23 mai
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 23 mai 1928.
Lausanne, le 20 juillet 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knebel, Louis - Prosper - Henri
célibataire
employé aux C. F. F.
originaire de La Sarraz
Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
David-Jean Knebel, décédé et de
Rosine née Desponds, à Lausanne

2. Bory, Anna - Emma
divorcée de Emile Lupelin, dès le 10 janvier 1919
lingère
originaire de Tongny
Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Givryns le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Julien-Louis Bory et de
Marie-Susanne Fanny née Bozonnet, décédée

Comme témoins :
1. Léon Chapuisat, boursier, à Lausanne
2. Louis Pylhouard, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sarraz et Tongny, le
23 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée,
acte de mariage de la fiancée,
acte de divorce. Actes de publica-
tion de mariage à Lausanne,
La Sarraz et Tongny. Pour
l'acte de naissance du fiancé,
voir vol. 11, fol. 8.

Les époux :

Knebel
Anna Knebel.

Les témoins :

Léon Chapuisat
Louis Pylhouard.

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'établi à
La Sarraz et Chardonnet.

Registre des mariages A.

N^o 290
Jaggi
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaggi, Henri-Samuel-Jacob
célibataire
employé de commerce
originaire de Schabelek (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Allaman le dix-neuf octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Jean-Samuel-François Jaggi et de
Jenny-Elise-Marie née Pehik, décédée

2. Rochat, Hélène-Emma
célibataire
infirmière
originaire de L'Abbaye et Le Lieu domiciliée à

Morges née à
Ballens le premier septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
John-François Rochat, décédé et de
Melanie-Louise née Nicole, à Ballens

Comme témoins : 1. Marie Jaggi (d'elle), à Morges
2. Edouard Erb, vannier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à L'Abbaye, au Lieu
et à Morges, le 30 avril, à Gsteig b. S., le 1^{er} mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Celes de naissance des fiancés.
Celes de publication de mariage
à Lausanne, Gsteig b. S.,
L'Abbaye, au Lieu et Morges.

Les époux :

Henri Jaggi
Hélène Rochat

Les témoins :

Marie Jaggi
Ed. Erb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
Gsteig bei Saanen, L'Abbaye,
Le Lieu et Morges

Registre des mariages A.

N^o 291

Perret

Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Jules-Alexandre

célibataire

ferblantier-appareilleur

originaire de Esserlines 4. Yverdon

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Paul - Jules - Alexandre Perret, ferblantier, en France et de

Elvina - Julianne - Marie née Guignard, à Lausanne

2. Buchs, Blanche-Léonie - Emma

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de La Senk (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Charles - Edouard Buchs, coupeur et de

Marie - Isabelle née Andrey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Elvira Andrey (dame), à Château-d'Oex

2. Robert Buchs, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Esserlines et

Senk i. S. le 19 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Esserlines et

Senk i. S.

Les époux :

Perret Jules

Perret Blanche

Les témoins :

Elvira Andrey

Robert Buchs

L'officier de l'état civil :

Perret

Communiqué à l'état civil à

Furvens et Senk

Registre des mariages A.

N^o 292
Gross
et
Goyet

Par jugement du Tribunal civil I de Vevey rendu en date du 7 novembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 5 décembre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 9 décembre 1927.
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gross, Charles-Auguste
célibataire
charpentier
originaire de Fribourg domicilié à
Lausanne né à

Planpalais (Genève) le huit mai
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Charles Gross, boucher et de
Marie-Julie née Hulmy, à Lausanne

2. Goyet, Marthe-Elisabeth
célibataire
repassuse
originaire de Orge domiciliée à
Lausanne née à

Vevey le quatorze octobre
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Ulysse-Eugène Goyet, manoeuvre et de
Eugénie née Boigny, à Lausanne

Comme témoins :
1. Henri Golay, limonadier, à Lausanne
2. Charles Perthes, bûcheron, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg et Orge, le
23 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
Cotes de naissance des fiancés.
Cotes de publication de
mariage à Lausanne, Fri-
bourg et Orge.

Les époux :
Charles Gross
Elisabeth Gross

Les témoins :
Henri Golay
Perthes Charles

Communiqué l'époux civil à
Fribourg et Montagny

L'officier de l'état civil :
Ruech

Registre des mariages A.

N^o 293
Simon
Bichel^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon, Nicolas-Charles-Albert

célibataire

fondateur

originaire de Undervelier (Berne) domicilié à

Forges

né à

Undervelier le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Henri Simon, décédé et de

Victorine née Heffleur, à Undervelier

2. Bichel, Charlotte-Renée

célibataire

couvrière

originaire de Denges domiciliée à

Reverolle

née à

Yens le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Fules-Henri Bichel, agriculteur et de

Charlotte née Monnard, à Yens

Comme témoins :

1. Pierre Wagnière, chef-yuicteur C.F., à Lausanne

2. Alice Wagnière (dame), couvrière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Undervelier et Denges, le 30, à Forges
et Reverolle, le 31 mai 1901

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'étab
civil de Forges

Les époux :

Albert Simon
Charlotte Simon

Les témoins :

Wagnière P.
Wagnière A.

L'officier de l'état civil :

Rue

Communiqué à l'étab civil
à Undervelier, Forges,
Echandens et Fullières.

Registre des mariages A.

No 294
Hq
et
Diacci

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hq, Marius-Gustave-Emile
veuf de Marie-Foséphine née Oudersb, des le 30 mars 1820
Hydrographe
originaire de Salenstein (Surgovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Fanny-Susanne Hq, décédée et de

2. Diacci née Jaquat, Marie-Salémence
veuve de Giacomo Diacci, des le 20 septembre 1818
ménagère
originaire de Massiola (Tovare), Italie domiciliée à
Lausanne née à
Cory-devant-Pont-Tribouze deux février
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jean-Joseph-Benoit Jaquat, journalier et de
Marie-Sophigine née Udry, à Villaraboud

Comme témoins :
1. Robert Dupuis, professeur de musique, à Lausanne
2. Jules Fago, fabricant de pianos, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Salenstein, le 20
avril et à Massiola, le 1^{er} mai 1821

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de décès des précédents
conjoints. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
Salenstein et Massiola, avec
certificat de capacité de la
fiducée. Permis de publier.

Communiqué à l'état civil à
Salenstein et à la Chan-
cellerie C^{te}.

Les époux :

Emile Hq
Marie Hq

Les témoins :

R. Dupuis Jandez
Jules Fago

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 295
 Mayor
 Vollichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Georges-François-Lucien
 célibataire

armurier

originaire de Mollens, Ballens et Carbequins domicilié à

Fribourg né à

Lausanne le dix-janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Georges-Henri-Samuel-Cornet Mayor et de

Marie-Louise-Fanny née Forney, à Lausanne

2. Vollichard, Germaine-Marie-Louise
 célibataire

employée de bureau

originaire de Haut-Fully (Fribourg) domiciliée à

Fribourg née à

Lausanne le vingt-six août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles-Louis Vollichard et de

Marthe née Winckler, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Vollichard, représentant, à Lausanne

2. Henri Charaz, fabricant, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 6, à Môtier, le 7, à

Mollens et Ballens, le 8, à Carbequins, le 9 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
 de Fribourg

Les époux :

Mayor
 Germaine Mayor

Les témoins :

Vollichard
 Charaz

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil à
 Mollens, Gilly, Fribourg et
 Môtier.

Registre des mariages A.

N° 296
Meystre
et
Tollerand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre, Charles-Alfred
celibataire
employé de commerce
originaire de Marthoranges et Chierrens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Alfred Meystre, décédé et de
Elisa née Taccoud, à Lausanne

2. Tollerand, Blanche-Elie
celibataire
cuisinière
originaire de St-Livres domiciliée à
Lausanne née à

Challex (Ain), France le vingt-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
Louise - Herbense - Elisa Tollerand, à Genève et de

Comme témoins :
1. Edouard Meystre, chéimiste, à Lausanne
2. Henri Pottier, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et St-Livres, le 13, à
Marthoranges et Chierrens, le 14 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de publication des
mariages à Lausanne, Martho-
ranges, Chierrens et St-Livres.
Actes de naissance des fiancés.

Les époux :
D. Meystre
Blanche elie Tollerand

Les témoins :
Edouard Meystre
Henri Pottier

Communiqué à l'état civil à
St-Livres et Aubonne

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Registre des mariages A.

No 297
Blanc
et
Duru

10/134

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Henri-Daniel
célibataire
employé de banque
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Henri-Philipp Blanc et de
Marie-Louise née Bonnet, à Lausanne

2. Duru, Germaine-Augusta
célibataire
employée de banque
originaire de Bofflens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Charles-Henri Duru, régisseur, à Lausanne et de
Marie-Aimée née Fauthier, décédée

Comme témoins :
1. Ferdinand Bruppacher, employé de commerce, à Lausanne
2. Edouard Guérel, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 et à Bofflens, le 5 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne et Bofflens.

Les époux :
Ch. Blanc.
G. Blanc.

Les témoins :
Bruppacher F.D.
Ed. Guérel

Communiqué à l'état civil à
Romainmôtier.

L'officier de l'état civil :
H. Lehmann

Registre des mariages A.

N° 298
Secoultre
et
Burnens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secoultre, Marcel-Eugène-Hector
celibataire
négociant
originaire de Bémis domicilié à
Lausanne né à
Danges le six juin

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
John-Eugène Secoultre, décédé et de
Marie-Louise née Schmid, à Lausanne

2. Burnens, Lucile-Oliver
celibataire

originaire de Oulens près Echallens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Charles Burnens, négociant et de
Jeanne-Oliver née Lédorrey, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Ernest Lédorrey, instructeur, à Grandvaux
2. Charles Burnens, secrétaire de la Chambre de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Oulens, le 17, au Sentier, le 17 et au Brassus, le 21 mai 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent cinquante-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Sentier, Le Brassus et Oulens.

Les époux :

M. Secoultre
C. Le Coultre

Les témoins :

E. Lédorrey
C. Burnens

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état civil au Sentier et à Echallens

Par décision du 25 juin 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu' e le nom patronymique
"Lecoultre" soit orthographié
"Le COULTRE"

Lausanne, le 30 juin 1952
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Cqué au Sentier et à Echallens

N° 299

Gottraux

Wuillemin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottraux, Louis-Robert

célibataire

employé de bureau

originaire de Chavannes-le-Léon

domicilié à

Lausanne

né à

Champbaug

le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Alfred Gottraux, employé C.F.F.

et de

Elise née Guidoux, à Lausanne

2. Wuillemin, Elise-Alberkine

célibataire

couvrière

originaire de Courgenay (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Renens

le seize mars

mil neuf cent

fille de

Henri Wuillemin, entrepreneur

et de

Fanny née Disserens, à Renens

Comme témoins :

1. Robert Guidoux, boulanger, à Lausanne

2. Armand Guidoux, opérateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Léon, le 22, à Lausanne et Courgenay, le 23 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication des mariages à Lausanne, Chavannes-le-Léon et Courgenay.

Les époux :

R. Gottraux
E. Wuillemin

Les témoins :

R. Guidoux
A. Guidoux

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil à
Yvonand et Meyriez

Registre des mariages A.

N^o 300
Rubin
et
Barman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubin, Jules-François
divorcé de Marguerite née Rosier, dès le 21 septembre 1900
garçon de café
originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-sept mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Emile-Jean-François Rubin, décédé et de
Rosine née Berberich, à Lausanne

2. Barman, Marcelle-Marie
célibataire
sommelière
originaire de St-Maurice (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
St-Maurice le vingt-deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
François-Michel Barman, décédé et de
Elisabeth-Josephine née Richard, à St-Maurice

Comme témoins :
1. Louis Foretay, négociant, à Lausanne
2. Pontanero Adeline (delle), à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reichenbach et St-Maurice, le 27 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Reichenbach et St-Maurice. Pour l'acte de mariage des fiancés avec divorce, voir vol. 38, fol. 343.

Les époux :

Rubin Jules
Marcelle Rubin

Les témoins :

Louis Foretay
Adeline Pontanero

L'officier de l'état civil :

A. Schaub

Communiqué à l'établi à Reichenbach et St-Maurice.

Registre des mariages A.

N^o 301
Mottaz
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Ernest
célibataire
gendarme
originaire de Syens et Montpreveyres domicilié à
Lausanne né à
Schayannes-sur-Moudon le neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Alexis Mottaz et de
Lucie née Gay, déçédée

2. Jaquet, Isabelle-Eugénie
célibataire
militaire
originaire de Ballaigues et Fallorbe domiciliée à
Ballaigues née à
Ballaigues le quatorze mai
mil neuf cent fille de
Louis-Henri Jaquet, sieur et de
Marie-Lelina née Bourgeois, à Ballaigues

Comme témoins :
1. Louis Mottaz, agriculteur, à Loyatens
2. Hermance Doy/delle, à Ballaigues

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et Fallorbe, le 9, à
Lausanne, Syens et Montpreveyres, le 11 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication des
mariage à Lausanne, Syens,
Montpreveyres, Ballaigues
et Fallorbe

Les époux :
E. Mottaz gendarme
J. Jaquet

Les témoins :
Louis Mottaz
Hermance Doy

L'officier de l'état civil :
Pucet

Communiqué à l'établi à
Moudon, Ropraz, Ballaigues
et Fallorbe

Registre des mariages A.

N^o 302
Meylan
Oth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Louis
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Botbens et du Lieu domicilié à
Lausanne né à
Botbens le douze décembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Alfred-Marc-Léon Meylan, agriculteur, à Botbens et de
Adèle-Aimée née Ozaud, décédée

2. Oth, Alice
 célibataire
 infirmière
 originaire de Heiringen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
François-Henri Oth, décédé et de
Elise née Raymond, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Olois Oth, sculpteur, à Lausanne
 2. Edouard Martin, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, au Lieu et à
Heiringen, le 3, à Botbens, le 4 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
Cebs de naissance des fiancés,
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Botbens,
Le Lieu et Heiringen

Les époux :
L. Meylan
Alice Meylan

Les témoins :
A. Oth
Ed. Martin

Communiqué à l'état civil à
Poliez-le-Grand, Le Lieu et
Heiringen

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 303
 Sansonnens
 Köchly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sansonnens, Camille-Joseph
 célibataire
 technicien aux C. F. F.
 originaire de Esbayayer-le-Lac (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Esbayayer-le-Lac le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Josephine Sansonnens, décédée et de

2. Köchly, Hélène-Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Mühleberg (Berne) domiciliée à
Sully (Fribourg) née à
Sully le vingt-quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Fritz Köchly, décédé et de
Elise née Haeder, à Sully

Comme témoins :
 1. Helina Corboud (dame), à Lausanne
 2. Christian Köchly, agriculteur, à Sully (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Esbayayer-
le-Lac et Mühleberg, le 23, à Sully, le 24 avril 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Esbayayer-le-
Lac, Mühleberg et Sully.

Les époux :

C. Sansonnens
H. Sansonnens

Les témoins :

H. Corboud
C. Froehli

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Communiqué à l'établi à
Esbayayer-le-Lac, Mühleberg
et Châtilon.

Registre des mariages A.

N^o 304
Maurer
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer, Maurice-Charles-René,
celibataire
comptable
originaire de Adelboden (Berne) domicilié à
Poncharlier (Doubs), France né à
Paris le vingt-neuf
septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles-Heinrich Maurer et de
Marie-Amélie née Flavier, à Lausanne

2. Martin, Marguerite-Adèle
celibataire
originaire de Froidexille domiciliée à
Lausanne née à
Ferrière le vingt-deux
septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Charles Martin et de
Elise-Adèle née Hermoud, à Lausanne

Comme témoins : {
1. Juske Demont, technicien C.F., à Lausanne
2. André Maurer, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Adelboden, le 11, à Lausanne, le 20
et à Froidexille, le 23 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt
un

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil d'Adelboden

Les époux :
Maurer
M. Maurer

Les témoins :
J. Demont
A. Maurer

Communiqué à l'état civil à
Adelboden et Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :
Pucelet

Registre des mariages A.

No 305
Fankhauser

Weiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fankhauser, Ludwig-Emil

célibataire

maçon

originaire de Crub (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Pieterlen (Berne) le trente septembre

mil huit cent septante-deux fils de

Adèle Fankhauser, décédée et de

2. Weiss née Dufaux, Marie

veuve de Paul-Edouard Weiss, dès le 14 juillet 1820

ménagère

originaire de Frenkendorf (Bâle Campagne) domiciliée à

Lausanne née à

aux Baux-Fixes (Genève) le dix-sept octobre

mil huit cent soixante-trois fille de

Louis-Henri Dufaux et de

Elisa née Granger, décédée

Comme témoins :

1. Jules Forebay, cimenteur, à Lausanne

2. Emile Rod, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Crub et Frenkendorf,
le 23 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications de
mariage à Lausanne, Crub
et Frenkendorf. Pour l'acte
de décès du 1^{er} mari de la
fiancée, voir vol. 53, fol. 387.Communiqué à l'établi à
Crub et Frenkendorf

Les époux :

Fankhauser Emil
Marie Fankhauser

Les témoins :

Jules Forebay
Emile Rod

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N^o 306
Duriau
et
Regamey

7-90.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duriau, Adrien
veuf de Julia Dumortier, dès le 7 juin 1914
mouleur
originaire de Morlanwelz - Mariemont (Hainaut), Belgique domicilié à
Lausanne né à
Morlanwelz - Mariemont le vingt-six mars
mil huit cent soixante-huit fils de
Fictot Duriau, décédé et de
Augustine née Haquet, à La Herbe

2. Regamey née Forel, Marie-Louise
veuve de Léon - Jules Regamey, dès le 16 décembre 1914
ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze janvier
mil huit cent septante-six fille de
Marie - Thérèse Forel et de

Comme témoins :
1. John Delay, menuisier, à Lausanne
2. Ami Bardet, manoeuvre, à Subry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4 mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Cebs de naissance des fiancés.
Cebs de décès des précédents
conjoints. Cebs de publication
de mariage à Lausanne. Certi-
ficat de capacité du fiancé.
Permis de publier. Permis de
marier.

Les époux :

Durieux Adrien
M^{me} Marie Durieux

Les témoins :

John Delay
ami Bardet

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à la Chancellerie
le

Registre des mariages A.

No 307

Fluri Flury

Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fluri, Paul
 célibataire
 mécanicien
 originaire de Sommivil (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Soleure le onze juin
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Mathias Fluri et de
Ursula née Vogt, décédée

2. Schmid, Marguerite-Marie
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Olten (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit octobre
mil neuf cent fille de

Hermann-Emile Schmid, serrurier et de
Agathe-Clémence née Pittet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hermann Schmid, serrurier, à Lausanne
 } 2. Emile Strähl, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Olten, le 30, à Ober-
dorf, le 31 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certificat de naissance des fiancés.
Certificat de publication des
mariages à Lausanne, Ober-
dorf et Olten.

Les époux :

Fluri Paul
M. Fluri

Les témoins :

Hermann Schmid.
Emil Strähl

L'officier de l'état civil :

Fluri

NOTIFICATION

En décision du 7 novembre 1956
 le département de Justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 à ce sens que le patronyme de
 l'intéressé soit orthographié :
 "Flury" et non "Fluri".

Lausanne, le 9 novembre 1956.

L'officier de l'état civil :

Orissac

Communiqué au Département de
 Justice et police du canton de Vaud
 à Lausanne, par l'office de l'état civil
 d'Olten (Soleure)

Registre des mariages A.

N^o 308
Demarchi
et
Lauverger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demarchi, Louis - Auguste

célibataire

fonctionnaire aux douanes

originaire de Crayers (Neuchâtel) domicilié à

Fallorbe né à

Crayers le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Laurent-Julien Demarchi et de

Marie-Elie née Delachaux,

2. Lauverger née Chastin, Anne-Amélie

veuve de Henri Gustave-Marie Lauverger, dès le 2^e octobre 1915, employée au P.-L.-M.

originaire de d'origine française domiciliée à

Fallorbe née à

Sorelles (Cote-d'Or), France le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Louis-Pierre-Marie Chastin, décédé et de

Anne-Honorine née Raillard, à Fallorbe

Comme témoins :

1. Laurent Demarchi, entrepreneur, à Neuchâtel

2. François Péresse, rentier, à Chalon^{France} / Saône

Les publications ont eu lieu à Fallorbe, le 30 et à Crayers, le 31

mars 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Fallorbe

Les époux :

L. Demarchi
A. Lauverger

Les témoins :

L. Demarchi
F. Péresse

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil à Crayers et Fallorbe et à la Chancellerie de

N^o 309
Campiche
et
Campiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Campiche, Maurice-Léon
veuf de Sophie née Rod'hom, déc. le 10 mai 1916
télégraphiste
originaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à
St-Croix le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Nyssa-Benjamin Campiche, négociant, à Lausanne et de
Emmy-Charline née Champod, déc. le

2. Campiche, Berthe-Mathilde
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
St-Croix le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Justin-Louis Campiche, négociant et de
Thélie-Louise née Oddor, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hermann Thorens, fabricant, à St-Croix
2. Nyssa Campiche, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à St-Croix et
aux Granges-de-St-Croix, le 31 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la défunte
du fiancé. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
St-Croix et Les Granges-de
St-Croix

Les époux :
Maurice Campiche
Mathilde Campiche

Les témoins :
Hermann Thorens
Nyssa Campiche

L'officier de l'état civil :
Heu!

Communiqué à l'état civil de
St-Croix

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N° 310
Leresche
Corthésy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leresche, Alfred - Benjamin
célibataire
agriculteur
originaire de Ballaigues domicilié à
Ballaigues né à
Ballaigues le vingt-sept mars
mil neuf cent fils de

Ulysse - Jules Leresche, agriculteur, à Ballaigues et de
Suzanne - Alice née Bourgeois, décédée

2. Corthésy, Ruth - Julia
célibataire
ménagère
originaire de Dompierre et Tréfontaine domiciliée à
Ballaigues née à
la Grand Borne, Grange de St. le cinq janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

François - Louis Corthésy, ex-receveur des péages et de
Nda - Eugénie née Blanc, à Ballaigues

Comme témoins :
1. Emile Sugrin, agent de police, à Lausanne
2. Paul Corthésy, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, Tréfontaine et Dom-
pierre, le 26 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :
Autorisation de l'état
civil de Ballaigues

Les époux :
Leresche Alfred
Ruth Leresche

Les témoins :
Sugrin Emile
Corthésy Paul

Communiqué à l'état civil à
Ballaigues et Lucens

L'officier de l'état civil :
Lucet

Registre des mariages A.

N^o 311
Demont
et
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demont, Laurent - Elie

célibataire

agent de police

originaire de Tullierens et Grancy domicilié à

Sausanne né à

Tullierens le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Frédéric - Samuel - Louis Demont, agriculteur et de

Elise - Marie née Bourgeaud, à Tullierens

2. Henchoz, Suzanne - Marcelle

célibataire

originaire de Rossinière domiciliée à

Sausanne née à

Rossinière le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Léon - Ferdinand Henchoz, décédé et de

Séonore - Sylvie née Dömpf, à Rossinière

Comme témoins : } 1. Alphonse Henchoz, employé de bureau, à Genève
2. René Vionnet, agent de police, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 3, à Tullierens et Grancy, le 4 juin 1921, et Rossinière, le 4 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, Tullierens, Grancy
et Rossinière.

Les époux :

Laurent Demont
Marcelle Demont

Les témoins :

Henchoz Alphonse
Vionnet René

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué à l'état civil à
Tullierens, Grancy et Rossinière.

Registre des mariages A.

No 312
Dépraz
et
Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dépraz, Marcel - Juste
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Sion domicilié à
Sausanne né à
Sausanne le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Alfred - Louis Dépraz, tonnelier et de
Bertha née Cornaz, décédée

2. Borgeaud, Marguerite - Berthe
célibataire
sommelière
originaire de Pully domiciliée à
Pully née à
Pully le vingt-six avril

mil neuf cent un fille de
Edmond - Jean Borgeaud, agriculteur, à Cully et de
Rosa - Augusta née Rossier, décédée

Comme témoins :
1. Frédéric Eward, tapissier, à Sausanne
2. Violette Borgeaud (d^{elle}), à Pully

Les publications ont eu lieu à Sausanne et au Sion, le 11, et
à Pully, le 12 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Sausanne, au Sion et à
Pully

Les époux :

Marcel Dépraz
M. Dépraz

Les témoins :

F. Eward
Violette Borgeaud.

Communiqué à l'état-civil au
Sion et à Pully

L'officier de l'état civil :

J. Eward

Registre des mariages A.

No 313
Chevalley
et
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Fernand-Edouard
célibataire

pierriste

originaire de Combremont - le-Petit et Champtourcy domicilié à

Sarzens né à

Sucens le vingt mai

mil neuf cent fils de

Félix-Edouard Chevalley, pierriste et de

Sucie-Emilie née Piliard, ménagère, à Sucens

2. Pittet née Enning, Clara-Jeanne

divorcée de Charles-Alcès Pittet, dès le 31 octobre 1911

institutrice

originaire de Seigneux domiciliée à

Sarzens née à

Sausanne le vingt-neuf août

mil huit cent septante-sept fille de

Benjamin-Sous Enning et de

Caroline-Sina née Durand, décédée

Comme témoins : 1. Charles Vallotton, secrétaire, à Sausanne

2. Julien Forctay, secrétaire, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sarzens, le premier, à Combremont-le-Petit et à Champtourcy, le 2, à Seigneux, le 3 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Autorisation de mariage
de l'état-civil de Sucens.

Les époux :

Chevalley Fernand
et
Pittet Clara

Les témoins :

Ch. Vallotton
J. Forctay

L'officier de l'état civil :

J. Picaud

Communiqué à l'état-civil à
Combremont-le-Grand, Sucens
et Villars

Registre des mariages A.

N^o 314
Reichler
et
Daucourt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichler, Charles - Auguste

célibataire

employé de bureau

originaire de Mauraz

Sausanne

domicilié à

né à

Yverdon

le quatorze mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jean Reichler, ancien restaurateur, à Yverdon

et de

Elise - Anna née Bühlmann, décédée

2. Daucourt, Souise - Elmire

célibataire

originaire de Bressaucourt (Deule)

domiciliée à

Torrentruy

née à

Torrentruy

le trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Charles Daucourt, horloger

et de

Souise née Pheulpin, à Torrentruy

Comme témoins :

1. Jules Thomney, représentant, à Sausanne

2. Gustave Reichler, employé de banque, à Genève

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 11, à Bressaucourt, le 12, à Mauraz, le 13 et à Torrentruy, le 14 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Promesse de la fiancée. Actes
de publication de mariage à
Sausanne, Bressaucourt, Mau-
raz et Torrentruy

Les époux :

Aug. Reichler
Louise Reichler

Les témoins :

J. Thomney
Gust. Reichler

L'officier de l'état civil :

J. F. J. J.

Communiqué à l'état-civil à
Tampigny, Bressaucourt et
Torrentruy.

Registre des mariages A.

N^o 315

Hasler

et

Baumgartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hasler, Joseph-August

célibataire

comptable

originaire de Sommis (Thurgovie)

domicilié à

Zurich

né à

Sommis

le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Joseph-Gregor Hasler

et de

Maria-Josepha née Sauter, décédée

2. Baumgartner, Bertha

célibataire

employée de commerce

originaire de Hohenrain (Sucerne)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Kaspar Baumgartner, ancien cafetier, à Sausanne

et de

Emma née Huber, décédée

Comme témoins :

1. Kaspar Baumgartner, menuisier, à Sausanne

2. Elias Langerel, employé de banque, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 26, à Hohenrain et Sausanne, le 27, et Sommis, le 28 avril 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Zurich.

Les époux :

Aug. Hasler
Bertha Hasler

Les témoins :

Kaspar Baumgartner
Elias Langerel

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état-civil à Sommis Zurich et Hohenrain.

Registre des mariages A.

N^o 316
 Franz
 et
 Brun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franz, Pierre-François
 célibataire
 mécanicien - dentiste
 originaire de Hilterfingen (Berne) domicilié à
 Sausanne né à
 Villemomble (Seine), France le dix mai
 mil neuf cent un fils de

François Franz, dentiste et de
 Jeanne-Françoise née Oudiot, à Sausanne.

2. Brun, Myrthe-Marie-Ida
 célibataire

originaire de Oulens près Echallens domiciliée à
 Sausanne née à

Mooi River (Natal), Afrique le vingt-quatre février
 mil neuf cent un fille de

Paul Brun et de
 Ida-Martha née Kaschula, à Sausanne

Comme témoins :
 1. Henri Huber, Coucher, à Sausanne
 2. Marcel Chavan, mécanicien-dentiste, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 18, à Oberhofen et
 Oulens, le 19 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de ma-
 riage à Sausanne, Oberhofen
 et Oulens.

Les époux :

P. Franz
 Myrthe Franz

Les témoins :

Henri Huber
 Marcel Chavan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état-civil à
 Oberhofen et Echallens.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

R. du 8. 1. 26.

Par jugement du Tribunal...
 saisi... de Lausanne, rendu
 en date du 12 octobre 1925, déclaré
 définitif et exécutoire le 11 décembre
 1925... le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à douze ans, le
 délai pendant lequel l'a femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage. (à partir du 18 décembre 1925)
 Lausanne, le 30 décembre 1925.

L'officier de l'état civil :
H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 317
Nicod
et
Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Nicod**, Louis
 célibataire
 électricien
 originaire de Tullyens domicilié à
 Sausanne né à
 Sausanne le dix-huit octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
 Jules Nicod, décédé et de
 Sina-Méty née Sagnaz, à Sausanne

2. **Perrin**, Yvonne - Louise Fanny
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Sausanne domiciliée à
 Sausanne née à
 Sausanne le douze novembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Charles - Louis - Jules Perrin, décédé et de
 Emilie - Justine - Louisa née Desponds, à Sausanne

Comme témoins :
 1. Emile Desponds, secrétaire, à Sausanne
 2. Robert Meylan, conducteur-typographe, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne le 25 et Tullyens, le 26 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Sausanne et Tullyens.

Les époux :

L. Nicod
Yvonne Perrin

Les témoins :

Emile Desponds
Robert Meylan

L'officier de l'état civil :

J. P. J. P.

Communiqué à l'état-civil à
Mézières.

Registre des mariages A.

N^o 318
 Georges
 Zoller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Georges, Francis - Pierre**

célibataire

manoeuvre

originaire de Sa Motte - Servolex (Savoie) domicilié à

Sausanne né à

Carouge (Genève) le vingt-deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Antoine Georges, en France et de

Souise - Julie née Burquard, décédée

2. **Zoller, Souise - Eliza**

célibataire

lingère

originaire de Genève domiciliée à

Sausanne née à

Genève le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri - Edouard Zoller, décédé et de

Augustine - Eliza née Bermond, à Genève

Comme témoins : { 1. Sucien Gillard, comptable, à Sausanne
 2. Ernest Rabin, entrepreneur, à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Genève, le 27 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neufcent vingt-un.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Sausanne et Genève.
 Certificat de capacité pour le
 fiancé. Permis de publier.
 Permis de marier.

Les époux :

Francis Georges
Elisa Georges

Les témoins :

Ernest Rabin fil
Amat

L'officier de l'état civil :

Rucel

Communiqué à l'état civil
 à Genève (D.C.) et à la
 Chancellerie C^{te}.

Registre des mariages A.

N° 319

Crausaz

Wicky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Alois
veuf de Marguerite - Emma Pitton, née le 2 août 1849
fonctionnaire postal
originaire de Chavannes-sur-Moudon domicilié à
Lausanne né à

Stemiez le treize février
mil huit cent septante-deux fils de

Jean-Louis Crausaz et de
Louisa-Marguerite née Figuerat, décédés

2. Wicky née Felzer, Rosa
veuve de Gustave Wicky, née le 16 octobre 1848
ménagère

originaire de Treycoyagnes domiciliée à
Lausanne née à

Denkingen (Wurtemberg) le vingt-trois août
mil huit cent septante-sept fille de

Franziskus Felzer et de
Theresia née Dreher, décédés

Comme témoins : 1. Edouard Gillieron, chef d'atelier, à Lausanne
2. Etienne Terrenoud, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Chavannes, le
5 et à Treycoyagnes, le 6 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt et un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
actes de publication de mariage
à Lausanne, Chavannes et
Treycoyagnes. Pour l'acte de
décès de la 1^{re} femme du fiancé
voir fol. 52, fol. 108. Pour celui
du 1^{er} mari de la fiancée, voir
fol. 51, fol. 62.

Communiqué à l'établi civil à
Moudon et Montagny

Les époux :

A. Crausaz
R. Crausaz

Les témoins :

E. Gillieron
E. Terrenoud, Golaz

L'officier de l'état civil :

Jacot

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 320
Schärer
Hechenleitner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schärer, Ernst

célibataire

boîtier

originaire de Dürrenroth (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Gondiswil (Berne) le dix janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Johann Schärer, charpentier, à Gondiswil et de

Elisabeth, née Berger, décédée

2. Hechenleitner, Hechtilde-Franziska

célibataire

femme de chambre

originaire de Rosenheim (Bavière) domiciliée à

Lausanne née à

Rosenheim le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Mathias Hechenleitner, ouvrier aux Salines et de

Anna-Maria, née Daurer, à Rosenheim

Comme témoins :

1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

2. Maurice Emery, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Dürrenroth, le 3, à

Rosenheim, le 6 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-et-un

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés.
Copies de publication de mariage
à Lausanne, Dürrenroth et
Rosenheim. Certificat de
capacité de la fiancée. Auto-
risation de publier.

Les époux :

Ernst Schärer
M. Hechenleitner

Les témoins :

Maurice Emery
F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil à
Dürrenroth et à la Chancellerie
le

Registre des mariages A.

N^o 321
Regamey
et
Biv

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Gaston - Francis

celibataire

maréchal

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Romanel s. Morges le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Louis Regamey, maréchal, à Renens et de

Lucie - Emilie née Bataillard, à Lausanne

2. Biv, Pauline

celibataire

femme de chambre

originaire de Holschweiler (Alsace), France domiciliée à

Lausanne née à

Binningen, Bâle-Campagne le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Etienne Biv, serrurier et de

Magdalena née Schmidlin, à Binningen

- Comme témoins :
- 1. Henri Duruz, employé de banque, à Lausanne
 - 2. Paul Grandjean, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Le consentement des père et
mère de la fiancée. Actes de
publication de mariage à
Lausanne. Certificat de capacité
de la fiancée. Permis de publier.

Communiqué à la chancellerie le

Les époux :

Gaston Regamey
Pauline Regamey

Les témoins :

H. Duruz
P. Grandjean

L'officier de l'état civil :

Lucet

Registre des mariages A.

N° 322
Geneux
et
Ceslaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geneux, Henri-François
célibataire
notaire
originaire de Sainte-Croix domicilié à
St. Imier (Berne) né à
St. Imier le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
François-Louis Geneux, directeur et de
Ida-Henriette Mina née Eschiffeli, à St. Imier

2. Ceslaz, Madeleine-Sophie-Henriette
célibataire

originaire de Bex domiciliée à
Nyon née à
Goumoens-la-Ville le neuf février

mil neuf cent fille de
Charles-Henri Ceslaz, décédé et de
Ometie-Louis née Geneux, à Nyon

Comme témoins : 1. François Geneux, agent d'assurance, à St. Imier
2. Ernest Brandt, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St. Imier, Ste-Croix, Bex et Nyon,
le 30 mai 1940

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent quarante

Pièces déposées :
Subrogation de l'établi
de St. Imier

Les époux :
Geneux
Madeleine Geneux

Les témoins :
Geneux
Ernest Brandt

Communiqué à l'établi à
Ste-Croix, St. Imier, Bex et
Nyon

L'officier de l'état civil :
Pucc

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 15 février 1940
déclaré définitif et exécutoire le 15
mars 1940
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 15
mars 1940, le délai pendant
lequel l.e. mari
ne pourr. contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 21 mars 1940

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 323
Bischoff
et
Auckenthaler

FA-146
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bischoff, Jean-Henri
célibataire
architecte
originaire de Lausanne et Commugny domicilié à
Berne né à
Lausanne le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Charles-Jules-Henri Bischoff, décédé et de
Théa-Fulie-Adèle Haef, à Lausanne

2. Auckenthaler, Marie-Renée-Rose
célibataire
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Christian-Maximilian-Erik Auckenthaler, chef, et de
Mathilde-Friederike-Marie-Wilhelmine de Koeniger, à Lausanne

Comme témoins :
1. Max Auckenthaler, chef d'institut, à Lausanne
2. Marc Bischoff, professeur, Pully

Les publications ont eu lieu à Berne, le 26, à Lausanne et Pully,
le 27, à Commugny, le 28 mai 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin, mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
Autorisation de l'établi
de Berne

Les époux :
J. Henri Bischoff
Rose Bischoff

Les témoins :
Max Auckenthaler
Marc Bischoff
L'officier de l'état civil :
J. Haef

Communiqué à l'établi à
Coppet, Berne et Pully

Registre des mariages A.

N^o 324
Henchoz
et
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, David-Alexis
célibataire
boulangier
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Blonay le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Fules-David Henchoz, agriculteur et de
Louise-Eugénie née Pilliod, à Blonay

2. Grandjean, Violette-Anna
célibataire
repasseuse
originaire de Bettes (Neuchâtel) domiciliée à
Crissier née à
Bettes le six août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gustave-Adolphe Grandjean, menuisier et de
Elise née Seubaz, à Bettet

Comme témoins :
1. Emile Raetz, boulangier, à Lausanne
2. Alfred Ingold, boulangier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Château-d'Oex, le 9, à Bettet et Crissier, le 10 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage
à Lausanne, Château-d'Oex,
Bettes et Crissier

Les époux :

Henchoz Alexis
Henchoz Violette

Les témoins :

Raetz Emile
Ingold Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Château-d'Oex, Bettet et
Pully

Registre des mariages A.

N^o 324
Henchoz
et
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, David-Alexis
célibataire
boulangier
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Blonay le deux octobre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Fules-David Henchoz, agriculteur et de
Louise-Eugénie née Pilliod, à Blonay

2. Grandjean, Violette-Anna
célibataire
repasseuse
originaire de Bettes (Neuchâtel) domiciliée à
Crissier née à
Bettes le six août
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Gustave-Adolphe Grandjean, menuisier et de
Elise née Seubaz, à Bettes

Comme témoins :
1. Emile Raetz, boulangier, à Lausanne
2. Alfred Ingold, boulangier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Château-d'Oex, le 9, à Bettes et Crissier, le 10 juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.
Certes de publication de mariage
à Lausanne, Château-d'Oex,
Bettes et Crissier

Les époux :

Henchoz Alexis
Henchoz Violette

Les témoins :

Raetz Emile
Ingold Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'établi à
Château-d'Oex, Bettes et
Pully

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses.</u>	
Aebli	Henri	23	Aebetzard	Louisa-Lenny	82
Amiguet	François - Gent	55	Andermatt	Anna - Marie	222
			Anding née Monney,	Adèle-Gabrielle	182
			Anselme	Féline - Alice	90
			Auckenthaler,	Marie - Renée - Rose	399

Le volume se termine par le N° 324 de l'année 1921.
 La suite se trouve dans le volume 51, commençant par le N° 325.
 Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et
 Police, conformément à la loi.
 Ce que nous certifions.



Lausanne, le 29 juin 1921.
 L'Officier de l'Etat civil.
[Signature]

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses</u>	
Bacconniez	Régis - Marius	105	Badel	Angèle - Marie - Louise	58
Bavoux	Althui - Emile	73	id. née Lavin	Marie	203
Bähny	Hemi - Louis	362	Bäechler	Veronique - Geneviève	1
Baillif	Edouard - Joseph	312	Ballenegger	Juliette - Louise - Andriéa	5
id.	Louis - Alfred	350	Bally	Hélène - Louise	255
Bally	Louis - Alfred	56	Bamatter	Sulda	354
Bacbey	François - Edmond	237	Bandi	Marie	35
Baumeyer	Etienne - Cloi	107	Bäzjuss	Clara - Martha	306
Bavand	Paul - Robert - Léon	220	Batzman	Noëlle - Marie	376
Bedoy	César - Max	52	Bastian	Henriette - Mathilde - Yvonne	149
Béha	Fritz - Antoine - René	321	id.	Augusta - Odèle	221
Belet	Hemi - Marcel	145	Bataz née Cuchen	Rose - Marguerite	189
Bellocini	Angelo	65	Baudat	Julie - Henriette	17
Béameck	Samond - Charles - Maurice	11	Baumgardner	Rosa	247
Beigdorf	Arnold	361	id.	Berta	301
Beigmann	Udime	175	Beha	Marie - Juliette - Clémentine	157
Beitholet	Tules	2	Bel	Justine - Marie	261
Beckli	Antoine - Marins - Théodore	185	Beltami	Carlissima - Caterina	263
Beckand	Luigi - Francesco - Régis	41	Benedetto	Caterina - Maria	202
Besse	Heimann - Othléne	233	Bec	Milava - Rebekka	272
Bessez	Hemi - Joseph	25	Betty née Senzino	Margaritha - Carmela	125
Beltens	Paul - Alfred	78	Bichet	Charlotte - Renée	350
Beltex	Justin	285	Bichel	Marguerite - Louise	313
Bezencon	Georges	143	Bienz	Hélène dite Jeanne	207
Bickel	Emile	271	Bic	Pauline	307
Bischof	Jean - Hemi	309	Blanc	Jeanne - Julia	263
Blanc	Hemi - Louis	71	id.	Marthe - Reine	270
id.	Pierre - Julien	107	id.	Jeanne - Eugénie	361
id.	Jean - Samuel - Hemi - Louis	148	id. née Hutzwilser	Florence - Marie - Louise	57
id.	Louis - Hemi	204	Bloch	Jeanne	73
id.	Paul - Hemi	249	Böhme	Fanny - Martha	232
id.	Charles - Hemi - Daniel	373	Boiteux	Jeanne - Antoinette	88
Blanche	Auguste - Hemi	177	Bolle	Odrienne - Florence	234
Bloch	Isak	272	Bolliger	Emile - Frieda	76
Boessinger	Lucien	300	Bonclaud (Dubois dit),	Alice - Elisa	323
Bolvini	Nichèle - Simone	259	Bondon (Corgiat),	Emilie	107
Bolla	Pinio - Achille - Carlo	140	Bonna	Marthe - Marie	171
Bonnet	Franz - Marius	74	Bonzon	Ida - Lydie	155
Boo	Leck - Valentin	316	id.	Ida - Sylvie	354
Bozaley	Alfred - François - Otto	223	id.	Rose - Désirée	356
Boznand	Charles - Edouard	253	Bochoën	Jeanne - Emilie - Violette	251
Bossard	Ernest - Albert	303	Bozgeand	Henriette	325
Boulaz	Constant - Emile	115	id.	Marguerite - Berthe	388

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Boudevilloud	Antonin - Théodore	38	Boisoz	Eugénie - Louise	131
Buélaz	Marie - Auguste	8	Boisy	Anna - Emma	365
Buozard	Gaston - Louis	207	Bouchet	Marie - Joséphine	42
Bion	Joséph - Edouard	239	Boulenat	Jeanne - Julie	13
Bryan	William - James - Samuel	25	Boyoy née Gilliéron,	Marie	249
			Boven	Blanche	246
			Bovey	Léa	61
			Buélaz	Marie - Louise	269
			Bion	Marie - Henriette	113
			Buogger	Marie - Virginie	332
			Bum	Myrtille - Marie - Yda	302
			Buchs	Blanche - Léonie - Emma	367
			Bugnion	Yvonne - Marguerite	351
			Bullioz	Marie - Agnès	244
			Buigdoz	Anna - Friederike - Au-	242
			Buziens	Cécile - Alice ^{guste}	374
			Buznierz	Elise - Louise	319

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Caibis	Paopare	257	Campiclie	Beithe - Mathilde	315
Caillet	Félix - Camille - Samuel	253	Canavese	Marie - Philomène	176
Campiclie	Maurice - César	315	Castabbi	Leanne - Marie	194
Canetti	Nisso	16	Cassat	Marguerite	312
Cantoni	Élie - Félix - Antoine	332	Cavin	Marthe - Sylvie	215
Caeter	Jacques - François	246	id.	Marie	203
Caugo	Paolo - Onofredo	125	Chabley	Marie - Pauline	277
Chabbey	Joseph - Jules	343	Chambaz	Thérèse - Mélanie	331
Chappuis	André - Louis - Émile	10	Chapatte	Olée - Odie	68
id.	Alais	174	Chappuis	Leanne	32
Chapuis	Louis - Henri - Victor	31	id.	Adrienne	256
id.	Émile - Marc	217	id.	Eugénie - Louise	268
Chave	Marcel - René	178	id. née Samuel	Emma	169
Chenevaud	Constant	160	Chazotte	Louise	174
Chesaux	Alfred	243	Chastin	Anne - Amélie	384
Chenla	Julio - Virgilio	137	Chatelan née Guillemain	Luce - Alexandrine	66
Chevalier	Paul	207	Chavetnoir	Marie - Léontine	320
Chevalley	Ferdinand - Edouard	350	Chevalley	Marie	129
Chiazza	Pierre - Auguste	46	id.	Marie - Louise	213
Chollet	Robert - Eugène - Frédéric	27	Christennée Tetez	Emma	288
Christinat	Charles - Louis	57	Ciocca	Esther	78
Cottu	Jean - Auguste	27	Claudet	Léa - Aldona	301
Cochand	Joseph	24	Clerc	Rose - Julia	341
Coenca	Leopoldo	43	Clot née Delessect	Augusta	275
Colle	Edouard - Joseph	237	Conod	Virginie - Thérèse - Nancy	93
Collet	Henri - Louis	138	Conus	Emma - Cécile	47
id.	Marius - François - Ombrois	302	Converso	Giuseppa - Natalina - Adelaide	173
Comme	Louis - Samuel	32	Cozboz	Louise	64
Connod	Edouard	44	id.	Léa - Julie	105
Constantin	Benjamin	304	Coziat - Bondon	Emilie	107
Coznu	Charles - François	202	Cozonilla	Pauline - Rosalie	46
Cozmut	Alphonse - Émile	216	Cozhésy	Ruth - Julia	986
Costa	Arnold	5	Cotesvoth	Frances - Mary	67
Czausz	Auguste - André	81	Cottet	Mélanie - Louise dite	29
id.	Nicolas - Aloys	252	Collinelli née Sala	Marie - Rose	31
id.	Alais	205	Conclat	Marguerite - Julie	279
Cuchon	Paul - Eugène	190	id. née Pécet	Julie	196
Cuenca	Seon <i>Judas</i>	43	Czausz	Lydia - Hélène	53
			id.	Rose - Amélie	235
			Czelton née Benedetto	Catterina - Maria	202
			Cuchon	Rose - Marguerite	189
			Cuchet	Blanche - Sophie	76
			Cuendet	Emma	100

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
				<u>Épouses</u>	
			Cuendet	Marie - Eunice	210
			Cuenin	Gerda - Hélène	201
			Cuennet	Angèle - Françoise	343
			Cucchiol	Anna - Julie dite Anna	119
			id.	Marie	208
			id. née Coussaz,	Rose - Amélie	235

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses</u>	
Darbessay	Gaspard-Vital	311	Damasino	Angélique - Thérèse	120
Dardel	Alphonse - Frédéric - Edmond	116	Dändlikez	Rosa	328
Débieux	Romain - Jules	135	Dauvoigt	Louise - Elmire	340
Desezt	Bilbert - Albert	356	Décombas	Berthe - Julie	168
Delessert	Louis - Marius	160	Dérostes	Berthe - Julie	139
Dellspéger	Friedrich	245	De Giorgi	Fiorina - Giovanna	10
Delmaico	Alfred	61	Dejandi	Maria - Illuminata - Albertine	219
Deluche	Charles - Robert	248	Deillon	Blanche - Martine - Clémence	133
Delzano	Eugène - Alexandre	127	Delloyenée Mok	Dionis dite Hélène	122
Demačchi	Louis - Auguste	387	Delessert	Augusta	275
Demičič	Adrien - Marius	117	Delgrosso	Maria - Clotilde - Ulinda	138
Demont	Adrien	95	Delley	Blanche - Lucie	143
id.	Laurent - Elie	387	de Luze	Germaine - Marie - Marie	186
de Foubay	Georges - Alexandre, de Chapel	212	Demezinge	Blanche - Marie - Alice	157
Dépraz	Marcel - Juste	388	Denabian	Maria - Natalie	161
Deshayes	Marc	171	Denissevitch	Anna - Victoria	41
Destiz	Jules - Marcel	201	Dentan	Maria - Louise	218
di Laurenzana (Gaetani), Conte Alberto del Aquilone	Alberto del Aquilone	283	De Mégibus	Martine	316
Dozez	Léon - Louis	58	Dévoz	Marguerite - Marie - Marie	163
Dubey	Lucien - Constant	352	Descloux	Rosa	265
Dubois	Jean - Léon	313	Descombes (Jacot)	Bernicte - Jeanne	124
Ducoeuč	Claude	340	Desponds	Louise - Bernicte - Eugène	72
Duczauz	Louis	230	Dévezin	Jenny - Lisa	23
Duczet	Georges - Alexis	330	Dhécin	Maria - Odilla	20
id.	Charles - Paul	358	Mincecineé Jaquet	Maria - Clémence	370
Ducian	Adrien	312	Dick	Julie	358
Ducussel	Eugène - Jules	123	Disezens	Thérèse - Olga	252
id.	Paul - Edmond	162	id.	Lucy - Alice	310
Musseze	Marie - Charles	167	Missimoz	Agnes - Bernicte	257
			Moimond	Anna - Marie - Louise	201
			Mougoud	Amélie - Antoinette	62
			Müyer	Rosa	97
			Dubois	Sophie	238
			id. dit Bonclande	Alice - Elia	323
			Ducolteč	Lucie - Marie	185
			Duczet	Emilie - Julie	280
			Dufaux	Marie	381
			Dufey	Sarah - Suzanne	55
			Dumaco	Eugénie - Louisa	54
			Dupectius dit Xeven	Ida	30
			Ducuz	Germaine - Augusta	373
			Dutilh	Marthe - Catherine - Marie	311
			du vonc	Annalia - Louisa - Petronella	36
			Dvoisin	Marguerite	96

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

D

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Éich	Roger-Marcel	173	Echevies	Alphonsoine - Hortense	250
Égger	Robert-Alfred	158	Éuyer	Augusta	127
Émezy	Georges-Louis	270	Égger	Élise - Marguerite	257
Épitoux	Charles-Eugène	130	Émonot née Gundolfo	Clotilde - Louise	225
Éschmann	Théodor	242	Émmy	Cara-Léanne ^{Françoise}	380
			Éteé	Marie	152

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Fankhauser	Ludwig - Emilie	301	Faissetaz née Hummli	Élise	95
Faucomnet	Engèle - Frédéric	313	Fajvce	Laure - Anna	27
Favey	Louis - Jules	278	Fara	Julie - Joséphine	206
Favre	Armand	310	Fasel	Marie - Albertine	105
Feldstein	Isidore	350	id.	Margareta	285
Fleuzi	Paul	283	Fauchère	Madeline - Marie	190
Follonier	Emile - Alphonse	163	Faugner	Augusta - Valentine	38
Fontenelle	Georges - Victor	247	Fellay née Chappuis	Adrienne	256
Forney	Albert - Rodolphe	82	Fellini / Stambli née Hebusalli	Luigia	65
Fournier	Antoine - Camille	276	Fetzer	Rosa	395
Franz	Stéphen - François	302	Fevola	Iside - Eugénie - Elena	291
Frei	Conrad	154	Felwaczny	Rosa	99
Frey	Paul - Ferdinand	7	Fotel	Marie - Louise	322
Freymond	Alphonse - Alexis	353	Forestier	Rose	326
Fizzi	Joséph - Jules	241	Fotnerod	Clair - Frédérique	21
Fuchs	Jean - Louis	273	Forney	Marguerite - Jeanne - Elisabeth	60
Flury	Paul	383	Fodis	Virginia - Petrina - Maria	85
			Fossali	Clélia - Delphine	31
			id.	Éva - Marie - Séraphine	303
			Fournier	Alice - Lina	22
			Francois	Julia - Sophie	132
			Fuchs	Tommy - Anna - Emilie	273
			Fuchlanetto	Costa - Anna - Italo	283

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

F

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Gaetani di Lauzenzana	ditte Alberto	283	Gabbul	Marie - Adélaïde dite Adèle	141
Garnier	François - Émile	104	Gannon	Jeanne - Adèle	103
Gavillet	Robert	251	Gandolfo	Abtilda - Louise - France	225
Gay	Georges - Edmond	218	Garnier née Humel	Adélaïde	104
Georges	François - Pierre	304	Galliker	Marguerite - Julie	335
Geneux	Henri - François	298	Gauthier	Louisa - Anna	302
Genta	Domenico	217	Geiger	Anna - Pauline	236
Gentil (Guillaume)	Germain - Arnold	346	Gendze	Céline - Marie	130
Germond	Émile - Oscar	40	Genet	Alice - Louise	7
Germet	François - Bernard	350	Gentizon	Isabelle - Marguerite	334
Gevisier	Xavier Firmin	144	Gex	Rose - Emma	183
Gevisier	Agnes - Firmin	144	Gilliezon	Mathie	245
Giamolli	Joseph - Jacques - Antoine	308	id.	Marie	249
Gilliezon	Eugène - Victor	327	Gilomen	Blanche - Marie	281
Gizay	Louis - Clovis	107	Gindroz	Olga	216
Glasson	Bridae - Joseph - François	338	id.	Herménie	359
Gonin	René - Auguste	25	Giontini soit Giuntini	Reine - Marguerite	116
Gosteli	Hermann	157	Giorgi (Des)	Fiorina - Giovannina	10
Goltzau	Louis - Robert	375	Giacardet	Julia - Marguerite	287
Grandjean	Jean - Joseph	51	id.	Marguerite - Ida	360
Grandjean	Jules - Auguste	161	Gisclon	Céline - Rosine	59
Gree	Robert	347	Giuntini (Giontini)	Reine - Marguerite	116
Gremion	Louis - Narcisse	325	Godall	Marguith	115
Griesshaber	Carl - Adolf	292	Goldenblum	Renée - Lucie	118
Griwel	Robert - Edouard	50	Gonet	Adèle - Henriette	147
Gros	François - Robert	124	Gonin	Émilie - Louise	24
Gross	Henri - Albert	84	Gonseth	Germaine	126
id.	Charles - Auguste	368	Grandchamp	Mathie - Marie	200
Grueter	Oskar - Alois - Eugen	117	Grandjean	Colette - Adèle	11
Guer	Marc	200	id.	Violette - Anna	400
id.	André	235	Grangeon née Tuchs	Fanny - Anna - Emilie	273
id.	Edmond - Louis	353	Grandez	Martha - Elsa	49
Guglielmetti	Rocco - Santino	176	Gubezan	Marie - Babette	136
Guignard	Ernest - Alfred	89	Guer née Mattkey	Blanche - Henriette	167
Guillaume - Gentil	Germain - Arnold	346	Guillemin	Louise - Alexandrine	66
Guillet	Émile	19	Guignard	Flora - Eugénie	162
Guillet	Louis	222	Guthe	Olga	8
Guyaz	Jules - Edouard	165	Gutzwiller	Florence - Marie - Louise	57
			Guye	Madelaine - Elise	107

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

G

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Häring	Oscar - Emilie	210	Hadowen	Céline - Hélène	154
Hartzung	Charles - Emmanuel - Fernand - Guillaume	52	Hänchen	Hélène - Martha	362
id.	Royé - Armand - Gaston	108	Heckenleitner	Mechtilde - Françoise	306
Hasler	Joseph - Auguste	391	Heer	Suzanne - Marie	237
Hayward	William - Edmond	330	Henchoz	Juliette - Cécile	178
Henchoz	David - Alexis	700	id.	Suzanne - Marcelle	377
Héclier	Joseph	3	Henny	Bertha	150
Héclier			Henziod	Berthe - Fanny	27
Hedz	Salomon	118	Herber	Elizabeth - Hélène	322
Hochuli	Albert	256	Héclig	Clara	21
Hodacher	Johannes	87	Hézog	Marthe - Ollie	315
Huber	James	153	Höbi	Loefa	141
id.	Rudolf	247			
Hugon	Jules - Henri - Louis	60			
Humbert	Jules - Henri	110			
Humblet	Leon - Louis - Félix	149			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

H

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux</u>			<u>Épouses</u>	
Jaccard	Pierre-Edouard	208	Jaccard	Henri-Ida	12
Jaggi	Hans	41	Jacot-Descombes	Henriette-Jeanne	124
id.	Henri-Samuel-Jacob	366	Jacquiez	Alice-Rosalie	349
Jan	Gules-Robert	33	Jaquet	Marie-Clemence	370
id.	Henri	45	Jaquet	Isabelle-Eugène	377
Jantet	François-Moantice	69	Jacquillard	Violette-Hélène	121
Jaques	Henri-Emile	119	Jaton	Céline-Eugénie	248
id.	Adrien-Louis	169	Jaurin née Dupetit	Henri-Ida	30
Jaquiez	Albert	216	Jambet	Marie	286
Jeanmaire	Daniel-Henri	277	Jachmit	Josephine-Marguerite	33
Jeannezat	Edmond-Paul	33	Jonais (Mothley)	Lucie-Henriette	336
id.	Leopold-Ferbert	288	Jordan	Elvire dite Colette	18
Jg	Robins-Gustave-Emile	370	Jetterand	Blanche-Alice	372
Jordan	Albert	168	Joyet	Berthe-Lina	74
id.	Marcel-Octave	236	Jaquiez	Rose-Rosa	228
Jouvenat	Vaul-Edmond	88	id.	Louise-Marguerite-Yvonne	240

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux</u>			<u>Epouses</u>	
Knebel	Louis-Pierre-Henri	365	Käseer	Clotilde dite Clara	144
Kobel	Jacob	101	Känel	Marie-Antoinette	150
Kühni	Hans-Robert	68	Kew	Elisabeth	175
Kunz	Jacob	106	Kienzler	Frieda	128
Kützen	Robert	131	Kleist	Lucie	260
			Knebel	Lucie-Eugénie	242
			Köchly	Helène - Louise	370
			Kohl	Anna	330
			Krähenbühl	Marie	274
			Krebs	Lydia	258
			id.	Rosalie	350
			Kimmli	Elise	15
			Küchmann	Alaisia	123

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	Époux			Épouses	
Lang	Johannes	205	Labensky	Marguerite - Lucie	70
Langmessen	Karl August	136	Lacoeix	Jenny - Adrienne	169
Lauber	Charles	305	Lang	Bertha	205
Laurenzana	Goetani di / Alberto dell'Aquila e d'Arasona	283	Lanzoni	Felinda - Casparia	137
Lechaize	Jean - Edouard	111	Laticencin	Germaine - Marguerite	264
Lecontra	Marcel - Eugène - Hector	374	Lauvergez na Chastin	Anne - Amélie	384
* id.	Gérald - Eugène - Frédéric	284	Layard	Mathérine - Mary	212
Leinat	Emile	183	Légeret	Méline - Anna	254
Leitesche	Albert - Jules	43	id.	Marguerite - Eugénie	327
id.	Paul - Théophile	210	Lenzino	Nagarita - Cadmela	175
id.	Alfred - Benjamin	386	Leonard	Marguerite	166
Leu	Otto - Henri	37	Lesquezeux	Léa	224
Lévy	Edmond	187	Leuenberger	Rosa	191
Liaudat	Eugène - Othmar	275	Lévy	Clair	187
Linder	Johann - Gottfried	129	id.	Olga	344
Lomas	Henry - L. Phinstor	67	Liaudet	Mathe - Jenny - Lino	253
Loutan	Jules - Théodore	307	Liaudon	Léa - Odette - Ida	135
Luzzi	Aldo - Umberto - Mario	220	Lougchamp	Maria - Valentine	192
* Le Coultre	Marcel Eugène Hector	374	Loutan	Marie - Rose - Antonie	346
			Luze (de)	Germaine - Marie - Marguerite	186

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

L

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	Époux			Épouses	
Maillaard	Rémy - Jean-Baptiste	7	Maillaard	Lola	6
Maillaard	Henri	14	id. née Luichow	Marie	208
Malheche	Paul - Fernand	195	Malziroy	Juliette - Marthe - Olive	103
Mantout	Amand - Adolphe - Mau-	344	Mann	Jeanne - Louise	56
Maingairoz	Louis - Frédéric ^{nice}	80	Marchetti née Langori	Léonida - Ophasia	187
Maingueon	Franki - Louis	320	Marchionni	Marie - Ernestine	1062
Maicolf	Eugène - Auguste	34	Marcenaz	Eva	158
Mazca	Robert - Jacques	198	Margot	Lég - Lucie	44
Macedignoni	Albert - Demétrio - Félix	154	id.	Lina - Louise	188
Masset	Louis - Joseph	151	Maigretat	Anna - Emma	172
Matalon	Isaac - Benjamin	35	Martin	Marguerite - Adèle	380
Matthey	Opard - Henri	351	id. née Barboën	Jeanne - Emilie - Violette	251
Maucci	Hans	56	Masson	Germaine - Bertha	109
id.	Nauice - Charles - René	380	Matthey	Blanche - Henriette	167
Mayer	Paul - Heinrich - Alfred	222	id. - Jouis	Lucie - Henriette	336
Meryoz	Tules - David	6	Muy	Violette - Blanche	217
id.	Georges - François - Lucien	371	Mégoz	Jeanne - Marguerite	307
Méier	Friedrich	372	Méchanton née Discreus	Thérèse - Olga	252
Ménétrey	Gustave	170	Méroz	Louise - Hélina	21
id.	Constant	203	Mézel	Rae - Elise	207
Mézicet	Tules - Rodolphe	100	Mettal	Florence - Albertine	1343
Méziz	Albert	357	Meylan	Ollice - Louise	89
Métcaux	Gustave	62	Michandner Möhli	Anna - Maria	91
Métcy	Lucien	150	Misteli	Germaine - Maria	117
Mettal	Ulrich - Louis	72	Möhli	Anna - Maria	91
Mettcaux	Alphonse - François	192	Molard	Lucie	14
Meyer	Edouard - Louis	280	Monney	Odèle - Gabrielle	182
Meylan	Paul - Edouard	77	Monnier	Bertha - Louise - Jeanne	37
id.	Louis	378	id.	Jeanne - Emma	218
Meystce	Louis - François	206	Mozelli	Santa	216
id.	Charles - Alfred	372	Murbach	Jeanne - Odette	84
Michand	Gabriel	341			
Michel	Edouard - Henri	267			
Michov	Louis - Ernest	103			
Milliquet	Charles - Henri	21			
Mischler	Alphonse - Henri	260			
Monachon	Henri	262			
Monard	Pierre - Georges	120			
Monnet	Samuel - Constant	4			
Mozin	Charles - Emile	91			
Moser	Henri - Alphonse	133			
id.	Johann - Friedrich	164			
Mottaz	Ernest	377			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<i>Époux</i>			<i>Épouses</i>	
<i>Namyck</i>	<i>Lucien - Maurice</i>	<i>99</i>	<i>Näf</i>	<i>Louise - Lucie</i>	<i>300</i>
<i>Nicoli</i>	<i>Jules - Omond</i>	<i>186</i>	<i>Neben / Dupertuis dit /</i>	<i>Tda</i>	<i>30</i>
<i>Nicco</i>	<i>Jean - François - Noël</i>	<i>201</i>	<i>Niederhäuser</i>	<i>Tda</i>	<i>239</i>
<i>Nico &</i>	<i>Louis</i>	<i>303</i>			
<i>Nicolas</i>	<i>Robert - Marie - Camille</i>	<i>67</i>			
<i>Nicoud</i>	<i>Gustave - Alfred</i>	<i>261</i>			

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<i>Epoux</i>			<i>Epouses</i>	
<i>Wiez</i>	<i>François - Maxime</i>	<i>219</i>	<i>Oesch</i>	<i>Clara - Alice</i>	<i>324</i>
<i>Olivaty</i>	<i>Gustave - Odette</i>	<i>324</i>	<i>Oth</i>	<i>Anna</i>	<i>205</i>
			<i>iv.</i>	<i>Alice</i>	<i>370</i>
			<i>Oweeney</i>	<i>Fannie - Marie</i>	<i>129</i>

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	Époux			Épouses	
Tache	Louis.	113	Tarvand	Névy - Jeanne - Suzanne	267
id.	Théodore - Clime	334	Tache	Mathie - Marguerite	73
Tanelati	Olando - Davide	170	id.	Henriette	111
Tarison	Henri - Juste	318	id.	Ermine	231
Tandex	Constant	121	id.	Yvonne - Louise	300
Tavenstedt	Adolph - Johann	106	Taquier	Lina - Julie	170
Tayot	Henri - Arthur	109	Tamblanc	Juliette - Elisabeth	231
Tella	Raffaele - Marco	15	id.	Thérèse - Alberte - Lucette	333
Tellaton	Charles	336	Tarison	Yvonne - Louise	314
Tézier	Charles - Marc	184	Tacolini née Dreyer	Rosa	97
Técet	René - Georges	26	Tasquier	Esther - Marie - Lucie	165
id.	Julien - Alexandrine	367	Tayot	Germaine - Marie	290
Tezin	Albert - Charles - Louis	231	Téleman	Clemence - Georgette	108
Tisteo	Alber	122	Tenneveyce	Blanche - Hélène - Emilie	50
Tund	Charles	360	Tezetti	Georgette - Angèle	330
Tislez	Edmond - René	367	Tenet	Florence - Olga	229
Tittet	Victor - Antoine	97	Técet	Julie	196
id.	Robert - Louis	126	Tézin	Blanche - Elia	348
Tochon	Leon - Stiguer	227	id.	Yvonne - Louise - Fanny	303
Tollery	Rodolphe - Emile - Justin	277	Tetez	Emma	288
Torchet	Maurice - Paul	155	Tsäftli	Hanna	112
id.	Samuel	188	Tenningez	Anna	345
id.	Henri	320	Tirard	Jenny - Charlotte	87
Tocet	Frédéric - Ernest	9	Tiquetron	Anna	40
Tuhin	Alber	42	Tilt	Alice - Ella - Clara	25
Trod'hom	Gustave - Charles	71	id.	Marie - Louise	57
			Tittet	Marie	355
			id. née Cunyng	Clara - Jeanne	384
			Toget	Emile - Justin	287
			Torchet née Chauvetuit	Marie - Léontine	329
			Toscia	Ida - Sophie	220
			Tottezat	Marie - Bertha	180
			Touly	Marthe - Marie	352
			Toyet	Marthe - Elisabeth	368
			Téluz	Marguerite - Louise	211
			Timatesta	Marie	338

P
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<i>Époux</i>			<i>Épouses</i>	
Rahn	Fernand-Roland	147	Räbec	Rosa	226
Rawylec	Alfred	49	Ramel	Zénaïde	104
Ray	Naurice-Henri	234	Rapin	Marcelle-Gimée	337
Reichler	Charles-Auguste	390	Rebillet	Louise-Lucie	144
Regamey	Charles-Emile-Eugène	30	Rebusatti	Luigia	65
id.	Ernest-Lules	281	Regamey née Foïel	Marie-Louise	382
id.	Gaston-Francis	397	Regibus (de)	Herminie	359
Renze	Johann	256	Regnier	Martine	316
Reymond	Jacques-Henri	57	Régis née Dick	Marguerite-Germaine	317
id.	Henri-Frédéric	250	Rénel	Julie	358
id.	Lules-Auguste	203	Rey	Marie-Marguerite	71
Routta	Georges-Marie-Joseph	240	Reymond	Berthe-Marguerite	142
Robélar	Ormand-Ernest	254	Richard	Germaine-Elia-Louise	204
Robert-Vicou	Gustave-Alfred	261	Richon	Clara-Marie	19
Rochat	Georges-Henri	209	Roch	Clara-Augusta	267
Rod	François	55	Rochat	Dionise dite Hélène	122
Rodazi	Emiroscio-Carlo	323	id.	Clara-Louise	52
Rogine	Lucien-Ernest	238	id.	Jeanne-Marguerite	233
Rohrbasser	Frédéric	79	id.	Augusta-Louisa	353
Romanelli	Guido-Giuseppe-Vittorio	295	Roland née Henry	Hélène-Emma	366
Rosen (von)	Robert-Carl-Herman	36	Roth	Bertha	150
Rosset	Gustave-Constant	224	Roth	Hélène-Mathilde	134
Rossi	Pietro	39	Rouge	Emma	304
Rossier	Albert	331	Rüchti	Marguerite-Hélène	318
Rouillet	Henri	205	Russy	Germaine-Louise-Henriette	294
Roulet	Lules-Emile	277	Rückgabec	Maria-Anna	346
Roy	Lucien-Samuel	363	Ruers	Dorothy-Harry	289
Rubin	Henri-Paul-Samuel	47			
id.	Lules-François	376			
Ruchel	François-Eugène	315			
Ruckstuhl	Fridolin	128			
Rychnee	Johann-Draclaf-Friedrich	225			

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<i>Époux</i>			<i>Épouses</i>	
Sabouzin	Alphonse - Emile	265	Sack	Colette - Louise	48
Sansonens	Camille - Joseph	370	Sala	Marie - Rœ	59
Sachenz	Jean - Leonard	20	Sandoz	Femine - Yvonne	156
Schäfer	Ernst	39	Sant'schy	Blanche - Marie	26
Schicklin	Engèle - Camille	43	Saucy	Katherine - Adrienne	243
Schild	Johannes	12	Saugeon	Brigitte - Berthe	63
Schmid	Fredéric - Antoine	232	Schasieth	Bertha	94
id.	André - Charles	290	id.	Elisa - Elodie	278
Schneeberger	Almand - Justin	199	Schäz	Blanche - Angèle	86
Schneider	Otto - Robert	321	Schmid	Elvira - Dantina	79
Schulthess	Albert - Emile	59	id.	Marguerite - Marie	383
Schwander	Henri - Rodolphe	53	Schmidhauser	Gabrielle - Marie	140
Séhaus	Constant - Louis	215	Scholtus	Marie	102
Sezduicki	Leon	180	Schwab	Ida	357
Seydoux	Liliane - Maurice	207	id. née Turre	Marie - Louise	110
Simon	Nicolas - Charles - Albert	369	Setex	Selma - Henriette	45
Soom	Friedrich	268	Silva	Olga	4
Soutter	Maurice - François	195	Sola	Giulielmina - Fedelina	15
Spahni	Henri - Frédéric	258	Speck von Steanburg	Lillian - May	106
Stähli	Ferdinand - Paul	314	Stäckel née Cuenet	Emma	100
Stausser	Weiner	255	Staubli	Maria - Bertha	3
Steffen	Olois	354	Stech	Marguerite - Alice	214
Steinmann	Georg - Paul	70	Steanburg (Speck von)	Lillian - May	106
Stöckli	Paul	1	Stioul	Henriette - Marguerite	266
			Stocco	Emma	209
			Stambi - Feudi	née Rebuffatti, Luigia	65
			Stucchi	Rœ - Emma	164
			Sunni	Sophie	80
			Sundeland	Dorothy - Mary	289
			Sutez	Marg	148

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	Époux			Épouses	
Vaillfert	Emile-Fernand	180	Vaillens	Emma-Marguerite	179
Vaillens	Henni-Quiriste	146	Vaizuso	Elisabetha-Emelinda	198
Vanniger	André-Eugène	254	Vauze	Marie-Louise	110
Vappy	Paul	221	Vaveznicz	Marie-Joséphine	320
Vikroz	Adolphe-Octave-François	85	Vezicé	Marie-Marceline	276
Vhoenig	Gorges-Albert	299	Vestaz	Valerie-Marguerite	146
Vintuzicé	Jules-Eugène	92	- id.	Madeleine-Sophie-Hen-	398
Vitten	Charles	209	Vcheneckauf née	Burglof, Anna-Friederike	242
Vtochlez	Louis-François	17	Vissecané	Marcelle ^{née} Quiriste	81
id.	Héli-Edouard	152	Vissot	Lina	262
Vschäppät	Charles-Frédéric	348	Vout (du)	Amalia-Louisa-Petronella	36
Vschellessnig	Johann	141	Vzipov née	Mochat, Anna-Louise	52
Vonccian	Charles-Jules	333	Vziponez	Anna-Léa	83

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<i>Époux</i>			<i>Épouses</i>	
Vaccaro	Attilio - Giovanni - Antonio	269	Wächter	Anna	75
Vannay	Paul - Louis	270	Wallach	Edmée - Fanny	184
Wannec	Théodore - Christian	96	Vannay	Marcelle - Marie	305
Watkinson	Frank	322	Weiss née Buisson	Marie	381
Vauchet	Maurice - Edouard	48	Vessaz	Ida	145
Vauthey	John - Lucien	326	Wickynée Felzer	Rosa	305
Weber	Louis - Emile	18	Widmann	Marie - Louise	114
id.	Albert	335	Vincent	Jeune - Henriette	213
id.	Ormin - Otto	345	Vocat	Léonie	160
Weissen	Arthur	22	Vollrichard	Germaine - Marie - Louise	371
Welten	Emile	63	von Steeburg (Sebeck)	Lillian - May	106
Wichec	Walter - Otto - Richard	181	Wuilemin	Alice - Albertine	375
Widmann	Louis - Jules - Albert	213	Wulliens	Elise - Charlotte	197
Vidoudez	Hemi	142	Wullschlegel	Marie	37
Vetnez	Emile	268	Würgler	Coeline	181
Wiget	Jean - Ernest	94	Wuthrich	Caroline	271
Woodward	Frank - Siméon - Jules	172	Wynn	Ida	223
von Rosen	Robert - Carl - Johan	36			
Wynn	Gottfried	228			
Wiquezat	Maurice	132			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	Époux			Épouses	
Zanacelli	Christide - Dante	102	Zahler née Sumi,	Sophie	80
Zbinden	Robert - Edouard	340	id. née Vincent,	Leanne - Henriette	213
Zigliani	Giuseppe - Francesco	10	Zaugg	Elise	308
Zinder	Otto	236	Zedawouki	Julie	282
Zoëll	Emile	130	Zimmermann	Jeanne - Annette	321
Zosso	Henri - Etienne	85	Zeller	Louise - Elise	304
Zuzkinden	Charles - Benoit - Marie	44	Zellec	Louise - Elise	304
			Zouca	Angelina - Marguerite	327
			Zubez	Julienne - Marie	342
			Zumbannen	Christine Sophie	9
			Zwahlen	Jeanne - Delphine	153

